Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13428 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 1er AVRIL 1988

Les incertitudes de la « guerre des étoiles »

Où en est l'IDS, cette initiative de défense stratégique que M. Reagan annonçait au monde il y a cinq ans, presque jour pour jour ? Officiellement, elle est toujours là : le président américain ne manque aucune occasion de redire sa foi dans la future constitution d'un bouclier spatial étanche, « débarrassant à jamais les Etats-Unis de la menace d'une attaque nucléaire ». Lui font écho les propos optimistes du général Abrahamson, chef du projet, qui annonce périodiquement des progrès inespérés dans les recherches menées par ses savants et techniciens.

Et pourtant l'IDS est loin de se porter aussi bien que le disent ses fondateurs. En premier lieu, elle manque d'argent. Les 6,2 milliards de dollars que M. Reagan se proposait de demander pour elle, à l'origine, pour 1989 ont été ramenés à 4,5 milliards par M. Carlucci, nouveau ministre de la défense, et la commission des forces armées de la Chambre des représentants vient de proposer de réduire encore cette somme à 3,7 milliards de dollars, en dessous de ce qui sera dépensé en 1988 (3,9 milliards contre 5,2 demandés).

En second lieu, la finalité du projet reste très contestée. La Maison Blanche a démenti une information du « Washington Post », selon laquelle le Pentagone lui-même aurait abandonné l'idée d'un bouclier protégeant l'ensemble du territoire américain au profit d'une variante simplifiée couvrant certains objectifs militaires seulement. Mais c'est un fait que des hommes très liés au monde militaire – le sénateur Nunn par exemple, plus récemment M. Richard Perle, ancien responsable gouvernemental et reaganien s'il en est – plaident en faveur de solutions plus réalistes.

A cela s'ajoutent les difficultés bien connues que ce projet a introduites dans les négociations de désarmement. Les Soviétiques sont toujours hostiles à l'IDS. Ils continuent de demander à Washington un engagement de respecter « pendant une période concertée » le traité ABM de 1972 sur les antimissiles. Ils viennent de proposer la création d'une « inspection internationale de l'espace » chargée de veiller à ce qu'aucune arme ne soit installée en orbite, « quelle que soit sa nature physique ».

En principe, la confirmation du traité ABM reste liée, dans l'esprit des Soviétiques, à la conclusion d'un traité START réduisant de moitié les armements stratégiques offensifs. En fait, M. Gorbatchev, conscient de l'hostilité du Congrès américain à l'IDS et jouant sur le prochain départ de M. Reagan des affaires, a semblé parfois disposé à réduire ses exigences. A la limite, le problème pourrait être réglé par une « clause suspensive » par laquelle Moscou annoncerait son intention de dénoncer unilatéralement le traité START au cas où les Etats-Unis déploieraient un bouclier spatial.

Voilà pourquoi ce projet de traité est très activement négocié actuellement à Genève, et pourquoi un succès n'est plus à exclure au cours des prochains mois. L'IDS, précisément parce qu'elle est affaiblie, apparaît un peu moins comme un obstacle.

M 0147 - 0401 0 - 4,50 F

3790147004500 04010

Cinq Palestiniens tués dans les territoires occupés

Le gouvernement israélien envisage de nouvelles mesures répressives

Malgré un imposant dispositif militaire, les arrestations et la « fermeture » de la Cisjordanie et de Gaza à la presse, la Journée de la terre a été marquée dans les territoires occupés par de nombreux affrontements. Cinq Palestiniens ont été tués. Le gouvernement envisage de nouvelles mesures répressives.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

De l'aveu même des autorités israéliennes, la journée du 30 mars devait être un test. Elles entendaient prouver la valeur dissuasive du nouveau dispositif mis en place dans les territoires occupés, à l'occasion de cette Journée de la terre, que les Palestiniens célèbrent chaque année par des manifestations. La presse s'était vu interdire l'accès à la Cisjordanie et à Gaza, déclarées « *zones militaires* ».

La moitié de la population était confinée dans leurs maisons par mesure de couvre-feu ou cantonnée dans ses quartiers. L'armée sillonnait les territoires, parfois dans des véhicules blindés de transport de troupes.

ALAIN FRACHON.

(*Lire la suite page 6.*)

M. François Mitterrand à la télévision

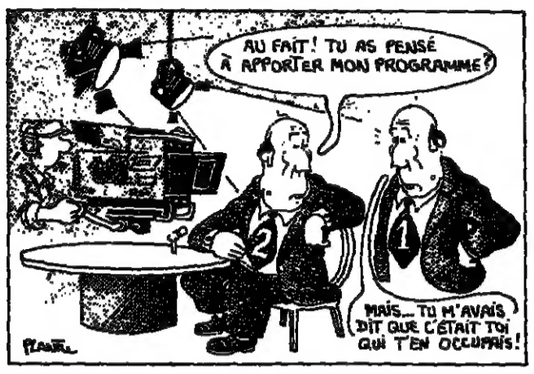

Les conséquences d'un accord nippo-américain

L'Europe écartée du marché des travaux publics japonais

L'accord mis au point par les Etats-Unis et le Japon, le mardi 29 mars, pour permettre aux entreprises américaines de participer aux appels d'offre sur quatorze grands projets de travaux publics nippons fait rebondir la polémique sur la compatibilité de telles ententes bilatérales avec les règles du libre-échange.

L'irritation européenne après l'annonce d'un accord nippo-américain sur l'ouverture du marché des travaux publics au Japon dépasse la réaction de simple dépit. En arrachant à Tokyo, après deux ans de rudes tractations, la possibilité pour les sociétés américaines de participer aux appels d'offres japonais, les Etats-Unis obtiennent un traitement préférentiel dont la CEE est exclue. Ils renouent, surtout, avec une pratique jugée détestable à Bruxelles, celle d'ententes bilatérales constituant autant d'entorses aux règles du libre-échange et du multilatéralisme auquel chacun se déclare pourtant attaché. De telles pratiques, alors que la concurrence internationale se fait toujours plus aiguë, ne peuvent qu'envenimer la situation.

(*Lire page 28 l'article de FRANÇOISE CROUIGNEAU.*)

Un entretien avec le patron de Volkswagen
PAGE 29

Déprime argentine
La crise économique et le malaise politique s'aggravent.
PAGE 3

Chômeurs sans droits
Un million de personnes privées d'emploi et d'indemnisation.
PAGE 28

La colère de M. Chirac
Aux Antilles, le premier ministre s'indigne qu'on puisse le soupçonner de racisme.
PAGE 34

Le Monde DES LIVRES

- Les paradoxes de Claude Roy ; « Virginie Q. » ou Marguerite Duras pastichée.
- Bernanos aurait cent ans : le démolisseur des impostures, par Henri Guillemin.
- Lettres américaines : Pat Conroy, John Hopkins, Laurence Thornton, Paula Fox, etc.
- La chronique de Nicole Zand : les « confessions » de William Boyd.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « la Tache », de Jean-Denis Bredin ; « Anne ou le garçon de verre », de Stephen Hecquet.

Pages 13 à 19

Le sommaire complet se trouve en page 34

L'ENQUÊTE : l'élection présidentielle et les professionnels des lobbies

Les marchands d'influence en quête de ministrables

Les chefs d'entreprise eux aussi préparent l'après-8 mai. Ils multiplient les contacts avec les états-majors des présidentiables. Des professionnels les aident dans cette chasse aux « ministrables » : les « lobbymen » ou marchands d'influence.

Les hommes politiques sont en campagne. Les hommes d'affaires, eux, se préparent à l'éventuel changement du 8 mai. La leçon de la double alternance (1981, 1986) n'a pas été perdue : la bonne marche des entreprises impose à leurs dirigeants de connaître les intentions de ceux qui ont quelques chances de gouverner le pays et de leur expliquer, par avance, quelques aspects des dossiers qu'ils pourraient avoir à gérer et que ne connaissent bien que les praticiens. Que la majorité soit socialo-démocrate ou libérale, il faut des passerelles entre les élus et les entrepreneurs.

En France les liens d'amitié, de classe, d'études ont longtemps suffi à les construire. Aujourd'hui, les équipes au pouvoir succèdent trop vite les unes aux autres. Des professionnels doivent jeter les ponts indispensables à tous. Qu'on les appelle « *marchands d'influence* », ou, puisque, une fois encore, le modèle vient d'outre-Atlantique, « lobbymen » ou encore spécialistes des *publics affairs*, peu importe. Ils commencent à avoir pignon sur rue à Paris, donnant une allure plus moderne aux traditionnelles activités des groupes de pression. Le nom change, les méthodes évoluent, l'objectif reste identique : signaler à ceux qui ont en charge l'intérêt collectif de la nation, les intérêts particuliers d'une profession, d'une entreprise.

Les groupes de pression ! Leur seule évocation suffit à faire frémir tous ceux qui sont persuadés que la politique n'est qu'une forme civilisée de la lutte d'intérêts particuliers et divergents ; tous ceux qui assurent que derrière les grands mots et les grandes phrases des élus se cache la défense d'avantages d'une corporation, d'une région, voire de quelques amis influents ; tous ceux qui recherchent derrière le moindre alinéa d'une loi ou d'un décret l'intervention d'un lobby qui, éventuellement, saura remercier le député ou le ministre qui lui aura rendu service. Contester leur existence serait aveugle, nier leur rôle serait naïf, mais voir leurs mains partout serait paranoïaque.

La tradition constitutionnelle française n'a jamais voulu reconnaître leur existence, à l'image des pères fondateurs de la république qui pensaient que les élus du peuple ne pouvaient être que les porte-parole de l'intérêt général, et que la nation ne saurait être la somme d'intérêts particuliers. Et pourtant, de tout temps, ils ont existé, leurs représentants arpentant les couloirs des chambres et des ministères.

THIERRY BRÉHIER.

(*Lire la suite page 9.*)

la psychanalyste
collection dirigée par
Antoinette Fouque

Janine Chasseguet-Smirgel

LES DEUX ARBRES DU JARDIN
ESSAIS PSYCHANALYTIQUES
SUR LE RÔLE DU PÈRE ET DE LA MÈRE
DANS LA PSYCHÉ

des femmes
1988

Les « Mémoires » d'Andreï Gromyko

La bonne conscience d'un stalinien

Disons tout de suite que la lecture est une redoutable épreuve, et pas seulement à cause des quelque neuf cents pages que comptent ces *Mémoires* d'Andreï Gromyko (1). Celui qui pouvait contribuer plus que personne à l'histoire diplomatique des cinquante dernières années s'y révèle un piètre historien et un propagandiste pesant.

Non pas que M. Gromyko, aujourd'hui chef de l'Etat après avoir été ministre des affaires étrangères pendant vingt-huit ans et en poste à Washington dès 1939, minimise son expérience unique. Il énumère non sans fierté les neuf présidents américains (de Roosevelt à Reagan) et les quatorze secrétaires d'Etat qu'il a fréquentés, donne son avis sur des centaines de personnes de tous pays. Mais il n'a pas grand-chose de nouveau à nous dire : ni sur de Gaulle, par exemple, ni sur son vieux complice Henry Kissinger, jugé « *très capable* » mais enclin à s'intéresser « *à la tactique au détriment de la stratégie* ».

L'auteur est un peu plus prolixe sur M. Giscard d'Estaing, « *un homme assez éduqué* » et qui « *n'accordait pas d'attention particulière aux normes du protocole* ». « *C'est bien à tort que certains, en France et dans d'autres pays, essaient d'envoyer Giscard d'Estaing aux archives en tant que figure politique* », conclut M. Gromyko.

Cela dit, ce sont surtout les Américains qui intéressent l'ancien ministre soviétique. Et d'abord ceux qui « *pensaient bien* ». L'auteur parle beaucoup moins des présidents récents que de ses « amis », Joseph Davis, l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou à la fin des années 30, qui allait jusqu'à justifier les purges staliniennes, ou encore Henry Wallace, le vice-président « *progressiste* » des années 40.

Tout en étant fasciné par les Etats-Unis, Andreï Gromyko n'en reste pas moins violemment polémique à l'égard de la « *soi-disant démocratie américaine* », d'un pays « *où il y a très peu de grands musées* », et d'un ville comme New-York, « *où l'on tire par les fenêtres sur les diplomates des pays socialistes* »... Il va jusqu'à évoquer complaisamment la thèse d'un complot de la CIA contre Marilyn Monroe, que l'on aurait « *fait disparaître* » parce que « *trop favorable à l'Union soviétique* ».

La principale révélation de l'auteur, à propos du scénario de guerre de Mao, qui voulait en 1958 attirer les armées américaines en Chine pour les y faire détruire par l'URSS « *avec tous ses moyens* » a déjà été révélée ici (*le Monde* du 24 février) et aussitôt démenti par Pékin. Les autres sont moins spectaculaires. Au sujet de la bombe atomique, dont Staline apprit l'existence de la bouche de Truman à la conférence de Potsdam, l'auteur confirme que l'ordre fut transmis le soir même de Potsdam à Kourtchatov, le principal atomiste soviétique, d'accélérer immédiatement ses travaux.

MICHEL TATU.

(*Lire la suite page 5.*)

(1) *Pamiatnoe*, par Andreï Gromyko, a été publié en russe à deux cent mille exemplaires par les éditions politiques de Moscou. L'ouvrage n'a pas encore été traduit dans une langue étrangère.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الاصل

Débats

ÉLECTION

Pas de pause pour l'entreprise !

par JACQUES CALVET (*)

PLUTOT que de l'industrie française, c'est de l'expérience automobile de PSA, c'est-à-dire de Peugeot et de Citroën, que je tire ces quelques réflexions :

1) Nous aurions pu disparaître au cours des années 1981 à 1983. Nous avions, certes, effectué nous-mêmes un choix stratégique qui s'est révélé périlleux, en rachetant les filiales européennes de Chrysler, l'ancien Simca. Nous l'avions fait dans le meilleur esprit, car il s'agissait à la fois d'assurer – et sans la moindre aide publique – la restructuration d'une part essentielle de l'industrie automobile française, et d'atteindre une taille considérée alors comme nécessaire à un grand groupe automobile mondial.

Mais au-delà de ce choix, la gravité de notre situation s'expliquait par les contresens économiques commis par le gouvernement de l'époque et par le président de la République lui-même. L'économie française, de plus en plus concurrencée par les exportations de pays en voie de développement, où les salaires sont bas, ou du Japon, dont la monnaie – le yen – était maintenue soigneusement et de façon continue dans un état de sous-évaluation vis-à-vis des autres monnaies, ne pouvait supporter le choc des augmentations excessives de ses coûts de production, provoquées par l'octroi, sans baisse de salaire compensatoire, d'une cinquième semaine de congés payés ou d'une quarantième heure hebdomadaire payée mais non travaillée.

L'entreprise ne pouvait – non plus – se développer dans un environnement qui lui était systématiquement hostile : nombreuses nationalisations rendant plus ambiguë la situation des dirigeants et plus difficile l'exercice de leurs responsabilités, incapacité de l'Etat à approuver ou à rejeter les réductions d'effectifs malheureusement nécessaires à la survie des entreprises, se traduisant pour nous à deux reprises par une semaine d'atermoiements coûteux pour les firmes et insupportables pour les salariés.

2) Depuis lors, et malgré la « cohabitation » qui a été un élément contrariant le redressement des entreprises – rappelons-nous tous les moyens utilisés pour retarder d'un an l'adoption de la loi sur la modulation du temps de travail qui, en permettant une utilisation des machines plus longue dans la journée ou la semaine, accroît la productivité de l'économie et donc défend l'emploi, non dans une vue de partage de la pénurie (héritée du dix-neuvième siècle), mais dans une perspective de croissance des richesses produites, qui, je l'espère, caractérisera le vingt et unième siècle, – l'entreprise s'est redressée. Elle le doit d'abord à son personnel.

Directions ouvertes sur l'extérieur

Les Français et les Françaises et tous ceux qui travaillent en France ont pris conscience du défi que représentait la volonté de maintenir une industrie forte, performante et innovatrice dans notre pays ; ils ont accepté la formation et la mobilité professionnelle, sinon encore la mobilité géographique ; ils ont voulu être plus responsables dans le processus de production : mieux comprendre leur plan dans l'entreprise, chercher à améliorer la qualité de leur action et du produit, participer solidairement à un effort commun ; ils ont compris aussi, sans toujours l'accepter pleinement, que le combat à mener serait long et qu'il impliquait une acceptation d'une politique salariale mesurée et modulée pour tenir compte de l'efficacité relative de chacun.

Le redressement vient aussi de l'action des directions des entreprises. Elles se sont ouvertes sur l'extérieur, cherchant à reproduire en leur sein et à améliorer les expériences des autres. Elles ont conçu leur action en solidarité avec les demandes de leurs clients et les prestations de leurs fournisseurs. Elles ont pourchassé tous les délais et tous les stocks inutiles ; elles ont réduit les défauts de production en cherchant à faire bon du premier coup ; elles ont investi en formation, en recherche, en machines, en réseaux de vente, en proportionnant tant que faire se pouvait la dépense à l'effet positif qui en découlait ; elles ont recherché l'accroissement simultané des volumes vendus et des marges obtenues, en adoptant une vision non seulement européenne mais mondiale de leur développement.

Le redressement provient enfin d'une action des pouvoirs publics qui, spécialement depuis 1986, ont généralisé, après des premières réalisations, la liberté des prix et la liberté des changes, redonnant ainsi, dans son principe et souvent dans la réalité des choses, une capacité d'action et de responsabilité aux dirigeants des entreprises.

S'y est ajoutée, depuis mars 1986, une politique fiscale, certes progressive, mais allant dans le bon sens de réduction des charges pesant sur les entreprises (baisse du taux de TVA sur les automobiles, baisse du taux d'impôt sur les sociétés, même s'il reste bien supérieur à celui de la Grande-Bretagne, par exemple). Le gouvernement et les Français ont appris à ne plus opposer l'entreprise à l'individu, mais ils ont compris que les ressources individuelles, le niveau de vie et l'emploi dépendaient de la santé des entreprises.

3) Sommes-nous dès lors « sauvés », et pouvons-nous nous accorder la pause à laquelle beaucoup – et je le comprends, si je le considère comme suicidaire – aspirent ? Certes non, car la situation de l'industrie française reste précaire par rapport à celle de bien d'autres pays dans le monde, et parce que le rendez-vous européen de 1992 doit être bien apprécié dans toutes ses conséquences et toutes ses contraintes.

Situation précaire

Précaire, la situation industrielle l'est en France, en raison des taux d'intérêt « réels » que les firmes supportent et du niveau de leur endettement par rapport à celui des entreprises étrangères. Qu'entend-on par taux d'intérêt réels ? La différence entre les taux nominaux et la hausse des prix. La baisse de l'inflation ayant été particulièrement forte en France – et chacun ne peut que s'en réjouir – et les taux des prêts, toujours très élevés en France, n'ayant suivi la baisse que partiellement, lentement et insuffisamment pour assurer sans doute la défense du franc, les industries françaises supportent actuellement des taux d'intérêt réels supérieurs de deux points à ceux payés par leurs homologues allemands.

S'y ajoute le poids d'un endettement beaucoup plus important en moyenne en France qu'à l'étranger pour des raisons historiques, notamment de forte inflation et, paradoxalement, de contrôle des prix. Sait-on dans l'automobile que l'endettement, à court, moyen ou long terme, de PSA, quoique en nette amélioration – et par ses seuls efforts, – a atteint encore, à la fin de 1987, près de 20 milliards de francs, alors que celui de Fiat est limité à l'équivalent de 3 milliards de francs environ, et que les trois grands constructeurs allemands, Volkswagen, Daimler Benz et BMW, ne sont pas endettés, mais possèdent, au contraire, à eux trois, plus de 30 milliards de disponibilités, sans parler de Toyota, qui, à lui seul, détient plus de 35 milliards de disponibilités.

Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication d'un niveau d'investissement industriel inférieur en France à celui des firmes étrangères et d'une difficulté à atteindre l'équilibre de nos échanges industriels, alors que nos produits sont d'une conception et d'une qualité au moins égales à ceux de nos concurrents.

Un pouvoir fort

Quant au grand marché intérieur européen, dont certains leaders politiques affirment qu'il contribuera nécessairement au développement des richesses et de l'emploi dans les douze pays de la CEE, il faudrait l'aborder avec plus de lucidité et d'humilité. Je suis partisan de la poursuite de la construction de l'Europe, qui est le seul moyen de contrebalancer la force américaine et la puissance japonaise. Encore faudrait-il savoir que l'Europe est difficile à faire, avec tel partenaire qui regarde à l'Ouest, tel autre qui balance entre le Grand Ouest et l'Est. L'Europe n'a pu se faire à partir de réalisations sectorielles, comme le charbon, l'acier ou l'agriculture.

Les gouvernements européens ne semblent pas prêts, pas plus que les peuples, à accepter l'autre approche possible, savoir un pouvoir politique unique en Europe. Dès lors, ne peut-on craindre que ce grand marché intérieur ne soit qu'un mythe, traversé, voire ignoré qu'il sera dans la pratique par les égoïsmes nationaux ? Pis, ne peut-on craindre qu'il soit un moyen pour les puissances non européennes, et notamment asiatiques, de nous « attaquer » plus facilement dès lors que la mise en place d'une réelle et forte politique économique extérieure commune de l'Europe vis-à-vis du reste du monde n'a pas été prévue précisément par les chefs d'Etat à Luxembourg, en 1985 ?

L'avenir n'est pas souriant ; il nous faudra en France l'action conjointe d'un pouvoir politique fort et donc non cohabitationniste, d'entreprises résolues et de travailleurs conscients des enjeux pour tenter, dans les sept années qui viennent, de renverser ce pronostic réservé, sinon inquiet.

(*) Président du directoire de PSA (Peugeot SA).

AFRIQUE DU SUD

L'apartheid au quotidien

par GEORGES SARRE (*)

EN France, tout le monde croit savoir ce que signifie le mot apartheid et pourtant la réalité dépasse tout ce que l'imagination peut suggérer. Lors d'un récent voyage effectué dans ce pays avec Jean-Yves Autexier et Ghislaine Toutain (1), nous avons pu décortiquer le fonctionnement de ce système. Des Français qui sont allés là-bas ou qui iront seront peut-être surpris par cette «Libre opinion» car l'Afrique du Sud a cette particularité extraordinaire qu'on peut y séjourner des jours, des semaines, s'y promener, y vivre des années sans rien voir.

⁂

Les Noirs résistent, et alors ils sont frappés par la répression : maisons incendiées, arrestations. C'est la violence au quotidien. Nous nous sommes mobilisés pour les six de Sharpeville mais il faut savoir que chaque année il y a, en moyenne, plus de cinq cents pendus. Et ce ne sont pas des droit commun. Je suis allé au Bophutatswana, l'un des dix bantoustans créés de toute pièce par Pretoria. Il n'y a pas de frontière à franchir, pas de passeport à montrer. Comment y vit-on ? On y compte 60 % de chômeurs.

Il y a deux médecins, une heure par semaine, à la « clinique » de Winterfeld pour sept cent mille personnes et deux infirmières seulement à Maboloka. Ces bantoustans ne sont rien d'autre que des réserves de main-d'œuvre visant à regrouper les Noirs que les Blancs ne veulent plus compter comme habitants de l'Afrique du Sud.

Que faire aujourd'hui ? Informer en permanence les Français sur la réalité de ce régime, en dépeindre l'horreur, annoncer le drame, le bain de sang pour le prévenir. Les paysages sont magnifiques, les terres fertiles, les richesses naturelles immenses. Dans les villes, la vie quotidienne est banale, les Blancs, les Noirs circulent, se promènent, travaillent.

Comment deviner qu'à partir de 23 heures les gens de couleur devront quitter la ville blanche et rejoindre les bidonvilles, les ghettos où ils sont cantonnés, où ils doivent obligatoirement vivre ?

⁂

On peut faire des milliers de kilomètres sans entrevoir ces ghettos, ces villes noires. Qui peut deviner que, derrière un talus, s'ouvre un chemin de terre sans panneau ni signalisation, un chemin qui ne mène nulle part ? Après quelques kilomètres dans la poussière et les nids de poule, on découvre un bidonville de dix mille, quatre cent mille, six cent mille habitants, tous noirs.

Chacun a vu à la télévision les images terribles de scènes d'émeutes à Soweto. Or, Soweto ferait même figure de vitrine. C'est ce qu'il y a de mieux dans le genre.

Les townships d'Oukasie, Lekthebile, d'Alexandra, offrent partout le même spectacle de misère et de désolation. A perte de vue des cabanes de tôle, de carton, des tentes pour les plus pauvres, des maisonnettes pour quelques-uns. Mais au-delà de la misère choquante dans ce pays riche, c'est la ségrégation qui est ignoble. Voilà l'abomination. Même si tous les Noirs étaient millionnaires, ils seraient pour la minorité blanche des sous-hommes. Moins que des bêtes. L'apartheid est toujours la règle. C'est le fondement du régime. Chacun est classifié selon la couleur de sa peau. Chacun doit habiter dans le secteur réservé à sa race.

Cela entraîne le déplacement forcé de population – trois millions dans les prochains mois – selon des méthodes autoritaires et concentrationnaires. Pourquoi ? Parce que telle ville noire blesse le regard des Blancs ou parce qu'il faut fournir à telle ou telle mine ou à telle ou telle usine une main-d'œuvre à bon marché.

A cet égard, les déclarations des parlementaires français de droite, qui ont récemment visité l'Afrique du Sud, ont frappé, blessé ceux qui travaillent quotidiennement dans les ghettos, les bidonvilles, les bantoustans.

En France, comme dans de nombreuses démocraties occidentales, il faut renforcer le mouvement anti-apartheid. Dans notre pays, il faut enfin mener une politique cohérente. Elle exige des sanctions bien ciblées, même s'il ne faut pas en surestimer le rôle et la portée. Il convient également de soutenir les pays frontaliers : le Mozambique, l'Angola, mais aussi le Zimbabwe ou le Bophutatswana.

Il s'agit d'affirmer la puissance de la France en Afrique australe et de contrecarrer la toute-puissance de l'Afrique du Sud sur ces Etats. Au moment où le gouvernement de M. Botha pend d'innocentes victimes, bâillonne l'opposition anti-apartheid, qu'elle soit blanche ou noire, traque les opposants jusqu'en Europe, on mesure la faute commise par le gouvernement Chirac qui a rétabli dès 1986 les relations normales qui avaient été à juste titre interrompues par le gouvernement socialiste. Le raidissement du gouvernement lâché par une partie de la population, qui demande un retour aux sources de l'apartheid, témoigne s'il en est encore besoin que l'opinion publique internationale et particulièrement les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont un rôle décisif à tenir. En 1933, en Allemagne, on ne savait pas. En 1988, dans le monde, chacun sait.

(*) Secrétaire national du PS.

(1) Respectivement secrétaire général de Socialisme et République, et député de la Marne.

Au courrier du Monde

ASCENDANCE

Charles Martel et J.-M. Le Pen

J'ai été surpris par la récente déclaration de M. Le Pen : *« Nos ancêtres ont arrêté à Poitiers les arrière-arrière-arrière-arrière-grands-parents de Boumediène. »*

C'est le *« nos ancêtres »* qui m'a surpris.

La bataille de Poitiers a eu lieu en 732. M. Le Pen est breton. La Bretagne est devenue française en 1491 (mariage d'Anne de Bretagne).

Autrement dit, à l'époque de la bataille de Poitiers, il n'y avait aucun arrière-arrière-arrière-arrière-grand-parent de M. Jean-Marie Le Pen dans les troupes françaises qui y ont participé : ses ancêtres étaient alors, tout comme ceux de Boumediène, des étrangers, et ils ont encore dû attendre plus de sept siècles pour devenir français.

C'est ça, l'ennui, avec cette histoire d'immigration : on est toujours l'immigré de quelqu'un, le tout est de savoir à quelle date on arrête les comptes...

DOCTEUR ÉLIE ARIÉ
(Paris).

PRÉCISION

A propos du « déjeuner de M. Chirac »

Je prends connaissance de l'article de M. Jean-Pierre Péroncel-Hugoz consacré au *« déjeuner de M. Chirac »*, publié dans votre édition du mercredi 23 mars.

M. Péroncel-Hugoz fait allusion à un document de la Communauté européenne transmis à diverses administrations françaises par l'intermédiaire du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne.

S'il est exact, comme il l'a appris par un de mes collaborateurs, que le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'intérieur s'est élevé contre cette pratique regrettable, j'ai moi-même, comme on le lui a confirmé à cette occasion, exprimé au service compétent ma protestation formelle.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette précision à la connaissance de vos lecteurs.

BERNARD BILLAUD,
commissaire général à la langue française.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
–	–	–	–
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messagerie)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24.

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens, PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez LEMONDE

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

THE UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY
SERIALS No. 68422
CLASS
DATE 15 MAY 1988

15 MAY 1988

ÉTATS-UNIS

La Chambre des représentants adopte une aide humanitaire pour la Contra nicaraguayenne

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Congrès des Etats-Unis a enfin réussi à s'entendre sur un sujet à propos duquel il paraissait voué à se déchirer : l'aide aux « contras » du Nicaragua. Le mercredi 30 mars, la Chambre des représentants a voté à une très forte majorité (345 contre 70) une aide purement humanitaire d'un montant de 17,7 millions de dollars destinée aux combattants antisandinistes. L'approbation de cette décision par le Sénat ne fait à peu près aucun doute. A la suite d'une bataille acharnée, début février, le Congrès avait repoussé à une très faible majorité (8 voix) l'aide réclamée par l'administration Reagan, parce qu'elle comprenait, pour un montant symbolique, des crédits destinés à financer des livraisons d'armes. Ce vote « historique » avait, en effet, sonné le glas de tout espoir de succès militaire pour les « contras ». Un mois plus tard, un projet d'aide strictement humanitaire, présenté cette fois par les dirigeants démocrates de la Chambre, avait également été repoussé par une coalition de républicains, qui réclamaient plus, et de « démocrates libéraux », qui, au contraire, voulaient tirer un trait définitif sur les « contras ».

Si, cette fois, un compromis a pu être trouvé, c'est dans une très large mesure parce qu'entre-temps les belligérants eux-mêmes ont signé, à la grande surprise de l'administration comme des démocrates, les accords de Sapoa qui devraient, s'ils sont respectés, marquer la fin de six années d'hostilités.

Même dans ce contexte très favorable, les négociations entre partisans et adversaires traditionnels des « contras », ont failli échouer à Washington. L'administration, par républicains interposés, voulait en effet s'assurer que les démocrates, qui contrôlent la Chambre, n'empêcheraient pas les élus de se prononcer sur un éventuel renouvellement de l'aide militaire, au cas où les sandinistes violeraient les accords de cessez-le-feu. Le président de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, très jaloux de ses prérogatives, et qui souhaite imposer sa marque personnelle à la politique centre-américaine des Etats-Unis, a finalement accepté d'écrire au président Reagan une lettre par laquelle il s'engage à laisser la Chambre débattre d'une aide militaire en cas de rupture du cessez-le-feu par la faute des sandinistes.

Les républicains se sont satisfaits de cette garantie non sans quelques états d'âme, mais ils n'ont pas non plus voulu risquer un nouvel échec, les dirigeants de la Contra leur ayant tenu rigueur de leur stérile intransigeance qui avait abouti, au début du mois de mars, à les priver de toutes ressources.

Le montant total des crédits votés par la Chambre s'élève à 48 millions de dollars : sur cette somme, 17,7 millions sont destinés aux enfants victimes de la guerre civile au Nicaragua, et 17,7 millions représentent une aide en nourriture, vêtements et médicaments, étalée sur six mois, pour permettre aux « contras » de subsister. A la demande des dirigeants de la guérilla qui sont venus défendre leur cause à Washington, une petite partie de cet argent (1,5 million de dollars) pourra servir à l'achat de matériel de transmissions, à condition que la commission de vérification des accords de cessez-le-feu donne son approbation.

Le jour où le Congrès votait ces crédits « pacifiques », les derniers contingents de soldats américains envoyés au Honduras revenaient aux Etats-Unis.

JAN KRAUZE.

● **Le traité sur les missiles intermédiaires devant le Sénat américain.** — La commission des affaires étrangères du Sénat a approuvé le mercredi 30 mars, par dix-sept voix contre deux, le traité d'élimination des missiles nucléaires intermédiaires par l'URSS et les Etats-Unis. Le traité doit maintenant être approuvé par le Sénat, à qui il a été transmis, à la majorité requise des deux tiers.

Si l'issue finale ne fait pas de doute, la durée du débat pourrait être prolongée par la décision de la commission d'inscrire dans sa résolution de ratification une clause précisant que l'interprétation d'un traité par le gouvernement ne peut être modifiée ultérieurement par lui ou ses successeurs sans un vote du Sénat. Nombre de républicains ont affirmé qu'ils s'efforceront de faire éliminer cette clause, qui limite exagérément, selon eux, les prérogatives du président en politique étrangère. — *(AFP.)*

Un fait divers dans l'Etat de New-York réveille les tensions raciales

Le « mystère Brawley »

WASHINGTON
correspondance

Il y a quelques semaines, à Dallas, un policier blanc, se sentant menacé par un clochard noir, dégaine son revolver. Dans la courte bagarre qui s'ensuivit, l'autre s'en empara. *« Tue-le ! Tue-le ! »*, cria la foule au Noir, qui abattit le policier de trois balles dans la tête...

L'événement déclencha une violente campagne menée par le chef de la police, qui accusait la minorité noire d'avoir provoqué cette *« exécution publique »*. Divers groupes, parmi lesquels l'organisation raciste Ku Klux Klan, s'associèrent dans le mouvement « Soutenez la police », pour demander le recrutement de plusieurs centaines de policiers et surtout l'abandon des réformes projetées, visant à augmenter la représentation des minorités dans les forces de l'ordre. Car bien que les Noirs et les Hispaniques représentent 45 % de la population de Dallas, la police n'en compte que 11 % dans ses rangs. Soucieuse d'éviter un affrontement qui aurait terni la bonne image de la ville (la ségrégation n'existe plus depuis longtemps dans les magasins et les entreprises), les autorités trouvèrent une formule qui ramena, temporairement au moins, la paix raciale.

Mais aux Etats-Unis, un antagonisme racial, souterrain et latent subsiste comme un grisou prêt à s'enflammer à tout moment, même dans les régions où la proportion des minorités ethniques est faible...

Ainsi, la paisible bourgade de Wappingers-Falls (cinq mille habitants) dans l'Etat de New-York vient de sortir de l'anonymat. D'innombrables représentants des médias l'ont assiégée, cherchant à déchiffrer ce qu'ils appellent le *« mystère Brawley »*.

Au centre de l'affaire, une jeune Noire de quinze ans, Tawana Brawley, retrouvée quatre jours après sa disparition, le 24 novembre dernier, dans un sac à ordures en plastique. Son corps était recouvert d'excréments de chien et, sur sa poitrine, on pouvait lire les mots « KKK » (initiales de Ku Klux Klan) et *« nigger »* (« négro ») écrits au fusain. Tawana, hébétée, déclara d'abord avoir été battue et violée dans les bois par plusieurs Blancs. Plus tard, elle se rétracta, en parlant seulement de violences sexuelles. L'examen médical ne révéla aucune trace de viol, de sévices ni même de séquelles dues à un long séjour dans le froid. En fait, elle avait été retrouvée au bas d'un appartement dont sa famille avait été expulsée. Ses parents, revenant sur leurs premières déclarations, affirmèrent alors que les ravisseurs de Tawana l'avaient amenée dans cet appartement.

Où est la vérité ? Certains déclarent avoir vu la jeune fille s'approcher toute seule de l'appartement le lendemain même de son enlèvement, un voisin affirme l'avoir vue se placer elle-même dans le sac à ordures, juste avant l'arrivée de la police. Enfin, ses relations difficiles avec le second mari de sa mère (un homme violent qui avait tué sa première femme) entretiennent les rumeurs selon lesquelles Tawana n'a jamais voulu rentrer chez elle.

Une consigne de silence

Mais ses avocats, tous des militants d'organisations de défense des Noirs, aidés d'activistes locaux comme le révérend pentecôtiste Sharpton, qui a pris l'affaire en main, sont péremptoires : ils ont accusé un shérif, puis un procureur local, d'avoir participé à l'agression de Tawana. Mais, en même temps, ils imposent à leur jeune cliente et à sa famille d'observer le silence le plus complet et de ne pas répondre aux enquêteurs. Au départ, la consigne de silence avait pour objectif d'obtenir la nomination d'un procureur spécial, se substituant aux enquêteurs locaux, suspectés de vouloir protéger un des leurs. Mais les avocats ne sont pas satisfaits de l'attorney général de l'Etat (le révérend Sharpton l'a comparé à Hitler), et ils accusent le gouverneur de New-York, Mario Cuomo, d'être raciste. Les avocats refusent d'apporter les preuves tant que des arrestations n'auront pas eu lieu ; les autorités judiciaires locales soulignent qu'il est impossible d'arrêter quelqu'un sans preuves. Ainsi, le silence de Tawana et de sa famille bloque l'enquête.

Plusieurs leaders de la communauté noire critiquent l'attitude des avocats, mais ceux-ci font état de plusieurs précédents, où des Noirs furent victimes de flagrants dénis de justice. Le gouverneur Cuomo s'impatiente : *« Si les Brawley ne témoignent pas, nous ne pourrons pas continuer les poursuites. [...] En effet, faute du témoignagecité de Tawana, l'enquête peut traîner pendant des mois. Peut-être ne saura-t-on jamais dans quelle circonstances et par qui la jeune écolière noire a été agressée, si elle a été ou non la victime d'un attentat raciste. »* Dans l'immédiat, l'affaire Brawley se révèle surtout comme une superbe opération de relations publiques réussie de main de maître par les avocats. Il n'empêche, à présent la communauté noire est en émoi... Le comédien noir bien connu Bill Cosby a offert 20 000 dollars de récompense à ceux qui permettraient d'identifier les agresseurs de la jeune fille, et le champion de boxe noir Tyson a laissé en cadeau à Tawana sa belle montre ornée de diamants de 30 000 dollars.

HENRI PIERRE.

ARGENTINE : crise économique et malaise politique aggravés

Déprime d'automne (austral)

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

L'Argentine est en train de vivre une de ces grandes déprimes dont elle est coutumière. Fatigués de râler, les *Portenos* ne rêvent plus, à nouveau, que d'émigrer. Tout le monde en parle, et plus seulement les membres des professions libérales, mais aussi les employés, les femmes de ménage ou les chauffeurs de taxi.

Les vacances d'été (austral) avaient déjà été tristes. La dévaluation de la monnaie nationale par rapport à un dollar qui, contrairement à partout ailleurs, continuait à grimper y était pour beaucoup. Les Argentins avaient dû se résigner à fréquenter leurs propres plages et non plus celles des voisins brésiliens ou uruguayens.

La rentrée a été pire. Du moins pour ceux qui ont pu rentrer. Ce qui n'a pas été le cas des élèves de l'enseignement public, dont les maîtres et professeurs sont en grève depuis trois semaines, prolongeant d'autant les vacances scolaires. Ils ne sont pas les seuls à avoir commencé l'année par des revendications. Les pilotes, les employés des P et T, ceux du ministère de la justice et de celui des transports, s'y sont mis eux aussi, aggravant encore l'état d'une économie déjà bien malade.

En effet, les mesures de blocage des prix qu'avait à nouveau imposées le gouvernement à la fin de l'année dernière n'ont que temporairement ralenti l'inflation. Elle se situe derechef autour des 15 % par mois, malgré la hausse des taux d'intérêt qui n'a pas réussi à faire baisser la consommation.

Le gouvernement, qui ne s'est pas remis de sa défaite aux élections législatives et provinciales de septembre dernier, doute — à juste titre — de ses chances de gagner l'élection présidentielle de 1989, et préfère rester sur la réserve. Le président Alfonsin réagit tellement discrètement, contrairement à son habitude, que des rumeurs ont couru sur sa santé morale et physique. La bataille déclenchée entre la droite et la gauche de son parti (radical) par l'inattendue, et cuisante, défaite de septembre, pourrait être une des causes de sa retenue. Aucune décision ne peut être prise tant que les « durs », ceux qui refusent toute nouvelle concession aux objectifs des radicaux par pouvoir depui 1983, et les autres, favorables à des réformes de type libéral, ne seront pas parvenus à se mettre d'accord.

De plus, les radicaux ne sont pas disposés à faire le lit des péronistes qui ont toutes les chances de gagner l'élection de 1989 après avoir raflé dix-neuf des vingt-deux provinces argentines en septembre.

Signés « OAS-MRP... »

Leur pouvoir provincial n'empêche pas les péronistes de se comporter avant tout en parti d'opposition face à un gouvernement radical sur le déclin. D'autant que les nombreux problèmes que ce dernier rencontre, tant sur le front économique que militaire, le rendent vulnérable. Mais les provinces représentent aussi le talon d'Achille des péronistes. N'étant pas autosuffisantes, elles ont besoin de la coopération du pouvoir fédéral pour fonctionner. Les problèmes économiques auxquels elles se heurtent depuis six mois font que certaines ont été en totale cessation de paiement au mois de mars dernier. L'absence de fonds a provoqué la panique de la population devant la fermeture — momentanée — des banques, et le non-paiement des salaires des fonctionnaires. Les gouverneurs péronistes sont bien obligés d'aller chercher à Buenos-Aires la solution à leur étranglement financier.

Dans ses relations avec l'armée aussi, le président Alfonsin est resté en retrait, déjà pendant la deuxième rébellion de l'ex-lieutenant-colonel Aldo Rico, en janvier dernier, et maintenant en se contentant de promettre une augmentation progressive de leurs soldes aux militaires qui revendiquent.

Le malaise persiste. D'autant que vient de se manifester un mystérieux petit groupe terroriste, l'« OAS-MRP », un sigle dont personne ne connaît la signification, mais que la plupart des observateurs assimilent à l'ex-OAS française. Ses membres, son idéologie et ses objectifs sont inconnus. Depuis le début du mois, il a « signé » six attentats à la bombe, dont seul le dernier, mardi 29 mars, a fait quatre blessés ; trois bombes de faible puissance ont explosé dans des cinémas du centre-ville à Buenos-Aires.

Il ne manquait plus que les pluies torrentielles qui ont inondé le pays la semaine dernière (24 morts et 55 000 sans abri), pour terminer de casser le moral de la population. Des inondations d'autant plus déprimantes qu'elles se répètent tous les ans, et que, malgré les promesses du gouvernement, les travaux destinés à y remédier traînent en longueur.

CATHERINE DERIVERY.

PANAMA : essoufflement de la grève et réouverture des supermarchés

Un nouveau répit pour le général Noriega

L'opposition au général Noriega a subi un revers important avec la décision de la plupart des supermarchés de suspendre, le mercredi 30 mars, leur participation à la grève générale qui paralyse le pays depuis une dizaine de jours. En revanche, malgré les pressions des autorités, les banques, fermées depuis près d'un mois, ne reprendront leurs activités que jeudi prochain au plus tôt.

PANAMA
de notre correspondant
en Amérique centrale

Les dirigeants de la « Croisade civique nationale » (plus d'une centaine d'organisations politiques, syndicales, religieuses et surtout patronales) à l'origine du mouvement ont tenté de minimiser l'événement en expliquant que les propriétaires des supermarchés n'avaient pas eu le choix : les autorités avaient menacé de saisir leurs biens. Selon le président de la démocratie chrétienne, M. Arias Calderon, *« cette ouverture a au moins l'avantage de donner un répit à la population, qui avait besoin de se réapprovisionner, après dix jours de grève »*. Il est convaincu que les supermarchés fermeront très vite, ne serait-ce que parce qu'ils ne pourront pas reconstituer leurs stocks, les autres commerces et l'industrie poursuivant la grève.

Le succès remporté par le général Noriega est avant tout psychologique, car le problème reste entier tant que les banques seront fermées.

La réouverture des banques pourrait permettre au gouvernement de

récupérer environ 20 millions de dollars. Ce qui ne suffira même pas pour payer les salaires, dus depuis deux semaines, aux fonctionnaires. Au cours des derniers jours, les autorités ont raclé les fonds de tiroir pour payer un partie des salaires de l'armée, dont l'appui est indispensable à la survie politique du général Noriega. *« Les expédients ont des limites*, affirme M. Arias Calderon *et le gouvernement a épuisé toutes ses ressources, y compris les recettes de la loterie et des courses de chevaux. »* Les banquiers font la même analyse, et soulignent que *« désormais Noriega ne pourra plus dire que c'est à cause de la fermeture des banques qu'il ne peut pas payer ses fonctionnaires »*.

L'inquiétude des banquiers

On comprend pourquoi les dirigeants panaméens ont le triomphe modeste : ils savent qu'ils viennent de gagner quelques jours de répit et que le problème se reposera de nouveau la semaine prochaine quand il faudra justement payer les fonctionnaires. Reste une dernière solution : créer une monnaie panaméenne — le dollar américain est la seule devise utilisée pour l'instant, — comme l'ont déjà évoqué plusieurs experts proches du gouvernement. Cette solution aurait sans doute l'effet de régler le problème des salaires à court terme, mais elle remettrait en question les bases mêmes de l'économie locale, qui doit ses performances remarquables, entre autres, à l'utilisation du dollar.

Les banquiers sont inquiets pour l'avenir, à terme. Le président de leur association, M. Lasso Valdez, estime que le centre financier a subi *« des dommages irréparables, car la confiance a été perdue au niveau international »*. Les banques étrangères qui avaient largement contribué à la prospérité de ce paradis fiscal ont *« perdu des millions de dollars*, a-t-il ajouté, *et un certain nombre d'entre elles — on ne sait pas encore combien — vont devoir cesser leur activité au Panama »*. Les institutions financières n'ont aucune idée, pour l'instant, de l'ampleur réelle des pertes provoquées par l'incapacité de nombreuses entreprises à rembourser leurs emprunts. En particulier dans les secteurs du bâtiment et du commerce, où il faut s'attendre à des faillites en série.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **Des excuses aux journalistes.** — Le gouvernement panaméen a présenté ses excuses aux journalistes étrangers brutalement agressés, lundi 28 mars, par des agents de la sécurité de l'Etat, qui avaient investi le plus grand hôtel de la capitale après une manifestation de l'opposition. Mais vingt-quatre heures plus tard, des agents en civil ont enlevé, à quelques mètres à peine du même hôtel, le correspondant de la chaîne de télévision américaine CNN (Cable News-Network), Tony Clark, et l'ont roué de coups. — *(Corresp.)*

● **Le prix Simon-Bolivar à l'Eglise chilienne.** — Le prix Simon-Bolivar, d'un montant de 25 000 dollars, a été décerné, mardi 29 mars, sous l'égide de l'UNESCO, par un jury présidé par Claude Julien, directeur du *Monde diplomatique*, à la Vicaria de la Solidaridad, de l'Eglise catholique chilienne.

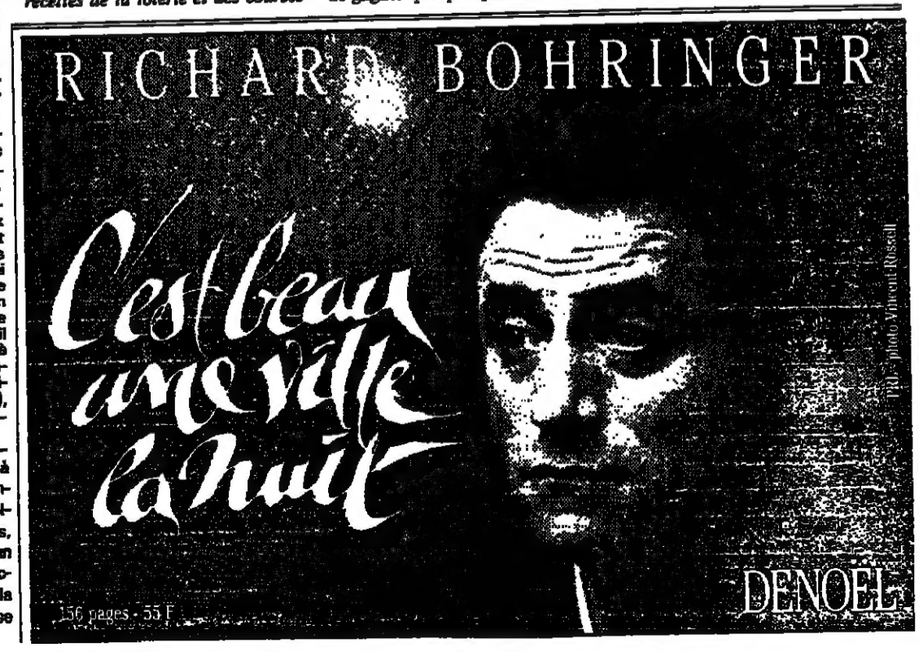

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : après l'assassinat de Dulcie September à Paris

L'opposition s'abstient d'incriminer le gouvernement

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'Afrique du Sud ne se sent absolument pas concernée par l'assassinat de Dulcie September ni par les remous qu'il provoque dans les milieux politiques. Et cela, pas plus dans la communauté noire que parmi les Blancs ni dans les sphères du pouvoir. Aucun commentaire, aucune réaction, si ce n'est la seule et unique intervention du ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha (*le Monde* du 31 mars).

La nouvelle a, certes, fait la « une » de presque tous les quotidiens, qui se sont bornés à la relation des faits et à quelques propos d'hommes politiques français. Le *Star*, quotidien libéral anglophone, fait remarquer que le président Mitterrand a « *la possibilité de retirer son accréditation à l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris, M. Hendrik Geldenhuys* ».

En revanche, la presse consacre ses éditoriaux au raid du Botswana et aux onze victimes des forces de sécurité de ces derniers jours, démontrant ainsi que l'opinion publique est légitimement plus intéressée par ce qui se passe en Afrique australe que par un meurtre commis à Paris, même si la victime est la représentante d'une organisation dont on parle tous les jours ici.

Cet événement est considéré comme une péripétie lointaine, qui préoccupe d'autant moins la population qu'il n'aura pas de conséquence directe. *Personne, pas même* les mouvements d'opposition, n'a mis en cause *le régime sud-africain. Dulcie* September, qui avait quitté le pays en *1973, n'était que très peu connue.*

L'événement qui suscite tant d'émoi en France est ressenti dans son pays natal comme un épisode ordinaire du terrorisme international, qui, d'habitude, entraîne pourtant la réprobation immédiate des autorités. Mais puisqu'il s'agit d'un membre d'une organisation qui pratique la lutte armée, il n'y a aucune raison de déplorer son « exécution ». Celle-ci s'inscrit dans un contexte de violence politique fréquent en Afrique du Sud, voire quotidien, qui ne suscite plus guère de désapprobation quand les victimes ne sont pas blanches.

Jusqu'à présent, le régime a refusé de prêter le flanc aux accusations portées en France contre lui. Il n'a même pas élevé de protestations après les attentats commis contre ses représentations diplomatiques et la mise à sac de son bureau du tourisme. Le pouvoir semble attendre que l'orage passe, mettant au compte du contexte électoral le vacarme qu'a déchaîné cet assassinat. Le gouvernement a fourni une explication au meurtre et entend s'y tenir. Il n'a pas essayé de justifier sa position, ce qui l'aurait entraîné dans une polémique à ses yeux inutile, puisqu'il était accusé et condamné par avance, *quoi qu'il dise.*

Dulcie September a-t-elle été victime, comme l'affirme Pretoria, d'une lutte de tendances au sein de l'ANC ? La thèse paraît peu plausible. Il existe certes deux camps au sein de cette organisation, les communistes et les nationalistes. Mais ceux-ci apparaissent soudés contre l'ennemi commun, et les divergences ne se sont jamais traduites par des éliminations physiques. De plus, Dulcie September ne faisait pas partie des hautes instances dirigeantes. Alors, pourquoi la supprimer ? Quel est l'intérêt du régime sud-africain de s'en débarrasser ? Surtout si cela provoque un regain de tension avec la France. La crise provoquée par la détention au Ciskei de Pierre-André Albertini avait été suivie par un net réchauffement des relations entre les deux Etats. Pourquoi donc le compromettre ? L'énigme reste entière.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **La famille de la responsable de l'ANC souhaite rapatrier son corps en Afrique du Sud.** – La sœur de Dulcie September, Mme Stephanie Arendse, souhaite que le corps de cette dernière soit rapatrié pour être enterré en Afrique du Sud. Mme Stephanie Arendse a déclaré à l'AFP, depuis son domicile d'Ida's Valley, près du Cap, qu'elle n'avait pas vu sa sœur depuis 1979, à Londres, mais qu'elle avait échangé une correspondance régulière avec elle. *« Je suis encore sous le choc*, a-t-elle dit, *mais je veux savoir ce qu'on a fait de son corps, et je souhaite aller à Paris. »*

« L'apartheid est intolérable pour une conscience chrétienne » *affirment les Eglises françaises*

Un communiqué commun des Eglises catholique et protestante françaises, à propos de l'Afrique du Sud, a été rendu public le jeudi 31 mars. Il est signé par Mgr André Fauchet, président de la commission catholique Justice et Paix, le pasteur Michel Wagner, de la Fédération protestante de France, MM. Marc Brunschweiler, secrétaire général de la CIMADE, et René Valette, président du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement).

Les signataires estiment que l'assassinat de Mme Dulcie September « *manifeste la logique des tenants de l'apartheid* ». « *En union avec le Conseil chrétien des Eglises d'Afrique du Sud*, ajoutent-ils, *nous dénonçons le pouvoir injustement exercé par le gouvernement de Pretoria au détriment du peuple.* » Ils soulignent de récentes prises de position du Conseil œcuménique des Eglises et du Conseil permanent de l'épiscopat catholique français, selon lesquels « *la situation d'apartheid est intolérable pour une conscience chrétienne* ». Ils demandent enfin au gouvernement français d'« *exercer les pressions économiques et diplomatiques exigées par la situation* » et de prendre des mesures pour assurer « *aux militants à hauts risques la protection dont ils doivent légitimement bénéficier* ».

M. JOSPIN : M. Marchais a proféré une « ignominie »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui participait, le mercredi 30 mars à Bordeaux, à une réunion publique, a demandé une minute de silence à la mémoire de Dulcie September.

Après avoir longuement défendu l'action des socialistes français contre l'apartheid en Afrique du Sud, il a violemment répondu à M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, qui avait affirmé que « *le président de la République et le premier ministre ont le sang de Dulcie September sur les mains* ». Pour M. Jospin, cette déclaration « *est une ignominie qui ne grandira pas son auteur* ». « *Nous n'avons pas de sang sur les mains, mais je souhaiterais*, a-t-il ajouté, *que, pour ces phrases, le rouge de la honte monte au visage de M. Marchais.* »

M. Jospin a rappelé que, pendant cette campagne, il évite habituellement de polémiquer avec la direction du PCF, mais que « *trop, c'est trop* ». Le premier secrétaire du PS espère cependant que M. Marchais « *corrigera ses propos* ».

Quatre condamnations à mort
Une nouvelle application de la responsabilité collective

Quatre Noirs, dont deux déjà condamnés à mort pour d'autres meurtres, ont été condamnés à la pendaison, le mercredi 30 mars, pour avoir fait partie d'une foule qui avait lynché et tué un mouchard présumé de la police, il y a trois ans.

La Cour suprême de Grahamstown, dans la province du Cap, tout en admettant qu'aucun des quatre prévenus n'avait porté *les coups de hache mortels*, a appliqué le principe légal du « *but commun* » pour condamner au gibet Gilondoza Gexkwa, vingt-deux ans ; Vuyani Jacobs, vingt et un ans ; Mthetheli Lucas, vingt-deux ans, et Tozamile Mooi, vingt-quatre ans.

Le principe du « *but commun* », partagé avec le véritable meurtrier, avait été appliqué dans le cas des « *six de Sharpeville* », ces Noirs dont la pendaison, prévue le 18 mars, avait soulevé la réprobation internationale et dont l'exécution a été reportée d'un mois à la dernière minute par un juge de Pretoria. – (*Reuter.*)

Deux communautés noires menacées de déplacement forcé obtiennent gain de cause

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Deux communautés noires crient victoire. Après plusieurs *années de lutte, elles ont* finalement obtenu gain de cause face *aux autorités*. Ces deux exemples témoignent d'un acharnement qui, en fin de compte, a payé.

Le gouvernement a cédé face à la détermination des huit mille *résidents* de la *township* d'Oukasie, près de Brits, au nord de Pretoria. M. Chris Heunis, ministre du développement constitutionnel et de la planification, les a autorisés à demeurer à l'endroit où ils étaient nés et vivaient depuis cinquante-cinq ans. En décembre 1985, les autorités avaient décidé de supprimer cette cité jugée insalubre et de reloger ses occupants à 25 kilomètres de là, en bordure du homeland du Bophuthatswana (*le Monde* du 20 mars 1986).

Certains sont partis – une moitié sur les seize mille, – mais *le reste a tenu bon malgré* les menaces, les intimidations, les *promesses. Le pouvoir a résisté* longtemps avant de capituler. « *Ça n'a pas été facile*, a déclaré un des membres du comité d'action. *Quinze personnes sont encore en prison. Mais nous sommes heureux que ce qui appartenait au peuple lui ait été restitué.* »

La joie était aussi manifestée parmi les dirigeants de la communauté noire de Moutse, située à une centaine de kilomètres au nord-est de Pretoria. *Elle aussi* vient de remporter une longue *bataille. La cour* d'appel a, en effet, annulé, mardi 29 mars, la décision du président Botha de *rattacher ces cent vingt mille* habitants dépendant du homeland du Lebowa à celui du Kwandebele à partir du 1er janvier 1988. *Cela dans le dessein* de donner des proportions convenables et un semblant de viabilité à ce bantoustan promis à l'indépendance. Ce projet avait mis le homeland à feu et à sang avant d'être remisé dans les placards, mais pas complètement abandonné (*le Monde* du 12 août 1986). La justice a donné le coup de grâce à cette initiative contestée, tout en administrant un sérieux revers au chef de l'Etat, pris, en quelque sorte, au piège de l'apartheid.

Les magistrats ont, en effet, annulé le décret parce qu'il était contraire à l'esprit de la loi qui a permis la création de ces satellites de l'Afrique du Sud, lesquels doivent être constitués sur une base ethnique homogène. Le président Botha n'avait pas respecté les préceptes de l'architecte du développement séparé des races, Hendrik Verwoerd, artisan de la doctrine du grand apartheid, *qui consistait à regrouper* les Noirs dans des réserves, *appelées homelands, en fonction* de leur appartenance ethnique. *Or* les gens de Moutse sont des Southous, alors que le Kwandebele est, comme son nom l'indique, ndebele.

Que la *quintessence* de l'apartheid n'ait pas été respectée importe peu aux dirigeants de Moutse, visiblement satisfaits d'avoir remporté une victoire à laquelle ils ne croyaient guère. Ce succès va, enfin, leur permettre de vivre en paix. Comme l'a souligné l'un d'eux : « *Un gâchis inutile.* »

M. B.-R.

Le Monde *sur minitel*

PRESIDENTIELLE :

Tous les sondages pour comprendre

IPSOS 36.15 TAPEZ **LEMONDE**
36.16 TAPEZ **LMINFO**

ÉTHIOPIE

L'Union soviétique inciterait Addis-Abeba à des concessions politiques en Erythrée

Pour enrayer la plus grande offensive classique lancée depuis une dizaine d'années par le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), Addis-Abeba achemine à marches forcées vers la province du nord des renforts prélevés dans tout le reste du pays.

C'est en quelques heures que les rebelles ont disloqué, dans la matinée du 17 mars, les 120 kilomètres du front de Nakfa, la citadelle inexpugnable du FPLE. Dès le lendemain, ils coupaient les routes menant d'*Afabet vers Keren*, la place forte du nord de l'Erythrée, et vers la mer Rouge. Les chiffres avancés par le mouvement indépendantiste, et qui paraissent plausibles, donnent la mesure des pertes subies par Addis-Abeba et de l'intensité – unique dans le tiers-monde – de cette guérilla oubliée.

Les trois quarts des effectifs gouvernementaux engagés sur ce front, soit quinze mille hommes, auraient été mis hors de combat, c'est-à-dire tués, blessés, faits prisonniers – deux mille cinq cents recensés à la *fin de la semaine dernière*, – ou auraient fui pour essayer de rejoindre les nouvelles lignes éthiopiennes. Deux cents camions, plus de cinquante chars, des pièces d'artillerie lourde, dont des orgues de Staline, auraient été saisis. Tesseneye, la garnison majeure de l'Ouest érythréen, en bordure de la frontière soudanaise, serait tombée à son tour le 26 mars. Keren, qu'une vingtaine de kilomètres séparent maintenant du front, paraît très menacé.

Un groupe clandestin

Selon le FPLE, cette bataille pourrait marquer un tournant non *seulement sur le plan* militaire, du fait de l'ampleur de la défaite d'Addis-Abeba et du volume du matériel saisi, que le Front pourra désormais retourner contre son adversaire, mais aussi dans le domaine politique. Elle aviverait les tensions qu'il a cru déceler au sein de l'armée éthiopienne. Le FPLE affirme que son offensive, dont l'effet de surprise a été total, est une conséquence directe des troubles qui ont éclaté début février en Erythrée.

Ceux-ci ont conduit à emprisonner, bannir ou révoquer six officiers supérieurs, dont le général Leguesse Jimma, membre du comité central et commandant en chef de la province, et surtout à exécuter le général Tariku Yabene, commandant du front nord. Quelques jours auparavant, ce dernier avait publiquement déclaré, devant ses propres troupes, que la guerre était sans issue et qu'il fallait trouver une solution autre que militaire au conflit érythréen.

Pourquoi ce coup d'éclat, alors que de tels propos tenus ouvertement conduisent évidemment tout officier devant le peloton d'exécution ? Etait-ce le signal d'un mouvement qui aurait avorté pour des raisons encore inconnues ? En tout état de cause, le FPLE fait un rapprochement entre ce geste et la naissance récente d'un groupe clandestin et organisé de militaires, attestée par des distributions de tracts, et qui proclament que les armes seules ne pourront rien régler en Erythrée.

Mais il y a loin entre constater cette évidence – après vingt-cinq ans de guerre, aucun des deux adversaires ne peut prétendre à une victoire totale – et accepter la *revendication constante et inébranlable* du FPLE : l'indépendance de l'Erythrée. Le « *mythe de l'intégrité* de l'Ethiopie », pour reprendre l'expression du Front, garde tous ses adeptes dans la classe politique d'Addis-Abeba, toutes tendances confondues.

Le renforcement des alliances

C'est pourquoi, banalisant l'état de guerre au point d'en faire son vécu quotidien, renforçant son autarcie, y compris sur le plan matériel, grâce à l'appui de la diaspora érythréenne, le Front inscrit sa stratégie dans le long terme : miner le régime central et forcer l'émergence d'un interlocuteur qui, à la fois, *puisse prendre la relève à Addis-Abeba et accepter l'essentiel de ses revendications.* Aussi suit-il très attentivement l'évolution de ce groupe militaire clandestin.

Le FPLE cherche aussi – mais le passé atteste des limites de cette entreprise – à rendre durable et efficace son alliance avec les autres forces « régionalistes », comme le Front populaire de libération du Tigré (FPLT) et le Front de libération Oromo (FLO). Enfin, il accorde désormais un intérêt soutenu aux mouvements d'opposition « nationale », qu'il s'agisse des vestiges des anciens mouvements étudiants radicaux, le Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (PRPE) et le Meison, ou du récent Mouvement démocratique du peuple éthiopien, lointain héritier de la défunte et modérée Union démocratique *éthiopienne (UDE).*

En face, l'acceptation d'un compromis *territorial marque toujours* la limite infranchissable. Soutenir l'*effort de guerre* en Erythrée, d'un coût exorbitant, reste la priorité qui relègue toutes les autres loin derrière. Mais encore y faut-il un minimum de moyens. Or le désengagement soviétique de l'Afghanistan, et plus largement la « perestroïka », nourrissent de sérieuses inquiétudes à Addis-Abeba quant à l'étendue et à la pérennité de l'appui de l'URSS. Certes, les « conflits régionaux » inscrits à l'ordre du jour des négociations entre les deux super-puissances n'incluent pas l'Ethiopie, et celle-ci refuse catégoriquement de figurer à son corps défendant sur cet agenda.

Cependant, un plafonnement de l'aide militaire soviétique, indépassable pour quelque raison que ce soit, aurait été secrètement fixé par Moscou. Des rumeurs, malheureusement invérifiables, indiquent que l'URSS aurait été *beaucoup plus* loin, en indiquant que cette aide ne serait *pas perpétuellement* reconduite, et qu'il appartenait au régime *éthiopien* d'en tirer toutes les conséquences.

Enfin, « glasnost » aidant, les spécialistes soviétiques des questions africaines se font plus diserts. S'ils s'abritent derrière la « rigidité » d'Addis-Abeba sur le conflit érythréen pour éviter de mettre les points sur les « i », ils laissent entendre, au nom d'un « pragmatisme » souverain, que cette guerre n'aurait pas d'issue militaire, qu'une solution négociée serait donc inévitable, et que toute négociation suppose naturellement des concessions.

Lesquelles ? Ils se gardent de le préciser. Mais c'est un discours qui, *mutatis mutandis*, *concerne tout* autant l'inflexibilité du FPLE, et *qu'ils pourraient lui faire* directement entendre lorsque, après des années de *rupture*, ils reprendront langue avec le Front pour régler le sort des trois « conseillers » soviétiques capturés à Afabet.

En attendant, la recrudescence des combats freine chaque jour un peu plus la distribution de l'aide alimentaire, et accroît d'autant la probabilité d'une famine à une grande échelle dans les prochains mois...

RENÉ DAMIEN.

Le Nigéria a pris des participations dans les raffineries américaines et espagnoles

Engageant une vaste restructuration de son industrie pétrolière qui doit conduire à une intégration vers l'aval (*raffinage*), le Nigéria a pris des participations financières dans six raffineries des pays développés. M. Godwin Aret Adams, directeur général du Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC), a indiqué, dans une interview au quotidien nigérian *Daily Times*, qu'il s'agit de quatre compagnies américaines (Fibro Oil, Atlantic Richfield, Mapco Oil et Sun Oil) et de deux espagnoles (Petromed et ERT).

Le groupe français Elf, très présent au Nigeria, *ne fait pas partie* de cette liste, alors que son nom avait *été indiqué* (*le Monde* daté 27-28 mars). M. Adams n'a fait aucun commentaire sur l'état des négociations franco-nigérianes. Elf confirme que l'opération est envisagée, même s'il ne s'agit encore que de « *contacts préliminaires* » et non de « *négociations* ». La compagnie française précise, en outre, être en discussion avec d'autres pays.

Asie

CORÉE DU SUD

Le frère de l'ancien président Chun arrêté pour détournement de fonds

M. Chun Kyung-hwan, frère cadet de l'ancien président Chun Doo-hwan, a été arrêté, dans la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 mars à Séoul, pour corruption et trafic d'influence. M. Chun, qui est âgé de quarante-six ans, avait dirigé pendant sept ans le Mouvement Saemaul (*nouvelle communauté*), organisme de développement rural subventionné par l'Etat. Il avait été contraint de démissionner de son poste l'été dernier. Depuis quelques semaines, l'opposition et la presse demandaient son inculpation. Les détournements de fonds atteindraient 8 ou 9 millions de dollars, et M. Chun risque dix ans de prison. Huit autres personnes, dont deux de ses beaux-frères, ont également été arrêtées.

L'enquête sur ce scandale, qui fait la « une » de la presse de Séoul, avait pris un nouveau tour à la mi-mars quand l'ancien *président Chun* – qui a cédé le pouvoir le 25 février dernier – avait lui-même demandé que la lumière fût faite sur les activités de son frère. Depuis, l'ex-chef de l'Etat est parti pour un voyage de trois semaines aux Etats-Unis. En agissant de la sorte, il a sans doute voulu dégager sa responsabilité de ce scandale familial, largement utilisé par l'opposition dans la perspective des élections législatives de la fin d'avril. Il faut dire que, un mois après son départ à la retraite, M. Chun Doo-hwan se trouve déjà dans une situation politique délicate. Son successeur et ancien bras droit, le général Roh Tae-woo, a, depuis son élection, pris de plus en plus ouvertement ses distances. M. Roh, qui joue de sa réputation de démocrate et d'homme d'ouverture, n'a rien fait pour empêcher le scandale Saemaul de se développer. De plus, le choix des candidats du Parti de la démocratie et de la justice pour les législatives lui a permis de se débarrasser d'un nombre important de partisans de M. Chun et de placer ses hommes à *lui, malgré les pressions de celui-ci.*

Au cours de ce que l'on appelle à Séoul le « *massacre du vendredi* » (jour où a été annoncée la nouvelle liste des candidats), il a mis à la retraite d'office vingt-huit députés sortants, dont un ancien président, un ancien vice-président et deux anciens secrétaires généraux du parti, un beau-frère de son prédécesseur... Parmi eux se trouvaient deux des plus proches collaborateurs de M. Chun pendant les sept années qu'il a passées au pouvoir, MM. Kwon Il-hyun et Kwon Jung-dal, surnommés les « deux Kwon ». A leur place, il a choisi ses partisans, en particulier dans l'armée et les *milieux d'affaires. Au point* que des partisans du président sortant ont manifesté contre cette « *trahison* » et menacé de se venger.

La « cinquième République »

M. Roh assure ainsi son pouvoir et entend démontrer son indépendance à l'égard d'une « *cinquième République* » fort impopulaire. Allant plus loin encore pour se démarquer de son prédécesseur, il a annoncé que le prochain scrutin serait le « *plus démocratique* » de l'histoire du pays. Avant même son arrivée au pouvoir, il avait mis en place une commission pour la réconciliation et la démocratie, à laquelle l'opposition avait refusé de participer. Le but principal de cet organisme était d'enquêter sur les événements de Kwangju, sur ce massacre de centaines d'étudiants à la suite desquels le général Chun Doo-hwan était arrivé au pouvoir en 1980. Ce massacre avait profondément marqué la population du pays.

A la suite des recommandations de la commission, le gouvernement de M. Roh – dirigé par l'ancien recteur de l'université de Séoul – devrait indemniser les familles des victimes, leur présenter des excuses publiques et « *redéfinir* » l'affaire, officiellement traitée d'« *émeute* ». Profitant de la division de l'opposition, écartelée entre les « deux Kim », assuré du soutien de l'armée et des milieux d'affaires, le nouveau président entend ainsi consolider son image d'homme d'ouverture, à quelques mois des Jeux olympiques de Séoul.

PATRICE DE BEER.

INÉDIT

Le FAIT FRANÇAIS dans le monde

Tome II

LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ

[illegible]

[illegible]

Franco chez l'auteur :

MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON

(Tome I 90F. Les 2 tomes 140 F franco)

Europe

RFA : un avion militaire s'écrase près d'une centrale nucléaire

Vives protestations après la chute d'un Mirage F-1 français

L'accident de l'avion français de reconnaissance (Mirage F-1) qui s'est écrasé, le mercredi 30 mars, non loin du village de Landshut (Bavière), près duquel se trouvent trois installations nucléaires d'une puissance comprise entre 106 et 1 350 mégawatts, a suscité une grande émotion de la part des élus locaux et des associations d'écologistes.

Le maire de Landshut, M. Joseph Deimer, a en effet saisi le ministre de la défense allemand et le chef de la chancellerie de Bavière pour protester « *contre les vols militaires à basse altitude près des centrales nucléaires* ». M. Deimer, qui a « *lancé des avertissements depuis quinze ans* », estime que ces vols constituent « *une provocation et une manifestation de puissance inadmissible* ». De son côté, le président de l'association écologique Bund, M. Hubert Weinzel, a réclamé l'interdiction de tous les vols d'entraînement militaire, estimant que l'on avait « *évité la grande catastrophe de quelques secondes* ».

Selon le directeur adjoint de l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), M. Jean Petit, les centrales nucléaires allemandes sont pourvues d'enceintes de béton et d'acier susceptibles de résister à une vitesse de Mach 0,9. Pour ce qui concerne l'appareil français qui s'est écrasé à 2 kilomètres de la centrale allemande, il volait à Mach 0,7 et ne pesait que 13 tonnes.

Cette réglementation est particulière à la République fédérale d'Allemagne, qui, du fait de sa position au sein de l'OTAN, présente, selon les experts, des risques de « crashes » d'avions militaires plus nombreux que d'avions commerciaux ou d'appareils de l'aviation générale (avions d'affaires et de tourisme). Dans les autres pays où ce n'est pas le cas, ne sont pris en considération pour la sûreté des centrales que deux types d'engins appartenant à l'aviation générale : un appareil à hélice de 1 500 kilogrammes, le Cessna-210, et un biréacteur de 5 700 kilogrammes, le Learjet-23.

En conséquence, les enceintes des centrales françaises résistent bien à l'impact de la carlingue de ce type d'avions qui s'écrase comme du papier d'aluminium sur le béton du bâtiment et qui résistent aussi au choc des parties dures (moteurs) de l'appareil, qui, en tombant, se transforment en missiles et pourraient atteindre certains équipements vitaux de la centrale (cœur et stockage de combustible).

Reste que l'on peut se demander si ces enceintes tiendraient aussi à la chute d'un gros porteur. Si les services de sûreté considèrent que le risque d'un tel accident est faible, ils ont cependant mené des calculs qui montrent que le béton des centrales nucléaires résisterait à l'impact d'un Boeing-707 en vitesse d'approche, tout comme il le ferait dans les mêmes conditions pour un chasseur (1). Mais au-delà, le problème reste entier et relève des statistiques et des probabilités considérées comme faibles par les experts (une chance sur un million) d'une chute d'avion.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Les centrales françaises de 1 300 mégawatts ont des coefficients de résistance analogues à ceux des centrales allemandes.

DANEMARK

Accord sur l'exploitation des richesses naturelles du Groenland

COPENHAGUE
de notre correspondante

Le ministre danois de l'énergie, M. Svend-Erik Hovmand, et le président de l'exécutif groenlandais, le pasteur Joseph Motzfeldt, ont paraphé, le mardi 29 mars, à Copenhague, un accord valable pour sept ans qui règle les différents problèmes touchant à l'exploitation des richesses naturelles groënlandaise.

Après l'entrée en vigueur du régime d'autonomie interne en 1979, les représentants groenlandais avaient revendiqué la totale propriété de l'administration de leur sous-sol, *potentiellement très riche* en matières premières (charbon, uranium et métaux divers). Mais ils s'étaient heurtés à un « non » catégorique du gouvernement danois, alors dirigé par les sociaux-démocrates. Il avait été décidé, en fin de compte, que les revenus de l'exploitation future des richesses naturelles groenlandaises seraient partagés entre les deux partenaires, mais la métropole s'était réservé le droit de déduire des sommes revenant au Groenland la totalité des subventions versées au territoire (1 700 millions de francs en 1987).

En vertu de la nouvelle convention, les revenus de l'exploitation des richesses naturelles groenlandaises seront répartis à égalité, jusqu'à concurrence de 500 millions de couronnes (420 millions de francs), sans que les Groenlandais se voient retirer une seule couronne du montant des subventions danoises. Au-delà des négociations *devront être* engagées pour fixer l'attribution de la manne supplémentaire.

En dépit du souhait des Groenlandais, le siège du comité mixte des richesses naturelles et son appareil administratif resteront à Copenhague. Toutefois, un droit de regard leur a notamment été reconnu sur le choix des personnes qui seront désignées aux postes de responsabilités.

CAMILLE OLSEN.

ESPAGNE : destitution de dirigeants de l'UGT

Le syndicalisme socialiste en crise

MADRID
de notre correspondant

Jusqu'à quel point un syndicat socialiste peut-il prendre ses distances à l'égard d'un gouvernement socialiste menant une politique d'austérité ? Une crise d'une gravité sans précédent vient d'éclater à ce propos au sein de l'Union générale des travailleurs (UGT), la centrale socialiste espagnole. Après des affrontements à coups de barres de fer, le week-end dernier, entre militants de la section catalane de la métallurgie, la direction nationale de l'UGT a destitué en bloc, le mardi 29 mars, les responsables de sa Fédération du métal, l'une des plus puissantes de la centrale.

Depuis longtemps déjà, la direction des « métallos » ne cachait pas ses critiques face à la politique d'« *indépendance* » menée par le secrétaire général de l'UGT, M. Nicolas Redondo, vis-à-vis du gouvernement socialiste. Les partisans de ce dernier, de leur côté, considéraient que la « *rébellion* » de la Fédération du métal, emmenée par son principal dirigeant, M. Antonio Puerta, était attisée en sous-main par le gouvernement, désireux de semer la zizanie au sein du syndicat et de mettre ainsi en difficulté M. Redondo. Ils reprochaient notamment à M. Puerta de ne pas avoir défendu avec suffisamment de vigueur les salariés de la métallurgie face à la reconversion industrielle imposée par le gouvernement.

La lutte pour le contrôle de la direction du Métal devenait inévitable à l'approche du congrès national de la Fédération, prévu pour le 8 avril. Elle a éclaté le 25 mars, alors que les militants de la puissante section catalane de la métallurgie étaient réunis pour désigner leurs représentants au Congrès. L'enjeu était de taille : avec 20 % des délégués, les Catalans sont à même de faire pencher la balance de manière décisive lors du Congrès. La réunion s'ouvrit dans une atmosphère de tension entre partisans de M. Redondo et de M. Puerta.

Mécontents d'une décision de l'assemblée concernant la représentation de l'usine Seat, une cinquantaine de partisans de M. Puerta, emmenés par ce dernier, forcèrent la porte d'un local contigu pour réaliser une assemblée parallèle. Le service d'ordre voulut les en dissuader. Il fut reçu à coups de bouteilles, de barres de fer et d'extincteurs d'incendie. Un syndicaliste fut sérieusement blessé au ventre, apparemment à l'arme blanche, et il fallut finalement faire appel à la police pour contrôler la situation.

Après ce fait d'armes peu glorieux, l'éviction de M. Puerta et de ses compagnons de la direction était inévitable. Elle permet à M. Redondo de reprendre le contrôle d'une fédération qui était devenue le principal bastion de la résistance à sa politique. Les contestataires, déjà très minoritaires, ne dirigent plus désormais que quelques fédérations de moindre importance au sein de la centrale, comme celle du secteur de la chimie. Mais cet affrontement sans précédent depuis le rétablissement des libertés syndicales en Espagne n'en aura pas moins porté préjudice, en fin de compte, à l'UGT tout entière.

THIERRY MALINIAK.

La principale entreprise de charters cesse ses activités

MADRID
de notre correspondant

La principale entreprise espagnole de charters n'a pas pu faire face à ses difficultés financières : la compagnie Spantax a mis fin, le mardi 29 mars, à toutes ses activités, et annoncé une déclaration de faillite pour les prochains jours.

Spantax avait été créée il y a une vingtaine d'années par des particuliers, la famille Bay, et opérait principalement à destination des Baléares et des Canaries, ainsi qu'entre Madrid et New-York. La compagnie faisait face, depuis le début des années 80, à des problèmes de trésorerie qui étaient allés en s'accumulant, le montant total de ses dettes dépassant aujourd'hui les 10 milliards de pesetas (500 millions de francs).

La situation de la compagnie était devenue critique en 1986, et l'avait contrainte à offrir ses actions en gage à l'Etat espagnol, son principal créancier, pour couvrir ses dettes. Une première équipe de trois personnes avait été nommée en novembre 1986 par l'administration pour tenter de sauver l'entreprise, mais en vain. Un administrateur unique, M. Wolfang Krauss, de nationalité allemande, leur avait succédé en mars 1987, mais sans plus de succès. Tous les acheteurs potentiels contactés s'étaient finalement récusés. Une dernière tentative menée auprès de KIO – le Kuweit Investment Office, – particulièrement actif ces derniers temps en Espagne, s'était elle aussi révélée vaine.

Spantax employait quelque huit cent cinquante personnes. Le comité d'entreprise a annoncé qu'il porterait plainte contre M. Krauss et contre l'administration, qu'il accuse de ne pas avoir respecté leurs engagements. En attendant, les travailleurs ont occupé les quatre appareils de la compagnie, actuellement stationnés à Palma-de-Majorque, Ténérife et Madrid, pour éviter qu'ils ne soient saisis par les créanciers.

Le moment choisi par la compagnie pour mettre fin à ses activités est particulièrement inopportun : quelque quinze mille touristes avaient prévu de voyager avec Spantax durant les vacances de Pâques.

Th. M.

Les « Mémoires » d'Andreï Gromyko : la bonne conscience d'un stalinien

(Suite de la première page.)

On note encore quelques éclairages sur le processus de prise de décision à Moscou du temps de Brejnev : M. Gromyko, qui s'entendait comme larrons en foire avec le maréchal Gretchko, son collègue de la défense, avait pris l'habitude de discuter en privé avec lui de toutes les questions de politique étrangère et de défense, et c'est sous leurs deux signatures que les propositions étaient soumises à la ratification du Politburo.

D'autres révélations mineures visent apparemment à semer la zizanie entre Occidentaux. Par exemple, lorsque l'auteur nous apprend que Kennedy voulait réduire les troupes américaines en Europe, ou encore que Carter avait jugé « *convaincants* » ses arguments sur la nécessité de comptabiliser les forces nucléaires française et britannique dans les négociations de désarmement.

Ce qui frappe surtout, est l'imperturbable bonne conscience de l'homme qui fut l'exécutant ou l'architecte de tous les « coups », même les plus douteux, de la politique étrangère soviétique pendant un demi-siècle. Tout est justifié, depuis la guerre de Corée, provoquée par « *l'agression des marionnettes de Séoul* », jusqu'à l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique en 1983.

La crise de Cuba : pas de « mensonge »

L'auteur traite dans la même veine de la crise de Cuba : après avoir légitimé la décision « *purement défensive* » d'installer des fusées soviétiques dans l'île, il tient à réfuter l'accusation de « *mensonges* » lancée contre lui par Kennedy dans son discours du 22 octobre 1962. S'il n'a pas parlé de fusées lors de son entretien avec le président américain quatre jours plus tôt, explique-t-il, c'est que celui-ci ne lui avait pas posé directement la question.

M. Gromyko décrit avec la même bonne conscience toutes les négociations de désarmement des dernières années, alors pourtant que c'est dans ce domaine que la diplomatie soviétique a le plus changé, précisément après son départ des affaires. Ainsi, l'ancien ministre se vante d'avoir vivement rabroué M. Vance, le secrétaire d'Etat de Carter, qui s'était permis de formuler, en mars 1977, la demande « *absurde et inacceptable* » de liquider 50 % des missiles soviétiques lourds.

C'est pourtant sur ce même projet que les négociateurs américains et soviétiques travaillent actuellement à Genève... De même, à propos des missiles intermédiaires, M. Gromyko continue de penser que les SS-20 ne faisaient qu'« *établir l'égalité avec le bloc atlantique pour ce type d'armement* ». Mais comment alors expliquer que ce traité impose à Moscou la liquidation totale de ces mêmes SS-20 en échange d'armements américains qui n'existaient pas au moment où l'armée rouge les a déployés ?

En fait, l'auteur n'a pas d'autre explication à donner que sa docilité de tous les instants envers un parti qui doit beaucoup plus encore aujourd'hui à Staline qu'à Mikhaïl Gorbatchev. De ce Staline dont il a été l'émissaire à trente ans, Andreï Gromyko dit comme tout le monde qu'il a été coupable d'« *arbitraire monstrueux* », mais en une seule page qui fait figure d'exercice imposé. On lit auparavant des dizaines de pages pleines d'évocations attendrissantes et d'éloges pour cet « *homme du passé* », qui savait faire preuve de « *patience, voire d'indulgence* » sans même « *sortir des limites admissibles, même lorsqu'il était en colère* », à qui « *l'uniforme de maréchal allait bien* », qui buvait peu et aimait la musique, lisant beaucoup, etc.

Un seul ennemi : Khrouchtchev

Ce n'est pas un hasard non plus si, des six secrétaires généraux qu'a servis Andreï Gromyko, celui qu'il traite le plus méchamment est non pas Brejnev, qui ne fait l'objet d'aucune critique, non pas Tchernenko, qu'il dissuada de démissionner trois jours avant sa mort, encore moins Andropov, visiblement son favori après Staline, mais Khrouchtchev, le fâcheux déstalinisateur.

Bien sûr, l'auteur ne va pas jusqu'à parler du mépris dans lequel le tenait le bouillant Nikita, qui dit un jour qu'Andreï Gromyko serait capable de retirer son pantalon et de s'asseoir sur un bloc de glace si on lui en donnait l'ordre. Il ignore également, et plus curieusement, l'« *incident de la chaussure* », lorsque le numéro un soviétique avait martelé son pupitre à l'assemblée générale de l'ONU en 1960. Mais il se rattrape en rapportant que le maréchal Joukov « *ne parlait jamais des mérites militaires de Khrouchtchev* », alors que celui-ci « *aimait rappeler ses visites sur les fronts* ».

En fait, Brejnev exaltait d'une manière encore plus éhontée son rôle militaire, mais là-dessus, notre auteur préfère s'abstenir. Il poursuit de manière plus noble en dénonçant la « *clameur administrative* » déclenchée en 1958 contre Pasternak, dont il fait un vif éloge : l'on apprend avec intérêt qu'Andreï Gromyko était un ami personnel de l'écrivain. Et aussi qu'il aime les antiquités et l'histoire : il parle même du Musée du Louvre, dont il s'étonne que le ministère des finances « *occupe encore une partie, alors qu'on y manque cruellement de locaux pour les plus riches collections* ». M. Balladur n'a qu'à bien se tenir !

Un rôle dans la « dékoulakisation »

Mais en face de l'esthète et de l'érudit, il y a toujours le stalinien. Né dans une famille paysanne pauvre et plutôt croyante (dant un village où tout le monde s'appelait Gromyko), le futur ministre des affaires étrangères s'enrôle à treize ans dans les jeunesses communistes et à vingt-deux ans dans le parti. Nous sommes en 1931, au début de l'époque des basses besognes dans des domaines que l'auteur mentionne brièvement mais sans équivoque : la collectivisation des campagnes et la « dékoulakisation », autrement dit l'élimination par la force des paysans supposés aisés.

Or le jeune Gromyko se fait si bien remarquer dans ces activités qu'il entre dès 1934, à vingt-cinq ans, dans la catégorie des « nomenklaturistes » : le parti l'envoie dans les meilleurs instituts et lui fournit un logement confortable. Vient ensuite la période bénie de 1939, celle à laquelle les postes laissés vacants par les purges s'offrent sans effort aux jeunes staliniens. Andreï Gromyko se permet de refuser la direction de l'Académie des sciences en Extrême-Orient, mais il accepte de rentrer dans la diplomatie.

Nommé conseiller à Washington la même année, il n'a plus qu'à guetter les faux pas de ses supérieurs ambassadeurs, successivement Oumanski et Litvinov, auquel il succédera en 1943. Le plus éclairant en fin de compte est la stupeur avec laquelle Andreï Gromyko décrit la conversation que ce dernier a eu en sa présence avec Molotov en 1942 : Litvinov, ce diplomate de la vieille école limogé trois ans plus tôt mais « repêché » par Staline après l'attaque allemande, se permettait de justifier la politique de la France et de l'Angleterre avant Munich ! « *Je ne doutais pas que Molotov rapporterait cette dispute à Staline, et que les perspectives de son maintien à Washington seraient assombries* », conclut-il. Défendre une position personnelle au risque de compromettre sa carrière, voilà en effet qui dépassait, et dépasse toujours, l'entendement de M. Gromyko.

MICHEL TATU.

M. Gorbatchev inquiet d'une « militarisation » en Europe occidentale

Moscou. – Le numéro un soviétique, M. Mickhaïl Gorbatchev, a exprimé, devant le secrétaire général du Parti communiste italien, M. Alessandro Natta, sa crainte d'une « *militarisation* » du processus d'intégration européenne, a rapporté, le mercredi 30 mars, la *Pravda*.

Recevant M. Natta au Kremlin (*le Monde* du 31 mars), M. Gorbatchev a déclaré : « *Nous ne considérons pas le processus d'intégration en Europe d'une façon tout à fait critique, nous voyons tous ses aspects. Nos craintes ne concernent que les tentatives de militarisation de ce processus, car celle-ci risque de relancer la course aux armements.* »

Le PCUS et le PCI ont décidé de créer un « *groupe de recherche mixte* » sur le dialogue Est-Ouest, qui sera ouvert aux « *autres forces politiques européennes* ». L'importance que le Kremlin attache aux problèmes européens tient au fait, a souligné M. Gorbatchev, que les Soviétiques se considèrent « *avant tout comme des Européens* ».

Le dirigeant soviétique a, par ailleurs, évoqué la crise au Proche-Orient et la position de l'URSS à l'égard d'Israël, avec lequel tous les pays de l'Est, à l'exception de la Roumanie, ont rompu leurs relations diplomatiques en 1967, après la guerre des six jours. M. Gorbachev a réitéré la demande soviétique de la convocation d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, qui réunirait tous les protagonistes du conflit. « *Dans le cadre des préparatifs et du déroulement de la conférence, on trouvera la voie du rétablissement de relations normales entre l'URSS et Israël* », a ajouté M. Gorbatchev.

Le secrétaire général du PCUS a donc ainsi réaffirmé la condition de l'organisation d'une conférence internationale pour renouer les relations diplomatiques, tout en laissant entendre que cela pourrait se produire dès la phase préparatoire. Moscou a repris des contacts consulaires avec Tel-Aviv depuis l'an dernier. *(AFP, UPI.)*

● Iouri Lioubimov à Moscou en mai. – L'ancien directeur du théâtre moscovite de la Taganka, Iouri Lioubimov, retournera en mai à Moscou pour la première de *Boris Godounov*, de Pouchkine, qu'il n'avait pas eu l'autorisation de monter en son temps, a annoncé l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*. Le metteur en scène, qui a choisi de rester en Occident en 1984 avant d'être déchu de la citoyenneté soviétique, a fait savoir qu'il voulait voir la « perestroïka » sur place pour se faire une opinion.

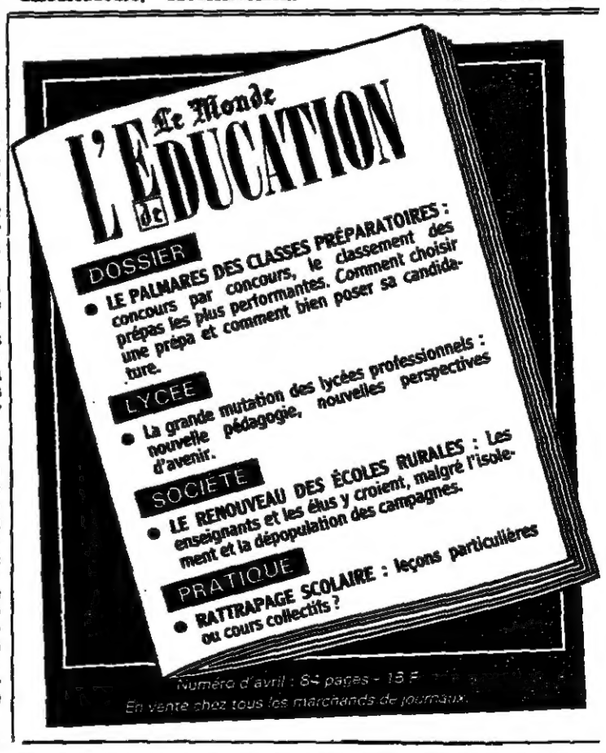

Le 13 Avril, Entreprises creusez l'écart !

1er COLLOQUE DES GISEMENTS INEXPLOITES DE L'ENTREPRISE

INTERVENTION DE Mr Victor VACHIER
DIRECTEUR GENERAL DE ELF FRANCE

ET DE Mrs E. PACHURA (PDG SOLLAC), J.F. SAGLIO (DG DE L'INDUSTRIE), G.TRIGANO (PDG CLUB MEDITERRANNEE), R. REITTER (Dr STRATEGIE HEC), M. BERNIER (Dvp SOCIAL BSN)

ORGANISE PAR : L'ACADI
SUN EXPANSION
43 Bis rue des Entrepeneurs
75015 Paris Tél. : 45 78 61 55
Contact : B. Desmier
AFCERQ

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Proche-Orient

« Donner une chance à la paix »

Une rencontre entre personnalités israéliennes et palestiniennes

Une importante rencontre entre des personnalités israéliennes et palestiniennes s'est tenue du 18 au 20 mars à Bruxelles sur le thème « Donner une chance à la paix ». Elle était organisée sous l'égide du Centre communautaire laïc juif, à l'initiative de David et Simone Süsskind. Nous publions ci-dessous quelques extraits des interventions de deux des participants, M. Abba Eban, ancien ministre israélien des affaires étrangères et président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, et M. Hana Siniora, rédacteur en chef de *Al Fajr*, un journal de Jérusalem-Est favorable à l'OLP.

M. HANA SINIORA : « Deux nations dans le même pays »

« L'OLP doit être le partenaire de toute négociation. L'OLP aujourd'hui, ce n'est pas l'OLP qui existait en 1964. L'OLP est en faveur de la paix, d'un accord, de négociations. Oui, comme dans toute organisation, et comme auprès de chaque population, nous avons nos durs, mais nous avons aussi nos modérés qui disent qu'il nous faut maintenant négocier avec l'ennemi. Il faut donc négocier avec l'OLP, je crois que c'est là l'attitude qui doit être expliquée maintenant au peuple israélien.

« Il y a une évolution importante qui se fait à l'heure actuelle au sein même du système politique en Israël et non seulement parmi les pacifistes, non seulement au centre, mais aussi au sein même du Likoud.

« Je comprends qu'aujourd'hui la sécurité soit le problème le plus important qu'évoquent les Israéliens lorsqu'ils parlent de la possibilité d'arriver à la paix, et nous ne voulons pas nous dérober face aux problèmes, nous comprenons fort bien que la sécurité a une grande signification pour Israël. Chaque fois qu'un Palestinien est déporté, on nous dit : c'est un problème de sécurité ; chaque fois que les mesures d'urgence sont appliquées, c'est un problème de sécurité. Nous voulons discuter des problèmes de sécurité parce que nous voulons que le problème soit résolu, et nous discuterons sécurité par le biais de la démilitarisation, du stationnement de troupes des Nations unies ou de troupes multilatérales dans un futur Etat palestinien, afin que toutes garanties soient données et maintenues par les Palestiniens.

« Néanmoins, la sécurité ne peut être réalisée que s'il y a la paix entre les Palestiniens et les Israéliens. La meilleure sécurité, c'est celle qui découle des relations pacifiques entre deux nations, et c'est là l'effort que nous devons faire. Il faut que les deux nations, les deux peuples qui vivent dans le même pays commencent à coopérer de façon pacifique empreints d'une attitude positive, dans laquelle l'identité nationale des uns et des autres soit pleinement reconnue.

« Il n'y a pas d'alternative à l'OLP. Aujourd'hui, les Palestiniens sont unis derrière leurs dirigeants, ils sont unis derrière l'OLP et je dois dire qu'Israël s'en rend compte, Israël le sait parce que, en 1972 et en 1976, lorsque les élections ont été autorisées en Cisjordanie, ceux qui étaient en faveur de l'OLP ont été élus. Au niveau local, nous avions des dirigeants qui ont dit très clairement aux Israéliens : *« Nous servirons notre peuple dans toutes les affaires locales, mais, lorsqu'il s'agira de négocier, souvenez-vous que nous sommes unis, la moitié d'entre nous vivons sous l'occupation et les autres vivent en exil. Il vous faudra parler aux dirigeants de l'OLP pour arriver à la paix. »*

« Donc, tel est notre message aujourd'hui. Nous voulons la paix dans l'honneur, dans la dignité, nous voulons vivre en paix avec l'Etat d'Israël. Nous devons tous faire un effort et un sacrifice pour la paix.

« Imaginons un instant ce que pourrait être l'avenir si seulement nous pouvions créer un Benelux au Proche-Orient. Il y aurait trois entités : l'Etat palestinien, Israël et la Jordanie, trois entités travaillant ensemble à un meilleur avenir pour toutes les générations de Palestiniens et d'Israéliens. »

M. ABBA EBAN : « L'Histoire est plus lente que l'espoir »

« La question centrale dans une négociation est de savoir comment résoudre ce problème de la représentation palestinienne. La formule américaine, la formule israélienne, la formule travailliste actuelles et nombre de formulations actuelles de l'OLP auront besoin d'être réexaminées, parce que, dans l'état présent des choses, il existe un obstacle, un type de blocage qui empêche une négociation sérieuse. Nous sommes bloqués par nos inhibitions sémantiques, qui nous prennent à la gorge.

« En Israël, la situation est actuellement très intéressante et évolutive. Jamais, à aucune autre époque, autant d'Israéliens ne se sont posé des questions sérieuses sur l'occupation. Nombre de personnes qui, finalement, n'y pensaient même pas et estimaient que le *statu quo* allait se poursuivre dix ou vingt ans ne parlent plus ainsi maintenant. Le caractère intolérable du *statu quo* fait désormais partie de la conscience nationale. Je dirai trois choses : nous voulons tous la paix, nous voulons un certain degré de reconnaissance mutuelle et nous considérons que le *statu quo* est intenable et intolérable.

« Il ne s'agit pas simplement de libérer les Palestiniens de l'autorité israélienne. Il s'agit de libérer Israël de la nécessité d'exercer une domination incompatible avec ses intérêts et ses valeurs. Je peux vous dire, sur la base de mon expérience, que les conférences internationales ne sont pas des maladies mortelles. Si vous n'aimez pas ce qui s'y passe, vous n'êtes pas obligé d'y rester. Le simple fait que des Israéliens et des Palestiniens se soient rencontrés ici, c'est un progrès. Ce n'est pas facile pour nous de nous rencontrer. L'atmosphère de chaque réunion est lourde de toutes sortes de méfiances, de rumeurs. On a l'impression que de telles rencontres ne sont pas tout à fait respectables. Il y a des gens qui mettent des obstacles aussi nombreux que possible à une telle réunion. Vous seriez surpris de savoir quelles sont les pressions auxquelles Hana Siniora a été soumis lorsqu'il s'est agi de rencontrer des Israéliens. Cela ne se voit pas parce qu'il est très détendu. Mais il nous faut absolument surmonter cela parce que la liberté de dialogue est une première condition de la coexistence. (...) Nous devons tenir compte d'Israël tel qu'il est. (...) Il y a un changement authentique dans le vocabulaire palestinien. Lorsque Hana Siniora nous dit que l'OLP de 1988 n'est pas l'OLP de 1964, c'est là, en fait, l'élément essentiel. Les Israéliens vivent comme si la position palestinienne était encore celle de 1964. Comme si la charte de l'OLP était encore un document valable. (...) Il faut reconnaître qu'il y a eu un changement. Nos voisins palestiniens ont quand même encore toujours des problèmes de crédibilité en Israël. Lorsque des déclarations sont faites notamment par le président de l'OLP, elles semblent évoluer dans un sens, puis il y a un démenti, puis l'obscurité, puis des déclarations sont faites dans des conditions parfois un peu bizarres.

« Il faut éclaircir les choses. Il est vrai que l'Histoire est beaucoup plus lente que l'espoir. Il est vrai aussi qu'elle vient rarement par les chemins où on l'attend. Mais les forces de paix qui se mettent en marche ici vont incontestablement infléchir son cours. Cette marche sera lente, elle sera longue et elle sera difficile, mais je suis convaincu que ceux qui sont venus ici repartent avec plus d'espoir qu'au moment où ils sont entrés dans cette salle. »

(Publicité)

IRAN

Suite au rejet de la fraction Charafkandi-Qasemlou par la majorité des membres, cadres et perchmergahs du PDKI, nommées par 15 des membres les plus anciens du Bureau politique et du Comité central, à cause de sa politique de négociation avec le régime anti-humanitaire de Khomeiny et de l'opposition anti-révolutionnaire ainsi que du non-respect des principes démocratiques et des statuts internes du parti, nous vous informons que l'ex-bureau européen du PDKI n'a plus de valeur représentative. Désormais, pour contacter le PDKI-Dir. révolutionnaire, faites le 43-29-84-94 à Paris.

Bureau européen du parti démocratique du Kurdistan d'Iran
Direction révolutionnaire

La situation dans les territoires occupés

Israël envisage de nouvelles mesures répressives

(Suite de la première page.)

« On veut nous imposer une épreuve de force ; eh bien, nous allons voir qui est le plus fort ! » avait prévenu le ministre de la défense.

M. Itzhak Rabin était apparemment déterminé à jouer l'intimidation et la prévention. Il s'agissait de dissuader les Palestiniens, du moins les plus militants, de suivre les consignes de la Direction unifiée du soulèvement, qui demandait *« d'attaquer les soldats et les colons des implantations juives »*.

Si test il y a bien eu, les résultats sont plus que nuancés, pour ne pas parler d'échec. En Israël même, les Arabes israéliens ont certes célébré la Journée de la terre par des manifestations pacifiques, mais, dans les territoires occupés, le bilan a été très lourd : cinq Palestiniens tués et près d'une cinquantaine d'autres blessés par balles dans de nombreux affrontements avec l'armée.

Tout s'est passé comme si la politique d'isolement appliquée à la Cisjordanie et à Gaza n'avait aucunement entamé la détermination des militants. C'est peut-être cela le plus grave pour un gouvernement contraint, jour après jour, de multiplier les mesures de répression collective, dont on ne sait plus très bien si elles épuisent le soulèvement ou si, au contraire, elles installent une atmosphère de conflit généralisé, exacerbant la tension.

A s'en tenir aux communiqués diffusés par l'armée, les incidents ont commencé de très bonne heure, dans la région de Ramallah, au nord de Jérusalem, dans la localité de Deir-Abou-Machaï. Une patrouille entendait procéder à des arrestations et, comme c'est maintenant devenu coutumier, plusieurs habitants de la bourgade ont voulu les en empêcher. Une femme a alors été tuée, alors que, selon les autorités, elle attaquait un soldat avec une hache. Quelques heures plus tôt, au même endroit, une jeep de l'armée était tombée dans une embuscade en pleine nuit, et ses occupants avaient essuyé des coups de feu. Toujours dans la région de Ramallah, des affrontements avaient lieu dans le village de Deir-Abza, et un autre Palestinien était tué. Plus au nord, près de Tulkarem, même scénario — attaque de soldats à coups de pierres et de cocktails Molotov, — dans la localité de Burka : un troisième manifestant était mortellement blessé par balles.

Un journaliste de la radio israélienne, autorisé, à la mi-journée, à accompagner un convoi de l'armée, de Ramallah à Naplouse, relatait un voyage sans cesse ponctué d'accrochages avec des lanceurs de pierres. La situation était tout aussi troublée au sud de la Cisjordanie, où de très nombreux villages, dans la région d'Hébron, furent le théâtre de heurts avec l'armée. Au total, selon les chiffres cités de sources officielles, on relevait plus d'une quarantaine de blessés côté palestinien, cependant que trois civils et trois soldats israéliens étaient frappés par des pierres.

Tôt dans la matinée, nous rapportait une source palestinienne, des véhicules militaires équipés de haut-parleurs avaient patrouillé dans Bethléem et annoncé un couvre-feu total sur la localité. La situation était semblable dans la bande de Gaza, complètement coupée de l'extérieur depuis lundi soir. Joint par la radio israélienne, l'ancien maire, M. Rachad Chawa, décrivait une cité fantôme : rues désertes, population — (quelque six cent cinquante mille personnes — bouclée à la maison. *« Nous ne pouvons plus aller faire les courses, ni même aller chez le docteur »*, affirmait-il encore. Certaines sources officieuses rapportaient des incidents au sud du territoire, à Khan Younis et dans le canton de Nusseirat, qui se seraient soldés par plusieurs blessés par balles.

La décision du gouvernement de fermer, pour six mois, l'agence PPS (Palestine Press Service), accusée d'affiliation avec le FPLP (Front populaire pour la libération de la Palestine), a limité encore plus l'information sur les territoires occupés (*le Monde* du 31 mars).

M. Kareen, son directeur, a démenti les accusations portées contre l'agence et assuré que la décision des autorités n'avait pour objectif que « d'imposer un black-out total sur ce qui se passait en Cisjordanie et à Gaza ».

A en juger par les résultats de la Journée de la terre, tout donne à croire que le gouvernement ne desserrera pas son étau sur les territoires. M. Rabin expliquait, mardi soir, qu'il y avait encore des mesures qui n'avaient pas été prises. Il citait notamment la possibilité *« d'interdire aux habitants* [de Cisjordanie et de Gaza] *de venir travailler en Israël, où ils se procurent l'essentiel de leurs revenus »*. *« Notre estimation*, disait-il, *est que les habitants des territoires gagnent entre 500 et 700 millions de dollars* [en Israël] *en salaires seulement ; faute de quoi, ils seraient privés de moyens d'existence »*.

Et il est vrai que, depuis le début du *« soulèvement »*, de nombreux Palestiniens — au moins 60 % des quelque cent vingt mille d'entre eux ayant un emploi en Israël — ont continué à travailler, souvent avec la complicité de leurs employeurs israéliens quand il y avait des couvre-feux ou des difficultés à circuler. Ils procurent à la population les moyens de faire face aux difficultés qu'elle rencontre du fait des grèves et des pressions économiques exercées par le gouvernement.

Dans une semaine, la révolte entrera dans son cinquième mois. Le correspondant militaire du quotidien *Haaretz*, M. Zeev Schiff, un des journalistes les plus respectés du pays, résumait ainsi la situation : *« Un processus d'érosion du gouvernement s'installe. Les Palestiniens tentent de mettre en place leur propre pouvoir. Les extrémistes gagnent en influence et tout cela crée l'impression que la capacité de dissuasion de l'armée décline »*.

ALAIN FRACHON.

Manifestations de solidarité à Beyrouth

Pour la première fois depuis 1985, les Palestiniens de Beyrouth sont sortis en masse, le mercredi 30 mars, de leurs camps pour manifester à l'occasion de la Journée de la terre. Brandissant des centaines de drapeaux palestiniens et des banderoles appuyant le « soulèvement » dans les territoires occupés, vingt mille Libanais et Palestiniens, selon l'AFP, ont défilé à l'appel des partis de gauche libanais dans les rues de Beyrouth-Ouest, en présence de toutes les organisations palestiniennes.

Pour s'identifier aux adolescents de Gaza et de Cisjordanie, les manifestants avaient caché leur visage d'un keffieh, tenaient à la main un caillou et scandaient : *« Frappe avec la pierre, jusqu'à ce que l'Israélien s'effondre ! »* Mais le plus remarquable a été la présence massive des Palestiniens des camps de Chatila et de Bourj-Barajneh, qui ont revu pour la première fois les rues de Beyrouth, après un siège de trois ans que leur avait imposé le mouvement chiite Amal.

La journée a été également marquée en Syrie par une importante manifestation dans le camp palestinien de Yarmouk et, en Libye, par des meetings et des marches dans plusieurs villes en appui au peuple palestinien. A Londres, un porte-parole du Foreign Office a dénoncé les *« mesures disproportionnées »* appliquées par Israël dans les territoires occupés.

« Journée de la terre » en Galilée

KFAR-KANNA
de notre envoyé spécial

Des drapeaux rouges parce que le PC est ici dominant, des drapeaux verts parce que l'islamisme est en progrès, et des slogans de soutien au *« soulèvement »* parce que les Arabes israéliens ne peuvent rester indifférents à ce qui se passe chez leurs *« frères »* des territoires occupés, de l'autre côté de la « ligne verte ».

Au pied de la mosquée de Kfar Kanna, paisible localité d'une Galilée riche et verdoyante, étaient ainsi affichées, mercredi 30 mars, quelques-unes des contradictions qui définissent la communauté des Arabes israéliens (1) : Palestiniens, mais citoyens de l'Etat d'Israël, parce qu'en 1948 ils sont restés sur place, choisissant de ne pas suivre la cohorte des réfugiés.

Palestiniens : les habitants de la localité — sept mille personnes — manifestent en cette journée de grève générale à la fois pour commémorer des confiscations de terres intervenues en 1976, pour réclamer une égalité de droits économiques et sociaux avec leurs compatriotes juifs (loin d'être acquise) et pour affirmer leur solidarité avec les habitants de Cisjordanie et de Gaza. Israéliens : ici, point de jets de pierres, la manifestation reste pacifique, bon enfant, *« dans le cadre de la légalité »* pour ne pas donner prise à l'accusation de déloyauté civique souvent portée à l'encontre de la communauté.

Tout le village est là : femmes, enfants, vieillards, installés sur les toits et dominant le cercle des hommes regroupés entre la mosquée et un podium de fortune. Les murs ont été récemment *« bombés »* de slogans à la peinture noire : *« Longue vie à la Palestine arabe ! »*, *« Longue vie au soulèvement ! »*, *« Rabin, c'est toi le terroriste ! »*.

Sur l'estrade, le vieux militant communiste et romancier de Haïfa, Emile Habibi, s'époumone à tonner un interminable discours. Chaque référence émue à l' *« intifada »* (le soulèvement) provoque l'enthousiasme de l'assistance. Refrain scandé en chœur et en tapant des mains : *« Avec notre sang, avec notre vie, nous défendrons la Palestine ! »*. Certes, mais, jusqu'à preuve du contraire, sans remettre — encore — en cause un Etat auquel la majorité des Arabes israéliens persistent vouloir rester fidèles.

Réveil du sentiment national

Sélim applaudit lui aussi Emile Habibi, mais, étudiant dans un des instituts supérieurs les plus réputés d'Israël (le Technion de Haïfa), il s'explique avec des nuances soigneusement pesées. *« C'est une manifestation pacifique et légale pour dire deux choses. Nous ne pouvons pas tolérer la répression cruelle dont sont victimes nos frères de Cisjordanie. Comment pourrions-nous rester insensibles ? Nous sommes citoyens israéliens et entendons le rester, mais aussi Palestiniens, et nous voulons un Etat palestinien dans les territoires, qui coexisterait à côté d'Israël. »*

Un peu partout en Galilée (où résident la majorité des Arabes israéliens) la grève générale était largement suivie et les manifestations pacifiques observées à distance par des policiers demeurés à l'extérieur des villes et des villages arabes.

Il reste que le sentiment national palestinien paraît bel et bien se réveiller chez les Arabes israéliens, attisé par la révolte en Cisjordanie et à Gaza. La presse et les milieux politiques y consacrent presque autant de commentaires qu'au soulèvement. Car c'est une évolution qui — à terme — pose la question palestinienne au cœur de l'Etat d'Israël et non plus seulement dans les territoires occupés.

A. Fr.

(1) La communauté des Arabes israéliens regroupe plus de 650 000 personnes, soit un sixième de la population d'Israël.

Dans le sud du Liban

Violents accrochages entre milices

Tyr (*AFP*). — Les violents accrochages et les bombardements entre la milice libanaise pro-israélienne de l'armée du Liban Sud (ALS) et ses adversaires ont fait, le mercredi 30 mars, sept morts et quinze blessés dans quatre localités au sud du pays.

De très violents accrochages ont opposé pendant trois heures mercredi matin des combattants anti-israéliens à une patrouille de cent cinquante miliciens de l'ALS, appuyée par huit chars T-54, qui avait pénétré dans le village chiite de Kfar-Roummane, situé à l'extérieur de la « zone de sécurité » établie par Israël au Liban, a indiqué la police libanaise.

Au cours des affrontements, deux intégristes pro-iraniens ont été tués, a précisé la police, alors que l'ALS a fait état de trois blessés dans ses rangs lors *« des combats de rue qui se sont poursuivis ensuite d'une maison à l'autre »*, dans un communiqué diffusé par sa télévision, la Middle East Television.

Par ailleurs, selon la police, l'intervention de l'ALS a été précédée d'un violent bombardement de la localité, qui a coûté la vie à trois civils libanais alors que cinq autres ont été blessés. Le correspondant de l'AFP qui s'est rendu dans le village a constaté que plusieurs maisons ont été détruites et d'autres étaient la proie des flammes.

L'attaque iranienne de l'île koweïtienne de Boubyane semble avoir été un incident isolé

Le ministère koweïtien de la défense a indiqué, le mercredi 30 mars, que trois vedettes iraniennes avaient ouvert le feu dans la matinée contre des positions de l'armée koweïtienne installées sur l'île de Boubyane, au nord-ouest du Golfe. Il a précisé que deux militaires koweïtiens ont été blessés et que l'armée koweïtienne avait riposté aux tirs iraniens.

Le ministère de la défense a souligné, dans un communiqué, que le Koweït *« se réserve le droit de riposter contre n'importe quelle partie qui agresse son territoire ou porte atteinte à sa souveraineté »*. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué, d'autre part, que le chargé d'affaires iranien à Koweït, M. Houssein Faroughi, a été immédiatement convoqué au ministère à la suite de cette *« agression »*. Le gouvernement de Koweït a également élevé une protestation contre l'Iran auprès du secrétaire général de l'ONU.

Le ministre koweïtien des affaires étrangères, cheikh Sabah Al Ahmed Al Sabah, a cependant dédramatisé l'incident en affirmant, dans une déclaration à la presse, que son pays souhaitait que cette *« agression »* ne constitue pas un obstacle *« à l'amélioration des relations entre le Koweït et ses voisins »*. *« Nous souhaitons*, a-t-il ajouté, *que cette agression ne se produise plus au moment où nous sommes en voie d'établir de bonnes relations avec l'Iran. »*

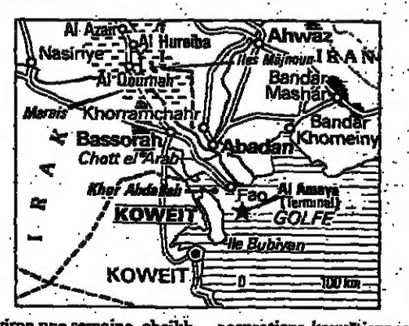

Il y a environ une semaine, cheikh Sabah avait affirmé que le Koweït était prêt à réactiver sa mission diplomatique à Téhéran, fermée depuis sa mise à sac, en août dernier, par des manifestants iraniens. Il avait précisé que son ministère avait déjà désigné deux diplomates pour être affectés à l'ambassade koweïtienne à Téhéran *« une fois que la guerre des villes entre l'Irak et l'Iran se sera calmée »*.

Les Etats-Unis ont également réagi avec modération aux informations sur l'attaque de l'île de Boubyane. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a déclaré à ce propos : *« Nous ne voyons aucune indication qu'il s'agisse d'autre chose que d'un incident isolé. »*

A Téhéran, le chef du bureau iranien d'information sur la guerre, M. Kamal Kharazi, a démenti les accusations koweïtiennes, qualifiant d'*« histoire imaginaire »* la version des faits telle que relatée par le Koweït. Selon M. Kharazi, des patrouilles maritimes iraniennes, effectuant *« leur tournée habituelle »* à Khor-Abdallah, au nord du Golfe, *« ont arraisonné, mardi, trois bateaux koweïtiens qui espionnaient pour le compte du régime irakien et les ont conduits vers un port iranien »*.

L'île de Boubyane est située au nord du Koweït, face à la péninsule irakienne de Fao, dont une portion stratégique, y compris une partie du littoral, est occupée par les forces iraniennes depuis deux ans. Le bras de mer de Khor-Abdallah, entre Boubyane et la péninsule de Fao, mène à la base irakienne d'Oum-Qas — la seule base navale encore opérationnelle en Irak, — qui fait l'objet de fréquentes attaques de la part des forces de Téhéran. — (*AFP*.)

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Le vide et le trop-plein

LA mémoire des hommes ne retiendra qu'un fait de la journée du 30 mars : la mort d'Edgar Faure. Rien à voir avec les agitations de la campagne présidentielle. Rien sinon l'extraordinaire force d'évocation d'une telle disparition, au terme d'une telle vie.

Edgar Faure, *c'était « la » politique* incarnée. Rouerie, acharnement à durer jusqu'à donner l'illusion de la perpétuité, éloquence, haute culture, intelligence extrême investie à chaque instant pendant plus des quarante ans dans toutes les réalités, petites et grandes, de la vie publique : rien *n'aura manqué* à cette carrière ancrée dans une petite mairie du Jura et qui avait jeté les amarres dans presque tous les palais nationaux.

Presque. L'Elysée a manqué au palmarès de ce brillantissime sujet de la politique. « Un tout petit tour » de pseudo-candidat, en 1974, après la mort de Georges Pompidou, « et puis s'en va », laissant le temps et l'humour recouvrir le célèbre : *« J'irai jusqu'au bout »* de l'éphémère candidature qui ne fut qu'un leurre.

Gageons sans risque qu'au-delà des mots convenus François Mitterrand, son cadet de huit années, a vu défiler plus d'une image forte et ancienne de sa propre vie politique pendant la maladie et à l'annonce du décès d'Edgar Faure.

La gourmandise des honneurs habitait le disparu. La fascination du pouvoir — aujourd'hui décantée par son expérience — anime le président-candidat toujours là et bien là. Le mort et le vivant en disent plus à eux deux sur leur étrange métier commun que n'importe quel traité de sciences politiques.

Au paradis des hommes politiques où Edgar Faure a certainement été accueilli aussitôt en grande pompe, bien qu'il soit *déjà surpeuplé*, il ne risque pas de s'ennuyer. Quand il aura fini de rire, en excellente compagnie, du Niagara d'unanimisme provoqué par sa mort, il pourra, si l'endroit n'est pas trop exigu, mimer bien des saynètes du début de campagne, de ce qu'il en a vu avant d'être fauché par la maladie.

Il manquera à son répertoire — et c'est fâcheux — quelques histoires de vide qui *feraient merveille au milieu de tant de récits* boursouflés de foules, de trop-plein. Les petits « fours » de campagne, en quelque sorte.

Radical jusqu'au bout des ongles, Edgar Faure aurait trouvé les intonations qu'il faut pour dépeindre la galère du « jaune » André Rossinot, tenant meeting au début de la *semaine devant une salle à peu près vide*. Le comité de soutien à la candidature de Raymond Barre avait oublié d'envoyer les cartons d'invitation.

Même Francisque Colomb, homme pondéré *s'il en est, s'est fâché tout rouge*. Et comme il est inutile de proférer des phrases trop denses devant des auditoires inexistants, André Rossinot a laissé tomber, prenant du reste une sorte de risque personnel : *« Que ceux qui se livrent ici ou là à des petites mesquineries sachent bien qu'ils ne feront pas de politique très longtemps. »*

Que l'excellent André Rossinot se rassure : même Jacques Chirac vient de connaître, au même moment, le vertige du vide. A Saint-Denis-de-la-Réunion, hallucinés d'ennui par le dialogue balisé du premier ministre et de ses « grands témoins » ronronnants, les spectateurs ont quitté la salle.

Pour l'avenir, on ne craint pas le vide, apparemment, du côté de la « génération Mitterrand ». Sept mille personnes à Bordeaux, le 30 mars, pour accueillir quelques caciques du PS et Mitterrand... Gilbert, ce n'est pas mal.

A partir du 8 avril, quand le père aura succédé au fils à la tribune, les salles seront pleines, forcément très pleines. Pas trop. Jamais trop, doit-on penser du côté de l'Elysée ou de l'avenue Franco-Russe.

(Récit du service politique.)

Les responsables de la campagne de M. Mitterrand veulent « resserrer les boulons » dans son état-major

Une semaine après l'installation de l'équipe officielle de campagne de M. François Mitterrand dans les locaux de l'avenue Franco-Russe, quelques tiraillements apparaissent entre cette équipe, d'une part, le PS et l'Elysée de l'autre. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a publiquement regretté l'hommage rendu par M. Jean-Pierre Cot, ancien socialiste de la coopération, à M. Alain Devaquet, ancien ministre RPR de la recherche (*le Monde* du 31 mars). La veille de la déclaration de M. Cot, Mme Edith Cresson avait tenu des propos très compréhensifs sur les récentes déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing, tout en engageant une polémique malencontreuse avec une journaliste du *Figaro* (*le Monde* du 30 mars).

M. Jospin, qui animait le mercredi 30 mars à Bordeaux, en compagnie de M. Pierre Bérégovoy, directeur de la campagne de M. Mitterrand, le dernier de la série de meetings régionaux du PS (en dehors de la présence du candidat), a rappelé que M. Giscard d'Estaing, tout comme les deux candidats de la majorité, reste un homme *« de droite »* qui veut *« rafler la mise »* pour lui-même. M. Bérégovoy, de son côté, à l'intention de *« resserrer les boulons »* avenue Franco-Russe.

M. Jospin remet de l'ordre chez M. Bérégovoy

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« En raisonnant de façon cynique, je dirais qu'il n'est pas mauvais que le PS fasse un rappel à l'ordre à l'équipe de campagne, que le candidat donne l'impression d'avoir quelques petits problèmes avec son parti. On pourrait croire que, de façon machiavélique, nous avons calculé tout cela. Malheureusement, ce n'est pas le cas ! » Ces confidences glissées, en privé, par un membre éminent de l'équipe de campagne de M. Mitterrand, situent assez bas sur l'échelle de Richter des séismes politiques les grincements nés ces derniers jours, à la charnière entre deux plaques tectoniques de la planète socialiste ; une ancienne — le PS — une toute nouvelle — pas encore stabilisée — l'équipe « des entremets » de l'avenue Franco-Russe.

L'incident Devaquet-Cot-Jospin (*le Monde* du 31 mars), n'est pas le seul indice de cette petite activité tellurique. Le premier secrétaire du PS a jugé qu'il n'était pas mauvais, à l'occasion de l'hommage encombrant rendu par un ancien ministre socialiste (M. Cot) à un autre RPR (M. Devaquet), de mettre quelques points sur les « i » et de prendre quelques distances avec un début apparent de dérive des continents.

M. Giscard d'Estaing fait, le dimanche 27 mars à Questions à domicile », des déclarations qui servent la gauche ? Soit, inutile d'en rajouter ; surtout pas de confusion des genres, pense M. Jospin, dont la tonalité mercredi, à Bordeaux, tranchait avec celle de Mme Edith Cresson, deux jours plus tôt, avenue Franco-Russe. M. Giscard d'Estaing, a rappelé le premier secrétaire du P.S., entendait seulement *« rafler la mise, mais rafler la mise contre nous, parce qu'il reste, à l'évidence, un homme de droite »*. *« Nous n'avons pas*, a-t-il ajouté, *à faire de confusion sur son compte. »*

De la même façon, les socialistes qui pourraient s'oublier sont invités à ne pas affirmer *« je ne sais quelle préférence, pour un candidat* [de droite] *plutôt qu'un autre [...] je ne sais quelle préférence pour tel ou tel de leur lieutenant qui sont tous actuellement liés contre nous, derrière eux, pour nous combattre. » « L'un et l'autre sont de droite »*, a rappelé M. Jospin qui a jugé utile, alors que tout Paris bruisse de rumeurs et d'interrogations sur *« l'ouverture »* que devrait pratiquer M. François Mitterrand réélu, de poser de nouveau quelques bornes dans ce terrain mal délimité.

« S'ouvrir [...], a martelé le premier secrétaire, *ce n'est pas rêver à je ne sais quelles combinaisons avec les partis de droite [...] Nous n'avons pas l'intention de reparcourir en arrière* [le chemin qui a conduit à la constitution du PS d'Epinay en 1971]. *Non, nous ne rêvons, ni moi, ni les responsables du PS, encore moins François Mitterrand, à je ne sais quelles combinaisons. Nous ne croyons pas à [...] ces scénarios [...] qui ont pour moi la fragilité des jeux de carte. Pierre Bérégovoy l'a dit : l'unité n'est pas la compromission [...]. Nous voulons rassembler [...] mais sur nos valeurs, autour de nous, et pour bâtir une majorité de progrès derrière la victoire de François Mitterrand ».*

TF 1 : traitement de choc

Autre membre de l'équipe de campagne du candidat visé par M. Jospin, M. Jack Lang qui, le matin même, aux « entremets » s'était refusé à affirmer que la gauche, si elle gagne, rendrait TF 1 au service public. L'ancien ministre de la culture s'était borné à affirmer : *« Qu'on ne compte pas sur nous pour infliger un nouveau traitement de choc »* au système audiovisuel français. Selon lui, *« l'esprit de service public doit imprégner l'ensemble du système »*, ce qui ne signifie pas un *« statut »* de service public. M. Jospin, lui, est net et précis : *« TF 1 devra revenir, sous une forme ou sous une autre, dans le service public ».*

Et le directeur de campagne, dans tout cela ? S'il n'en pense pas moins, M. Bérégovoy s'est gardé de lancer publiquement ses collaborateur et a préféré rester sur le terrain plus solide de l'attaque à la hache contre M. Chirac : *« Le sectarisme, l'intolérance*, a-t-il dit, *sont dans la nature du RPR comme il est dans celle du premier ministre d'usurper des fonctions qu'il n'a pas [...]. Le comportement de M. Chirac et du RPR [...] constitue une menace pour l'unité de la nation et la démocratie en France ».*

En fait, M. Bérégovoy, s'il ne dramatise pas, est d'accord pour *« resserer les boulons »*. Lui aussi a été surpris par les déclarations de M. Cot. Et son oreille avisée a tinté en entendant Mme Cresson dire que le nouveau premier ministre de M. Mitterrand devrait faire *« des propositions acceptables par une majorité de l'actuelle Assemblée »*. Allons, c'est dit : M. Bérégovoy est indispensable. Désormais il donnera plus souvent de sa personne, pour porter, tous les jours à 11 heures, la parole du candidat-président.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

L'avenue Franco-Russe prend des couleurs

Jack Lang l'a déclaré tout net, le mercredi 30 mars : *« François Mitterrand est dans une forme plus éblouissante que jamais. »* Et quarante plumitifs — dont nous-même — ont pieusement calligraphié ce diagnostic vivifiant sur leur bloc-notes, sûrs de posséder là, enfin, un scoop de taille. Il y a comme cela des petits riens qui illuminent une journée. Des informations solides, carrées, inattaquables. Tout un art.

On l'a bien vu la veille quand Jean-Pierre Cot crut drôle de faire de l'humour ! En claironnant un *« Devaquet avec nous ! »* — manière d'hommage souriant d'un ancien ministre socialiste de la coopération démissionnaire à un ancien ministre RPR de l'enseignement supérieur quasi démissionné, — ce dernier était bien loin de se douter qu'il déclenchait un cafouillage public en lisière de la campagne du président de la République...

Mais rien n'y a fait. Mercredi matin, dans le grand bureau de Pierre Bérégovoy, au n° 7 de l'avenue Franco-Russe, Lionel Jospin a surgi pour prévenir, à titre amical, le directeur de campagne de François Mitterrand : ce tonitruant *« Devaquet avec nous ! »*, telle une méchante arête, ne passait pas. Foi de premier secrétaire du PS, il allait répliquer sans plus tarder. Ce qu'il fit aussitôt dans un communiqué salé.

Du coup, le petit hôtel particulier de l'avenue Franco-Russe a perdu ses airs de réfrigérateur vide pour prendre quelques couleurs. Il a fallu retenir Jean-Pierre Cot pour qu'il n'ouvre pas une guerre des communiqués et pour ramener le calme. Le service d'ordre a renifié la mauvaise affaire et scruté un peu plus longuement les visiteurs par le judas percé tout spécialement dans la lourde porte cochère.

R.A.S. Ce n'était qu'un tout petit nuage. Tout de même, les membres de l'état-major du candidat Mitterrand seront désormais priés de ne pas déraper lors de la prestation quotidienne de 11 heures : un commentaire de l'actualité pimenté de « petites phrases ». Louis Mermaz, un pro, devait monter en ligne jeudi, et Pierre Bérégovoy, vendredi, chaperonnera deux petits jeunots, Jean-Christophe Cambadélis et Isabelle Thomas.

« 200 mètres carrés ça suffira »

Les journalistes ne se plaignent pas. Le premier étage leur est réservé. Ils arrivent gentiment pour enregistrer la déclaration du jour, sirotent un café au bar installé à cet effet et s'en repartent plus ou moins gaillardement. Au deuxième étage trône le maître de céans, Pierre Bérégovoy, à quelques enjambées du bureau présidentiel, le plus grand, le plus beau, mais désespérément vide, dans lequel une main — effrontée, malicieuse ou prémonitoire ? — a négligemment abandonné un exemplaire du dernier ouvrage de Michel Rocard.

Encore un étage et c'est le *domaine — plus vivant*, mais dans un décor tout aussi triste (murs gris, moquette grise, bureaux noirs) — de Jack Lang, Edith Cresson, Roland Dumas, Jean-Pierre Cot, Isabelle Thomas et Georges Sarre, lequel ignore peut-être que deux bureaux et deux téléphones se languissent de lui. En faisant un effort et en s'aventurant vers les issues de secours, les curieux découvriront enfin deux bureaux stratégiques : celui d'Henri Nallet (ancien ministre de l'agriculture catapulté trésorier de la campagne), que l'on n'atteint qu'en traversant les toilettes, et celui de Christian Sautter, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée, le « double » de Pierre Bérégovoy.

Et c'est tout. Soucieux d'économies ou tout bonnement convaincu, de l'inutilité des machines électorales obèses, François Mitterrand avait demandé à ses collaborateurs : *« Trouvez-leur 200 mètres carrés, ça suffira. »* En s'octroyant le triple, nul ne peut dire que l'équipe du candidat président a vu trop grand.

Courbés sous l'avalanche du courrier — de deux mille à deux mille cinq-cents lettres par jour, — sommés par des revues spécialisées de décliner leurs grandes orientations pour les sept années à venir dans le domaine de la pêche à la ligne, de la culture du ver à soie ou du jeu de boules, les membres de l'antenne du candidat Mitterrand n'ont pas fini de se ronger les ongles.

Une réunion gravissime a porté, mardi, sur la meilleure manière d'endiguer ce flot. Que les correspondants, impatients par nature, apprennent à patienter ! Et que les médias, pressants, exigeants, suppliants, arrêtent de se rouler par terre en demandant la faveur d'un entretien exclusif avec l'hôte de l'Elysée. C'est peine perdue.

« Le président est rare, et c'est bien », confie Katleen Evin, responsable du service de presse. Le président se promène dans les rues de Paris en père tranquille, rédige un devoir de vacances qu'il adressera prochainement par la poste aux électeurs, et devait leur dire bonsoir sur TF 1, jeudi, à domicile. Tout simplement.

LAURENT GREILSAMER.

Rendons à Louis XIII (suite)

Il faudrait tout vérifier... A la suite de notre encadré *« Rendons à Louis XIII »*, (*le Monde* daté 30 mars), l'historien Michel Carmona nous signale que ce n'est pas à propos de Cinq-Mars, comme nous l'avait écrit un aimable lecteur, mais de Montmorency qu'il avait utilisé la phrase : *« Je ne serais pas roi si j'avais les sentiments des particuliers »*, que nous avions indûment attribuée à Louis XIV.

A. F.

Deux sondages confirment la progression du président de la République

Les deux dernières livraisons des sondages d'intentions de vote confirment l'avance prise par M. François Mitterrand dans la compétition présidentielle et le décrochage de M. Raymond Barre par rapport à M. Jacques Chirac.

Le président de la République est crédité, au premier tour, de 37 % des suffrages selon l'enquête réalisée par la SOFRES et publiée, le 31 mars, dans l'*Evénement du jeudi* (1). Il devance le premier ministre, qui recueille 23,5 % des voix (au lieu de 23 %), et le candidat de l'UDF, qui obtient 17 % des intentions de vote (au lieu de 18 %).

Au second tour, le chef de l'Etat renvoie les deux candidats de la majorité dos à dos, tout en confortant son avantage. Il recueille 55 % des suffrages dans les deux hypothèses (au lieu de 54 %).

Le sondage réalisé par IPSOS et publié, le même jour, dans *VSD* (2) donne une tonalité identique. 40 % des personnes interrogées se prononcent en faveur de M. Mitterrand au premier tour (au lieu de 37 % en février). Il distance les deux représentants de la majorité qui rassemblent 37 % des voix (au lieu de 41 %).

Avec 21 % des intentions de vote, M. Chirac gagne un point en un mois, tandis que M. Barre, crédité de 16 % des suffrages, en perd cinq. Au second tour, le président de la République sort victorieux du duel l'opposant au chef du gouvernement (avec 56 % des voix) et prend l'avantage sur le candidat de l'UDF (avec 57 % des intentions de vote).

(1) Sondage effectué les 25 et 26 mars auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

(2) Sondage réalisé les 25 et 26 mars auprès d'un échantillon représentatif de 1 193 personnes.

M. Romani (RPR) saisit la Commission des sondages

M. Roger Romani, président du groupe RPR du Sénat, a saisi, le mercredi 30 mars, la Commission des sondages à la suite de la diffusion de cette enquête IPSOS-VDS, estimant qu'elle comporte un *« risque de manipulation »*. *« Cette enquête*, a expliqué M. Romani, *est la seule à donner aux deux candidats de la majorité un pourcentage total inférieur aux intentions de vote recueillies par François Mitterrand. »* Le sénateur de Paris a de surcroît mis en doute la crédibilité de l'institut IPSOS qui a, a-t-il rappelé, *« fait l'objet à plusieurs reprises de réserves de la Commission des sondages »*.

Cette dernière a par ailleurs demandé, le même jour, à M. Albin Chalandon, ministre de la justice, d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre du *Quotidien de Paris*, qui a refusé de publier une mise au point relative au compte rendu de trois sondages publiés dans son édition du 18 mars. Dans son article intitulé « Chirac nettement devant Barre », le quotidien a cité les résultats d'un sondage attribué à l'institut Louis Harris qui en a démenti la paternité.

De plus, rendant compte de l'enquête IFOP-*Libération*, *le Quotidien de Paris* n'a pas mentionné les caractéristiques de l'échantillon et les dates de réalisation de ce sondage. La Commission des sondages avait *« déploré »*, le 23 mars, les *« irrégularités »* de ce compte-rendu tout en soulignant la *« gravité »* de telles publications *« à l'approche de l'élection présidentielle »*.

« Que l'on arrête d'abasourdir les Français avec les sondages », a demandé, le mercredi 30 mars, M. Pierre Joxe, qui s'est plaint de la *« perversion »* entraînée par la multiplication des enquêtes d'opinion. Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale a fait remarquer qu'il émettait ces critiques *« avec d'autant plus de tranquillité d'esprit »* que les sondages plaçaient M. François Mitterrand en bonne position. Mais justement il redoute que certains ne soient *« manipulés »* afin d'élever la cote de M. François Mitterrand *« avant de la faire baisser dans quelque temps »*.

Polémique entre M. Raimond et M. Cot

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a affirmé, le mardi 29 mars, sur France-Inter, que *« pendant les deux ans de la cohabitation, le premier ministre a été pour la politique étrangère un gouvernement président bis ». « Dans la Ve République*, a continué M. Raimond, *lorsque le président de la République et le premier ministre étaient de la même couleur politique, le premier ministre avait toujours un rôle effacé en politique étrangère, mais c'est l'inverse aujourd'hui. Le meilleur exemple est la participation de M. Jacques Chirac aux sommets européens et aux sommets des pays industrialisés. Le président de la République n'a jamais voulu que je sois présent, pour réduire M. Chirac au rôle de ministre des affaires étrangères, mais c'est l'inverse qui s'est produit. »*

M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la coopération, a répondu à M. Raimond, le même jour, au cours du « point de presse » quotidien de l'équipe de campagne de M. Mitterrand. *« Je ne reconnais plus*, a dit M. Cot, *l'ambassadeur distingué que j'avais connu. Il s'agissait, dans mon souvenir, d'un personnage plutôt prudent, compétent et honorable. On sent qu'il se fourvoie dans le débat politique. Il devient agressif et excité. Surtout, il donne de la diplomatie française une image qui me paraît peu convenable et qui ne sert pas les intérêts de la France. (...) M. Jean-Bernard Raimond ferait mieux de relire sa Constitution et de voir quelles sont les attributions du président de la République en matière de politique étrangère. Je suis d'ailleurs frappé de l'acharnement que mettent les chiraquiens à contester nos institutions. Ce n'est pas la première fois qu'ils prennent quelques libertés avec des institutions auxquelles on aurait cru qu'ils seraient attachés. Il y a là une manière de paradoxe. La campagne électorale me paraît quelquefois égarer les esprits. »*

● **Elective, pastiche de *Détective*.** — *« La bête mutile son oncle pour vivre la vie de château »* met en scène M. Jacques Chirac et le président de la République. *« Il emmure son rival par amour pour la guichetière nymphomane »* relate les amours tumultueuses d'Alain Krivine et d'Arlette Laguiller, en présence de Francis Bouygues. Tous ces récits — rigoureusement faux bien entendu et qui frôlent parfois le mauvais goût — figurent dans *Elective*, un hors-série qui pastiche *Détective* et qu'édite le mensuel *Rolling Stone* pour le 1er avril, au prix de 25 F.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Les barristes estiment que leur candidat peut encore gagner

« Font trop de baratin... » Le général Bigeard n'est pas content de ses « p'tits gars » du Parti républicain. Le député apparenté UDF n'a guère apprécié les critiques à peine voilées formulées par MM. Alain Madelin et Gérard Longuet à l'encontre de la campagne de M. Barre. *« Il faut y aller, il faut tous y aller »*, a-t-il clamé, le mercredi 30 mars sur Antenne 2, en invitant les sceptiques à mouiller leur chemise *plutôt qu'à faire des « discours »*.

Sourds aux appels du général Bigeard, les deux ministres léotardiens ont récidivé mercredi. *« Ne perdons pas notre temps à critiquer le bilan du gouvernement »*, a exigé, mercredi sur Antenne 2, M. Madelin, qui n'a pas manqué de rendre un hommage appuyé à la politique de M. Jacques Chirac : *« Rarement un gouvernement aura fait autant de choses en si peu de temps. »*

Le ministre des P et T, M. Longuet, a quant à lui choisi, dans un entretien au *Figaro* du 30 mars, d'accuser *« ceux qui se résignent à l'échec »* de préparer en sous-main *« leur reconversion »*. Une pierre de plus dans le jardin centriste, qui ressemble de plus en plus à une carrière à ciel ouvert.

Pour enrayer un processus d'abandon du navire et pour bien montrer que le CDS reste le fer de lance inentamable de la campagne du député du Rhône, les responsables et ministres centristes se sont réunis mercredi autour de M. Pierre Méhaignerie pour une conférence de presse.

Le président du CDS, M. Méhaignerie, a expliqué qu'il s'agissait, à moins de quatre semaines du premier tour, *« de réveiller l'opinion publique de son engourdissement »*. M. Barre doit apparaître comme le candidat du *« rassemblement modéré »* à face M. François Mitterrand qui personnifie, selon lui, *« l'immobilisme et le refus des adaptations »*. M. Méhaignerie s'est refusé à commenter les propos des ministres PR, jugés par les centristes, en privé, *« fielleux »*. *« J'ai senti les faiblesses du rassemblement autour de M. Barre*, a-t-il commenté avec un sens certain de la litote. *Je souhaite l'union de l'UDF, chacun a sa responsabilité dans les forces et les faiblesses de cette union. Je ne lancerai la pierre à personne. »* S'agissant de la prestation télévisuelle de M. Valéry Giscard d'Estaing, dimanche à « Questions à domicile » [TF-1], le président du CDS a regretté que l'ancien chef de l'Etat n'ait pas *« une phrase de sympathie pour M. Barre »*.

Refus de tout « accommodement »

Malgré les sondages qui donnent M. Barre en perte de vitesse, les centristes restent convaincus, à l'image de M. Jacques Barrot, qu'un *« retour à l'essentiel devrait se produire et que les atouts de Barre devraient devenir décisifs : la première mi-temps a été celle des impressions et des paris. La seconde mi-temps sera celle des choix et des décisions »*, a répliqué le secrétaire général du CDS.

Même écho du côté de l'équipe du candidat. MM. Pierre-André Wilzer et Philippe Mestre estiment que *« tout peut arriver »*. *« Le nombre de gens qui n'ont pas pris position aujourd'hui est plus important que d'habitude »*, a fait remarquer sur RMC le directeur de cabinet de M. Barre. Quant à M. Mestre, il estime infondées les *« rumeurs »* lui attribuant une part importante de responsabilité dans l'essoufflement de la campagne.

Invitée de RTL, Mme Simone Veil a estimé pour sa part que le retard à l'allumage de la campagne de l'UDF résulte tout simplement du fait qu'il s'agit d'une *« confédération de partis »* alors que en face, il y a *« la machine RPR » : « Les machines, on ne peut les ignorer, pendant les campagnes, ça fait du bruit. »* Enfin M. Charles Millon, chef de file des PR barristes, a expliqué jeudi matin au petit déjeuner de TF 1 que M. Barre ne se *« chabanisait pas »*, pas plus qu'il ne se *« poherisait »*, mais qu'il était en train de se *« pompidoliser »*.

De son côté, M. Barre poursuit ses réunions publiques. A Tours (Indre-et-Loire), il a déclaré qu'il refusait tout *« accommodement ou arrangement »* avec la Constitution. Le même jour, entouré de Mme Simone Veil, Monique Pelletier, Gilberte Beaux et Hélène Carrère d'Encausse, il a présenté à la presse son projet pour les femmes.

S'il est élu, quatre milliards de francs sur trois ans seront utilisés pour favoriser la venue du troisième enfant et allonger de trois ans la durée de l'allocation parentale d'éducation. M. Barre souhaite également *« faciliter l'accès des femmes aux responsabilités publiques dans la cité »*. Enfin, M. Barre entend *« faire garantir définitivement »* la liberté d'enseignement et le principe de parité entre système public et système privé, en utilisant le référendum après l'élargissement du champ référendaire défini par l'article 11 de la Constitution.

P. S.

Les obsèques d'Edgar Faure auront lieu samedi

Edgar Faure sera inhumé, le samedi 2 avril, dans l'intimité familiale au cimetière parisien de Passy après les obsèques, qui auront lieu à 10 heures en la basilique Sainte Clotilde dans le 7e arrondissement, paroisse du domicile parisien de l'ancien président du conseil.

La questure du Sénat a d'autre part fait savoir qu'une visite à la famille d'Edgar Faure, décédé le mercredi 30 mars à l'âge de soixante-dix-neuf ans, était possible dès le jeudi 31 mars à partir de 15 heures au domicile de l'ancien président de l'Assemblée nationale, 134, rue de Grenelle (7e arrondissement).

Aux innombrables et unanimes hommages venus en France de toute la classe politique, de l'Académie française, dont Edgar Faure était membre, et des milieux les plus divers, sont venues s'ajouter plusieurs réactions de l'étranger. Le président tunisien, Zine Ben Ali, a fait part mercredi de sa *« vive émotion »* après la disparition d'Edgar Faure, dont le nom, écrit-il dans un message de condoléances adressé à son épouse, *« restera attaché à une des pages les plus belles de l'histoire des relations entre la France et la Tunisie »*. Edgar Faure avait joué un rôle décisif dans les négociations qui avaient abouti à l'indépendance de la Tunisie en 1956.

La chaîne de télévision FR 3 diffusera le dimanche 3 avril de 13 h 30 à 14 h 30 une émission spéciale en hommage à l'ancien président du conseil.

(Lire également page 15 l'article de Bertrand Poirot-Delpech.)

● RECTIFICATIF ● — Dans l'article consacré au rôle d'Edgar Faure à la tête de la mission du bicentenaire de la Révolution française, il fallait lire : *« ce fut le projet, aujourd'hui en cours de réalisation »* et non « de réhabilitation » comme l'indiquaient par erreur nos premières éditions du 31 mars.

Le portrait-robot du président selon le premier ministre

« M. Mitterrand a vainement mal choisi ses arguments. Dire : « Moi ou la guerre civile », « moi ou la guerre sociale », *c'est vouloir toucher « le salaire de la peur ». C'est grave, c'est témoigner de beaucoup d'intolérance et c'est dangereux pour la démocratie »*, déclare M. Jacques Chirac dans un entretien publié le jeudi 31 mars par vingt-trois quotidiens régionaux.

Le premier ministre dresse d'autre part le *« portrait-robot »* suivant du prochain chef de l'Etat : *« Il faut à la France un président moderne pour relever les défis de l'avenir. Ce président moderne, ce n'est pas un « président-directeur général » cumulant tous les pouvoirs dans sa main, décidant de tout, en lieu et place de tous. Ce n'est pas non plus un président au coin du feu se réservant une fonction presque purement honorifique, car ne nous faisons pas d'illusions, l'Europe de 1992 est une chance pour la France, mais il faudra se battre avec énergie, dynamisme, détermination pour la saisir. »*

Partisan d'un président *« moderne (...) de dialogue, de rassemblement et d'action »*, M. Chirac se déclare *« hostile »* à une réforme institutionnelle qui serait soumise à référendum, afin de mieux délimiter les rôles respectifs du président de la République et du premier ministre : *« Gardons-nous de vouloir trop préciser et trop raffiner. Le mérite d'une Constitution (...), c'est de pouvoir répondre à toutes les circonstances. »*

« Il faudra, affirme, encore le premier ministre, *définir le plan de bataille pour gagner 1992. C'est là un objectif qui transcende toutes les divisions politiques et qui doit réunir toutes les énergies du pays. C'est pourquoi je demanderai à mon premier ministre, dès son entrée en fonction, de réunir l'ensemble des représentants des forces économiques et sociales du pays pour arriver à définir en commun, et avec précision, un plan de bataille pour 1992. »*

Hommage unanime

● M. Mitterrand : « le salut de la nation

« J'exprime, a déclaré le chef de l'Etat dans un message à Mme Edgar Faure, *mon affliction personnelle à l'annonce de la mort d'Edgar Faure, cet homme remarquable qui a marqué l'histoire de notre République.*

» Durant la fin de la dernière guerre mondiale et pendant une grande carrière dans notre vie publique, il a mis un talent exceptionnel au service de la paix. Il a été un des plus lucides à concevoir la nécessité de la décolonisation, à prôner le désarmement et l'instauration de meilleures relations entre l'Est et l'Ouest. En France, il souhaitait passionnément un nouveau contrat social.

» Comment ne pas voir un symbole dans la dernière mission qui lui fut confiée : veiller au bicentenaire de la Révolution française. Il s'en est acquitté dans l'esprit qui fut toujours le sien.

» J'adresse à sa mémoire le salut de la nation et je partage la peine des siens. »

● M. Giscard d'Estaing : une grande liberté de ton

« J'apprends avec une profonde tristesse personnelle la nouvelle de la disparition du président Edgar Faure. Je suivais quotidiennement les épreuves de sa maladie, mais j'avais conservé, comme ses proches, l'espoir de sa guérison.

» Le président Edgar Faure a joué un rôle de premier plan dans nos deux républiques, comme président du conseil sous la IVe et sous la Ve, où il a siégé dans les gouvernements du général de Gaulle et de Georges Pompidou. L'histoire retiendra de lui le caractère exceptionnel de son intelligence. Son esprit était pénétrant, libre et capable de pressentir toutes les évolutions. Lorsqu'il s'est agi d'ouvrir à l'action de la France de nouvelles perspectives, notamment dans les relations avec l'Union soviétique et lors de la reconnaissance de la nouvelle République populaire de Chine, c'est à lui que le général de Gaulle a fait appel. Son éloquence, faite d'une immense culture et d'un rare bonheur d'expression, marquera durablement les travaux parlementaires.

» J'ai été le témoin d'un trait moins connu de son action politique : la grande fermeté de sa détermination dès qu'il s'agissait de la mise en œuvre de ses convictions essentielles. C'est ainsi qu'il a conduit le Maroc à son indépendance tout en maintenant la coopération et l'amitié exceptionnelles qui unissent depuis cette époque nos deux pays.

» La jeunesse de son esprit s'est marquée par une grande liberté de ton et un sens de l'humour qu'il appliquait aussi bien aux autres qu'à lui-même. Ayant été longtemps son collaborateur et ayant bénéficié de son expérience et de son enseignement, j'adresse un salut ému et fidèle à son souvenir. »

M. Le Pen a remis la liste de ses « parrains » au Conseil constitutionnel

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, s'est rendu, le mardi 29 mars, au Conseil constitutionnel pour y déposer les présentations de candidature qui devraient lui permettre de participer effectivement à la compétition présidentielle.

Selon M. Le Pen, le nombre de présentations remises au Conseil constitutionnel s'élève à six cent une. M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, a indiqué par ailleurs que M. Le Pen n'avait obtenu aucune signature de maire des Alpes-Maritimes ou des Bouches-du-Rhône et lancé cet avertissement : MM. Jacques Médecin et Jean-Claude Gaudin *« ont joué un jeu qui va leur revenir comme un boomerang »*.

Digne, ville-test de la campagne

M. Fiterman sur les traces... de Victor Hugo!

DIGNE
de notre envoyé spécial

Les communistes dignois n'aiment pas qu'on dise que leur ville est à bien des égards privilégiée. Surtout quand, à leurs yeux, quelques hurluberlus parisiens ont eu l'idée de la choisir comme ville-test de la campagne. Il faut se mettre à leur place...

Alors, le secrétaire de la section dignoise du PCF, M. Jean Coste, un grand gaillard brun qui arbore une moustache à la Jean Ferrat et à l'oreille un anneau à la Bernard Lavilliers, a profité de la venue de M. Charles Fiterman, mercredi soir 30 mars, pour mettre les choses au point : *« La misère existe ici aussi. Des centaines de personnes se débattent dans des situations dramatiques qu'elles cachent, le plus souvent, par pudeur parce que ce n'est pas beau d'être pauvres. Digne se transforme, c'est vrai, mais dans une direction précise, celle du tout tourisme de luxe réservé aux riches Européens qui viendront chez nous prendre l'air, se détendre et bronzer leurs fesses dans une région qui se transforme en réserve d'Indiens ou plutôt en désert. »*

Ce rabat-joie a précisé qu'il pensait, en particulier, aux familles des quartiers HLM de la ville confrontées à *« des augmentations scandaleuses des loyers »* et à tous les petits propriétaires des petites villas des environs qui ont du mal à *« payer les traites »*. Il a même ajouté que Digne n'était pas épargnée par la *« répression patronale »* en dénonçant les menaces qui pèsent actuellement sur huit salariés d'une entreprise locale dont un *« a déjà été licencié »*.

Trêve de sarcasmes. Ce rappel à l'ordre était assurément nécessaire de la part d'une formation qui résiste mieux qu'ailleurs, avec le soutien d'une CGT active, à l'érosion qui la frappe au niveau national et qui s'énorgueillit volontiers de vivre encore « à l'ancienne », ainsi qu'en témoigne, au 35, du boulevard Gassendi, la plaque en marbre noir qui signale le siège de sa fédération des Basses-Alpes alors que le département des Basses-Alpes est devenu depuis belle lurette celui des Alpes-de-Haute-Provence...

Des pauvres... bien sûr

Digne la bienheureuse, en effet, a ses propres déshérités. Et cela ne date pas d'aujourd'hui. Au numéro 47 de la rue de l'Hubac, derrière la cathédrale Saint-Jérôme, une autre plaque attire l'attention : elle évoque la mémoire d'un ancien évêque, l'estimable Mgr de Miollis (1753-1843), qui a tant fait pour les pauvres, jadis, que Victor Hugo s'est inspiré de ses œuvres pour créer le personnage de Mgr Myriel, ce saint homme qui faisait cadeau de sa vaisselle d'argent à Jean Valjean. N'a-t-on pas retrouvé un plan de Digne en annexe du manuscrit des *Misérables* ?

Et des pauvres, à Digne, bien sûr, il y en a encore aujourd'hui. Il y en avait même trois qui mendiaient, mercredi après-midi, boulevard Gassendi, et l'un d'eux, un paisible escogriffe à la tignasse blonde, âgé d'une quarantaine d'années, originaire des Ardennes et privé d'emploi stable depuis cinq ans, faisait justement la manche, sous les bourrasques de pluie et de neige, son chien noir et blanc recroquevillé entre ses genoux, devant le siège du PCF, où il n'a pas fait recette.

Deuxième personnalité d'envergure nationale, après M. Charles Pasqua, à honorer Digne de sa présence en cette campagne électorale, M. Fiterman a ainsi marché sur les traces de Victor Hugo pour appeler les miséreux et les autres à voter pour M. André Lajoinie. Dans son style sobre mais efficace, l'ancien ministre a ironisé sur la *« soupe consensuelle »* autour de laquelle se disputent faussement, selon lui, les autres candidats. *« Mais demain, comme on pourra voir François Mitterrand avec les amis de M. Barre ou M. Barre avec les amis de François Mitterrand, ou François Mitterrand avec Jacques Chirac pour continuer la politique actuelle, il faut savoir que cette soupe, ce sera de tout façon la soupe à la grimace. Que l'on y mette d'abord la carotte puis le poireau, ou inversement, cela ne changera rien du tout. »*

« En appeler à l'opinion publique »

Puis il s'est employé à convaincre, au-delà des deux cents militants et sympathisants qui l'écoutaient, que les propositions du Parti communiste ne pèchent ni par démagogie ni par irréalisme, comme le prétendent ses adversaires : *« Il y a de l'argent en France*, a-t-il notamment expliqué, *mais on ne veut pas le mettre au service du progrès social. Avec les sommes fabuleuses qui ont été dépensées ces derniers mois dans des OPA spectaculaires, on aurait pu créer vingt-cinq mille emplois. Avec le prix des 120 missiles Hadès dont la fabrication est prévue et qui coûtent 140 millions de francs pièce, on pourrait construire 180 groupes scolaires complets. Quand nous proposons le SMIC à 6 000 francs, on nous répond avec scepticisme : peut-on vraiment le faire ? Il faut vraiment que les esprits soient conditionnés pour se poser une telle question. Mme Bettencourt, la PDG de L'Oréal, qui est, paraît-il, la femme la plus riche de France, elle gagne, elle, trois mille SMIC par mois ! Il n'y a qu'une question à poser à ceux qui s'insurgent quand nous demandons pour vivre 3 200 francs net : combien vous gagnez, vous ? Le jour où ils se contenteront de 4 000 francs, on pourra causer sérieusement. »*

M. Fiterman a fait référence à son expérience gouvernementale de 1981 à 1984, pour souligner qu'*« on peut toujours faire autrement quand une politique ne donne pas de bons résultats : il fallait, à l'époque, en appeler à l'opinion publique, lui demander de se faire entendre, de sortir au besoin dans la rue pour faire respecter la volonté populaire. Nous l'avons proposé au président de la République. Il a fait le choix de répondre aux appétits et aux exigences des financiers. Alors, nous, qui avions eu le courage de participer au gouvernement, nous avons eu le courage d'en partir. »* M. Fiterman a été sur ce point très applaudi. De même, lorsqu'il a appelé les électeurs à pratiquer à la fois contre le président-candidat et les prétendants de la droite *« un vote sanction pour le présent et un vote d'avertissement sévère pour l'avenir »*.

L'ancien ministre s'est appliqué, pourtant, à mesurer ses critiques à l'endroit de M. Mitterrand. Quand il a jonglé avec la dialectique pour dire qu'il ne fallait pas voter pour lui parce qu'il *« est prêt à cohabiter de nouveau avec Chirac »* tout en disant qu'il ne faudrait pas confondre, au second tour, la droite et la gauche parce que *« la droite et les socialistes, ce n'est pas la même chose »* et parce que les communistes *« n'ont pas renoncé à l'union »*. M. Fiterman ne faisait plus du Victor Hugo mais presque — paix à son âme — de l'Edgar Faure...

ALAIN ROLLAT.

La CNCL et les élections régionales en Nouvelle-Calédonie

Les nouvelles règles du pluralisme excluent des ondes les formations indépendantistes

Les élections aux conseils de région et au congrès du territoire de Nouvelle-Calédonie auront lieu, selon le vœu du gouvernement, aux mêmes dates que l'élection présidentielle. La Commission nationale de la communication et des libertés se devait donc d'organiser cette seconde campagne parallèle sur les ondes de RFO. Un texte, paru au *Journal officiel* du mercredi 30 mars, en précise les modalités.

Les émissions officielles auront lieu à 20 heures pour la télévision, à 18 h 30 pour la radio. Les formations politiques disposeront d'un temps d'antenne proportionnel au nombre de listes qu'elles présentent : neuf minutes sur chacun des médias pour une région, douze minutes pour deux régions, quinze minutes pour trois et dix-huit minutes pour les quatre régions.

Si l'on ajoute ces émissions officielles à celles de la campagne présidentielle retransmises depuis Paris, les ondes calédoniennes risquent, entre le 8 et le 22 avril, d'être fort encombrées par le discours politique. En ce qui concerne le pluralisme de l'information, la CNCL, s'en tient, pour l'actualité nationale, à la règle des « trois tiers » qui recommande un équilibre entre les interventions du gouvernement, de la majorité et de l'opposition.

En ce qui concerne l'actualité locale, la Commission innove, puisqu'elle demande *« un équilibre entre les listes des candidats »*. Or toutes les formations indépendantistes ont décidé de boycotter les élections régionales. Elles courent donc le risque d'être exclues de cette nouvelle définition du pluralisme radio-télévisé. En 1984, après les violents incidents qui avaient marqué les élections à l'Assemblée du territoire, la Haute Autorité avait imposé pour l'actualité locale *« une règle d'égalité entre les interventions des partisans de l'indépendance et des adversaires de l'indépendance »*. Règle reconduite pour les élections régionales de 1995 et reprise par la CNCL pour le référendum de septembre 1987, boycotté par les indépendantistes.

En modifiant les règles du jeu dans un sens apparemment plus restrictif, la décision de la CNCL risque de provoquer quelques vives réactions. La Commission a adressé aussi une recommandation aux radios locales privées en leur rappelant que *« l'utilisation abusive par une liste de candidats de l'antenne [...] peut être de nature à entraîner l'annulation des résultats du scrutin »*. Une menace qui n'avait pas eu de grands effets sur le comportement de Radio-Rythme bleu (proche du RPCR) et de Radio-Djiido (indépendantiste), lors de la campagne sur le référendum.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Rocard : la nécessité

Dans l'éditorial du numéro 36 de sa lettre *Convaincre*, M. Michel Rocard rappelle qu'elle fut son attitude lors des trois dernières élections présidentielles (1969, 1974, 1981) et écrit : *« En 1988, je serai présent dans la campagne électorale avec les mêmes objectifs : convaincre plutôt que combattre, faire gagner les idées et les propositions collectives au-delà des aventures individuelles. Longtemps, j'ai fait figure de pourfendeur d'idoles et de briseur de rêves »*. Il ajoute : *« Aujourd'hui, la nécessité est ailleurs. Ce n'est plus contre la grandiloquence partisane et l'inflation des promesses qu'il faut mettre en garde, mais contre l'asepsie gestionnaire et le cynisme de résignation. »*

M. Lajoinie : des ringards

Pour M. André Lajoinie, les *« partisans de l'austérité et de la précarité essaient de faire passer leurs théories pour de la modernité »*. Le candidat du PCF, qui était, mercredi 30 mars, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), a ajouté : *« En réalité ce sont des ringards »*. Après avoir assuré que les communistes sont *« les modernes »*, M. Lajoinie a appelé les électeurs socialistes à voter communiste au premier tour.

Me Laguiller : interchangeables

Me Arlette Laguiller considère que tous les candidats en lice sont *« interchangeables »* et sont *« prêts à aller d'un gouvernement à l'autre, en réalité pour mener une politique uniquement en faveur de la bourgeoisie »*. Invitée d'Antenne 2, mercredi 30 mars, la candidate de Lutte ouvrière (trotskyste) a estimé que *« parler aujourd'hui d'un duel droite-gauche c'est vraiment se moquer des travailleurs »*.

M. Séguin : crédibilité

Dans une interview publiée par *Paris-Match*, M. Philippe Séguin explique : *« En faisant mine de considérer les socialistes comme étant exactement les mêmes qu'en 1981, nous perdons en crédibilité »*. Le ministre RPR des affaires sociales et de l'emploi reconnaît : *« Certains parmi nous avaient affecté de croire que la rupture politique de 1986 était plus radicale qu'elle ne l'était en réalité. Or souvent il y a eu accentuation plus qu'il n'y a eu rupture »*.

Enquête

Les « marchands d'influence »

A la recherche des futurs ministres...

(Suite de la première page.)

La nocivité de leur influence excessive n'est plus à démontrer, tant il est vrai que ce qui est bon pour les céréaliers de riches plaines d'Ile-de-France ne l'est pas forcément pour le pays, ni même pour tous les agriculteurs.

Leur apport au bon fonctionnement de la démocratie n'a, en revanche, pas souvent été souligné. Et pourtant ! Un homme politique serait facilement prisonnier de son idéologie et de sa seule expérience professionnelle, un fonctionnaire, de sa compétence technocratique, si des groupes de pression ne leur permettaient d'avoir une autre vision des choses, souvent plus concrète, de connaître par la voix de ses membres la réalité d'une profession. Ni l'élu ni l'administration ne peuvent être omniscients, les lobbies participent à leur formation continue. Grâce à eux un ministre peut ne pas être prisonnier des dossiers préparés par son administration. Ils sont une forme d'ouverture de l'Etat à la société civile.

Les députés socialistes, qui pour la plupart d'entre eux n'avaient qu'une connaissance théorique et donc lointaine de l'entreprise, n'ont eu qu'à se féliciter de nombreux contacts qu'ont su prendre avec eux les représentants des chambres de commerce, des syndicats professionnels, des notaires, des experts-comptables, quand ils ont voulu modifier la fiscalité des sociétés ou le droit des affaires. Grâce à ces groupes de pression, ils n'ont pas été obligés de croire sur parole les ministres, souvent, trop souvent, simples porte-parole de leurs administrations.

Passerelles

Groupements professionnels et syndicaux ont de tout temps joué ce rôle de formation, d'information des élus et des fonctionnaires. Les liens entre les milieux d'affaires et les milieux politiques étaient facilement créés par la fréquentation des mêmes grandes écoles, des mêmes dîners en ville, des mêmes terrains de golf ou de tennis. La colonisation des grandes entreprises par les hauts fonctionnaires pantouflant dans le privé rendait particulièrement aisés les contacts entre les patrons et les administrateurs de l'Etat qui s'occupaient de leurs dossiers.

Aujourd'hui, cela ne suffit plus. Le choc de l'arrivée au pouvoir des socialistes en a apporté la démonstration. Le PDG, ancien énarque trouva, comme avant, un autre énarque à la tête de « son » administration, ou à la direction du cabinet de « son » ministre, mais le lien idéologique avait disparu. Le préfet en retraite, qu'il avait embauché pour l'aider à se faufiler dans les méandres administratifs, était tout d'un coup déboussolé par l'arrivée massive de « jeunes messieurs » qu'il n'avait point jusqu'alors rencontrés. Le nouveau changement brutal d'équipe entraîné par la deuxième alternance de 1986, est venu confirmer que le maintien en état de passerelles entre le monde des entreprises et les gouvernements ne pouvait être le fait d'amateurs, fussent-ils blanchis sous le harnais, ni de PDG qui n'avaient pas le temps d'y consacrer le temps nécessaire.

> *Les salons privés des grands restaurants parisiens ne désemplissent pas. Le 8 mai approche et les professionnels du « lobbying » reçoivent.*

Les entreprises moyennes découvraient, elles aussi, petit à petit, que leurs organisations professionnelles ne suffisaient plus à établir les contacts indispensables. Il fallait de vrais professionnels pour assister les sociétés privées dans cette tâche, de la même manière qu'elles ont besoin de cabinets d'avocats, de spécialistes du marketing, d'agences de publicité.

Le besoin existait. Quelques hommes l'ont compris et se sont engouffrés dans ce nouveau marché. Un jeune Belge, Bernard Le Grelle, installé en France, lançasa société naissante par un coup de génie. Ayant vécu aux Etats-Unis, il n'a eu aucun mal à imaginer la stupeur des patrons américains devant l'arrivée de socialistes alliés aux communistes dans le gouvernement de la France. Avec le patronage du *Herald Tribune*, il eut l'idée d'un colloque plaçant face à face les principaux ministres et trois cents chefs d'entreprises internationales. Lui qui, chez les hommes politiques, ne connaissait que des giscardiens, pour avoir un temps collecté des fonds pour la campagne de Valéry Giscard d'Estaing, se paya de culot et frappa, au hasard, aux portes des cabinets des nouvelles éminences socialistes. Sa proposition séduisit des hommes qui, dès l'automne 1981, avaient compris qu'ils ne pouvaient boycotter le capitalisme international. Pierre Mauroy viendra en personne, le 8 février 1982, expliquer sa politique au gratin du business mondial.

Le jeune Belge aux dents longues était lancé. Quand les entreprises américaines de messageries privées voudront s'attaquer au monopole des PTT, elles se souviendront de ce jeune homme entreprenant. De son aventure personnelle qui l'a amené à monter en France une société de lobbying sur le modèle américain, de ses premiers succès, Bernard Le Grelle a déjà tiré un livre (*Profession lobbyman* chez Hachette) à sa gloire mais qui démonte assez bien les modes nouveaux d'action des groupes de pression. Cette autopublicité n'a pas été du goût de ses confrères qui pensent que leur métier implique la discrétion sur le nom et les objectifs de leurs clients et que si leurs méthodes ont parfois — mais pas toujours — besoin de la grande lumière, les « marchands d'influence », eux, doivent rester dans l'ombre.

Vendeurs

L'ancien conseiller en communication de Valéry Giscard d'Estaing, Bernard Rideau, s'est lui aussi lancé dans cette aventure. Ses amitiés politiques ne lui ont pas fermé les portes des cabinets socialistes, bien au contraire, tant les hommes de la gauche au pouvoir ressentaient le besoin de contacts avec les milieux d'affaires et étaient donc ravis que quelqu'un les leur facilite. D'autres « lobbymen » sont venus à ce nouveau métier presque au sortir des écoles, comme Olivier Le Picard (Sciences Po) et Paul Boury (HEC), qui organise des dîners-rencontres entre les anciens de son école et les hommes politiques de toutes tendances.

Certains cabinets de communication politique, comme celui de Michel Bongrand, l'homme qui a introduit en France cette technique de « vente » des hommes politiques, ont aussi des départements de lobbying. Mais les jeunes loups de la profession préfèrent bien distinguer ces deux activités, car il leur paraît difficile d'avoir comme clients d'un côté les hommes politiques et de l'autre des entreprises qu'il faut « vendre » aux premiers.

Tout bon vendeur doit d'abord bien connaître le produit qu'il est chargé de commercialiser. La première tâche du « lobbyman » est donc de mettre à plat le dossier de son client puis de le présenter selon les normes classiques d'un cabinet ministériel, enfin de trouver l'homme idoine dans l'entourage du ministre qui pourra le faire monter jusqu'à son patron. Si celui-ci n'est pas convaincu, l'encerclement va commencer. D'abord, il pourra être discret, en faisant intervenir un de ses collègues plus sensible au point soulevé. Si nécessaire, les députés seront sollicités par les représentants locaux des groupes de pression pour poser des questions écrites ou orales afin de bien convaincre l'administration récalcitrante de la réalité du problème. Si cela ne suffit pas, une campagne de publicité s'efforcera de faire pencher dans le bon camp l'opinion publique, avec si possible le concours de quelques journaux convaincus de la justesse de la cause. Enfin, le lobbyman interviendra à Bruxelles pour expliquer aux fonctionnaires européens que la réglementation française est contraire aux règles du Marché commun. La crainte d'une intervention de la Communauté européenne est parfois le seul moyen de faire plier l'administration française.

Tous ces moyens ont été utilisés pour obtenir des PTT qu'ils laissent fonctionner les entreprises de messageries privées. Toutes les affaires ne nécessitent pas un tel acharnement. Ainsi pour bien faire comprendre qu'une société privatisée et son patron choisi par Edouard Balladur n'ont rien à craindre d'un retour des socialistes au pouvoir, il suffira de lui faire attribuer la Légion d'honneur et d'obtenir que ce soit le président de la République qui l'épingle en personne au revers du PDG, qui bénéficie ainsi d'une double investiture.

Car depuis une bonne année maintenant, une part non négligeable du temps de ces « marchands d'influence » consiste à préparer l'échéance du 8 mai. Leurs clients ne veulent plus être pris au dépourvu. Ils veulent non seulement savoir quelle politique économique et sociale mèneraient les présidentiables, mais aussi ce que peut attendre leur secteur d'activité d'un changement de politique, voire leur entreprise, si elle est suffisamment importante pour intéresser les gouvernants ou les futurs gouvernants.

Agendas chargés

Les salons privés des grands restaurants parisiens ne désemplissent pas du petit déjeuner au dîner. Il y a quelques mois les présidentiables eux-mêmes étaient sollicités, mais, l'échéance approchant, leur temps commence à être compté. Leur entourage a pris le relais. Tout l'art du bon « marchand d'accès » est de déceler l'homme qui jouera un rôle important si son chef de file est élu le 8 mai. Ainsi, par exemple, Bruno Durieux, l'économiste des barristes, ou Dominique Strauss-Khan, que Paul Boury présente à ses invités comme « *ministrable de l'économie et des finances de M. François Mitterrand* », ont un agenda bien chargé. C'est fou le nombre de patrons de privatisées ou de privatisables qui ont senti l'impérieuse nécessité de déjeuner avec des porte-parole autorisés du Parti socialiste. Ils avaient besoin d'être rassurés sur le devenir de leur entreprise, voire sur leur propre avenir. Et comme les vieilles habitudes ne se perdent pas facilement, il est même arrivé à certains de solliciter un avis (une autorisation ?) avant de se lancer dans la vente d'une filiale, l'achat d'un concurrent !

Certaines sollicitations sont encore plus intéressées. Les laboratoires pharmaceutiques ont une fois encore fait le tour des équipes en compétition pour plaider la libération du prix des médicaments. Les patrons du bâtiment et des travaux publics ont, comme à leur habitude, souligné l'intérêt d'une politique de grands travaux d'infrastructure.

Des professions méconnues profitent de cette intense période de contacts pour présenter leurs dossiers en espérant que leurs interlocuteurs ne les oublieront pas une fois arrivés au pouvoir. Ainsi la société de caution mutuelle des conseils juridiques, qui s'estime mal traitée par un détail d'une loi de 1954, cherche quelqu'un pour la modifier à la première occasion. Eventuellement cette époque où les promesses tombent dru est mise à profit pour arracher quelques concessions au gouvernement en place : donnez-nous satisfaction, ou nous nous retournerons vers vos concurrents !

« *1988 pour préparer 1992* », le slogan du RPR a été repris par toutes les professions, par tous les industriels qui préparent l'avenir. Leur précampagne présidentielle est fort souvent mise à profit pour alerter les gouvernants et leurs éventuels successeurs sur toutes les dispositions à prendre pour préparer le grand marché unique européen. Son entrée en vigueur les inquiète plus que le résultat des élections françaises. Ainsi, par exemple, les professionnels du tabac ont déjà proposé à leurs interlocuteurs un projet tout ficelé de fiscalité sur ce produit tenant compte des règles communautaires.

Ce futur grand marché est déjà un marché prometteur pour les « lobbymen ». Pour le préparer, les services de la commission vont devoir arbitrer entre de multiples intérêts privés, divergents et variant d'un pays à l'autre. Une situation rêvée pour les porte-parole des groupes de pression, dont la plupart ont déjà une antenne dans la capitale européenne.

Et l'argent ? La main sur le cœur, tous les « marchands d'influences » assurent qu'ils ne servent pas de relais financiers entre leurs clients et les hommes politiques qu'ils leur font rencontrer. Certains affirment même qu'ils déconseillent tout don financier aux candidats. Mais ils reconnaissent aussi que tous les contacts ne passent pas par eux et que le bureau du présidentiable, ou de son conseiller, n'est jamais très loin de celui du trésorier... Comme le dit un proche d'un homme qui longtemps a joué placé dans la course à l'Elysée : « *Quand on est invité à un mariage, on sait qu'il faut faire un cadeau. Il faut savoir respecter les usages !* »

THIERRY BRÉHIER.

Le logement, les machines à sous, le sucre...

Le pouvoir n'est plus au palais Bourbon. Ce théorème de la Ve République est bien connu. Pourtant les groupes de pression ne négligent ni l'Assemblée nationale ni le Sénat, et les « lobbymen » savent, à l'occasion, utiliser les prérogatives des parlementaires pour renforcer leurs interventions auprès des administrations, en s'appuyant sur les questions posées par les parlementaires au gouvernement, questions qu'ils suggèrent et rédigent, et faire voter quelques discrets amendements qui donnent satisfaction à leurs clients.

La surprise et le clair-obscur sont souvent le meilleur moyen de remporter la victoire. Ainsi lors de la discussion de la loi « Méhaignerie » sur les rapports entre propriétaires et locataires, le ministre de l'équipement dut, contraint et forcé, accepter un amendement facilitant l'installation des avocats dans des appartements parisiens théoriquement réservés au logement ; cela allait contre l'esprit de son texte, qui cherchait à accroître l'offre locative. Mais que faire contre un souhait émis par M. Jean Tiberi, premier adjoint au maire de Paris, lui-même chef du gouvernement. Mieux, les « amis » des professions libérales profitèrent de la commission mixte paritaire (Assemblée nationale et Sénat), qui siège à huis clos, et dans laquelle le gouvernement n'est pas représenté, pour étendre cet avantage à toutes les autres professions libérales.

La patience est aussi une qualité indispensable aux bons groupes de pression. Gaston Defferre, du temps où il était ministre de l'intérieur, avait interdit les machines à sous en France, y compris dans les casinos, malgrés les cris des fabricants et importateurs de ces machines, fermement soutenus par les maires des villes possédant un casino. A l'époque, la bataille, homérique, fut gagnée par le gouvernement. Mais les maires de villes touristiques se sont fait entendre plus facilement de la nouvelle majorité que de la socialiste : les machines à sous ont pu retrouver leur place dans les halls des casinos, grâce à un judicieux amendement.

Pour obtenir gain de cause, le bon « lobbyman » sait jouer de tous les instruments, surtout quand des milliards sont en jeu. Depuis la loi de finances de 1902, l'utilisation de produits chimiques pour remplacer le sucre dans les aliments est interdite en France, afin de protéger la production de betteraves. Seulement, depuis quelque temps, les boissons « light », qui ont le goût du sucre sans en contenir, obsession de la ligne oblige, connaissent un grand succès à l'étranger. Le principal fabricant, américain, d'édulcorant tempêtait de ne pouvoir pénétrer le marché français. Il fit appel aux services de Michel Bongrand, spécialiste du marketing politique.

Convaincre les administrations

Première étape : rédaction d'un Livre blanc vantant les mérites de l'Aspartame, et soulignant l'incompatibilité de la loi de 1902 avec le traité de Rome. Puis il fallut convaincre les administrations et calmer les betteraviers. Puis Jean Arthuis prit en charge le secrétariat d'Etat à la consommation. Pour plaire aux consommateurs, le dossier était bon : Michel Bongrand sut en convaincre le ministre. L'administration de l'agriculture, d'abord réticente, dut baisser pavillon devant les menaces d'intervention des autorités européennes, saisies du dossier au bon moment, d'autant que les tribunaux français commençaient eux aussi à s'interroger sur la légalité européenne de cette vieille interdiction.

Restait à trouver le support législatif à l'abrogation de la loi de 1902. Le projet de loi sur la modernisation de l'agriculture fut d'abord choisi. Malheureusement, début décembre, il apparut que ce projet ne pourrait être débattu par le Parlement. Il fallut en catastrophe trouver un autre support. Heureusement, dormait au Sénat un projet améliorant les possibilités d'intervention juridique des organisations de consommateurs. M. Arthuis sut le réveiller et trouver des sénateurs pour déposer un amendement reprenant la disposition si attendue. Les « lobbymen » n'avaient plus qu'à surveiller la discussion parlementaire. Les ennuis ne vinrent pas des défenseurs des betteraviers, auxquels on avait concédé l'interdiction d'utiliser le mot « sucre » dans la présentation des produits utilisant des édulcorants. Mais justement cette limitation mit en fureur Jacques Limouzy, député RPR du Tarn, qui a dans son département un laboratoire produisant des « sucrettes » vendues en pharmacie. Il espérait que l'intervention de Bruxelles ou de la justice lui permettrait d'obtenir plus. Pour le calmer, il fallut prévoir la possibilité d'utiliser un mot dérivé de « sucre » pour les seuls produits pharmaceutiques.

La victoire ne fut donc pas totale, puisque les publicitaires devront faire preuve d'imagination. Mais grâce à l'efficacité des « lobbymen », les Français pourront à leur tour, comme tous leurs voisins, consommer du Coca-Cola ou de l'Orangina « sans sucre ». Pardon « light ».

Th. B.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LES RETRAITES
Avec notamment des articles de :
P. MAUROY, G. JOHANET, J. FRANCESCHI, P. BEAU
Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne et l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

COMMUNISTES
LA FAMILLE ÉCLATÉE
Dans
Politis LE CITOYEN
LE NOUVEL HEBDO DU JEUDI
AU SOMMAIRE DU N° 11
• Lettre ouverte de Jean-Marie Tjibaou à François Mitterrand
• Algérie : la privatisation du secteur agricole

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

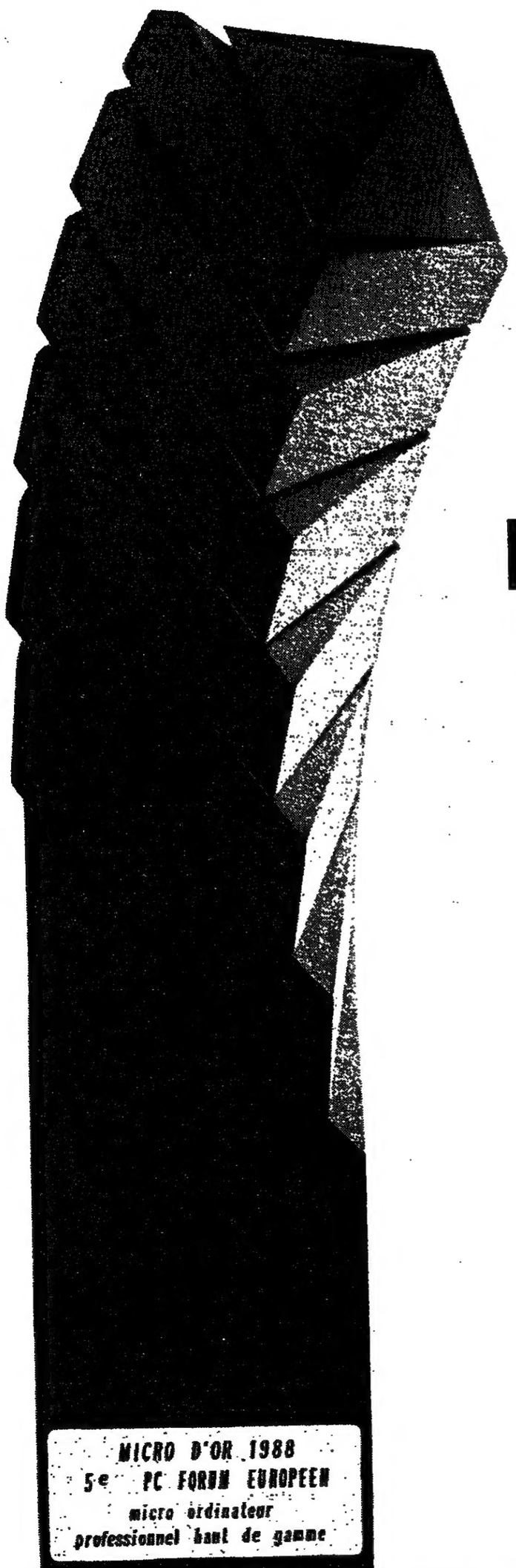

COMPAQ
DESKPRO 386
MICRO D'OR 88
DES ORDINATEURS
PROFESSIONNELS

MICRO D'OR 1988
5e PC FORUM EUROPEEN
micro ordinateur
professionnel haut de gamme

Ogilvy & Mather

Trophée Atelier Jean Allemand

COMPAQ PORTABLE 386 MICRO D'OR 88 DES ORDINATEURS PORTABLES

MICRO D'OR 1988
5e PC FORUM EUROPEEN
micro ordinateur
portable ou portatif

LES ORDINATEURS DE L'ANNÉE COMPAQ®

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Société

Un projet de prison contesté dans l'Eure-et-Loir

Nuit du 4 août à Courville-sur-Eure

Sur les 15 000 nouvelles places de prison prévues par le programme de construction du ministère de la justice, 1 200 seront situées en Eure-et-Loir. Douze villes du département ont présenté leur candidature. D'eux d'entre elles, Châteaudun et Courville, ont été retenues par la chancellerie, qui souhaite y installer deux centres de détention de 600 places. A Courville-sur-Eure, une bourgade de 2 300 âmes située à une vingtaine de kilomètres de Chartres, les habitants protestent contre cette décision.

COURVILLE-SUR-EURE
de notre envoyée spéciale

Il y avait bien la silhouette en béton du château d'eau et les vilains silos de 35 mètres de haut plantés au bord de la ligne de chemin de fer. Mais qu'importe ! M. Ganet, tout juste installé dans une coquette maison du lotissement du Parc à la lisière de la petite ville de Courville, binait son carré de jardin en toute tranquillité.

Jusqu'à ce matin d'août où une équipe d'Antenne 2 venue de Paris lui tend son micro : *« Comment vit-on lorsqu'on habite à quelques dizaines de mètres d'un site promis à la construction d'une prison ? »* Une prison ? Une information mal comprise, sans doute. Au pire, un canular de mauvais goût. L'équipe dit pourtant vrai : Au cours d'une délibération du 4 août 1987, le conseil municipal, alléché par les promesses de la chancellerie concernant *« l'importance des retombées économiques des prisons »*, vient de décider, à l'unanimité, de se porter candidat pour un établissement pénitentiaire. La réponse de la chancellerie ne se fait pas attendre : quelques jours plus tard, la candidature est retenue pour un centre de détention de six cents places.

A Courville, la décision prise au beau milieu du mois d'août dans une grande discrétion est restée quasiment confidentielle. Le site choisi, *un champ de blé en bordure de la vallée de* l'Eure, longe le lotissement du Parc, inauguré au début de l'année 1986. Les premiers bâtiments du centre de détention seront situés à 150 mètres de la clôture du jardin de M. Baron, qui vient de s'endetter pour vingt ans en acquérant une maisonnette de 500 000 F afin de *« retrouver les espaces verts de la campagne »*.

Courville vient de vivre sa nuit du 4 août. Ulcéré, les habitants du lotissement du Parc lui promettent un soulèvement populaire. Dès la mi-août, les opposants se rassemblent au *sein d'une Association de défense contre* l'implantation de la prison. Le maire (PR), M. Robert Bizard, se fait apostropher sur les marchés, les mécontents téléphonent à la mairie, les lettres de protestation se multiplient : le 4 septembre, salle Pannard, à Courville, le conseil municipal est sommé de s'expliquer devant une assistance houleuse de plus de quatre cents personnes scandant *« référendum » !* et *« démission » !* A 22 h 30, M. Bizard, un ancien militaire de carrière, décide, impérial, de trancher une bonne fois pour toutes : *« La décision est prise, elle est irréversible »*. Affaire classée.

« Un peu d'herbe et de tranquillité »

Ces *« agités »*, comme il aime à les appeler, ne sauraient faire plier le premier magistrat de Courville.

La révolte du lotissement du Parc, relégué à la lisière du bourg, a pourtant du mal à gagner le centre-ville. Les notables installés autour de leur mairie restent sourds à leur colère. Question d'histoire sans doute.

Les Courvillois de toujours n'entretiennent guère de relations suivies avec ces nouveaux venus *fraîchement débarqués des banlieues* grisâtres de la capitale à la recherche *« d'un peu d'herbe et de tranquillité »*. La plupart de ces familles s'installent à peine leur maisonnette construite, parfois au beau milieu de tas de sable et de murets inachevés. De bon matin, les Courvillois les voient se hâter vers la gare, inquiets à l'idée de rater le train de 7 h 20 qui les dépose à la gare Montparnasse à 8 h 30. Ces Courvillois de longue date, parfois un peu distants, il faut pourtant les rallier. Ils *ne rejoindront l'association de défense qui* émane du lotissement qu'avec réticence.

Un *« groupe de travail sur l'avenir de Courville »* se met donc sur pied. Il a des allures plus raisonnables. Les sept membres du bureau totalisent d'ailleurs deux cent cinquante ans de présence courvilloise. Dans cette arène la construction de la prison se mesure avant tout en chiffres. Sur un ton compassé on y déplore le coût des travaux de construction, l'endettement de la commune ou l'épuisement de la réserve foncière. *« Il faut déjà dépenser 1,5 million de francs de subventions pour agrandir la station d'épuration,* plaide M. Filbert Pascreau, pharmacien à Courville, et *il faut y ajouter les travaux d'accès et de viabilisation. Tout cela alors que nous offrons le terrain à la chancellerie ! Nous sommes parmi les trois communes les plus endettées du département. Tout cela n'est pas sérieux. »*

A quelques centaines de mètres de là, au bord du champ de blé où s'élèvera le centre de détention, le discours est tout autre. Mme Chrismann, qui s'est installée au cœur du lotissement du Parc, en 1986, se souvient *avec amertume des bonnes paroles de son* nouveau maire, M. Bizard : *« Il m'a fait visiter le coin en me parlant des projets de la commune. Il voulait étendre les aménagements touristiques et construire un parc. Je n'ai pas hésité. Je voulais que mes deux enfants soient élevés dans un cadre rural, familial et tranquille. Aujourd'hui, je suis servie... »*

Elevée à Stains, en Seine-Saint-Denis, elle raconte la cité de son enfance, les agressions dans les sous-sols, les angoisses de ses parents. *« Invivable »*. Comme toute sa famille désormais installée dans l'Eure, elle a souhaité fuir cette région parisienne pleine de *« cas sociaux »*. Quitte à investir 450 000 F dans une villa et un petit jardin. Quitte à parcourir 120 kilomètres par jour pour aller travailler.

« Un gentil petit collège »

« La prison, ça veut dire la drogue, la prostitution et le SIDA, lâche-t-elle pêle-mêle. *Il y avait un gentil petit collège à deux pas, maintenant, j'ai peur. Mes gosses vont connaître le racket. Qu'est-ce qui me garantit que les détenus rentreront de permission sobres et sereins ? Et que je pourrai continuer à laisser ma porte ouverte le soir sans danger ? Sans compter les va-et-vient de toutes les familles des détenus.... »* Les tracts de l'association, illustrés par les photos de la prison de Saint-Maur après la révolte de novembre dernier ne proclament-ils pas : *« Saint-Maur s'est engagé dans une aventure effrayante. Le triangle carcéral des trois C d'Eure-et-Loir (Courville, Châteaudun, Chartres) est une véritable folie » ?*

Dans ses courriers, le chancellerie a bien tenté de calmer leurs inquiétudes. Un centre de détention de 600 places ne suppose pas plus de huit libérations par mois, rappelle-t-elle. Quant aux visites, elles n'ont pas lieu *tous les jours, mais une ou deux fois par* semaine. En outre, l'établissement à demeure *des famille reste « tout à fait exceptionnel même lorsqu'il s'agit de longues peines »*. Ce qui ne sera pas le cas. Enfin, 99 % des détenus réintègrent leur établissement après les permissions de sortir. Les autres évitent en général les alentours de la prison...

Qu'importe ! Toutes les angoisses de ce Paris qu'ils ont fui les attendent là, à quelques centaines de mètres de leur nouveau paradis rural. Mme Chrismann, qui voulait élever ses enfants *« à l'air libre comme dans le temps »*, soupire : *« Nous allons devenir la poubelle de Paris, et je crains que nous ne soyons pas de taille à résister. »* Aujourd'hui, malgré la dévaluation de son bien, qui aurait perdu, affirme-t-elle, 15 % à 20 % de sa valeur, elle se dit prête à tout quitter. Ses voisins, eux, n'ont pas le choix : ils sont endettés à 100 % et ne peuvent revendre leur maison avant cinq ans. Joël Pipereau, qui a affiché la Déclaration des *droits de l'homme et du citoyen dans son* salon, mâchonne rageusement sa gitane mais : *« Je ne peux pas partir, mais cette prison, je n'en veux pas sous mon nez. De toute façon, maintenant, les plans sont montés. Si elle se construit, il y aura du bazar ! »*

ANNE CHEMIN.

Au tribunal de Lyon

Prison avec sursis et peines d'amendes pour une « bavure » pénitentiaire

LYON
de notre bureau régional

La huitième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon a déclaré, le mercredi 30 mars, deux surveillants de la maison d'arrêt Saint-Paul, MM. Gérard Veysseyre et Jean-Claude Pardo, coupables de « coups et blessures volontaires » sur deux détenus, MM. Farid Smaoui et Rachid Izri, qui s'étaient constitués partie civile (*le Monde* du 11 mars). Gérard Veysseyre, qui avait reconnu les faits à l'audience du 9 mars, a été condamné à verser 4 000 francs d'amende et 5 000 francs de dommages et intérêts à M. Rachid Izri. Jean-Claude Pardo, qui niait avoir frappé Farid Smaoui et affirmait, au contraire, que le détenu l'avait agressé, a été condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis, 5 000 francs d'amende et 3 500 francs de dommages et intérêts.

Suivant le réquisitoire du procureur, le tribunal n'a pas retenu la préméditation, reconnaissant ainsi que les faits reprochés aux deux surveillants ne relevaient pas du délit mais de la simple contravention. Cette qualification obligeait le tribunal à se prononcer sur la prescription de l'action publique objectée par les avocats de Veysseyre et Pardo puisque l'ouverture de l'instruction remontait à plus d'un an.

Reprenant la jurisprudence de la chambre criminelle de la Cour de cassation établie par un arrêt du 12 juillet 1972, selon laquelle *« la prescription de l'action publique en matière correctionnelle est nécessairement suspendue lorsqu'un obstacle de droit met la partie poursuivante dans l'impossibilité d'agir »*, le tribunal a jugé que le délai particulièrement long — près de cinq ans — de l'instruction du dossier constituait un obstacle de droit et ne pouvait donc être opposé aux parties civiles. Il a ainsi appliqué en matière contraventionnelle une jurisprudence qui ne concernait jusqu'alors que la correctionnelle.

« Votre jugement doit avoir une valeur exemplaire », avait déclaré Me Myriam Picot, avocate de Farid Smaoui au tribunal lors de l'audience. En condamnant les deux surveillants, la huitième chambre correctionnelle a peut-être voulu rappeler que le droit s'appliquait aussi à l'intérieur de la prison.

Me Jean-Claude Bernard-Lafarge a annoncé que son client, Jean-Claude Pardo, faisait appel de cette décision.

PASCALE ROBERT-DIARD.

M. Albin Chalandon dénonce « une politisation » de la magistrature

Au cours d'une conférence de presse, réunie le mercredi 30 mars, M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a fait le bilan de ses deux années à la tête du ministère de la justice.

Commentant la *« qualité des décisions de justice »*, M. Chalandon a constaté la *« la distorsion importante qui apparaît dans les décisions d'un juge à un autre »*. *« Cela tient,* a estimé le ministre, *à la liberté d'appréciation des juges et à des faits inhérents à la société : la médiatisation, le « for intérieur » du magistrat, sa condition, son idéologie personnelle »*.

« On a aussi au sein de la justice une politisation », a poursuivi le garde des sceaux, qui a cité comme exemple le Syndicat de la magistrature qui, selon lui, *« déclare que l'acte de juger est un acte politique »*.

Le ministre *« ne voit que deux remèdes à l'amélioration des décisions de justice : essayer de ramener les magistrats à l'obligation de réserve — déraper vers l'acte politique est un mal pour la magistrature, car mal ressenti par le justiciable — et mettre en œuvre le principe de collégialité »* dans les décisions.

Auparavant, M. Chalandon avait notamment insisté sur le programme de construction de prisons *« qui,* a-t-il précisé, *ne répond pas seulement à une préoccupation répressive, mais à une préoccupation humanitaire »*. Il devrait permettre *« aux détenus de se réinsérer et non de fabriquer des récidivistes »*.

A propos de la lutte contre l'insécurité, M. Chalandon a souligné l'*« instauration d'un esprit de fermeté qui a remobilisé les forces de l'ordre »* et la *« la coopération entre les ministères de l'intérieur et de la justice »*.

Après une manifestation syndicale à Nice

Une réaction de la Fédération nationale de la police municipale

Dans un communiqué de son président, M. Francis Elie, publié le 31 mars, la Fédération nationale de la police municipale (FNPM) *« s'insurge »* contre les déclarations faites la veille à Nice (*le Monde* du 31 mars) par le secrétaire général du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT) *« fondées uniquement sur une base politique et bassement corporatiste »*. Ce dernier avait affirmé, lors d'une manifestation sur le thème « Police municipale : danger » : *« Nous ne voulons pas d'une police à la Pinochet. » « Nous devons lui rappeler que la police de Pinochet est une police nationale »*, répond M. Elie.

Concernant une éventuelle manifestation du SNPT à l'Assemblée nationale au cas où le projet de loi sur la police municipale y serait discuté, M. Elie déclare : *« Nous sommes dans un pays démocratique, et la loi doit être votée par une majorité et non pas sous la pression d'un groupe corporatiste plus sensible à ses préoccupations personnelles et politiques qu'aux problèmes de sécurité de nos concitoyens. »*

« Nous disons avec force, ajoute M. Elie, *que nous sommes contre les dépassements de compétences. Que chacun reste à sa place et accomplisse la tâche qui lui est allouée. Si des dépassements sont constatés, que le procureur de la République suspende ces agents et que la justice fasse respecter la loi. Nous avons des brebis galeuses, il y en a partout, aussi bien dans la « nationale » que dans la « municipale »*.

Le meurtrier d'Hervé Tondu a été inculpé et écroué

Pascal Legac, vingt-trois ans, qui a tué, le 20 mars dernier près de Bourgoin-Jallieu (Isère), Hervé Tondu, enlevé quelques heures plus tôt et pour qui une rançon de 350 000 F avait été versée, a été inculpé, le mercredi 30 mars, *« d'assassinat, d'extorsion de fonds, arrestation illégale et séquestration arbitraire en vue de préparer ou faciliter la commission d'une extorsion de fonds »*, par M. Didier Paris, juge d'instruction à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Legac a été écroué à la maison d'arrêt de Bonneville.

Au cours d'une conférence de presse, le commissaire Richardot, du SRPJ de Lyon, a précisé que Legac avait tué parce qu'il avait été identifié par son otage. Le meurtre a eu lieu dimanche 20 mars, à 16 heures.

Pascal Legac avait déjà été condamné à Nice, Annecy, Perpignan, Grenoble et Lorient pour vols simples, vols avec effraction, transport et port d'armes de première catégorie, émission de chèques sans provision et escroquerie.

Il devrait être entendu dans les prochains jours pour une autre affaire par Mme Anne-Marie Laprie, juge d'instruction à Thonon : l'assassinat, le 1er février dernier à Fillinges (Haute-Savoie), d'une vieille dame, Angèle Ducret, chez qui Legac avait travaillé pendant près d'un an en 1985.

● **Les unités militaires de la sécurité civile sont regroupées.** — Toutes les unités militaires de la sécurité civile sont regroupées sous un même commandement appartenant à l'armée de terre, indique un décret du premier ministre publié au *Journal officiel* du 30 mars. Le commandement des formations militaires de la sécurité civile sera mis pour emploi à la disposition du ministre de l'intérieur.

D'autre part, les unités d'instruction de la sécurité civile deviennent des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile.

Les formations militaires assurent, *notamment, l'exécution des missions* d'instruction en matière de défense civile et de sécurité civile et le renforcement en détachements constitués des moyens de secours territoriaux pour l'exécution des tâches de défense et de sécurité civiles, et l'intervention en tous *lieux sur le territoire* national ou à l'étranger pour répondre aux catastrophes de toute nature, précise le texte du décret.

REPÈRES

Défense

Accord entre Boeing et Thomson-CSF

La firme américaine Boeing vient de s'associer à Thomson-CSF et au constructeur britannique Plessey *pour tenter d'emporter le marché* d'armement concernant la défense aérienne de l'Islande. La division des systèmes électroniques de l'US Air Force doit, en effet, lancer au début de l'été un appel d'offres pour ce contrat que sera passé à la mi-89. Baptisé Iceland Air Defense System (IADS), ce système de commande*ment, de contrôle et de communica*tion (C 3), est destiné à assurer la défense aérienne du territoire islandais.

D'autre part, l'US Air Force vient de passer commande de 188 moteurs CFM-56 fabriqués conjointement par la société américaine General Electric et par le motoriste français SNECMA. Ce contrat d'une valeur totale de 467 millions de dollars devrait permettre de poursuivre le programme de renouvelle*ment des moteurs des avions de ravi*taillement en vol KC-135 et vient à point pour le constructeur français dont le personnel est en grève et qui est à la recherche de commandes.

● **Les compensations touristiques des ventes de Mirage-2000 à la Grèce.** — Une entreprise gréco-*française de tourisme*, Vacances Mondiales, a récemment signé avec le groupe des sociétés françaises qui produisent les Mirage-2000 un accord d'un montant de 550 millions de francs. Cet accord s'inscrit dans le cadre des compensations économiques obtenues par la Grèce en contrepartie de l'achat de quarante *Mirage. Il porte sur la vente à des* Français de chambres, de suites et de bungalows d'hôtels grecs. Cet investissement couvrira l'ensemble des compensations touristiques qui représentent 10 % des compensations prévues pour l'achat des *Mirage*.

Drogue

Réseaux démantelés dans les Yvelines

Deux réseaux de trafiquants d'héroïne opérant dans les secteurs de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Toulouse et Paris ont été démantelés, le mardi 29 mars, par le SRPJ de Versailles, dans les Yvelines. Neuf revendeurs ont été inculpés d'infraction à la législation sur les stupéfiants et placés sous mandat de *dépôt*.

D'autre part, les policiers du SRPJ de Versailles, en collaboration avec ceux de la préfecture de police de *Paris et du SRPJ de Lille*, ont démantelé un autre réseau qui agissait à *Paris, dans la Somme et en Seine-et-*Marne. 544 kilos de résine de cannabis ont été saisis et cinq revendeurs de nationalités française et marocaine ont été arrêtés.

SIDA

Chasse aux seringues à Marseille

La municipalité de Marseille a organisé une collecte des seringues abandonnées par les toxicanes dans les lieux publics, pour diminuer les risques de propagation du SIDA, *notamment auprès des enfants*. Cette campagne, qui a débuté au mois de novembre 1987, est menée par le service communal d'hygiène et de santé de la ville, en collaboration avec le service du nettoiement et celui des espaces verts. Sept personnes équipées de gants de cuir et de pinces ramassent les seringues et les jettent dans des conteneurs spécieux qui sont ensuite incinérés. Plus de huit cents seringues ont ainsi été collectées depuis janvier 1988 dans des caves, des parkings, des terrains vagues ou des jardins publics. Le danger que peuvent représenter ces objets a été récemment mis en évidence à Thorigny (Seine-et-Marne) où des enfants ont été surpris en train de se piquer avec des seringues trouvées dans un parking.

Religions

le télévangéliste sanctionné

La plus grande confusion règne au sein des Assemblées de Dieu américaines, après le scandale provoqué par le télévangéliste Jimmy Swaggart, qui avait reconnu avoir eu des relations avec une prostituée (*le Monde* du 27 février). Le conseil local de Louisiane, dont il fait partie, ne lui avait infligé qu'un *« repentir »* de trois mois. Les autorités nationales réclament des sanctions plus sévères : le pasteur Swaggart doit quitter sa chaire pendant un an et subir deux ans de *« réhabilitation »*. Son avocat a fait savoir que le télévangéliste ne se plierait pas à une telle discipline.

Quant à la prostituée à l'origine du scandale, elle a révélé que l'acte sexuel n'avait pas été consommé avec le prédicateur, mais que celui-ci, *« par perversion »*, se contentait de lui faire prendre des poses suggestives. Elle a promis interview et photos au magazine *Penthouse*.

Le carré d'as porte malchance au « Tapis vert »

Il y avait une chance sur 4 096 que cela arrive. Et c'est arrivé : le mardi 29 mars, lors du tirage du Tapis vert — jeu lancé le 15 octobre dernier par la Société du loto national et de loterie nationale (SLNLN), — les quatre as sont sortis.

Carré mythique de tous les jeux de carte, cette combinaison est la plus jouée par les parieurs quotidiens du Tapis vert : pour les bulletins validés mardi les quatre as avaient été cochés 22 000 fois...

Gain pour les parieurs : 104 millions de francs au total, une centaine de joueurs dépassant la barre des 100 000, et un Perpignanais qui avait engagé 187 F recevant 1000 fois sa mise. Ces gains représentant une perte sèche pour la SLNLN : contrairement au Loto sportif, qui est un jeu de répartition (les gagnants se partagent une partie des enjeux), le Tapis vert est en effet un jeu de contrepartie (les gagnants reçoivent 1 à 1000 fois le montant de leur mise variant entre 2 et 187 F).

« Nous fonctionnons à cet égard comme un casino », a remarqué un responsable de la SLNLN. Mais, en dépit du succès du jeu depuis son introduction, il a précisé : *« Sur un coup comme celui-là nous sommes perdants, et il faudra compter plusieurs mois pour rééquilibrer les comptes »*. Le 8 janvier le tirage de quatre valets avait déjà fait tomber 52 millions de francs dans l'escarcelle des parieurs. Mais, statistiquement, la Société du loto ne risque plus grand chose : les parieurs vont continuer à jouer quatre as alors que cette combinaison ne devrait plus sortir avant onze ans ! Selon toute probabilité...

A. G.

L'ourson Chouchou passe à la casserole

Le zoo municipal de Stockholm avait organisé, il y a deux ans, un concours national pour intéresser la jeunesse à ses pensionnaires. Le gagnant, Malin Bergman, quinze ans, eut ainsi le privilège de baptiser un ourson du nom de Chouchou. L'ourson devint la vedette du pavillon des ours.

En novembre dernier, une abondance de naissances chez les ours contraignit l'administration à en faire abattre, et Chouchou fut du nombre des victimes. Lorsque Malin Bergman vint prendre des nouvelles de son protégé, non seulement il apprit que Chouchou avait été abattu, mais que les gardiens du zoo, qui *s'intéressent aux animaux d'une* autre manière que les enfants, l'avaient mangé. — *(Reuter.)*

Le Monde
DES LIVRES

Les paradoxes de Claude Roy

De 1983 à 1987, une longue traversée avec le plus taoïste des écrivains français

PREMIÈRE question : quel rapport peut-il exister entre les oiseaux, la musique et un professeur de sémiologie à l'université d'Uppsala ?

Deuxième question : lorsqu'une chatte rencontre un métaphysicien dans une campagne nocturne, que se disent-ils ?

Dans la suite de son journal intime *(la Fleur du temps)*, Claude Roy donne des réponses qui ont le charme de ces manières de penser, profondes et familières à la fois, que l'on trouve chez les philosophes taoïstes. Premièrement, *« si les oiseaux ni Schubert ne nous jettent un sens à la figure, avec la grossièreté d'un professeur de sémiologie à l'université d'Uppsala »*. *« Il faut chercher patiemment »* la signification que revêtent, ou que recèlent, *« la forme d'un bec »* et les sanglots d'un saxophone. Deuxièmement, c'est la chatte qui fait la leçon au métaphysicien. La nuit, dit-elle, est bonne *« pour rôder, pas pour métaphysiquer »*.

Cependant, notre philosophe méditait sur les galaxies, nous rappelant que l'homme est le seul animal à regarder les étoiles, et que leurs différentes *« lectures du ciel »* définissent les civilisations. Par exemple, les Romains voyaient la Grande Ourse comme un *« char de triomphe »*, tandis que les Arabes y devinaient un *« cercueil suivi de ses pleureuses »*. Plus loin, Claude Roy écrira que, pour connaître les sociétés, il faut avoir fréquenté ou visité *« l'intérieur de leur intérieur »*, c'est-à-dire leurs prisons. Manières taoïstes : le sordide ne saurait être séparé du sublime, la félicité ne saurait être isolée du désespoir, et la clairvoyance ne saurait être éloignée de l'aveuglement. *« Les idées vraiment claires n'oublient pas l'ombre dont elles viennent »*, car c'est l'esprit de paradoxe qui nous permet de respirer... Voilà déjà (presque) tout Claude Roy : sa façon de marier les contraires, de ne pas songer au ciel sans penser aux cachots, et de conjuguer les curiosités de l'ethnologue et celles de l'ornithologue. Nous prenons le bateau avec lui, le 1er janvier 1983, et nous l'accompagnerons jusqu'en octobre 1987. Longue traversée où les voyages dans l'espace (Venise, Londres ou le Japon) se mélangeront avec les voyages immobiles, la météo des saisons désavouant ou confirmant celle des états d'âme. En janvier 1983, Claude Roy sortait (lentement) d'un grand *« désordre »* physique et moral, qui l'a conduit à s'interroger sur *« le bon usage des maladies »*. La sienne l'avait libéré des irritations dérisoires ou des *« vanités puériles »*. La pesanteur du corps favorisait ainsi la transparence des pensées. La tyrannie de la souffrance nettoyait en quelque sorte l'esprit, et le détournait de ses mauvais conseillers.

Claude Roy vu par Henri Cartier-Bresson.

Décalage horaire

Réflexions du voyageur : *« On me dit souvent :* vous revenez de loin. *Je n'ose pas répondre ce que je sais : loin, c'est la porte à côté. »* Une autre fois, il se posera cette question, la seule sans doute qui importe véritablement : *« Quel jour ai-je commencé à ne plus être immortel ? »* Tirant les leçons de sa maladie, Claude Roy voulait parvenir à une espèce de sainteté, sans voir que l'ambition d'atteindre celle-ci nous empêche précisément d'y accéder. Par chance, il pratique volontiers Mme de Sévigné, laquelle déclarait : *« Je suis loin d'abonder dans mon sens. »*

L'esprit de paradoxe demande que l'on s'entraîne chaque jour. Claude Roy s'y prête avec la même persévérance que les champions. Dans ce qu'il nomme des *« minimes »* pour ne pas les appeler des maximes, il offre des petites merveilles qui nous font penser l'inverse de ce que la coutume voudrait nous laisser accroire. *« Un des plus grands bonheurs »*, écrit-il, consiste à *« donner ce qu'on ne possède ou qu'on ne possédera qu'en le donnant. L'espoir, quand on désespère. Le courage, quand on n'est que peur. La paix, quand on n'est que tumulte »*. Comme presque tous les écrivains français de qualité, Claude Roy se trouve nécessairement en décalage horaire avec son époque.

Les amateurs de météo devraient vite consulter *la Fleur du temps*. Ils ne se lasseront pas de fréquenter cet esprit d'excellente compagnie qui considère, avec la même bonne vue, les petits faits vrais du voisinage et les grands événements de la planète.

FRANÇOIS BOTT.

★ **LA FLEUR DU TEMPS, 1983-1987, de Claude Roy, Gallimard, 354 p., 110 F.**

— **Signalons aussi les aphorismes de l'écrivain polonais Stanislaw Jerzy Lec (1909-1966), réunis sous le titre *Pensées échevelées*. Le recueil a été préfacé par Claude Roy. Traduction de André et Zofia Kozimor. Ed. Aldine (BP 141, 59832 Lambersart), 220 p., 120 F.**

● **LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH,** *de l'Académie française*

La Tache, *de Jean-Denis Bredin*
Anne ou le Garçon de verre, *de Stephen Hecquet*

Avocats contre pitres

METTRE en mots des choses qui ne s'y réduisent pas, en particulier nos plus sombres mobiles : la définition vaut indifféremment pour les avocats et pour les écrivains. De là que leurs vocations se côtoient et, de plus en plus, se croisent. Bien des auteurs tournent autour des prétoires et plaideraient, s'ils en avaient le droit ; beaucoup d'avocats rêvent d'inscrire dans des livres une parole éphémère et que la technique judiciaire moderne prive d'éloquence.

Jean-Denis Bredin est du nombre. Vedette du barreau de Paris, professeur à Dauphine, il mène de surcroît une double activité littéraire d'historien biographe – après un *Caillaux* (1980), un Dreyfus *(l'Affaire*, 1983), il prépare un *Siéyès* pour l'automne, — et de nouvelliste attaché à traquer, sans effets superflus, certaines détresses invisibles : la prédestination d'un jeune immigré à fournir *Un coupable* (1985) ; *l'Absence* (1986) que creuse la mort d'une mère chez un être incertain de l'avoir jamais remplacée.

Les six nouvelles réunies dans *la Tache* confirment ce don de l'ellipse intimiste et une lucidité découragée, qu'annonçait un essai de 1977 *(les Français au pouvoir)*, devant notre époque, jugée sans panache, pauvre en occasions de respect et peuplée, pour tout dire, de pitres.

LES seuls noms dont sont affublés les personnages révèlent, chez le portraitiste, ce que, en droit, on appellerait une intention de nuire : comment sauver de la crasse stupide des êtres baptisés Pioche, Poulet, Bonpied, Tripot ou Lafeuille ? Contrairement à l'impression qu'il donnait dans *Un coupable*, l'avocat Bredin, ici, a troqué la robe des défenseurs pour celle des procureurs, ou du moins le crayon gras d'un Daumier.

Le héros de *la Tache* ne cesse d'être grotesque que pour devenir odieux. Fils d'un ouvrier communiste cocu et meurtrier, neveu d'un instit' borné, laveur de carreaux par obsession de la propreté, mystique d'une révolution fumeuse dont il ne sait rien sinon qu'elle doit advenir et abolir tout ce qui n'est pas elle, Casimir Pioche héberge une terroriste des Brigades rouges, avant de la couper en morceaux pour cause de salissure.

Le héros de *Ruth* est aussi niaisement victime de monomanie, bien que professeur éminent à Vincennes et spécialiste du doute. Ce n'est pas l'avenir de l'humanité qui occupe toutes ses pensées, mais son sexe. Les apostrophes triviales d'une étudiante ont provoqué chez lui un priapisme qui devrait lever au moins un doute — sur son désir ! — mais qui le jette... sous un autobus.

Desgrottes est un fils de famille programmé pour « gagner » à tout prix et sans complexe. Ecole alsacienne, ENA, Conseil d'Etat, plan de carrière subtil allant de cabinets ministériels en banques privées et retour : logiquement, l'Elysée serait au bout... si, un soir de dîner « utile », son lacet de chaussure ne s'était défait, au vu de ses protecteurs ! Tout un destin compromis par un oral raté, par une gaffe à table ! Telle est la règle débile du sans-faute qui guide nos agités de l'ambition politique — et nous autres leurs assujettis, par la même occasion. Desgrottes ruminera son échec dans un hôpital psychiatrique. Un pitre à concours d'éliminé ; mais combien courent encore !

D'AUTRES folies sont ouvertement encouragées par nos tribuns, telle la manie de la sécurité et de la xénophobie cocardière. Petit commerçant frotté de poujadisme et de néo-pétainisme, Emile Poulet, à qui ne manque qu'un chien d'attaque, vit dans ses quadruples verrous, les discours racistes et la frousse haineuse de ses voisins espagnols, lesquels réciteront sagement la prière des morts autour de sa dépouille mortelle, quand il aura fini par se pendre à sa chasse d'eau.

Autre démence d'époque : la dépossession de soi qu'organisent scientifiquement les commerces du soin de beauté et leur publicité, en cultivant, sous couvert de mieux-être pour tous, un narcissisme jamais satisfait.

(Lire la suite page 17.)

Les trucs et tics de la reine Margot

Un pastiche trop ressemblant pour vraiment plaire à Marguerite Duras.

COMME la caricature, le pastiche est une rançon, assez souriante, de la gloire. Plus qu'un prix littéraire ou qu'un fauteuil à l'Académie, il marque une double consécration. N'est pastichée que la vedette littéraire assez illustre pour que des lecteurs puissent prendre plaisir à contempler son ombre. L'imitation affirme surtout avec éclat que l'écrivain parodié possède un style et que les traits de ce style — comme on dit les traits d'un visage — sont si familiers, si originaux qu'ils sont spontanément perçus par le lecteur comme les marques de fabrique, la signature de l'écrivain.

La plupart de nos femmes et hommes de lettres se montreraient donc ravis d'être pastichés ; aux anges si l'exercice « à la manière de... » prenait la forme, non d'un croquis de quelques pages, mais l'épaisseur d'un livre tout entier.

Il y a pourtant lieu de croire que Marguerite Duras ne fera pas fête à Patrick Rambaud, auteur de *Virginie Q.*, signé Marguerite Duraille. L'imitateur n'a pourtant pas lésiné. A *Virginie Q.*, roman dont le morceau de bravoure est constitué par un dialogue sur les harengs entre deux clients et le patron d'un restaurant, il a ajouté un entretien entre Marguerite et le boxeur Ramirez, une enquête sur un chômeur qui voudrait échanger son nourrisson contre du travail. *(« C'est là, dans la cuisine, qu'ils ont forcément pris la décision »)*, et un scénario inspiré de *Roméo et Juliette*, dans lequel s'exprime, si l'on ose dire, l'incommunicabilité entre les êtres.

Pour faire bon poids, Rambaud s'est même permis un clin d'œil à la célèbre couverture des éditions de Minuit : fond blanc, fin filet bleu, typographie identique, le « M » de Minuit étant remplacé par le « B » de Balland et la fameuse petite étoile par une marguerite, évidemment.

Si notre reine Margot risque de faire la grimace à la lecture de *Virginie Q.*, on ne pourra en rendre responsable ni l'atrophie de son sens de l'humour et de l'autodérision, ni les imperfections de la copie. Au contraire : avec ce livre, les durassiens vivent la situation, ô combien désagréable, des possesseurs de montre Cartier qui ne sont pas capables de distinguer leur précieux bijou de ses répliques *made in Hongkong*. Il n'y a pas plus râlant.

Car Rambaud n'exagère pas, et c'est bien là que le bât blesse. Lorsqu'il écrit *Virginie Q.*, il ne parodie pas la petite musique qui fait chavirer d'émoi les fans de la Maguy de Saint-Germain, il fabrique la même musiquette. Ce n'est pas très compliqué : quelques libertés avec la syntaxe traditionnelle, du concret utilisé abstraitement, ou l'inverse, un usage immodéré de la répétition. En tout, une dizaine de trucs et de tics aisément repérables, fleurs d'une rhétorique qui ornent un propos d'une absolue banalité.

Les minces secrets d'une cuisine

De la même façon, l'interview du boxeur Ramirez — *« Cette idée du crochet, tu vois, ça m'accroche aussi quelque part, moi aussi, mais là où tu éblouis, c'est quand tu passes entre les cordes pour t'offrir au centre du ring »* — n'est qu'une transposition de l'entretien — bien réel — entre la romancière inspirée et Michel Platini, la fraîcheur intellectuelle du footballeur faisant toute la différence. Et l'enquête journalistique sur le chômeur, *« violent, forcément violent »*, n'est pas plus outrée, plus vide de faits, plus narcissique que celle relative à l'affaire Grégory où s'exprimait un écrivain promu pythie-reporter.

Marguerite Duras a bien raison d'en vouloir à Rambaud. Pas de révéler les minces secrets de sa cuisine stylistique, pas de singer ses bourdes les plus célèbres, pas de moquer sa propension à intervenir sur tout pour en dire n'importe quoi. Ces exaspérantes manies ont, somme toute, le charme et la désuétude des bavardages fin de siècle. Là où l'audace de *Virginie Q.* passe la mesure, c'est lorsqu'il pratique à ciel ouvert la concurrence déloyale. Voilà des années que Marguerite Duras se parodie, des années qu'ayant enfin atteint la pleine possession de ses défauts elle les exploite avec une féroce franchise et un art de l'autocaricature qui touche, en effet, au sublime.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 17.)

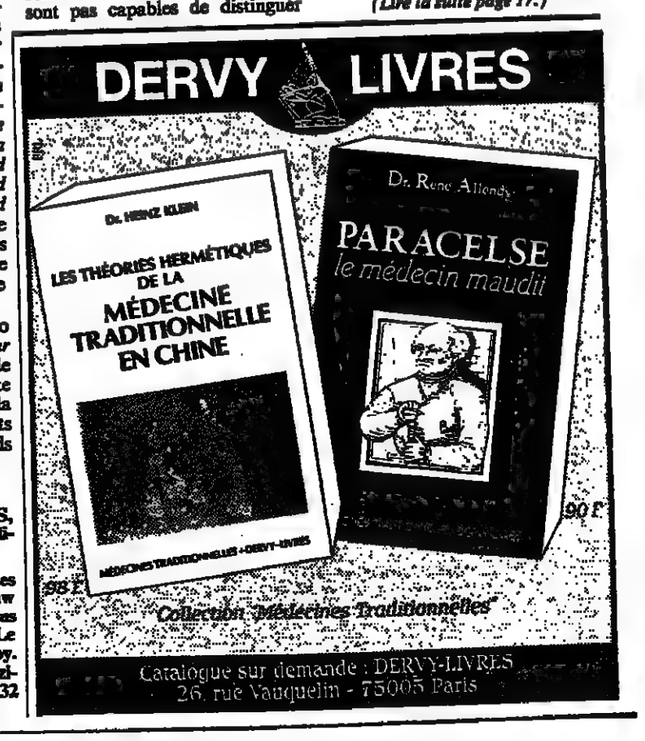

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

● AU FIL DES LECTURES POÉTIQUES

Guillevic et le pari du vivant

A quatre-vingts ans passés, Eugène Guillevic poursuit et approfondit une œuvre qui ne montre aucun signe de vieillissement ni de lassitude. Les deux recueils qu'il a publiés à la fin de 1987 — *Creusement et Motifs* — viennent prendre leur place légitime dans la liste déjà longue de ses livres. C'est une grande et belle leçon, un bonheur aussi, de voir qu'avec ce même laconisme, ce même souci extrême d'aller droit au noyau du poème — laconisme et souci élevés ici à la dignité d'un art poétique (1) — Guillevic parvient à ne jamais s'enfermer dans la sèche répétition, dans le schématisme d'une forme prête à tout recevoir.

Poète par excellence du minéral, il n'est pas hanté par l'immobilité de la matière. Face à la compacité de la pierre, c'est encore le pari du vivant, du mouvant qu'il lance. De la même manière, lieux et choses et ces vingt et un *Motifs*, concrets comme *les Menhirs, la Sève, le Puits*... ou abstraits comme *le Rien, le Crime, le Dehors-Dedans* — pour finir dans l'ampleur du dernier poème, *la Mer* — sont les occasions d'une parole que le poète accorde et agence, d'une parole comme surgie de la réalité elle-même et accédant ainsi à l'intégrité du « je », Du *Clocher* : *« Ce qui me ressemble le plus/C'est mon ombre/Et je n'ai pas de rapports/Avec elle. »*

A ces *Motifs* délimités, le second recueil, *Creusement*, oppose *« la transparence/Du rapport des choses/Entre elles. »* La mémoire, l'angoisse aussi, mais lavée de tout pathos, sont présentes ; une sérénité pourtant est, sinon donnée, du moins proche, presque palpable...

Le souvenir
D'avoir caressé longuement
L'écorce d'un cerisier,

Modèle
De ce qui s'offre
A l'entourage, en même temps

Qu'il came
Une vie organisée sur soi-même.

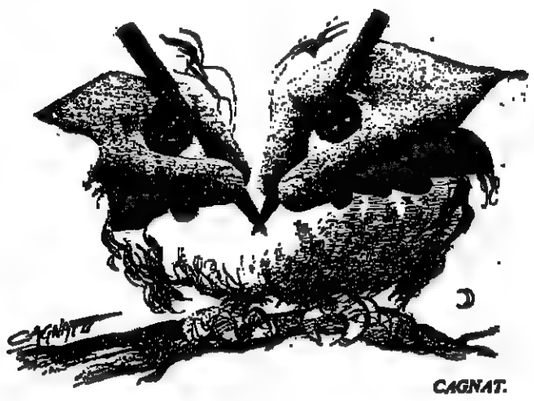

CAGNAT.

Céline Zins entre la mémoire et la naissance

LA question d'Adorno — *« Peut-on encore écrire des poèmes après Auschwitz ? »* — à force d'être répétée, à force d'appeler une réponse inéluctablement, tragiquement négative, s'est peu à peu vidée de sa substance. La version implicite de cette question, plaçant le désespoir absolu à l'horizon de toute existence, pouvait en fait s'énoncer ainsi : *« Le nazisme n'a-t-il pas triomphé ? »* Nelly Sachs ou Paul Celan, sans perdre un instant mémoire de cette tragédie, ont répondu, pour *« les hommes à venir »*.

Ademah, le poème que publie Céline Zins se tient dans ce même espace de pensée, de douleur. *Ademah, « souffle suspendu à l'expiration de la voyelle »*, c'est cette ville des bords de la mer Morte qui partagea le sort de Sodome et Gomorrhe. La voix de Céline Zins n'est pas aspirée par le cri ; sa plainte est comme étale, non pas apaisée, mais ayant trouvé un équilibre :

De brèves aurores
parsèment le jour
et parfois le jour entier
reste clos sur sa nuit

Il n'est pas toujours donné de naître.

« Chaque jour je dois tirer ce corps hors de la mort où il est né. » Bouleversante, cette phrase de Céline Zins est écrite dans l'écartèlement de la mémoire lestée de tous les morts et de la vie qui renaît, à partir de ses cendres mêmes...

Jacques Darras en arpenteur et poète

LE mot « arpentage » désigne selon « Le Robert » à la fois *l'acte de mesurer et l'ensemble des techniques utilisées par* l'arpenteur. En proposant, sous la forme de quatorze « portraits-entretiens », un *Arpentage de la poésie contemporaine*, Jacques Darras a voulu illustrer ces deux acceptions : son choix délimite un certain espace, celui qui représente le mieux, à son goût et à son sens, la poésie contemporaine. Les interventions, réponses et textes des poètes sollicités, montrent, d'autre part, les multiples possibilités de mesurage de cet espace : chaque poète constituant par lui-même un accès à la poésie.

Robert Marteau, Yves Bonnefoy, Denis Roche, Claude Royet-Journoud, Anne-Marie Albiach, Pierre Joris, Allen Ginsberg, John Ashbery, Jacques Roubaud, Michel Deguy, Pierre Oster, Marcelin Pleynet (2), Philippe Sollers (qui ne croise pourtant guère de poètes dans les « paradis » qu'il fréquente...) et David Antin annoncent ce retour des poètes qui, selon Jacques Darras, viennent sans se hâter, sûrs de construire *« une poésie éphémèrement durable »*.

Cet *« Arpentage »*, qui parcourt les champs français et anglo-saxons, ne se veut nullement anthologie ou florilège de quelque bibliothèque poétique, idéale et intime. Jacques Darras, poète lui-même, dont le regard s'enchante davantage aux vastes perspectives d'outre-Atlantique qu'aux terroirs proches, au *« côté province française »* et à la *« quincaillerie »* d'un certain réalisme, définit ce que devrait être une poésie débarrassée de toute nostalgie post-surréaliste, inscrite dans notre temps, se « transformant », se « transportant » d'une langue à une autre.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **MOTIFS, poèmes 1981-1984, de Guillevic, 216 p., 98 F.**

★ **CREUSEMENT, poèmes 1977-1986, de Guillevic, Gallimard, 188 p., 92 F.**

★ **ADAMAH, poème de Céline Zins, Gallimard, 94 p., 70 F.**

★ **ARPENTAGE DE LA POÉSIE CONTEMPORAINE, de Jacques Darras, éd. Trois Cailloux, Maison de la culture d'Amiens, 284 p., 150 F. J. Darras fête les dix ans de la revue *IN'HUI* qu'il dirige et qui est également publiée par les Trois Cailloux.**

(1) Guillevic vient également de publier des fragments, sous le titre *D'un art poétique*, dans une plaquette à tirage limité, chez Pierre-Alain Pingoud, 1033 Versand-Dessous, Suisse. Signalons également un important numéro de la revue *Sud*, consacré à Guillevic et préparé par Serge Gaubert (*Sud*, 62, rue Sainte, 13001 Marseille, distr. Distique, 338 p., 120 F).

(2) Jacqueline Risset vient de consacrer un volume de la collection « Poètes d'aujourd'hui » (Seghers) à Marcelin Pleynet.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ESSAI

Marx, Durkheim même combat...

Un ouvrage très savant, où plus d'un lecteur s'embourbera dans les substantifs en « isme », parfois construits par l'auteur pour les besoins d'une démonstration subtile. Mais si Steven Seidman, sociologue américain, a choisi de sélectionner ainsi ses lecteurs, c'est sans doute parce qu'il lui plaît de débattre avec ses pairs plutôt que de faire descendre un message dans un large public.

Dès le début, on sent que notre auteur frétille à l'idée de remettre en cause les filiations du libéralisme et de la théorie sociale en Europe. Selon lui, nos histoires classiques s'en tiennent à une vision stéréotypées des Lumières. Il faudrait y voir aussi une « science de l'homme » qui s'est développée dans le cadre d'une critique de la théorie du contrat social et de l'idéalisme de la tradition catholique.

Steven Seidman combat aussi la thèse d'une polarisation du marxisme et de la sociologie et prétend que Marx partage avec la sociologie un programme analytique commun, dérivant de la similitude de leurs racines dans les Lumières. Poussant un peu plus loin sa réflexion, il affirme que Marx et la sociologie classique de Durkheim et de Weber — les trois noms autour desquels tout son livre va se structurer — ont tenté d'opérer la synthèse du libéralisme et de la révolution.

Ce syncrétisme sera sans doute fortement contesté par les « orthodoxes », même si Steven Seidman écrit que Marx s'est rangé à une position révolutionnaire *« en réfléchissant sur les limites du libéralisme et en les dépassant »*.

L'Ecole de Francfort avait rassemblé des preuves de l' « invention bourgeoise » du marxisme, mais il est tout de même singulier de lire que *« l'intention de Marx, Durkheim et Weber a été de préserver l'héritage progressiste du libéralisme, tout en le reconstruisant »*.

PIERRE DROUIN.

★ **LE LIBÉRALISME ET LA THÉORIE SOCIALE EN EUROPE, de Steven Seidman, traduit de l'anglais (États-Unis) par Pierre-Emmanuel Dauzat, PUF, 384 p., 165 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Selma Lagerlöf rééditée

Quelle heureuse idée de rééditer *Jérusalem en Dalécarlie*, de Selma Lagerlöf (1), dont Marguerite Yourcenar disait : *« Parmi ces femmes de grand talent ou de génie, aucune à mon sens ne se situe plus haut (2). »*

Romancière originale, Selma Lagerlöf bâtit son livre comme une suite de brèves nouvelles dont chacune est comme un des piliers du petit temple rustique qui s'édifie à la gloire de la tradition paysanne. Elle nous conte l'histoire *d'« une ancienne famille que sa fidélité à l'esprit des ancêtres avait rendue puissante et vénérable, et qu'une fièvre d'évangélisme ébranle, déracine, arrache de son terroir, jette expatriée sur les chemins de Jérusalem (3). »*

Le roman vérifie cette autre affirmation de Marguerite Yourcenar : *« Elle* [Selma Lagerlöf] *est en tout cas la seule (femme) qui s'élève constamment au niveau de l'épopée et du mythe. »* Comme les géants de l'épopée, c'est de la terre omniprésente que les personnages semblent tirer leur force. Voyez le jeune homme labourer son champ par un matin d'été : *« L'herbe était trempée de rosée ; aucun mot ne pouvait rendre la fraîcheur de l'air, et les cheveux, que cette fraîcheur semblait enivrer, tiraient la charrue comme par jeu. »* Mère puissante, la terre détermine les passions, le soif de vivre d'Ingmar Ingmarsson, du vieux Matts et des autres.

L'autre grande force qui semble mouvoir ces paysans suédois, c'est celle qui emportait Moïse, ou Roland, leur foi, ou plutôt une sorte de quête incessante de leur vocation qui tourmente tous les personnages : *« Qu'aurait fait mon père ? Que demande Dieu ? »*

Et la poésie est partout : la nature, d'abord, rude, verte ou sombre ; l'amour, naïf, puissant, parfois brutal ; les rêves, les passions, la mort, et un certain climat de fatalité simple, rien du clinquant tragique, mais le sens profond du destin. Et, au service de cette poésie, la très belle traduction d'André Bellessort : que le traducteur de Virgile soit aussi celui de Selma Lagerlöf ne paraît pas un hasard.

F. N.

★ **JERUSALEM EN DALÉCARLIE, de Selma Lagerlöf, traduit du suédois par André Bellessort, Stock, « Bibliothèque cosmopolite », 208 p., 44 F.**

(1) Ecrivain suédois (1858-1940), prix Nobel de littérature en 1909.

(2) Préface de M. Yourcenar, 1976, éditions Stock.

(3) Préface d'André Bellessort, 1929, éditions Stock.

POÉSIE

La beauté de Paul Valet

Paul Valet estimait que sa poésie n'avait rien besoin de béquilles. Aussi refusait-il toute idée de préface — fût-elle de l'un de ses amis — et il n'hésita pas à rompre avec un éditeur indélicat qui s'obstinait à vouloir lui en imposer une. Il est donc choquant que, un an à peine après la disparition du poète, les éditions Le Dilettante aient cru nécessaire de faire précéder *Paroxysmes* d'un texte ancien de Cioran (1).

Il n'en reste pas moins qu'il faut lire de toute urgence ce volume dans lequel revit la voix de cet homme qui plaidait coupable au nom de l'humanité humiliée. Le drame de Paul Valet ce fut une mémoire devenue blessure. *« Témoin et Valet »*, il ne cessait, de déséquilibre en rupture, d'interpeller un siècle avec lequel il ne concevait pas de réconciliation possible.

La beauté de Paul Valet éclate dans chaque page et si ce livre nous paraît par instants étouffant, c'est qu'il nous donne trop d'oxygène à respirer. *« J'ai appris à lire Dieu sur les fronts disparus des martyrs partis en fumée »*, disait-il comme pour conjurer le désespoir qui le cernait.

C'est un autre Paul Valet que nous retrouvons dans *Multiphages*. L'humour, ici, domine et chaque aphorisme est une perle noire qui mériterait d'être citée. Bien évidemment, comme toujours, l'auteur est sa propre cible et il fait mouche à tous les coups. *« J'écris contre tous. Mais d'emblée mes paroles se dressent sur leurs pieds, comme un seul homme »*, constate-t-il avant d'avouer : *« J'ai appris à devenir poète chez un illettré, aveugle de naissance, et marchant sur deux béquilles branlantes. »*

P. Dra.

★ **PAROXYSMES de Paul Valet, préface de Cioran, Le Dilettante, 67 p., 65 F.**

★ **MULTIPHAGES de Paul Valet, José Corti, 56 p., 75 F.**

(1) Déjà paru dans le *Cahier Paul Valet*, Le temps qu'il fait, 1987.

CAGNAT.

● EN BREF

● **L'Association internationale d'histoire de la psychanalyse (AIHP) organise deux journées scientifiques, les 23 et 24 avril, au centre Chaillot-Galliera (28, av. George-V, 75008 Paris), sur l'histoire en France de « la formation la plus appropriée... » (AIHP, 46, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 45-48-26-73).**

● **La Maison de la poésie rend un hommage à FEDERICO GARCIA LORCA à l'occasion de l'Année de l'Espagne. Outre une exposition qui se prolongera jusqu'au 2 juin, un spectacle, Duende conçu, réalisé et interprété par Charles Gonzalves, sera présenté à sept reprises à partir du 25 avril. Enfin, deux lectures-conférences auront lieu les 21 avril et 5 mai. (Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau, 75011 Paris).**

● **L'association des Amis de MAX-PAUL FOUCHET (loi 1901) a été placée sous la présidence de G.-E. Clancier et P. Desgraupes (adhésion : 100 F). S'adresser à l'association, c/o Société des gens de lettres, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris.**

● **Le deuxième Grand prix littéraire de la Femme a été attribué à FRANÇOISE GIROUD pour sa biographie d'Alma Mahler paru chez Robert Laffont (« le Monde des livres » du 15 janvier).**

● **Le prix du meilleur livre étranger a été décerné à MARGARITA KARAPANOU pour son roman *le Somnambule* (Gallimard) (le Monde des livres du 20 novembre 1987) et à BENEDETTA CRAVERI pour son livre *Madame du Deffand et son monde* (Seuil) (le Monde des livres du 16 janvier 1987).**

● **Le Prix des libraires est allé cette année à l'écrivain et chanteur YVES SIMON pour son roman *le Voyageur magnifique* (Grasset).**

● **Le 13e Prix Roland-Dorgelès a été attribué à MARIE-JOSÉPHE GUERS pour sa biographie de Paul Claudel, paru l'an dernier aux Editions Actes-Sud.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIES

● ANDRÉE TÉTRY : *Jean Rostand, un homme du futur.* Incarnant un certain humanisme scientifique, Jean Rostand, décédé en 1977, reste une figure positive et attachante. Andrée Tétry, qui collabora avec Rostand pour plusieurs livres, donne ici un portrait admiratif de l'homme et de son œuvre. L'ouvrage est complété par un important choix de textes et discours du savant. Préface de Jacques Testart. (La Manufacture, édition reliée enrichie de nombreuses photographies, 510 p., 198 F.)

● LOUISE SMOLUCHOWSKI : *Léon et Sophie Tolstoï. Portrait d'un mariage.* Les presque cinquante années de vie commune de Léon et de Sophie, racontées dans ses détails et soubresauts par la biographe américaine du couple. (Traduit de l'anglais par Marc Cholodenko. Olivier Orban, 310 p., 130 F.) De Léon Tolstoï, la collection de poche « GF-Flammarion » réédite, en deux volumes, *Anna Karenine*, dans une traduction de Sylvie Luneau, avec une préface de Michel Cadot (nos 495 et 496.)

CORRESPONDANCE

● ARTHUR DE GOBINEAU : *Lettres à la princesse Toquée.* De la fin de 1861 à 1863, Gobineau, diplomate en poste à Téhéran, adresse trente-cinq lettres à sa fille Diane, sa jeune *« princesse Toquée »* âgée de quatorze ans. François-Régis Bastide, qui présente cette édition, préparée par A.B. Duff, écrit à propos de ces lettres qu'elles sont *« pleines de petits chiens, d'abbés, d'auteurs antiques et de sonates »*. (Seuil, 188 p., 85 F.)

FRANCOPHONIE

● DANIEL BAGGIONI : *Francophonie et multiculturalisme en Australie.* Spécialiste de linguistique à l'université de La Réunion, cofondateur du Centre de recherches francophones de l'océan Indien, M. Baggioni, au terme d'une enquête en Australie, nous livre ses constatations sur la résistance culturelle des Australiens de langue maternelle française face au rigide monolinguisme anglophone du cinquième continent. (Coédition L'Harmattan et université de La Réunion, 100 p., 65 F.)

HISTOIRE

● ANNICK PARDAILHÉ-GALABRUN : *la Naissance de l'intime.* S'appuyant sur quelque 3 000 inventaires de notaires, l'équipe dirigée par A. Pardailhé-Galabrun, dans le cadre du séminaire de recherche de Pierre Chaunu, a reconstitué le cadre de vie des foyers parisiens aux dix-huitième et dix-neuvième siècles (PUF, 524 p., 250 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● CHARLES-ROBERT MATURIN : *Melmoth ou l'homme errant.* De *« l'homme errant »*, Baudelaire écrivait : *« Melmoth est une contradiction vivante. Il est sorti des conditions fondamentales de la vie ; ses organes ne supportent plus sa pensée. C'est pourquoi ce rire glace et tord les entrailles. [...] Et ainsi le rire de Melmoth, qui est l'expression la plus haute de l'orgueil, accomplit perpétuellement sa fonction, en déchirant et en brûlant les lèvres du rieur irrémissible. »* Jean-Jacques Pauvert avait publié il y a quelques années ce célèbre roman noir (paru en 1820) dans sa version intégrale, avec une préface d'André Breton. Il reprend aujourd'hui ce superbe texte, dans la traduction de Jacqueline Marc-Chadourne. (J.-J. Pauvert et Compagnie, 660 p., 160 F.)

LITTÉRATURE

● HENRI MITTERAND (sous la direction d') : *Littérature. Textes et documents.* Une anthologie critique, à vocation pédagogique, qui embrasse en cinq volumes la littérature française, du Moyen Age au vingtième siècle. Dirigée par Henri Mitterand, spécialiste réputé de Zola, mettant en perspective l'histoire des lettres avec celle des autres arts, cette collection tente de renouveler l'approche des textes et des auteurs. (Nathan, quatre volumes parus, du Moyen Age au dix-neuvième siècle, de 500 à 600 p. environ, de 91 à 98 F chaque volume.)

● OUVRAGE COLLECTIF : *Marges et exils. L'Europe des littératures déplacées.* Cet ensemble de textes et d'études est consacré aux thèmes du *« déplacement »* et de l'*exil* dans l'Europe littéraire. Migrations vécues, racontées, transposées : exils choisis et forcés. C'est un peu le cœur éclaté de la vieille Europe que décrivent ici Pierre Mertens, Georges Banu, Georges Poulet, Jean Starobinski, Vahé Godel... Ces « mélanges » sont offerts à Louis Bolle, professeur de littérature, poète, critique, suisse d'origine, à présent établi en Belgique. (Ed. Labor, Bruxelles, dif. Distique, 198 p., 88 F.)

TÉMOIGNAGE

● LUCIEN BITTERLIN : *la Flamme et le Soufre.* Militant gaulliste qui a toujours pensé que la France devait avoir une politique arabe et même pro-arabe, Lucien Bitterlin, homme de plume et homme d'action, raconte son « parcours du combattant » de l'Algérie de l'OAS, au Proche-Orient d'Abou Nidal en passant par l'Erythrée, le Soudan, Djibouti, etc. Un bel « album » d'aventures vécues. Préface de Philippe de Saint-Robert (Ed. Vega-press, 300 p., 135 F).

LA VIE LITTÉRAIRE

Passage en revues

Idées, histoire, société.

Les revues *Provence historique* et *le Moyen Age* ont attiré l'attention de Michel Sot.

Le cent cinquantième fascicule de l'active revue *Provence historique* offre à ses lecteurs neuf contributions canadiennes et françaises sur la famille juive, principalement dans cette région où les communautés ont constitué jusqu'à 10 % de la population urbaine à la fin du Moyen Age. A partir des *responsa* rabbiniques aussi bien que des actes notariés en latin si nombreux dans cette région, stimulés par les figures proposées par le roman contemporain de la mère juive hyperprotectrice ou du faible père perdu dans la jungle des villes, ce colloque tenu à Toronto en 1985 met en évidence la place centrale de la famille dans la vie juive, mais aussi son importance dans l'ensemble des activités sociales des juifs.

Ainsi sont abordées trois thèmes. D'abord les stratégies matrimoniales telles qu'on peut les reconstituer à travers des généalogies de familles d'Arles, de Salon ou d'Aix. Puis le regard des enfants sur cette famille et la place des femmes et des veuves, à Manosque et à Perpignan en particulier. Enfin les désordres : la singularité juive de la délinquance sexuelle à Manosque encore et la violence en Arles au quatorzième siècle. Voici une approche neuve à bien des égards, au plus près des documents, qui contribue à une histoire fidèle de la vie privée des juifs. (*Provence historique*, revue publiée par la Fédération historique de Provence, 66 B, rue Saint Sébastien, 13259 Marseille Cedex 6.)

C'est à Paris, en 1888, que trois jeunes érudits ont fondé *le Moyen Age*, d'abord simple bulletin bibliographique, très vite devenu *Revue d'histoire et de philologie*. Ce qui est resté son sous-titre manifestait la volonté de traiter autant d'histoire proprement dite que d'histoire littéraire : c'est aujourd'hui encore la spécificité de cette revue. Elle a pendant un siècle affirmé la singularité de l'érudition de langue française en face des écoles allemande, anglo-saxonne ou italienne, et entend bien continuer.

Il n'est pas si banal qu'une revue fête son centenaire, surtout quand on sait que *le Moyen Age*, édité en Belgique, a été interdit en 1942, alors que mourait, à Bruxelles, Maurice Wilmotte, le dernier des pères fondateurs. Mais, en 1946, elle renaissait sous la vigoureuse impulsion d'un professeur de l'université de Liège, Ferdinand Vercanteren, soutenu par d'éminents maîtres français, de l'Ecole des chartes en particulier.

Son comité de direction est toujours animé de Liège par André Joris et deux de ses collègues de l'Université, tandis que les trois directeurs français sont Georges Duby, Jean Dufournet et Pierre Toubert.

La maison bruxelloise d'édition De Boeck, qui vient de prendre en charge la publication de la revue, réédite, à cette occasion, l'année 1888, et propose des tables jusqu'en 1986. Tous les anciens numéros devraient être réédités, et l'avenir est assuré. Longue vie au *Moyen Age* ! (*Le Moyen Age. Revue d'histoire et de philologie*, éd. De Boeck-Université, avenue Louise 203, B-1050 Bruxelles, quatre livraisons par an.)

***

Pierre Lepape, de son côté, a retenu les derniers numéros des *Cahiers Bernard Lazare*, de *Critique* et du *Cahier du Collège international de philosophie*.

Les *Cahiers Bernard Lazare* consacrent l'essentiel de leur numéro 119-120 à des débats sur la Révolution française, qu'anime Pierre-André Taguieff.

Il s'agit non seulement, pour les participants, français et étrangers, au débat, de faire la part du « *parasitage idéologique* » dans le savoir scientifique accumulé sur la Révolution, mais aussi de ne pas occulter que « *le seul critère de vérité du savoir historique le mieux établi* » ne le garantit pas « *contre les effets de l'instrumentalisation politique* ».

A partir de cette mise au point, il est possible d'étudier les lectures de droite, voire d'extrême droite, et les lectures de gauche de la Révolution. Ce que font avec bonheur et probité intellectuelle Serge Cosseron et Bruno Somalvico (sur Albert Soboul et l'historiographie marxiste) ; Daniel Guérin, qui ferraille contre la vision soboulienne d'une « révolution bourgeoise », et voit au contraire dans les événements de 1792-1794 les signes d'une révolution prolétarienne naissante ; Mario Delgado, qui analyse l'idéologie contre-révolutionnaire de Juan Donoso Cortes, pour qui 1789 marque « *la dissolution de l'unité philosophique de l'Occident* » ; enfin de Pierre-André Taguieff, qui étudie « *l'appel à une seconde révolution française dans le discours nationaliste* » dans les années 1958-1972, autrement dit l'utilisation de la mythologie de la révolution aux fins de renverser la république pour instaurer un Etat nationaliste totalitaire. (*Cahiers Bernard Lazare*, n° 119-120, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, 184 p., 60 F.)

CAGNAT.

Histoire encore, mais du côté de sa philosophie, avec dans le dernier numéro de *Critique* un article de Georges Navet intitulé *Vies, morts et résurrections de Giambattista Vico*, qui s'étonne, à juste titre, qu'aucune traduction intégrale des œuvres de Vico n'ait été publiée en France et voit dans ce qu'on pourrait appeler « *le syndrome du précurseur* » la cause principale de cette occultation relative.

Un syndrome dont Joseph Ferrari dessinait, dès 1839, la figure majeure : Vico « *se trouve connu précisément à l'instant où il n'a plus rien à nous apprendre* ». Il arrive trop tard parce qu'il est venu trop tôt. Pourtant, souligne Navet, le vieux penseur napolitain pose des questions qui sont bien actuelles, et la traduction de *De la très ancienne philosophie des peuples italiques* (éditions TER, 1987) nous le rappelle opportunément. (*Critique*, n° 491, Editions de Minuit, 104 p., 41 F.)

Le même Georges Navet publie, dans un copieux numéro du *Cahier du Collège international de philosophie*, un résumé de son séminaire sur « La philosophie du droit civil au dix-neuvième siècle ». Mais on retiendra surtout de ce numéro un texte inédit de François Chatelet, présenté par Patrice Vermeulen, « De la mort : avantages et inconvénients », une leçon de clarté pédagogique et d'intelligence souriante : « *La référence à la mort est le piège exhibé, comme la non-référence au travail est le piège caché, qui permettent à l'ordre spéculatif de se constituer comme discours de l'Etat.* » (*Le Cahier du Collège international de philosophie*, 226 p., 80 F.)

L'Europe, le cinéma, la poésie

Lettre internationale, qui publie son seizième numéro, fête ses quatre ans sous le signe de l'Europe, du cinéma et de la poésie. Sous le titre « *Entre les poètes et la poésie* » a été réuni un ensemble de récits et d'essais qui abordent la poésie et la figure du poète sous des aspects autres que l'analyse littéraire ; signalons notamment le « Discours à Stockholm » du prix Nobel de littérature 1987, Joseph Brodski, un essai de Nancy Huston sur l'union conjugale et intellectuelle sur deux génies poétiques « gémellaires », Sylvia Plath et Ted Hughes, « Deux étoiles polarisées » ; une réflexion de Jan Kott sur « Gilgamesh ou *l'homme mortel* ».

Plusieurs articles traitent des cinématographies : une interview d'André Tarkovski en 1986, une analyse d'Yvette Biro sur les pouvoirs de l'ironie, un texte d'Anthony Burgess sur James Joyce et le cinéma, une nouvelle de Friedrich Gorenstein – qui fut scénariste de Tarkovski – intitulée *l'Iskra*.

Citons encore deux textes de lucidité : « Vivre vieux », par Vercors, et « Vivre sans voir », par le Slovène Evgen Bavcar, ainsi qu'une épaisse correspondance sur la traduction et une lettre de Benedetto Croce à propos du discours de Heidegger lors de son entrée en fonctions au rectorat de l'université de Fribourg en 1933 : « *Karl Barth sauvegarde l'indépendance de la théologie, alors que le professeur Heidegger brade celle de la philosophie.* »

★ **LETTRE INTERNATIONALE, n° 16, printemps 1988 (14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris), le numéro 42 F, abonnement annuel, 140 F.**

L'éphémère et le durable

FMR, troisième année. Avec le numéro 13 en langue française, qui vient de paraître, la luxueuse revue de l'éditeur italien Franco Maria Ricci continue à étonner notre œil – et notre esprit. Livraison après livraison se constitue, en effet, une superbe iconographie sur des sujets rares, voire inconnus avec des textes inédits (ou complètement oubliés) ; des images polychromes qui surgissent du fond noir brillant cher à Ricci comme d'une lanterne magique pour nous apprendre l'utile et l'inutile, le classique et le kitsch, l'esthétisme et l'érudition. Une telle recherche de la beauté pour la beauté irrite certains, ravit les autres.

Parmi les sujets récemment traités, on aura pu remarquer une visite à Torcello, «la petite Venise», avec un texte de John Ruskin ou bien encore «La mort endiamantée», reliques somptueusement parées de prétendus martyrs et de saints prétendus authentiques (numéro 10). Ou bien encore, en même temps que l'exposition du Grand Palais, un aperçu de l'art de Francisco de Zurbaran, sous le titre « L'extase andalouse », avec des textes de Jeannine Baticle et Somerset Maugham, ou encore la découverte d'un village de Lombardie, Sabbioneta, «l'Athènes des campagnes» immobilisée telle qu'elle était en 1591 (numéro 12). Dans la dernière livraison, on remarquera : un article substantiel et copieusement illustré sur la revue *Minotaure* qui, de 1933 à 1939, réunit les officiels du surréalisme, un sujet consacré au Théâtre San Carlo, «Le paradis des Napolitains», un codex enluminé du quinzième siècle en hébreu avec un texte de Primo Levi, ou encore une passionnante étude sur la chute du Paradis terrestre – «Les Eves fatales» – illustrée par Hans Baldung Grien et Albrecht Dürer.

★ **FMR, numéro 13, mars-avril 1988, 80 F. Abonnements, 12, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris. Six numéros par an : 440 F.**

De « la Nef » à l'Académie

Edgar Faure encyclopédiste

On a loué l'intelligence et l'érudition d'Edgar Faure ; on ne dira jamais assez la rapidité foudroyante avec laquelle il mettait en rapport ses savoirs multiples. La mort, dans son cas, ne ressemble pas seulement à un incendie de bibliothèque, mais à ces annulations de programmes dont sont parfois atteints les ordinateurs.

Des années 50 à 70, où il fut tour à tour président du conseil, ministre et président de l'Assemblée, Edgar Faure prenait bien soin de ne pas empiéter sur les responsabilités de son épouse à la tête de la revue *la Nef*, où elle demeura jusqu'à sa mort, en 1977. Mais il aimait surgir, à l'hôtel de Lassay notamment, dans les réunions autour de celle que les écrivains appelaient affectueusement « Lucie », et il étonnait les invités par ses connaissances et ses improvisations en tout genre.

En 1989, lors d'un déjeuner au restaurant Dominique, où se décernait un prix de théâtre et où allait être couronné un spectacle Tchekhov, « Edgar » se mit à réciter du Pouchkine avec un si bon accent que le maître de maison, pourtant pointilleux, ne trouva rien à redire.

A l'Académie, où il était assidu et aussi étincelant que plein de cordialité et d'humour, il mettait un brin de coquetterie à en remontrer à Henri Troyat sur la vie de Gogol, à Henri Gouhier sur Malebranche, à Jean Guitton sur la preuve ontologique, ou à Jacques Laurent sur les recettes du roman policier. Il est devenu rare qu'un esprit aussi foisonnant entretienne avec lui-même des rapports aussi bons, aussi jubilants.

Le jour de l'an dernier où la *Compagnie étudiait le mot* « intervention » pour le dictionnaire, il se lança, tous cheveux sur la langue, dans une distinction vertigineuse entre l'intervention et la recommandation en pratique parlementaire. Ebloui et hilares devant ce numéro du plus jeune d'entre eux, les académiciens auraient volontiers battu des mains si ne l'interdisait leur règlement, sur lequel Edgar Faure, champion des arbitrages, veillait avec une rigueur amusée.

B. P.-D.

STAGE D'ÉDITION

Initiation aux métiers du Livre (2, 4 ou 6 jours). Les rouages de l'édition : la direction littéraire et artistique, les services commerciaux, diffusion et distribution, la fabrication, le service de presse, droits étrangers et coédition, etc.

S.I.P.E.L. Renseignements et inscription : 45-50-23-30
8, place du Palais-Bourbon
75007 Paris.

● PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Daniel Sibony, entre Kafka...

MATHÉMATICIEN dévoyé par la psychanalyse, Daniel Sibony aime se présenter comme un « *métèque franc-tireur* », un juif qui a grandi à Marrakech, entre un père émigré et une mère analphabète. Cette identité fêlée, Sibony la cultive, l'interroge d'un livre à l'autre. Après *le Groupe inconscient* (1), après *Perversions* (2), voici *Ecrits sur le racisme*. Sous ce titre sobre et peu racoleur se cache l'un des textes les plus pertinents de Sibony.

Le racisme ? C'est « *vouloir définir l'autre de peur que, différent, il tourne au semblable, ou que, semblable, il fasse faux bond et se révèle différent* ». A chacun sa « *constellation phobique* », ses dégoûts, ses angoisses et son impuissance à jongler avec les vertiges de l'identité. Si l'étranger qui entre « chez nous » n'a rien donné, rien sacrifié (ses mœurs, sa langue ou même sa vie), c'est qu'il nous a volés, violés. D'où la tentation soit de définir l'autre, soit d'en finir avec lui.

A travers Joyce, Kafka, l'Ancien Testament ou les faits anodins de la vie quotidienne, Daniel Sibony, qui ne dénonce ni ne s'indigne, traque la haine sous ses dehors les plus aménes : démagogie antiraciste, hystérie de l'« assimilation » à tout prix. Avec *Ecrits sur le racisme*, Daniel Sibony, qui avoue volontiers sa passion pour le désert, ne prêchera sans doute pas dans le vide.

...et Shakespeare

Shakespeare à Marrakech... Décidément, Daniel Sibony aime dérouter ses lecteurs ! Lui qui nous promet une odyssée Avec Shakespeare, une virée chez Lady Macbeth, une escale dans le jardin des Capulet et une visite guidée sur les remparts d'Elsenaur, il nous mène en bateau et ouvre son essai sur des scènes de ménage auxquelles il avait assisté, enfant, dans les maisons traditionnelles de Marrakech.

Cette échappée nostalgique donne une idée de l'atmosphère du livre, un drame en douze actes, où Sibony joue Shakespeare sur tous les tons : fulgurant et docte, impétueux et brouillon, enflammé et énigmatique. Dans une fébrilité de bon aloi, il lit, déclame, explique son dramaturge préféré. Chaque pièce de Shakespeare est une « *ode désespérée à la pulsion* ». Dans *Hamlet* se déroule la tragédie des « *fils encombrés d'un père qui ne peut ni vivre ni mourir* » ; tandis qu'Othello et son double Iago incarnent jusqu'à la nausée « *l'enfer d'un couple parfaitement ajusté* ». Et voici encore *Richard III ou la mise en scène de la séduction comme « deuil de soi-même »*.

Jeux de l'amour ou vertiges de la dette, caprices du destin ou hasards de la politique : Sibony ausculte, examine, dépiaute ces bâtards de Shakespeare, ces possédés qui, fléchés par leur destin, « *partent bille en tête vers leurs points de démence* ».

ROLAND JACCARD.

★ **ECRITS SUR LE RACISME, de Daniel Sibony, Christian Bourgois, 238 p., 45 F.**

★ **AVEC SHAKESPEARE, de Daniel Sibony. Grasset. 302 p.**

(1) Christian Bourgois, 1980.
(2) Grasset, 1987.

GERARD MERMET

Monsieur le futur Président,

"La France est à refaire. Qui relèvera le défi ?"

Aubier

Tous les ouvrages sur
le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75006 PARIS – Tél. : 43-26-90-72

PATRICIA HIGHSMITH
CATASTROPHES
NOUVELLES
Dix petits chefs-d'œuvre moraux et terrifiants

almann-Lévy

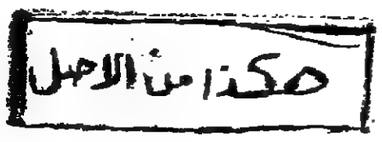

هكذا من الاصل

● ANNIVERSAIRE

Bernanos, le démolisseur des impostures

L'auteur des* Grands cimetières sous la lune *aurait cent ans : l'occasion de relire ou de découvrir ce pamphlétaire au cœur pur.

par Henri GUILLEMIN

« *MAIS déjà le grand vent noir qui vient de l'ouest.* » Qui parmi les lecteurs, difficilement indifférents, de la *Nouvelle Histoire de Mouchette* (1937), qui ne se souvient de ces premiers mots, de cette « attaque », comme on dit en musique ? Allons, il a eu bien tort, Claudel – mais la rancune l'emportait, – quand, dans un de ses entretiens radiophoniques avec Amrouche, il a traité Bernanos de « *raté* » : un gribouilleur de « *sous-préfecture* ». Et *savez-vous que Gide a réussi ce* tour de force de ne pas nommer *Bernanos une seule fois*, je dis bien pas une seule fois, dans son *Journal*... La cause est pourtant entendue. Incontestablement un de nos meilleurs écrivains, au nombre même des plus grands, Bernanos.

Il aurait eu cent ans le 20 février dernier. Il nous a quittés beaucoup trop vite, en 1948. Soixante ans seulement. Mauriac ne disparut que dans sa quatre-vingt-sixième année, et Claudel dans sa quatre-vingt-huitième. Encore ceci, de Bernanos, sur Jeanne, à Rouen, durant son procès, qui écoute « *le froissement des parchemins, le grincement des plumes, la respiration de ces gros hommes repus, somnolents* ». Et encore ceci : sa maison blanche de Barbacena, au Brésil, pareille, quand il rentrait chez lui, à cheval, dans la nuit, à « *une bulle d'air dans un bloc de cristal* ».

Oui, bon, d'accord, *la Joie*, *l'Imposture* ne valent pas grand-chose, des exercices de rhétorique, avec recours au mélodrame. Et *Monsieur Ouine*, malgré une vaine tentative de légende lancée par deux ou trois critiques, *Monsieur Ouine*, ce roman ultime, où Bernanos s'était englué et qu'il termina « pour le pain », n'importe comment, dans une espèce de sabotage désespéré, est un triste bouquin. Mais il y a *Sous le soleil de Satan*, bourré de maladresses, exhibant ses ficelles, affirmation tout de même d'un étonnant nouveau-venu, et *le Journal d'un curé de campagne*, et, plus tard, *les Enfants humiliés*, et, entre les deux, la saisissante, l'inoubliable *Nouvelle histoire de Mouchette*, ce chef-d'œuvre où Zola est rejoint, dépassé.

Une telle colère, une telle douleur !

Reste que le polémiste s'impose à nous plus encore que le romancier. Son petit curé d'Ambricourt, Mouchette elle-même, compteront moins pour la stature historique de Bernanos que ses *Grands cimetières sous la lune*. Un tel surgissement de colère, de douleur, de passion dans cet écrit-là ! Congédiée, cette part de factice que comporte la littérature – d'où le sens péjoratif que peut revêtir ce vocable. Du vrai, du vécu, d'un bout à l'autre. Une indignation où rien n'est feint, pas une syllabe. Un croyant, sous nos yeux, bouleversé, déchiré. Moins à cause de Franco lui-même, dont Bernanos ne comprend pas, au premier moment, l'ignominie, qu'en raison de ce que l'épiscopat espagnol s'avisa de baptiser « *croisade* » de ces « *rufflans violets* » qui prodiguaient les bénédictions au massacreur systématique et furieux des démunis.

BERENICE CLEEVE.

Déjà quelques années plus tôt, Bernanos s'était permis une économie d'enthousiasme devant la politique sociale de Léon XIII. « *Aux hommes*, disait-il, *qui ont lu Marx et Lénine, il est comique d'offrir en trépignant de ferveur l'encyclique Rerum novarum* ». Mais, avec les *Grands cimetières*, c'est l'explosion. « *Devenir la bête noire des hommes libres et des pauvres avec un programme comme celui de l'Evangile, convenez qu'il y a de quoi rigoler.* » Il avait cru, dans sa jeunesse, que la *littérature était sa « vocation »* ; il employait ce terme même dans une lettre à Dom Besse, en 1919. La vie devait lui apprendre qu'une « vocation » l'appelait, en effet, une convocation : la bataille pour la vérité.

Il ne se trompe pas, il enregistre simplement un constat, quand il note, objectif et sans la moindre emphase : « *Je suis un démolisseur d'impostures.* » Et les impostures s'étalaient, criantes, y compris celles dont il fut le témoin révulsé dans la France dite gaulliste où il avait tardé à reparaître, pressantant ce qu'il y verrait (la Libération est de l'été 1944 ; Bernanos ne regagnera la France qu'au mois de juin 1945). Que de mensonges, que de trucages et de faux-semblants ! Comme on est loin, dans la politique officielle et dans le comportement de l'Eglise elle-même, de ce qui lui paraît le seul salut spirituel, temporel, de l'humanité : un nouveau regard jeté sur les choses, une option fondamentale quant à l'emploi des jours, au sens de la vie. C'est à cela même qu'il s'efforce, avouant que son avidité fiévreuse serait d'atteindre, dans l'être humain, « *le point vital, le centre nerveux, le bulbe du géant aveugle* ».

Je revois ce grand bonhomme

Sa vie n'a pas été une réussite. Matériellement, une catastrophe. Quelque peu grisé par le succès de son *Soleil de Satan*, il a cru pouvoir vivre de sa plume. Ces chances-là ne sont pas courantes. Un enfer, au vrai, à peu près sans cesse, les problèmes d'argent, pour Bernanos, depuis son coup de tête de 1926. De perpétuels déménagements. S'il écrit ses livres dans les cafés et non pas chez lui, ce n'est pas, comme il le dira pour couvrir les siens, parce qu'il aurait besoin, pour son inspiration elle-même, de ces visages autour de lui, inconnus et secrètement fraternels ; c'est parce que ses enfants (il en aura six) – et sa femme aussi – lui rendent le travail à la maison impossible, impraticable. Les drames – les tragédies – s'accumulent dans son malheureux foyer, et le ravagent. Quelqu'un, qui aurait dû se taire, révélera à ce sujet, en 1978, de cruels détails inutiles. Ce quelqu'un, un « religieux » (mais singulier), avait tiré gloire d'un éloge que Bernanos, candide et dupe, lui avait publiquement décerné en 1945. Puis l'écrivain s'était aperçu peu à peu de son erreur. Cette découverte lui avait fait mal. Navré, griffé, il s'en ouvrait à tous ses amis. Son dernier fils, Jean-Loup, dans l'important ouvrage qu'il lui a consacré il y a deux ans (1986), a réglé la question en publiant la lettre grave où Bernanos, dessillé, s'adresse à l'ancien « *petit moine* », par soi-même « *trahi* », et procède à une « *mise au point* » définitive. Cette lettre est du 7 mai 1948. Bernanos mourra le 5 juillet.

Je le revois, le grand bonhomme, tel que je l'ai souvent contemplé. Sa jambe droite ayant été broyée en juillet 1933, dans le heurt de sa moto contre une voiture, il ne se déplaçait qu'entre deux cannes. Assis, il se tenait cambré, le front haut sous des cheveux indociles. Il pouvait réciter d'un trait cent, deux cents vers de Hugo. Un incroyable talent de mime. Ses « Malraux » étaient d'une vérité et d'une drôlerie irrésistibles. En trois secondes, il passait des imprécations à la blague et riait comme un gamin. Beaucoup de courage, et la droiture même. Un de ces « *cœurs purs* » dont il est parlé dans les Béatitudes. Dès qu'on l'approchait un peu, pas moyen, absolument pas moyen, de ne pas l'aimer.

Bibliographie

● **Œuvres romanesques**

Tous les romans de Georges Bernanos (*Sous le soleil de Satan*, *Journal d'un curé de campagne*, *Monsieur Ouine*, *Dialogue des Carmélites*, etc.) ont été regroupés dan les *œuvres romanesques* publiées dans la Pléiade, Gallimard (1961). Tous, sauf *Un mauvais rêve* et *Dialogue d'ombre*, ont fait l'objet d'éditions de poche (Folio, Points-Seuil ou Presses-Pocket).

● **Œuvres d'hagiographie**

Jeanne, relapse et sainte, Plon (1934) ; *Saint Dominique*, Gallimard (1939) ; *les Prédestinés (Saint Dominique, Jeanne, relapse et sainte, Frère Martin, Nos amis les saints)*, Le Seuil (1983).

● **Essais et écrits de combat**

Toute l'œuvre polémique de Georges Bernanos (*la Grande Peur des bien-pensants, les Enfants humiliés, le Crépuscule des vieux, la Vocation spirituelle de la France*, etc.) a été regroupée dans les deux volumes des *Essais et écrits de combat*, publiés dans la Pléiade, chez Gallimard. Le premier volume est sorti en 1971 ; le second est en préparation.

● **Correspondance**

Combat pour la vérité, Plon (1971) ; *Combat pour la liberté*, Plon (1971) ; *Lettres retrouvées 1904-1948*, Plon (1983).

● **Principaux ouvrages consacrés à Bernanos**

Albert Béguin : *Bernanos par lui-même*, Le Seuil (1954) ; Jean-Loup Bernanos : *Georges Bernanos à la merci des passants*, Plon (1986) ; Michel Estève : *Bernanos*, Gallimard (1965), *Bernanos, un triple itinéraire*, Hachette (1981) ; Jean de Fabrègues : *Bernanos tel qu'il était*, Mame (1964) ; Henri Guillemin : *Regards sur Bernanos*, Gallimard (1976) ; Gérard Leclerc : *Avec Bernanos*, Albin Michel (1982) ; Philippe Le Touzé : *Le mystère du réel dans les romans de Bernanos*, Nizet (1979) ; Max Milner : *Georges Bernanos*, Desclée de Brouwer (1967) ; Sous la direction de Max Milner : *Georges Bernanos*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, Plon (1972) ; Gaëtan Picon : *Georges Bernanos*, éd. Robert Marin (1948) ; Hans Urs von Balthasar : *Le Chrétien Bernanos*, Le Seuil (1956) ; Jean-Loup Bernanos et Luc Balbont : *Bernanos aujourd'hui*, Nouvelle Cité, 1987.

● LA VIE DU LANGAGE, *par Denis Slakta*

Balladur, Fontaine et autres Sarraute...

PARMI les maux du temps dont les lecteurs du *Monde* supportent mal que leur journal puisse être atteint, figurent sans conteste les « fautes de français ». Impossible de déjouer la vigilance que leur inspirent simultanément l'« amour de la langue » et celui de leur quotidien. Dans les livres, on déplore les « coups de canif » infligés aux règles : dans *le Monde*, on les juge intolérables : il y a toujours au moins un lecteur pour protester contre ces « *maladies* » qui « *rongent la plume* » des collaborateurs du journal, comme l'*écrit un correspondant*.

Voici donc trois protestations *aussi amicales qu'énergiques* – même si elles ne sont pas également fondées. La première touche aux emplois de *plus*. La deuxième s'inquiète, multiples preuves à l'appui, de la prolifération de *et autres*. La troisième regrette que *le futur dans le passé* (le conditionnel présent) ait tendance à disparaître dans les complétives dépendant d'un verbe au passé, comme en témoigne la phrase : « *M. Jean Lecanuet a jugé que M. Mitterrand sera à nouveau candidat.* » Il aurait fallu exclure *sera* au profit de *serait*.

Bien entendu, plusieurs correspondants s'appuyent sur le *Bon Usage* ou *le Français correct*, de Maurice Grevisse, et ont même la gentillesse de recopier ou de photocopier les versets décisifs de la Loi.

VOYONS le premier cas, justement, de *plus* près, puisque, selon Gougenheim, « *pour plus, les faits sont plus complexes* ». Commençons donc par le titre mis en cause : « Plus *de privatisations avant fin mai, indique M. Balladur* » (*le Monde* du 12 février), et écoutons le commentaire de Maurice Delarue, que les lecteurs de ce journal connaissent bien : « *J'ai été obligé de m'y prendre à deux fois pour savoir ce que prétendait signifier ce titre, exactement le contraire de ce qu'il dit et de ce que M. Balladur a dit : il n'y aura pas plus de privatisations, mais moins, et précisément aucune.* »

Tout dépend du statut syntaxique de *PLUS*, qu'il faut analyser pour choisir l'interprétation, et la prononciation requise. A prendre *plus* pour un adverbe de quantité, quasi-synonyme de *davantage* (et antonyme de *moins*), on exclut *NE* et on prononce [PLUS], avec un *s* : « *J'en veux plus.* » Pour nier, *plus s'emploie en corrélation avec NE*, et on dira [PLU], sans *s* : « *Je n'en veux* plus [PLU] ». Que *NE* disparaisse, et des ambiguïtés surgissent : par exemple dans la langue familière, qui omet *ne* : « *J'en veux* plus (PLU ou PLUS ?) ; ou dans les phrases sans verbe.

La statut du locuteur, la connaissance du monde et de la situation, interviennent alors pour lever l'ambiguïté et déterminer le choix de la prononciation. Voici une page de publicité relevée dans *le Nouvel Observateur* du 11 mars et présentée par « *Toyota, le leader de la technologie multisoupapes* » : « *Plus de soupapes, plus de nouveautés.* » Il est clair que ces *multisoupapes imposent de comprendre « davantage »* et de prononcer *PLUS*.

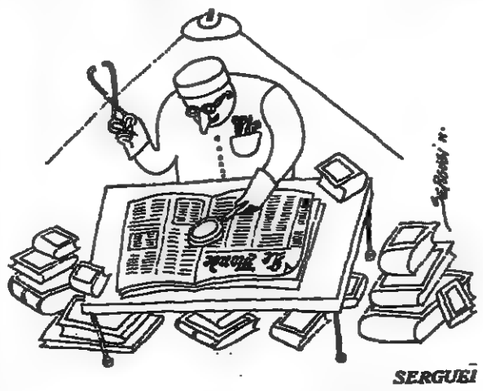

SERGUEI

Si on lit : « *Plus de guerres, plus de sang* », et qu'on rapporte, comme il se doit, la formule à Baudelaire, *on prononcera PLU* parce qu'il s'agit bien de nier. Mais imaginez un fasciste ordinaire et vous pourrez interpréter : « *PLUS* (davantage) de guerres, *PLUS* de sang ». Ignore-t-on Baudelaire et le fasciste, on sera embarrassé pour choisir, et il faudra demander : « *Qui dit cela ?* »

Enfin des situations se présentent où ni le syntaxe ni le statut du locuteur ne permettent de trancher *a priori*. Le titre paru dans *le Monde* fournit un bon exemple : *ou bien* M. Balladur va suspendre les privatisations, *ou bien* il entend les accélérer. Pour ma part, je défendrai ce titre, surprenant et ambigu, mais qui oblige à lire l'article pour en savoir plus.

PASSONS à ce qui suscite la longue traque de M. Lafarge. Même si *le Monde* n'est pas épargné, le dossier reçu est remarquable : une mine pour analyser les emplois de *et autres* + nom (au pluriel) à la fin d'une énumération : « *Le vieil homme collectionnait les pipes, tabatières, bonbonnières et autres bibelots.* » Pour la *Grammaire Larousse (1)*, il s'agit de l'« *usage normal* »; et pour Grevisse *(le Français correct)* de l'« *usage sérieux* ».

Les explications se ressemblent comme deux gouttes de bordeaux : le terme qui suit *et autres doit être assez général « pour englober les autres termes de la série ». Bibelot* est, en effet, plus général que *tabatière et bonbonnière*.

Termes « généraux », « génériques » ou « englobants », qu'est-ce à dire, sinon que le lexique est en cause ? De fait, tout terme particulier (ou *hyponyme*) partage avec ses semblables certaines propriétés qui permettent de l'inclure dans une classe dénotée par l'hyperonyme (*fleur* ou *animal* par exemple) : *une tulipe, un cattleya*, sont des *fleurs* ; mais toute *fleur* n'est pas un *cattleya*. Tout *chien* est un *animal* ; tout *animal* n'est pas un *chien*.

Ce que M. Lafarge conteste, c'est l'emploi après *et autres*, d'un terme qui dénote un objet particulier et d'un nom propre. Imaginons, chose affreuse, que *j'écrive* : « *Brigitte aime les tritons, les baleines et autres phoques.* » Je pourrais, certes, me l'autoriser de la première ou de la dernière page du *Monde* : si l'on en croit M. Lafarge, Claude Sarraute et le directeur lui-même paraissent atteints du « virus ». Ainsi André Fontaine écrit-il le 5 novembre 1987 : « *Les révélations que ce document apporte sur les organismes en charge des problèmes de ventes d'armes ne doivent pas en être tout à fait pour le KGB, la CIA* et autres *Mossad.* » Et Claude Sarraute, le 14 décembre 1987 : « *Cette émission, les Barre, les Chirac* et autres *Rocard le font pour répandre leurs idées.* » A considérer les dates, il est patent que Claude Sarraute a subi une mauvaise influence.

A CE stade, je pourrais me sentir dédouané, *n'étaient* les tracassantes remarques des grammaires. Comme Pelléas, me faudra-t-il « *choisir entre le père et l'ami* » ? Car, dans *le Français correct*, Grevisse, positivement, embarrasse : l'effet produit par l'emploi d'un terme « particulier » (ou un nom propre) est réputé « *badin ou vulgaire* » ; « *il heurte fâcheusement le bon sens* ». Fâcheux, effectivement fâcheux. Heureusement, la *Grammaire Larousse* admet qu'on puisse utiliser parfois le tour « *par plaisanterie* ».

Un bonheur n'arrivant jamais seul, André Goosse, dans l'édition refondue du *Bon Usage* (2), précise : « *Cela peut avoir un effet plaisant mais le plus souvent le tour est considéré comme choquant, bien qu'il ne soit pas dans la littérature aussi rare qu'on croirait.* »

Et Proust entre en scène : « *Cette mère d'un saint à qui elle en fit voir de saumâtres, comme dit* (sic !) *Sugar* et autres *saint Bernard.* » Outre le *sic*, André Goosse ajoute : « *Dit un personnage qui cherche à se singulariser.* » Doublement, pourrait-on dire : par une grossière incorrection (*disent* est nécessaire) et par l'emploi d'un nom propre après *et autres*. Qu'on se reporte à Proust : le personnage qui tient ces propos n'est autre que « *le fameux Brichot* », professeur à la Sorbonne. Si un idiot se permet une incorrection et *une plaisanterie*, il ne suit pas que toutes les plaisanteries sont dues à des idiots. Ni que tous les professeurs à la Sorbonne sont idiots.

AU vrai, les deux constructions – la « normale » et la « *plaisante* » – sont marques du *discours polémique*, la *différence* étant de nuance et de force. Le terme englobant permet de *réduire* le particulier au cas général, au connu ; à une banalité un peu niaise, dont on peut sourire : « *Elle défend les singes, les phoques* et autres *animaux.* » Utiliser un terme particulier revient à *annuler* la singularité, à la rendre *triviale*. C'est l'effet recherché par Claude Sarraute, ce dont témoigne aussi l'article pluriel *les* devant les noms propres.

Maintenant, si on relit la phrase d'André Fontaine, l'ironie est évidente. Et, pour ma part, je trouve *plutôt plaisant que le* directeur du *Monde* ne juge pas nécessaire de singulariser « *le KGB, la CIA* et autres *Mossad* ». De fait, toutes ces histoires de services secrets sont bien maussades.

Quand même, là-dessus, un conseil : méfions-nous des dictionnaires, grammaires *et autres ouvrages sérieux*. Et plus simplement, méfions-nous des X..., des Y... *et autres* Grevisse.

(1) Jean-Claude Chevalier, Claire Blanche-Benveniste, Michel Arrivé, Jean Peytard : *Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964, Larousse, Paris. L'ouvrage reparaît ces jours-ci en édition de poche.

(2) Maurice Grevisse, *le Bon Usage*, douzième édition refondue par André Goosse, 1986, Duculot, Paris-Gembloux.

● ROMANS

François Maspero en exil

Son second roman, le Figuier, est le procès-verbal impitoyable d'une époque, la guerre d'Algérie, où régnaient l'indifférence et la lâcheté

LES activités passées de François Maspero, dans l'édition et la librairie, sont trop connues pour que l'on ne songe pas, dès les premières pages du *Figuier*, son second roman (1), à un récit autobiographiqué. Mais, puisque l'auteur a voulu faire œuvre de romancier, autant respecter son intention et ne pas chercher à deviner les véritables identités des êtres dont il nous restitue les destins, dans un texte d'une sombre beauté qui fait parfois penser aux mains des vieilles gens.

François Serre, le narrateur, et ses amis se veulent les vigiles de leur siècle. Le Cercle de La Vigie, qu'ils créent au début des années 50, devient vite un lieu où les idées, au contact des utopies, se transforment en engagements politiques. Ouvrant, en 1955, la librairie La Vigie, François veut en faire un espace de rencontres plus que de vente. Son ami Manuel Bixio, pigiste à tout faire dans un hebdomadaire culturel, le seconde et introduit dans la librairie les plaquettes de poésie de l'imprimeur-éditeur Felipe Gral.

Prisonnier de la morale pacifiste enseignée par son père, François se laisse néanmoins incorporer dans l'armée en 1957 et passe deux ans en Kabylie, où il est le témoin impuissant d'une guerre qu'il condamnait à Paris. Manuel, exempté d'obligations militaires, prend en charge la librairie et publie des textes qui servent les causes dans lesquelles il croit. Les interdictions et les saisies de livres succéderont aux pressions, et les attentats aux menaces. La vitrine de la librairie est agencée de telle manière que les passants la « lisent » comme la « une » d'un journal. Bientôt, voulant déjouer les agressions nocturnes, des sympathisants se relaieront, nuit après nuit, pour monter la garde sur place.

P.-O. DERCHAMPS/VU

« Il arrive que l'exil rapproche ceux qui le peuplent. »

« Je n'aime plus ce pays »

On saura gré à François Maspero d'évoquer dans son livre les années de plomb de cette guerre d'Algérie qui, étrangement, aujourd'hui encore, rend atones les romanciers et les cinéastes français. Certes, un seul ouvrage – fût-il remarquable – ne suffira pas à dissiper le brouillard et à crever l'abcès, mais au moins une brèche aura-t-elle été entrouverte dans le mur du silence !

Maints lecteurs, dont nombre d'amnésiques volontaires, seront choqués par les faits que l'auteur rappelle avec sécheresse. François Maspero a eu raison de ne pas se laisser emporter par la passion, et son texte est d'autant plus fort qu'il semble froid. Le centre de torture de la Goutte-d'Or, le centre d'internement du Larzac, les événements du 17 octobre 1961, etc. Chaque page se transforme en un procès-verbal impitoyable, et l'on comprend que Manuel ait pu se sentir en exil dans son propre pays dès lors que la barbarie y était chaque jour à l'ouvrage.

« *Je n'aime plus cette ville*, dit-il dans un moment de découragement. *Je n'aime plus ce pays. Je ne le reconnais plus. Ce n'est pas le mien. Ces visages fermés, cette fatigue, hargne plus encore que peur, des visages qui te disent non avant même que tu aies ouvert la bouche. Bientôt, on verra réapparaître dans le métro des affiches avec les têtes des gens recherchés.* »

Quelques phrases bien senties suffisent le plus souvent à François Maspero pour reconstituer la grisaille d'une époque. Le pire, selon lui, ce n'était pas tant la répression ou la censure, mais l'indifférence et l'apathie de la majorité de ses compatriotes. Ceux-là mêmes qui accueillirent avec soulagement le 13 mai 1958 ! « *L'ennui, avec les gens lâches*, note-t-il, *c'est leur manie du prosélytisme : ils ne sont rassurés que quand ils ont convaincu tout le monde d'être aussi lâche qu'eux.* »

Manuel devra s'exiler en Suisse, mais, très vite, ce pays deviendra pour lui un « *cauchemar de poche* ». Il gagnera ensuite l'Italie, et vivra à Alger, en juillet 1962, les premiers jours et les premières déceptions de l'Algérie indépendante. L'Afrique noire et l'Amérique latine lui permettront, les années suivantes, d'épuiser une partie de ses illusions politiques. Tous les autres personnages du roman sont, eux aussi, des exilés : Mary, la photographe qui court après la révolution en croyant rattraper la vie ; Felipe Gral, qui ne se reconnaît comme identité que la poésie ; Claire, la femme de Manuel, qui s'abandonne dans la réussite sociale, etc. « *Il arrive que l'exil rapproche ceux qui le peuplent* », dit joliment François Maspero, qui a réussi le sien en écriture.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LE FIGUIER, de François Maspero, Seuil, 380 p., 99 F.**

(1) *Le Sourire du chat*, Seuil, 1984, a été réédité dans la collection « Points roman ».

Du côté où l'on penche

« *Il y a toujours, dans l'histoire des hommes, un diable et un ange, une ascension quelconque, une dégringolade.* » Là-haut, anges et démons s'ébattent et se battent pour décider du tracé de nos destinées. Tantôt nous penchons vers les uns, tout en tendant l'oreille aux autres : c'est la double postulation baudelairienne, vers Dieu et vers Satan. C'est peut-être à ce thème, plus qu'au fil d'une histoire véritable, que l'on est tout d'abord sensible dans le second roman de Clotilde Martin : *Gabriel Penché*.

Dans ce corps à corps entre le sublime et l'impur, la douleur se sacralise et la souffrance *devient raison de vivre. Alexandre*, jeune médecin aux amours malheureuses, en proie à une *mélancolie affreuse, cherche* dans la dissection minutieuse des cadavres et l'observation des cœurs l'explication organique de ses maux. De cette descente dans l'enfer du putrescible, il *ressort purifié et, entre* ses mains, c'est « *le cœur de l'humanité tout entière* » qu'il *détient*, « *le cœur du chagrin, un symbole universel non perfectible* ».

Clotilde Martin sait éviter le climat malsain qui pourrait naître de ce théâtre cadavérique. Bien *plus*, dans cette quête désespérée du vivant chez les morts, cette volonté alchimique de transmutation du corps en âme, l'auteur, jeune médecin elle-même, nous dévoile une poésie des entrailles – « *nacre brillante* » ou « *velours adipeux* » – leçon d'anatomie où Rembrandt prête ses bruns, ses carmins, ses ors.

Les pages que l'auteur consacre à Alexandre sont parmi les plus denses. Mais il y a dans le livre d'autres tableaux, d'autres couleurs : les bleu-gris d'une humide ville de Champagne, les soleils de Lisbonne avec des églises baroques et ses ruelles pleines d'odeurs. D'autres personnages aussi : Augustin l'indolent, le contemplatif, Maria la sensuelle *courtisane méditerranéenne*, Gabrielle la languide, la nostalgique.

Augustin, l'indolent, le contemplatif

Des tableaux, des portraits, servis par un sens de l'observation, de la description, du raccourci et de l'image, dans un style ferme et vivant, parfois *même luxuriant, où l'écrivain*, le médecin, le botaniste... se retrouvent dans une sorte de *jonglerie savante et facétieuse*, une fête jubilatoire de la couleur et du verbe. Mais attention : « *il faut se garder de tomber du côté où l'on penche* », indique elle-même Clotilde Martin, *citant cette phrase de Colette* en épigraphe au roman, « *Se garder d'éclipser, par le goût des mots, la trame romanesque elle-même* ». Et, si les personnages finissent par se trouver ou se retrouver, n'est-ce pas en une dynamique un peu tardive, artificielle et décousue ?

Il reste qu'après son premier roman *la Dernière Nuit du carnaval* (1), Clotilde Martin affirme ici un véritable tempérament d'écrivain. Une écriture flamboyante, dont le temps élaguera les quelques surcharges : l'auteur n'a que vingt-sept ans.

FLORENCE NOIVILLE.

★ **GABRIEL PENCHÉ, de Clotilde Martin, Seuil, 160 p., 75 F.**

(1) Seuil.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Avocats contre pitres

(Suite de la page 13.)

Telle shampouineuse, qui aurait tout pour être bien dans *sa peau, en vient à traiter son corps comme une autre* personne, comme un objet. A cause d'une vergeture suspecte, elle se déprendra d'elle-même au point de finir clocharde sous le Pont-Neuf... Même les avocats réputés « grands », *est-on sûr que leur réussite n'est pas affaire de manigances*, de tartufferies, de crimes parfaits ? C'est du moins ce que laisse entendre l'auteur du *Gant*, comme pour marquer qu'il n'exclut ni ses confrères ni lui-même de sa sévérité sans appel. Seuls *trouvent grâce à ses yeux des êtres d'exception* à qui il dédie son recueil : deux sœurs jumelles d'origine russe et richissimes, qui l'ont ébloui, avant et pendant 1968, par leur génie de la fête somptuaire, de la dilapidation grandiose, *du naufrage pavillon haut*.

Comme si nos temps de médiocrité – à moins que ce ne soit l'éternelle nature humaine – ne nous laissaient de choix qu'entre les accommodements minables ou les suicides flamboyants. *Ainsi prend force le talent de Bredin : dans l'observation* acérée, l'élégance sans illusion.

LE barreau inclinerait-il, quand ses membres se font écrivains, *au moralisme désabusé* ? Dans les années 50, déjà, un autre avocat littéraire disait sur tous les tons son peu d'estime pour l'époque et les pitres d'alors. Stephen Hecquet, qui eut juste le temps de saluer les promesses des Bredin et des Badinter, mourut avant leur gloire, à moins de quarante ans. Ancien des Chantiers de jeunesse et de la préfectorale sous Pétain, il réservait ses traits les plus cinglants à l'épuration et aux cartéristes issus de la Résistance. Mais son goût *et son* talent pour la philippique, d'une impertinence sans égale de nos jours, le faisaient mêler dans un même mépris les femmes, les honneurs, les quadragénaires (dont une maladie de cœur l'empêcherait, *il le savait*, de partager les compromissions) et, plus généralement, la dégradation physique, l'abaissement moral, que la vie infligeait à son idéal, à son paradis perdu : l'adolescence des collèges religieux d'avant-guerre, à la Montherlant, *dont il eût été un* somptueux préfet des études...

Cette nostalgie, jointe au plaisir socratique de briller, faisait de lui un champion de l'amitié, sous brocards et nasardes. Roger Nimier fut *un de ses intimes, ainsi qu'Eric* Ollivier, qui préface délicatement la réédition d'un de ses romans, *Anne ou le Garçon de verre*.

CAR *Hecquet ne se contentait pas d'écrire* « contre la montre » articles assassins et pamphlets provocateurs : *Daniel* romançait son bref passé, et *Anne* témoigne de plus de sensibilité que n'en *laissaient voir son visage émacié et son époustouflante rhétorique*.

Le narrateur tombe amoureux d'un petit clerc de notaire qu'il a fasciné par son babil. Le garçon ne tient pas les promesses de sa beauté. *Il veille aux convenances, s'économise. Une femme survient*. Anne s'en croit épris. Mais sans doute ne l'est-il que de lui-même. Le narrateur séduit la rivale et s'en fait aimer, sans y tenir, pour atteindre l'inaccessible Anne. Jusqu'au *jour où il lâchera prise*. Tant il est *vrai que l'indifférence* s'attrape plus sûrement que rhumes et jalousie. Tout cela est raconté dans une prose dégraissée, réduite à la froide analyse du cœur, au moralisme à la française, très caractéristique de l'idée du bien-écrire que se faisaient les années 50, dans la filiation Constant-Radiguet-Chardonne-Jouhandeau.

Hecquet et Bredin honorent cette tradition, dont le noir-cœur a toujours fait partie intégrante ; comme s'il n'y avait de grands avocats qu'affligés, et de grand style que chagrin.

★ **LA TACHE, de Jean-Denis Bredin, Gallimard, 174 p., 72 F.**
★ **ANNE OU LE GARÇON DE VERRE, de Stephen Hecquet, La Table ronde, 150 p., 69 F.**

Les jongleries de François Salvaing

Du malheur d'être immortel, ou les mésaventures d'un Buster Keaton médiéval.

ON savoure les premières lignes. On dévorera les suivantes. Freinant pourtant *machinalement* la lecture, car, que diable ! comment histoire d'immortel peut-elle donc prendre fin ? Puis il y a l'écriture, fichtre ! Riche, *faux médiéval sans faille*, au rythme asymétrique, drôle. Comme par surprise, le piège se referme et le livre avec. A l'endroit comme à l'envers, le dernier roman de François Salvaing est un régal.

Au début de l'endroit, la lecture d'un conte occitan de quelques pages et l'idée de « *recréer à partir de cartes abandonnées sur une table la partie de la veille* ». Autrement dit, poursuivre comme un jeu la destinée du héros forgeron qui, à la romaine, aurait eu Miser pour nom orthographié. Comme de cela Salvaing ne voulut point, ce fut Misayre – à entendre Misaïré.

Ainsi vont l'histoire et le récit. De l'avant. Avec enthousiasme. Car de misère, point : ce livre à l'écriture « sèche » est garanti par son auteur « *sans sentiments* ». Mais il est rempli d'aventures qui ne méritent pas d'être comptées à toute oreille.

En ces années mille cent et quelques poussières, la forge dont il est question bat son plein, service après-vente des armes et armures oblige. Drôles de clients qui regardent Misayre forgeant, cognant, suant. Tout d'abord, un Jésus flanqué de son Pierre, qui, en paiement d'un fer à cheval, lui accorde trois vœux. Ensuite, la Mort, caméléon. Tantôt joufflue, tantôt squelette ; qui fauche à tout-va, mais se trouve prise au piège des vœux de Misayre tant et si bien qu'immmortel le forgeron deviendra.

C'est ainsi que Salvaing le suit, et Salvaing l'épie. Entre deux tortures d'un exorciste, au paradis ou en enfer, à Venise ou à Byzance, le temps d'une croisade. Que de hauts, que de bas pour un immortel ! Tantôt sceptique, tantôt heureux de vérifier sa hardiesse au lit, tantôt désespéré, faisant tout méthodiquement pour mourir, s'acharnant, mais n'y arrivant point. Dans cette partie de cache-cache avec la mort, Misayre a du Buster Keaton en lui.

L'éditeur a choisi « roman » pour étiquette. Vite dit. « *Livre de jonglerie* », comme le suggère l'auteur, aurait mieux convenu. Jonglerie des mots, de la langue (qui échappe par son rythme à la latinité), et du temps qui nous rattrape. Salvaing ne s'essouffle pas un seul instant, se dégageant fort bien du conte moral qui, jadis, servait aux parents pour expliquer aux enfants l'universalité et l'intemporalité de la misère.

JEAN-MICHEL DUMAY.

★ **MISAYRE ! MISAYRE !, de François Salvaing, éditions Balland, 370 p., 119 F.**

BÉATRIX BECK
Stella Corfou
"Une petite merveille ! Une fois n'est pas coutume : Stella Corfou me donne envie de hausser le ton..."
Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde
"Béatrix Beck porte à la perfection, ou presque, une manière qui mêle songe et réalité, folie et raison."
Angelo Rinaldi / L'Express
ROMAN
GRASSET

Les trucs et ties de la reine Margot

(Suite de la page 13.)

S'il a vraiment voulu faire rire en se payant l'écriture, les afféteries et l'hypertrophie emphatique du Moi dont souffre notre chère Marguerite, Rambaud n'a que partiellement réussi : le modèle demeure beaucoup plus drôle que la charge, sa verve comique, ses facéties beaucoup plus tordantes dans leur candeur satisfaite que n'ose l'imaginer l'imitateur. Jamais, par exemple, l'auteur de *Virginie Q.* n'aurait eu l'audace de mettre dans la bouche de sa Marguerite ce commentaire de Duras après l'annonce de la candidature de François Mitterrand : « *Vive François Mitterrand ! Vive l'individu dans son inaliénable solitude ! Vive la personne dans sa responsabilité majeure ! Vive Mitterrand !* » Entre les plaisanteries de Rambaud et de tels propos, il y a le gouffre qui sépare le beau talent du génie.

PIERRE LEPAPE.

★ **VIRGINIE Q., de Marguerite Duraille, présenté par Patrick Rambaud, Balland, 138 p., 69 F.**

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

● LETTRES AMÉRICAINES

Pat Conroy et la lignée sudiste

Le Prince des marées, *la saga des Wingo, de Caroline du Sud.*

AVEC Mark Twain, *Thomas Wolfe* et surtout Faulkner, la littérature sudiste s'est longtemps cherchée, trouvée et affirmée dans l'obsession de la mémoire. En écrivant *le Prince des marées*, Pat Conroy se démarque à peine de ses glorieux prédécesseurs en ce sens qu'il peint un Sud innocent et élégiaque, non exempt pourtant de la sauvagerie et de la violence qui l'ont souvent caractérisé. Mais, avant d'accéder à la mémoire, Conroy emprunte des chemins de traverse, explore les risques et les dangers de l'amnésie très particulière, pernicieuse et concertée, dont sont atteints, à des degrés divers, les membres de la famille Wingo.

« *La vérité n'est jamais que ce dont on a décidé de se souvenir.* » Telle pourrait être la devise des Wingo, devise en vertu de laquelle a été scellé jadis le pacte de silence qui lie les trois enfants, Luke, Tom et Savannah, à leur mère Lila.

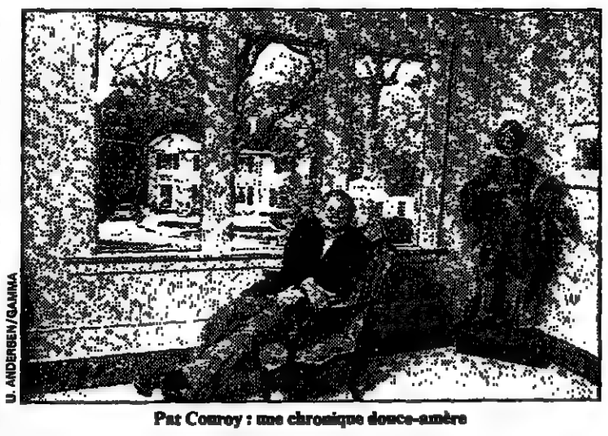

U. ANDERSEN/GAMMA

Pat Conroy : une chronique douce-amère

Ce « triangle d'amour muet »

Nés dans les basses-terres marécageuses de Caroline du Sud, les enfants Wingo ont grandi au sein d'un paradis, lieu géométrique de toutes leurs nostalgies, entre un père et une mère dont « *la vie commune fut une guerre de trente ans* ». Témoins et victimes des escarmouches conjugales et, plus tard, de scènes bien plus tragiques, ils ont tenu pendant des années la bride à leur propre histoire, « *une histoire faite d'humour, de grotesque et de tragédie* ».

Mais on n'élude pas sans dommages certaines vérités : Savannah, qui, à l'âge adulte, a fui sa Caroline natale pour aller vivre à New-York, multiplie les tentatives de suicide et ne parvient pas à conjurer ses vieux démons. En dépit d'une hostilité avérée pour New-York et l'« american way of life », surmontant ses préventions contre la psychanalyse, son frère jumeau Tom va séjourner tout un été dans la grande cité et s'efforcer d'assister le docteur Lowenstein dans le sauvetage de sa sœur. Pour ce faire, il lui faut rompre le fameux pacte de silence et découvrir, à mesure que progresse son récit-confession, les raisons qui ont conduit Savannah au bord de la folie.

Traumatismes distillés dès l'enfance, mais aussi moments privilégiés où s'exprime le lien éblouissant qui unit les trois enfants Wingo — ce « triangle d'amour muet », — Tom, le narrateur, n'omet rien de ce qui pourrait éclairer le docteur Lowenstein. Avec un humour qui n'a d'égal que sa tendresse, il évoque aussi ses parents, en particulier cette mère tout ensemble perçue comme idole et comme « *incarnation parfaite de l'Apocalypse* », qui fut la source principale de tous les maux. « *Le monde peut vous faire pire que de vous donner une ennemie en la personne de votre mère, mais guère* », dira-t-il.

Ainsi, peu à peu, au fil de cette confidence entreprise et menée à des fins thérapeutiques, se dessine l'histoire des Wingo, « *une histoire d'eau salée, de bateaux et de crevettes, de larmes et de tempêtes* », en fait, la saga d'une famille mue par une dynamique quelque peu monstrueuse et qui témoigne « *d'un goût fatal pour les gestes théâtraux* ».

A la faveur de cette chronique douce-amère, prolixe et généreuse, Pat Conroy règle quelques comptes avec le Nord homni et se gausse de l'Amérique citadine et opulente. Mais, surtout, il fait surgir d'étonnantes figures « *de fabrication et de destruction sudistes* », dont la plus attachante est sans doute celle de Luke, le frère aîné, qui apparaît comme l'incarnation et le pur produit d'un Sud mythique et à jamais insoumis. Son combat solitaire et désespéré contre les autorités décidées à sacrifier sa petite ville natale au progrès s'inscrit en effet dans la lignée de ces Sudistes publiant en 1930 un manifeste qui tentait de définir l'identité du Sud par sa résistance au progrès scientifique et industriel. Luke Wingo perdra la vie dans cette lutte inégale et c'est lui qui méritera, à titre posthume, le titre de *Prince des marées*.

ANNE BRAGANCE.

★ **LE PRINCE DES MARÉES, de Pat Conroy, traduit de l'américain par Françoise Cartano, Presses de la Renaissance, 584 p., 120 F.**

Les branchés de Paula Fox

A la première scène du livre, on a le sentiment de voir *un couple de* petits vieux, Otto et Sophie Bentwood, qui s'interrogent longuement pour savoir s'il faut nourrir le chat errant réfugié sur le balcon. Mais non, ils n'ont qu'une quarantaine d'années, on le découvre très vite, et ils sont le type même du couple d'intellectuels new-yorkais branchés de la fin des années 60. Otto est avocat, Sophie doucement oisive, n'utilisant son ascendance française et son bilinguisme que pour lire ou écouter des pièces de théâtre en français.

Ils habitent dans le quartier chic de Brooklyn, Brooklyn-Heights, et les échos de la pauvreté qui règne quelques « blocs » plus loin ne leur parviennent qu'atténués, quand un ivrogne s'écroule sous leurs fenêtres, par exemple. Mais *voilà que Paula Fox — on le* connaît pour ses livres pour enfants, mais elle est aussi l'auteur de quatre romans — a décidé de s'intéresser de près à *ces gens-bien-sous-tous-rapports*. Et cela donne, en treize tableaux, un livre qui fait froid dans le dos, tant il décortique avec lucidité, comme une mécanique implacable, la vie ordinaire, les « catastrophes » quotidiennes — de la morsure du chat perdu, avec la crainte de la rage, au saccage de la maison de campagne, — bref la vacuité de ses *Personnages désespérés*, qui, avec leurs désespoirs minuscules, ne feront jamais la « une » des journaux, mais fournissent son titre à ce très bon roman.

Alice Hoffman et les zonards

ON a changé de décennies — les années 70 — et de quartier — le Queens, — mais on est toujours à New-York avec *la Nuit du loup*, le premier roman, touffu et parfois un peu maladroit, d'Alice Hoffman. Si le terme de « génération perdue » n'avait déjà un sens codé, il s'appliquerait à ces jeunes dont on ne sait s'ils ont une autre famille que « l'Avenue » et les bandes qui luttent pour en prendre le contrôle.

Violence, amours, drogue... on pourrait se dire que c'est du *déjà vu*. Mais Alice Hoffman n'a pas voulu écrire un document sur les zonards du Queens et les territoires de la défonce. Sa narratrice, une petite personne tiltue jusqu'à l'obstination, a jeté son dévolu sur McKay, le chef des « Orphelins » (la bande qui s'oppose au « Pack » pour régner sur « l'Avenue »). Elle nous entraîne, pendant un an, pas à pas, aux côtés de ce faux héros, dans un milieu où la mort — entre la drogue et le règlement de comptes — n'est qu'un incident, où les bouteilles d'acide qu'on se jette au visage circulent presque autant que le Coca-Cola. Et puis, à la dernière page, elle disparaît comme elle était venue, cette narratrice singulière.

C'est parfois un peu long, mais on n'a pas pour autant envie de l'abandonner, cette *Nuit du loup*, dont les lourdeurs mêmes sont peut-être nécessaires pour maintenir la tension, pour que le lecteur comprenne comment a pu naître, dans cet univers de désastre, l'amour de la jeune femme qui parle, sans jamais se nommer, et de McKay, un « minable » qui joue au chef.

« American Graffiti »

SI vous avez entre trente-cinq et quarante-cinq ans, le film *American Graffiti* a dû vous faire rêver. C'était l'Amérique de la fin des années 50 et du début des années 60 : les voitures couleur de bonbons à la menthe ou au citron, les cinémas « *drive in* » où l'on s'embrassait sur la bouche, dans lesdites voitures, tandis que sur l'écran se promenaient James Dean ou Elvis Presley, enfin les boîtes où l'on finissait la soirée au rythme de *Rock around the clock*.

C'est cette atmosphère qui imprègne le second roman d'Alice McDermott, *Ce soir-là*, qui a connu un grand succès l'an dernier aux Etats-Unis. Alice McDermott devait avoir une dizaine d'années en 1960, *mais sa nostalgie ne l'empêche* pas de décrire avec cruauté le petit monde des pavillons de grande banlieue, aux jardins non clos. Le soir, les familles s'ennuient (déjà) devant la télévision. Les pères sont très contents d'offrir des autos à leurs fils pour qu'ils puissent « paraître » et draguer les filles. Mais, dès qu'une fille est enceinte, on l'expédie chez la tante, dans l'Ohio. Eh oui ! c'était le temps d'avant la pilule.

En lisant *Ce soir-là*, on croit déjà voir le film que va en faire Milos Forman (il en a acheté les droits). C'est très plaisant, mais cela ne méritait peut-être pas l'« *accueil éblouissant de la presse américaine* » que rappelle l'éditeur. C'est un petit livre parfait pour le train ou le métro. Tiens, justement, si vous vous remettiez à lire dans les *transports en commun* au lieu de vous dévisager avec accablement !

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **PERSONNAGES DÉSESPÉRÉS, de Paula Fox, traduit par Antoine Jaccottet, Fayard, 208 p., 89 F.**

★ **LA NUIT DU LOUP, d'Alice Hoffman, traduit par Martine Laroche, Actes Sud, 320 p., 125 F.**

★ **CE SOIR-LA, d'Alice McDermott, traduit par Marianne Véron, Flammarion, collection « Rue Racine », 216 p., 69 F.**

Les couples d'André Dubus

ANCIEN enseignant de *l'université d'Iowa*, André Dubus connaît bien le milieu qu'il a choisi pour cible de son second roman, une peinture cynique de la vie quotidienne de quelques couples de professeurs dans le Massachusetts.

Hank et Terry, Jack et Edith sont les pitoyables héros de trois récits qui s'enchaînent pour décrire leurs relations conjugales et extra-conjugales. Personnages, situations et mises en scène sont symboliques des ambiguïtés de l'Amérique des années 80, confrontée aux contrecoups des mouvements de libération des femmes et au retour en force du conservatisme et du puritanisme.

Les deux couples se sont mariés très tôt, « *trop tôt* », à l'image des amis qui les entourent. Lorsque Edith a épousé Hank Allison, « *elle avait vingt-deux ans et n'avait pas envisagé d'autre possibilité* ». Quelques années de vie commune, un enfant ou deux, et tous s'aperçoivent que leur ancienne passion s'est effilochée et que leur existence est devenue bien banale. Les hommes en discutent en buvant une bière glacée après leur jogging hebdomadaire, *tandis que leurs femmes échangent* des soupirs en préparant les repas. Tous quatre tentent de *pallier leur ennui en se lançant à* cœur perdu dans des amours aussi passionnées qu'éphémères... En vain, malgré d'inévitables échanges de partenaires et de multiples aventures avec de jeunes étudiantes. Leurs « doubles vies » ne les laissent guère plus satisfaits que leur existence ordinaire.

Se trouver une femme en Amérique rappelle quelques scènes du *Monde selon Garp*, de John Irving (1), et du récent film canadien *le Déclin de l'empire américain*. Si, par son sujet, André Dubus n'a pas fait particulièrement preuve d'originalité, il a voulu, à sa manière, témoigner d'un phénomène de société réel aux Etats-Unis, qui s'exprime dans la recherche d'un nouvel équilibre sentimental et sexuel. Et il a su apporter à cette interrogation une contribution romanesque, tendre et sensible.

S. T.

★ **SE TROUVER UNE FEMME EN AMÉRIQUE, d'André Dubus, traduit de l'anglais par Christine Le Bœuf et Hubert Nysses, Actes Sud, 285 p., 119 F.**

(1) *Seuil, 1980.*

Les fantômes de Lawrence Thornton

Un premier roman qui évoque l'insoutenable : les « disparitions » d'enfants sous la dictature argentine.

LE « *réalisme magique* » est une manière d'écrire la réalité qui appartient spécifiquement à la tradition latino-américaine. Il faut appartenir, comme Juan Rulfo ou Garcia Marquez, à une civilisation où l'héritage culturel des Indiens et celui des esclaves se superposent, dans le quotidien, à la vision rationaliste occidentale, pour inventer un monde dont la cohérence doit autant à la puissance de l'imaginaire qu'aux contraintes du réel.

Lawrence Thornton, écrivain et universitaire américain, enseignant l'anglais en Californie, a pourtant choisi cette voie du réalisme magique pour essayer de saisir un « fait historique », il est *vrai rationnellement insoutenable* : les enlèvements de personnes et, en particulier, les « disparitions » d'enfants qui eurent lieu par centaines en Argentine, sous la dictature des généraux. L'étonnant est qu'il soit parvenu à écrire un vrai beau livre, fort, émouvant, riche d'une pitié et d'une colère qui portent loin, sans pour autant pasticher ce qu'auraient pu écrire, sur un même sujet, Alejo Carpentier ou Julio Cortazar.

Simplement, pour essayer de saisir de l'intérieur la logique, fût-elle folle, qui a présidé à ces enlèvements terroristes et la contre-logique qui a présidé à l'effondrement des dictateurs, *Thornton* s'est, remarquablement, intégré à l'univers mental argentin. Il a compris le surprenant pouvoir qu'y ont les mots, les prestiges dont jouissent les morts, la souveraineté qu'y exerce le rêve. A mi-chemin de la fable politique et de l'évocation visionnaire, ce premier roman ne se contente pas d'être *émouvant* — et *parfois terrible*. Il témoigne aussi, dans une littérature américaine trop souvent provinciale et égocentrique, d'une volonté de comprendre le monde autrement qu'à travers les grilles de décodage de l'*american way of thinking*.

P. L.

★ **LES FANTOMES DE BUENOS-AIRES, de Lawrence Thornton, traduit de l'anglais par Béatrice Vierne, coll. « Rue Racine », Flammarion, 304 p., 79 F.**

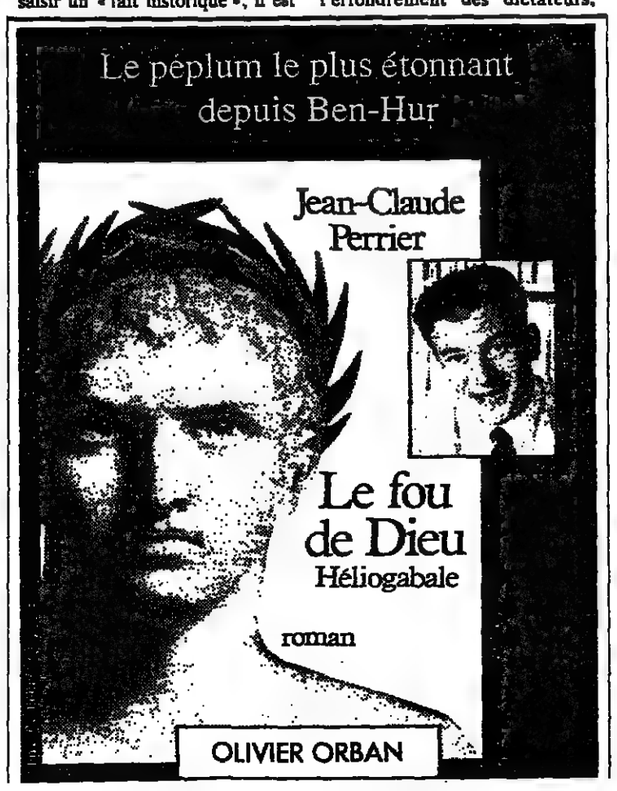

Parmi les autres parutions

● Geoffrey Wolff : *Providence*. — Le quatrième roman de cet universitaire et critique littéraire de cinquante ans : le récit de la course contre la mort d'Adam Dwyer, leucémique, mais surtout le portrait violent de la ville « du bord de l'autoroute » reliant les métropoles de la côte est, Providence (traduit par Emmanuel Jouanne, 320 p., 89 F).

● Norman Rush : *les Blancs*. — Le premier recueil de nouvelles d'un homme de cinquante-cinq ans, qui dirigea pendant cinq ans une organisation d'aide humanitaire au Botswana. Six récits drôles, émouvants et cruels sur la vie au Botswana et, en particulier, sur les communautés de Blancs — Britanniques, Américains et Afrikaners (traduit par Marianne Véron, 222 p., 69 F). Ces deux ouvrages sont édités dans la collection « Rue Racine » de Flammarion.

● Todd Grimson : *Etat critique*. — Toujours dans la même collection, décidément très américaine, ce premier roman qui raconte la crise d'un jeune médecin hanté par la catastrophe (traduit par Gérard Piloquet, 298 p., 79 F).

● Denis Johnson : *Fiskadoro*. — Le deuxième roman d'un écrivain de trente-neuf ans qui a obtenu avec *la Débâcle des anges* le prix du Premier Roman de l'Académie américaine des arts et des lettres. Après la *catastrophe nucléaire, il ne reste plus* des Etats-Unis qu'un cordon d'îles au large de la Floride. C'est là qu'un homme recherche les traces du passé et qu'un adolescent, Fiskadoro, pourra devenir un homme « différent ». Ce texte affirme les qualités d'imagination, de style, la puissance créatrice de Denis Johnson, qui vient de terminer un troisième roman, *Stars at Noon* (traduit par Marc Chénetier, Seuil, 254 p., 95 F).

● Stephen Koch : *le Marié des célibataires*. — Les années 60... New-York... la vie d'artiste... et un *récit sans complaisance*, accueilli avec enthousiasme par la critique américaine. Le second roman de Stephen Koch, cinquante ans, professeur de littérature à Columbia et à Princeton, et auteur d'une étude sur l'œuvre d'Andy Warhol (traduit par Pierre Girard, Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite », 370 p., 125 F).

● E.L. Doctorow : *l'Exposition universelle*. — L'auteur de *Ragtime* et du très drôle *la Vie de poète* (tous deux chez Laffont en français) revient avec une brillante évocation du New-York des années 30, des bonheurs insouciants, des petits bals, de la Grande Dépression aussi, et de *l'attente de l'Exposition universelle* de 1939 (traduit par Claudia Ancelot, Laffont, collection « Pavillons », 288 p., 98 F).

● La revue *Europe* consacre, dans son numéro de mars, un intéressant dossier au « Fantastique américain ». D'Edgar Poe et Lovecraft à Stephen King en passant par « Henry James ou l'innocence fantastique » et « L'apocalypse intimiste de Susan Sontag » (224 p., 70 F).

● Alison Lurie : *les Amours d'Emily Turner*. — Le premier roman de l'auteur de *Liaisons étrangères*. Un roman de mœurs assez féroce à la manière anglaise et une comédie très drôle (traduit par Sophie Mayoux, Rivages, 360 p., 89 F).

● George Oppen : *Primitif*. — Le dernier recueil de poèmes publié, en 1978, par George Oppen, mort en 1984, qui fut l'un des chefs de file du courant « objectiviste » dans les années 30 aux Etats-Unis (traduit de l'anglais par Yves Di Manno, éd. Unes, 83490 Le Muy, 34 p., 69 F).

Le retour de John Hopkins

Il n'avait rien publié en France depuis 1974.* Le Vol du pélican, *qui vient de paraître, est un grand roman d'aventures.

LA cinquantaine, les cheveux blonds et le visage rêveur, John Hopkins a des allures plus britanniques qu'américaines. Pourtant, il est bien né aux Etats-Unis et a fait des études de sciences politiques à l'université de Princeton. « *Je n'avais pas alors le projet de devenir écrivain* », explique-t-il en français avec un accent distingué. Tandis que ses amis se préparent à de brillantes carrières d'hommes d'affaires, le jeune Hopkins rêve d' « *autre chose* ». En 1960, à vingt-deux ans, il quitte les Etats-Unis pour partir à la rencontre du monde.

Il s'est promené en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique, a vécu quelque temps à Tanger. Puis il s'est installé en Grande-Bretagne, dans la calme campagne des environs d'Oxford, s'est marié, a eu trois enfants et a découvert les joies de la « *vie domestique* ». « *Là-bas, il n'y a rien d'autre à faire que travailler* », ajoute-t-il.

Et John Hopkins, qui tient quotidiennement son journal, voyage désormais par l'écriture.

Ses deux premiers romans ont paru en France en 1970 et en 1974 (1). Aujourd'hui, quatorze ans plus tard, voici un grand roman d'aventures, *le Vol du pélican*.

Du jour où Ben et Marie sont partis

Puerto-Gusano, ville pauvre d'une côte sud-américaine, vivait autrefois grâce à la Banane Pacifique. La compagnie est partie, « *là où il y a plus de bananes et plus d'argent* ». Et la construction d'une raffinerie, qui a tué tous les pélicans, a achevé de saccager Puerto-Gusano. Depuis, de l'avis de tous ses habitants, « *c'est le cauchemar* ».

La trame du récit se concentre autour d'un mystérieux Ben. Qui est Benjamin Winchester Bradshaw ? Est-il vivant ou mort ? Fut-il un homme généreux ou un individu peu recommandable comme le présente sa famille ? Depuis vingt-cinq ans, il a disparu sans laisser de traces. « *La saison des cyclones approchait et tout le monde a cru que son bateau avait coulé au cours d'une tempête et que (Ben) s'était noyé* ». Or, un beau jour, son yacht *le Pélican*, réapparaît, vide, dans le port de Panama. Jonathan, son fils, décide de partir à la recherche de son père et de son passé. A Puerto-Gusano, il va rencontrer des femmes et des hommes exceptionnels qui le mettront sur la piste de Ben.

J. ANDERSEN/GAMMA

John Hopkins : l'âme d'un grand voyageur.

Ainsi le maire de la ville, M. Hak : ancien ami de Ben, un peu fou, amoureux à jamais d'une femme qui l'a quitté pour suivre le père de Jonathan dans les marais, il se sent responsable de tout ce qui va mal dans la petite ville. Du jour où Ben et Marie sont partis, sa vie a perdu tout sens. Il y a aussi Bertha, qui tente d'aider à la survie d'une ville « *où il y a plus de jeunes cireurs que de chaussures* ».

Page après page, on découvre le véritable visage de Ben, un homme devenu presque mythique pour ceux qui l'ont connu. « *Lorsqu'il est arrivé, j'ai cru que j'avais une hallucination : un dieu grec pénétrant dans le port de Puerto-Gusano* », « *Il incarnait le cas rare d'un homme libre [...] libéré des chaînes du passé.* »

Le récit nous mènera jusqu'à lui, au fond de marais inquiétants habités par des cochons sauvages.

John Hopkins connaît les lieux dont il parle. Il a vécu au Brésil lorsque, confie-t-il l'œil rieur, il voulait « *vivre dans une plantation de café* ». De son passé, il a gardé l'âme d'un grand voyageur, le goût de l'inattendu et des situations exceptionnelles, et sait les communiquer, dans ses livres comme dans la conversation. Rêveur, en véritable romancier, il sait aussi faire rêver.

SANDRINE TREINER.

★ **LE VOL DU PÉLICAN**, de John Hopkins, traduit de l'anglais par Danièle et Pierre Bondil, le Table ronde, 338 p., 120 F.

(1) *L'Arpenteur* (1970) et *les Mouches de Tanger* (1974), tous deux chez Gallimard.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Les « confessions » de William Boyd

★ **LES NOUVELLES CONFESSIONS**, de William Boyd, traduit de l'anglais par Christiane Besse, éditions du Seuil, 624 p., 130 F.

O. UFERAS/VU

William Boyd à Ermenonville dans le temple de la Philosophie...

EST-CE pour être plus proche de Rousseau, son modèle, que ce jeune homme de trente-cinq ans n'écrit qu'au crayon, mine très fine, petite écriture serrée, refusant l'ordinateur comme la machine à écrire, ces prothèses qui risqueraient de l'empêcher de rêver, de se confesser ? L'Ecossais William Boyd est devenu célèbre, il y a trois ans, quand Bernard Pivot déclara, en direct, qu'il était prêt à rembourser ceux qui seraient déçus par *Comme neige au soleil* (1). Le livre s'est vendu à plus de 80 000 exemplaires. Et tous les éditeurs se sont disputé les droits de son dernier livre, un gros roman — un peu long peut-être — de plus de six cents pages né d'un coup de foudre : la lecture des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Ce sont les éditions du Seuil qui emportèrent les enchères pour la somme record de... 150 millions de centimes, somme si fabuleuse que, finalement, elle risque, par la suite, d'être un handicap pour un si jeune auteur.

Travaillant à sa thèse de doctorat sur la formation intellectuelle de Shelley, lisant Wordsworth, il s'est pris de passion pour celui qu'il retrouvait dans leurs bibliothèques : Jean-Jacques Rousseau. Non pas le philosophe, mais l'homme, « *cet égoïste génial, charmant, gênant de temps en temps, mais tout à fait extraordinaire. Et si différent des miens* », nous a-t-il expliqué. Il a voulu évoquer un mélange de Rousseau et de Boswell — ce voyageur qui avait été l'amant de Thérèse Levasseur, — mais aussi d'Abel Gance, d'Erich von Stroheim, de Joseph von Sternberg... « *A mon avis, Rousseau, c'est une voix tout à fait moderne, franche, presque comme un New-Yorkais d'aujourd'hui. Un type assez névrosé, paranoïaque, avec des problèmes, des complexes. Quand on pense que ce type-là écrit au milieu du dix-huitième siècle, c'est vraiment extraordinaire. Mon idée, c'est que si Rousseau avait vécu au vingtième siècle, il aurait été cinéaste.* »

Fasciné par le cinéma, lui-même a écrit plusieurs scénarios, *Scoop*, d'Evelyn Waugh, pour la télévision, *la Croix et la Bannière* qui vient de sortir à New-York réalisé par un Irlandais, Pat O'Connor (le metteur en scène de *CAL* à propos de l'IRA). « *Mais je sais que je suis romancier. Ce qui est formidable avec un roman, c'est que tout est possible. On peut aller n'importe où, sans budget, sans problème. C'est vraiment une libération après avoir travaillé dans le monde du cinéma.* »

CAR, ces *Nouvelles Confessions*, c'est avant tout une superproduction. Boyd démontre là combien il aime raconter des histoires, ne se privant ni de rebondissements, ni de lieux de tournage multiples tout autour du monde, ni d'échappées vers le grotesque. Combien aussi il a le sens de l'absurde. « *Ma vie est assez banale, mais j'aime inventer. Je crois qu'on peux diviser les romanciers en deux catégories : ceux qui aiment l'invention et ceux qui écrivent leur autobiographie.* » La découverte de Gogol et des *Ames mortes* grâce au Gogol de Nabokov (2) a été pour lui une révélation. Mais surtout, il a une passion pour Evelyn Waugh, « *bien qu'il soit actuellement l'auteur de prédilection de l'ère Thatcher* », parce qu'il sait allier le comique à un mode de narration plein de sérieux et de tenue. Dans une préface qu'il vient d'écrire pour la traduction en France de *Labels*, un journal de voyage en Méditerranée, qui révèle bien le sentiment qu'ont les Anglais de leur supériorité par rapport aux autres races, son quatrième livre écrit en 1930, à vingt-six ans, au moment où le jeune écrivain à la mode allait divorcer et se convertir au catholicisme (3), William Boyd écrit à propos de Waugh : « *On s'en souvient comme d'un homme agressif, un snob aux goûts et aux opinions politiques réactionnaires. Corpulent, colérieux, jouant — de propos délibéré — le rôle du colonel grincheux ou du propriétaire terrien conservateur offensé, vêtu de costumes de tweed à grands carreaux et brandissant un cornet acoustique, l'image de l'écrivain âgé se veut provocante. C'était un masque idéal.* »

Né en 1952 à Accra au Ghana, où son père était médecin et sa mère enseignante, cet Ecossais n'est arrivé en Grande-Bretagne qu'à l'âge de dix ans, outre le souvenir d'une merveilleuse « enfance coloniale », il a gardé le goût pour la veine satirique de certains écrivains africains, notamment le Nigérian Ken N'wanko, l'auteur d'un roman sur la bourgeoisie nigériane intitulé *Ma Mercedes est plus grande que la tienne !* Il a étudié à Glasgow, à Oxford, à Nice (il parle couramment le français), il a publié son premier roman, *Un Anglais sous les tropiques*, en 1981, le premier livre qu'il ait osé présenter à un éditeur après deux essais qu'il estime ratés. Il a enseigné la littérature contemporaine à Oxford et a quitté l'enseignement en 1984, après le succès de *Comme neige au soleil*. Il vit à Londres, dans le quartier de Fulham. Marié. Sans enfant. Peut-être parce qu'il doute des préceptes d'*Emile*...

Dans les *Nouvelles Confessions*, il n'a pas eu l'intention de récrire Rousseau. C'est seulement un modèle qu'il n'a pas voulu fidèle. Il prévient dès l'épigraphe tirée des *Journaux intimes* qu'il s'identifie aussi à James Boswell, l'Ecossais : « *Moi, avec ma mélancolie, moi, qui me considère si souvent comme un être méprisable, un bon à rien qui devrait prendre congé de la vie, je serai soutenu à jamais par l'idée que je suis uni à Rousseau.* »

LE point de départ de ces *Nouvelles Confessions* semble calqué sur leur modèle : « *Mon premier acte en entrant dans ce monde fut de tuer ma mère. On me sortit de son ventre — huit livres robustes laquées rouge vif — un jour froid de mars 1899. La date de ma naissance est celle de sa mort, et c'est ainsi que commencèrent mes malheurs.* » Mais les strictes ressemblances s'arrêtent là, même si les *Mémoires* de John James Todd rappellent parfois l'autre J.-J... (4) « *Voici l'histoire d'une vie. Ma vie. La vie d'un homme au vingtième siècle. Ce que j'ai fait et ce qu'on m'a fait.* » Ainsi se présente J.-J. Todd. Narration à la première personne du singulier d'un homme de soixante-treize ans qui va bientôt mourir loin d'Edimbourg, sa ville natale, et qui se souvient afin de « *se mettre en accord avec l'univers* ».

Des études arrêtées tôt à l'académie Minto « *destinée aux enfants doués en mathématiques et en musique* ». Expulsé après une fugue qui le conduit à s'engager pour partir sur le front de France. Nous sommes en 1916. Il a dix-sept ans... La guerre en Flandre, à Ypres... Une sorte de boucherie dans la boue et les cratères d'obus, l'horreur décrite avec l'humour rigolard qui empêche de s'apitoyer : les jambes, les dents qui volent bas, au risque de vous assommer, les doigts couverts de bagues qu'on coupe et qu'on accumule dans sa poche, les lambeaux de peau calcinée qui pendent, les tanks qui écrasent les vivants, les hommes recroquevillés sous des toiles de tente, aussi immobiles que des cadavres... Un cauchemar que John James Todd n'oubliera jamais et qui sera à l'origine de sa vocation de cinéaste avec un documentaire intitulé *Après la bataille*. Un court métrage inconnu. Censuré. Interdit.

Envoyé en prison pour avoir survolé en ballon les lignes de combat, c'est dans sa cellule que John James va rencontrer son destin : Karl-Heinz, son gardien allemand, qui deviendra la vedette de ses films, et un livre, le livre prêté sans couverture, dont il ignore le titre et l'auteur. Instant divin qui allait changer sa vie, devenir sa vie. « *J'ignorais tout de Rousseau, de sa vie et je ne savais pas grand-chose de l'Europe du dix-huitième siècle, mais la voix était si fraîche, la sincérité si émouvante et inhabituelle que peu importait.* » Libéré à la fin de la guerre, il se rend à Berlin, bien décidé à faire du cinéma, cameraman d'abord, puis metteur en scène d'un long métrage tiré de *la Nouvelle Héloïse*, intitulé *Julie*, qui lui apporte la gloire et l'estime d'un extraordinaire producteur arménien, Duric Lodokian, et de son fils Aram, qui « *exsudait le charme comme un parfum* » et qui, plus tard, en Amérique, se fera appeler Eddie Simmonnette ! Combat antifasciste, départ pour Hollywood, famille abandonnée avec quatre enfants (comme le père de l'*Emile*), film qui démystifie le héros américain Billy le Kid, libération de Saint-Tropez par les Alliés en 1944, chasse aux sorcières et liste noire de Hollywood, vengeances et campagnes de diffamation de la part de ses anciens amis, Todd est un homme de son temps.

CE qui le rend exceptionnel, c'est ce rêve qu'il poursuivra toute sa vie : tourner *les Confessions* en trois épisodes de trois heures chacun ; une immense entreprise qu'il commencera en 1926 et que, tel Sisyphe, il ne cessera de remonter jusqu'à la mort, malgré l'avènement du cinéma parlant, cette horreur faussement réaliste, malgré le vieillissement de l'acteur qui joue Rousseau, mais ne pourra résister au comité des activités anti-américaines qui considèrent Rousseau comme « *un socialiste français* » et son metteur en scène comme un dangereux « rouge »... Une vie où Rousseau ne cesse de réapparaître, comme « l'image dans le tapis », pendant des décennies, jusqu'à « la dernière promenade » à Ermenonville, jusque dans cette île de la Méditerranée, face à l'Afrique, où s'éteint notre héros, conscient du ratage de sa vie. Ermenonville, où, justement, William Boyd a voulu se recueillir près du temple de la Philosophie, près de l'autel de la Rêverie, avant de retourner à « Apostrophes », le 8 avril. Ermenonville, aujourd'hui fermé par manque de crédit, par oubli de Rousseau qui repose là.

(1) Œuvres de Boyd en français : *Un Anglais sous les tropiques* (1984) ; *Comme neige au soleil* (1985) ; *la Croix et la bannière* (1986), chez Balland.

(2) *Gogol*, d'Ivan Nabokov, vient de paraître aux éditions Rivages.

(3) *Bagages enregistrés*, d'Evelyn Waugh, préface de William Boyd. A paraître aux éditions Quai Voltaire.

(4) « *Je coûtai la vie à ma mère, et ma naissance fut le premier de mes malheurs* » (*Confessions*, Livre Premier).

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Education

A la prochaine rentrée scolaire

Davantage de collégiens pourront choisir librement leur établissement

La sectorisation, qui affecte impérativement les élèves dans l'établissement dépendant de leur domicile pour l'entrée en sixième, sera encore assouplie à la rentrée 1988. Les expériences similaires menées à l'entrée au lycée (classe de seconde) seront également multipliées.

Le libre choix concernera 2 029 des 5 019 collèges répartis sur le territoire. Au total, quatre-vingt-neuf départements seront intéressés, contre soixante-treize à la rentrée dernière, et dix-huit départements seront même entièrement désectorisés au lieu de onze : les nouveaux venus étant l'Ariège, la Charente-Maritime, le Gers, la Gironde, le Lot-et-Garonne, la Nièvre et le Pas-de-Calais.

Dans soixante et onze départements, soit neuf de plus que cette année, certaines zones seront désectorisées. C'est notamment le cas à Paris, où l'expérience timidement engagée à la dernière rentrée dans quatre arrondissements périphériques est nettement étendue. Dix arrondissements sont désormais concernés (du dixième au vingtième, sauf le dix-septième). Le choix du collège sera entièrement libre dans les onzième, douzième et quatorzième arrondissements. Dans les autres quartiers, il sera limité aux collèges suivants : Valmy, Louise-Michel et Grange-aux-Belles (dixième), Baudricourt, Claude-Monet, Gabriel-Fauré et Paul-Claudel (treizième), Jean-Baptiste-Say, Molière, Claude-Bernard et La Fontaine (seizième), Utrillo, Gérard-Philipe, Berlioz et Coysevox (dix-huitième), Tandou et Brassens (dix-neuvième), Jean-Perrin, Saint-Blaise, Vitruve et Lucie-Faure (vingtième). Dans le quinzième arrondissement, la désectorisation n'intéresse que les écoles Dupleix et Amette, qui pourront choisir entre les collèges Buffon et Jules-Romains (septième). En Ile-de-France, le « libre choix » concernera désormais des villes comme Versailles, Saint-Germain, Poissy, Mantes, Corbeil, Palaiseau, Saint-Cloud, Boulogne, Pontoise, Cergy et Fontainebleau. En province, la désectorisation s'étendra notamment à Amiens, Beauvais, Besançon, Cherbourg, Vichy, Aurillac, Mâcon, Auxerre, Annemasse, Alès, Metz, Le Mans, Toulon, Châlons-sur-Marne, Saint-Brieuc, Lorient, Mulhouse et Tarbes.

« CES ghettos »

Seuls six départements, situés – à l'exception du Val-de-Marne – dans des zones rurales ou de montagne, où les difficultés de transport rendent difficiles la désectorisation, n'ont proposé aucune expérimentation pour la rentrée 1988 (Alpes-de-Haute-Provence, Creuse, Hautes-Alpes, Lozère, Pyrénées-Orientales, Val-de-Marne).

Cette opération de désectorisation fait suite aux expériences menées depuis 1982 et systématisées depuis 1987, conformément aux engagements de la plate-forme RPR-UDF. On constate que les demandes d'inscription hors secteur restent marginales (9 % à 12 %) et sont satisfaites dans près de trois cas sur quatre, mais que cette liberté profite surtout aux familles les mieux informées sur le fonctionnement du système scolaire, enseignants et militants des fédérations de parents d'élèves en tête *(le Monde* du 10 septembre 1987).

L'extension qui vient d'être décidée par le ministère de l'éducation nationale pour la prochaine rentrée marque une accélération du processus. Pour le SNES (FEN), cette décision correspond à une volonté de « *développer la concurrence entre établissements et l'inégalité des jeunes devant le secteur public* », et conduit *« à la mise en place de CES ghettos, où seraient regroupés les élèves de certaines catégories sociales, et au recrutement par le chef d'établissement des élèves et des enseignants* ».

« Scoop en stock 88 »

Le palmarès du concours de journaux lycéens

Plus de trois cents journaux, soit le double de l'année dernière, participaient au concours « Scoop en stock 88 » organisé par le Centre de documentation et d'information lycéen (CDIL) et parrainé par *le Monde*, *Okapi*, le mensuel *l'Etudiant*, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Au terme de neuf concours régionaux, qui ont eu lieu en mars, une vingtaine d'équipes se sont retrouvées à Paris les 26 et 27 mars au Salon de l'étudiant et ont réalisé, dans des conditions professionnelles, un journal de huit pages en vingt-quatre heures.

A l'issue de ce marathon, sept journaux ont été primés :

– Le prix du meilleur journal « Scoop en stock 88 » est revenu à *Vomito*, un journal lycéen de Poitiers ;

– le prix Fanzine a été attribué à un autre journal de Poitiers, *H 2 SO 4*, et à un journal de Caen, *le Vilain Petit Canard* ;

– le prix rédactionnel est allé à *Qui Novi*, du lycée de Sainte-Geneviève-des-Bois, qui réalisera deux pages dans *le Monde Campus* ;

– *le Mur*, journal de Saint-Amand-Montrond, a reçu le prix professionnel et réalisera également deux pages dans *le Monde Campus* ;

– Le prix Sourire a été attribué à *J'ai peur* (Paris 9e) ;

– Enfin, le prix MNEF est revenu à un journal lycéen de Lens, *Hé bé alors*.

Deux journaux ont, d'autre part, fait l'objet d'une mention spéciale : *la Chaussette hongroise* (Vanves) et *Relâche*.

M. Delebarre critique le « consensus mou »

M. Michel Delebarre, député (PS) du Nord, vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais chargé des questions d'éducation, était, le mercredi 30 mars, l'invité du Club des 101, cercle de réflexion animé par des jeunes socialistes. Celui qui est considéré dans certains rangs du PS comme un ministre de l'éducation nationale possible pour l'après-8 mai a répété que « *l'effort éducatif est au cœur de tout projet pour l'avenir du pays* ». M. Delebarre a estimé que la convergence actuelle des discours de tout bord sur ce thème relevait d'un « *consensus mou* », reprochant implicitement à la droite de ne pas tirer les conséquences budgétaires des objectifs ambitieux affichés. « *Notre ambition doit rester l'égalité des chances* », a-t-il déclaré, en insistant sur la nécessité de conforter la politique des zones d'éducation prioritaire et d'améliorer la qualité des activités pédagogiques hors temps de cours, notamment pour les élèves défavorisés. Mais, estime M. Delebarre, « *l'échec scolaire résulte autant des conditions sociales que de la pédagogie* ». L'ancien ministre du travail a aussi insisté sur la nécessité de motiver les salariés pour la formation continue.

SPORTS

FOOTBALL : Coupe de France

Monaco tenu en échec par Nice

Les seizièmes de finale aller de la Coupe de France de football, disputés le mercredi 30 mars, ont été marqués par les difficultés des clubs de l'élite. Sur les treize clubs de première division rescapés, seuls trois ont réussi à s'imposer dans ce *premier tour des seizièmes de* finale. Monaco, leader du championnat de France, a dû concéder un match nul sur sa pelouse à l'équipe de Nice (quinzième), alors que Toulon était battu par Sète. La surprise a été créée par l'US Créteil, club de troisième division, qui a dominé le Matra Racing de Paris (1-0).

Première division entre eux :

Monaco-Nice 1-1 ; Auxerre-Nantes 1-0.

Première division contre deuxième division

Strasbourg (2e)-Montpellier (1re) 1-1 ; Toulouse (1re)-Lyon (2e) 3-1 ; Sète (2e)-Toulon (1re) 2-0 ; Nancy (2e)-Metz (1re) 1-0 ; Paris-SG (1re)-Sochaux (2e) 1-3 ; Abbeville (2e)-Lille (1re) 2-2 ; Dunkerque (2e)-Lens (1re) 0-2.

Première division contre troisième division

Créteil (3e)-Matra-Racing (1re) 1-0 ; Evreux (3e)-Le Havre (1re) 1-1.

Deuxième division entre eux :

Reims-Bastia 2-2 ; Châtellerault-Caen 1-0.

Deuxième division contre troisième division

Quimper (2e)-Cholet (3e) 2-1.

Deuxième division contre quatrième division

Vallauris (4e)-Mulhouse (2e) 1-3 (mardi soir).

Deuxième division contre division d'honneur

La Roche (2e)-US-Endoume (DH) 4-1.

● **JEUX OLYMPIQUES : Le retour de Jean-Claude Killy.** – Le *Comité d'organisation des Jeux* olympiques (COJO) d'hiver d'Albertville a ratifié, le mercredi 30 mars, lors d'une assemblée générale extraordinaire la modification des statuts permettant le retour de Jean-Claude Killy comme coprésident aux côtés de Michel Barnier. Le triple champion olympique de Grenoble en 1968 *a annoncé qu'il allait consacrer* de *« 50 % à 60 % de son temps à l'organisation des Jeux ces deux prochaines années, et vraisemblablement plus après »*.

● *TENNIS : tournoi de Dallas.* – Le Suédois Stefan Edberg et Yannick Noah doivent se rencontrer, le vendredi 1er avril, lors des demi-finales du tournoi WCT de Dallas, épreuve du Nabisco Grand Prix dotée de 680 000 dollars, disputé en salle. Le joueur français s'est qualifié en battant, mercredi 30 mars, l'Américain Mayotta (6-4, 6-3, 6-3).

● *VOLLEY-BALL* : victoire de l'équipe de France face à la Grèce. – Les volleyeurs français ont remporté, le mercredi 30 mars à Lyon, une difficile victoire par trois sets à un (15-17, 15-7, 15-12, 15-5) lors du match amical qui les a opposés aux joueurs grecs.

Le Carnet du Monde

Décès

– La famille
Et les amis de

Corentin BESCOND,
professeur à l'Ecole d'architecture de Toulouse,

ont le chagrin d'annoncer son décès, survenu à Rennes, le 21 mars 1988, à l'âge de cinquante-trois ans.

Il a été inhumé parmi les siens à Landéda (Finistère).

– Françoise Blumenthal,
sa femme,
Florence et Daniel Blumenthal,
ses enfants,
Sala Szemberg,
sa belle-mère,
Germaine Idesses,
sa tante,
Et tous ses très nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard BLUMENTHAL,

le 30 mars 1988, dans sa cinquante et unième année.

L'enterrement aura lieu au cimetière du Montparnasse, vendredi 1er avril, à 14 h 30. Rendez-vous à l'entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Alise-Sainte-Reine, Paris.

M. et Mme Jacques Drouin,
Le docteur et Mme Mario Di Vittorio,
M. et Mme Pierre Doyonnax,
ses enfants,
M. et Mme Bernard Drouin,
Cécile et Stanislas Di Vittorio,
Anne et Laure Doyonnax,
ses petits-enfants,
Ses neveux, nièces, cousins, cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DROUIN,

endormi dans la paix du Seigneur, le 30 mars 1988, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses obsèques religieuses auront lieu le vendredi 1er avril à 14 heures, en l'église Saint-Léger d'Alise-Sainte-Reine, où l'on se réunira.

La famille rappelle à votre pieux souvenir son épouse,

Mme Reine DROUIN,
née Pledge,

décédée le 2 octobre 1979.

Priez pour eux.

4, avenue de Bourgogne,
78450 Villepreux.
29, rue Edith-Cavell,
92400 Courbevoie.
98, rue des Grands-Champs,
75020 Paris.

– Mme Edgar Faure,
Le docteur Sylvie Faure et le docteur Georges Pragier,
Virginie et Caroline Lisfrane,
M. et Mme Edgard Oppenheimer,
Alexandra et Rodolphe,
M. Michel Vuez
et Arnaud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edgar FAURE,
de l'Académie française,

survenu le 30 mars 1988, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le samedi 2 avril, à 10 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, sa paroisse, Paris-7e.

– Le conseil régional de Franche-Comté,
a la douleur de faire part du décès de

M. Edgar FAURE,
de l'Académie française,
président du conseil régional de Franche-Comté,
sénateur du Doubs,
maire de Port-Lesney,

survenu le 30 mars 1988.

Les obsèques seront célébrées le samedi 2 avril 1988, à 10 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, Paris-7e.

– Le secrétaire général
Et les membres de la mission du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

Edgar FAURE,
de l'Académie française.

7, rue de Talleyrand,
75007 Paris.

– Le conseil d'administration
Et les membres de l'Association Mer du Nord-Méditerranée,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

M. Edgar FAURE,
ancien président du conseil,

survenu à Paris, le 30 mars 1988.

Ils expriment à sa famille leur respectueuse compassion.

– Le président,
Le bureau
Et les membres du Comité économique et social de Franche-Comté,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edgar FAURE,
président du conseil régional de Franche-Comté,

survenu le 30 mars 1988,

et expriment à sa famille, leur respectueuse compassion.

– La Fondation Simone et Cino del Duca,
Mme Simone Cino del Duca,
sa présidente-fondatrice,
Les membres du jury du Prix mondial Cino del Duca,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

président Edgar FAURE,
de l'Académie française,
membre du jury
du Prix mondial Cino del Duca.

– *Les membres de l'Académie française,*
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

M. Edgar FAURE,

décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 30 mars 1988 à Paris.

Les obsèques seront célébrées le samedi 2 avril 1988, à 10 heures, en la basilique Saint-Clotilde.

– Les membres du conseil d'administration de l'Association pour la Fondation internationale des droits de l'homme et des sciences de l'humain,
ont la profonde douleur de faire-part du décès de leur président,

M. Edgar FAURE,

survenu le 30 mars 1988.

1, parvis de la Défense,
92090 Paris-La Défense.

– Jacques Blanc
Et ses collègues,
Les présidents de conseils régionaux, membres de l'Association nationale des élus régionaux (ANER),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edgar FAURE,
président du conseil régional de Franche-Comté,

survenu le 30 mars 1988.

Les obsèques auront lieu le samedi 2 avril, à 10 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, Paris-7e.

– Le bureau
Et les membres de l'Association de coopération interrégionale pour les régions du Grand-Est (Alsace-Bourgogne-Champagne-Ardenne-Franche-Comté-Lorraine),
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Edgar FAURE,
de l'Académie française,
président du conseil régional de Franche-Comté.

Ils s'associent au deuil de la famille.

35, avenue de la Paix,
67000 Strasbourg.

– M. Raymond Barre,
ancien premier ministre,
M. Pierre Ledoux,
président d'honneur de la Banque nationale de Paris,
M. Jean Gerónimi,
administrateur général,
vice-présidents de l'Institut d'étude des relations internationales (ILERI),
Les membres du conseil d'administration de l'ILERI,
Les professeurs de l'ILERI,
ont la douleur de faire part du décès du

président Edgar FAURE,
de l'Académie française,
président de l'ILERI,

survenu le 30 mars 1988.

(Lire page 8.)

– Marie-Anne et Willy Rouis,
Catherine Besson, Stéphane Kovalsky,
Pierre, Charlotte,
François et Cyril Kaldor,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Vincent KALDOR,

survenu le 20 mars 1988, à Chamnell (Corrèze).

L'incinération a eu lieu au crématorium de Clermont-Ferrand, dans la plus stricte intimité.

– Mme Jacques Sardon,
née Mignelgorry,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pfeffer Jacques SARDON,
directeur honoraire
de l'ENP Jean-Jaurès (Paris-19e),
maire de Chalou-Moulineux (Essonne),

survenu le 29 mars 1988.

La cérémonie sera célébrée le samedi 2 avril 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Aignan de Chalou-Moulineux (Essonne).

– Sa famille,
Ses amis,
Collègues
Et élèves,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Michelle SENECAL,

survenu à Paris, le 21 mars 1988.

Les obsèques ont eu lieu à Epinay-sur-Orge, le 24 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– *Patrick et Isabelle Yeni*

remercient tous ceux qui leur ont manifesté affection et amitié, à l'occasion du décès de leur mère,

Mme Anne-Sara YENI

et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Communications diverses

– L'Académie diplomatique internationale organise, les 6 et 7 avril 1988, un colloque à l'occasion du 40e anniversaire de l'indépendance de l'Inde : « La naissance d'un Etat moderne ». Renseignements et inscriptions : *4 bis, avenue* Hoche, Paris-8e. Tél. : 42-27-66-18.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 mars :

UN DÉCRET

● Nº 88-286 du 24 mars 1988 relatif au commandement des formations militaires de la sécurité civile.

UN ARRÊTÉ

● *Du 23 mars 1988 fixant les* dates des épreuves écrites du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de Lyon en 1988.

DES RECOMMANDATIONS

● Nº 88-3 du 22 mars 1988 de la CNIL à l'attention de la Société nationale de radiodiffusion française d'outre-mer et nº 88-4 à l'attention des exploitants des services de communication audiovisuelle privés de la Nouvelle-Calédonie à l'occasion de la campagne pour les élections aux conseils de région et au congrès du territoire de Nouvelle-Calédonie du 24 avril 1988.

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 31 mars :

DES DÉCRETS

● Nº 88-293 *du 25 mars 1988* pris pour l'application de l'article 3 de la loi nº 78-22 du 10 janvier 1978 relative à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit.

● *Du 28 mars 1988* approuvant l'avenant à la convention de concession conclue entre l'Etat et la société d'exploitation de la quatrième chaîne dénommée Canal Plus.

DES ARRÊTÉS

● Du 23 mars 1988 relatif à la mise en application du système de fabrication et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité.

● Du 23 mars 1988 portant création de réserves sur le littoral de la commune de Vallauris et sur le littoral de la commune de Beaulieu-sur-Mer (quartier des affaires maritimes de Nice).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 22/12/87)
TOUS CHIFFRES COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
		F.
0	70	200
	580	400
	2710	2 500
	207600	6 000 000
1	7531	2 500
	167391	30 000
2	2	100
	0152	2 500
	36802	15 100
	107052	30 100
	110832	30 100
	178542	30 100
3	753	400
	2843	2 500
	7123	2 500
	8233	2 500
	8313	2 500
	115193	100 000
	258513	30 000
4	17104	15 000
	069684	100 000
	159214	30 000
5	44675	15 000
	68315	15 000
	83735	15 000
6	316	400
	50916	15 000
	023996	30 000
	027566	30 000
	116496	100 000
	196136	100 000
	201776	30 000
7	57	200
	67	200
	247	400
	3577	2 500
	47637	15 000
	74667	15 200
8	18	200
	118	200
	598	400
	0798	2 500
	63678	15 000
	132098	100 000
9	9	100
	099	200
	759	200
	919	200
	6209	2 500
	20479	15 100
	080029	30 100

TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE
TIRAGE DU MERCREDI 30 MARS 1988
88 — 25e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun consol (J.O. du 20/03/87)

Le numéro **671302** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 071302, 171302, 271302, 371302, 471302, 571302, 771302, 871302, 971302 — gagnent **40 000,00 F**

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
601302	670302	671002	671312	671300	10 000,00 F
611302	672302	671102	671322	671301	
621302	673302	671202	671332	671303	
631302	674302	671402	671342	671304	
641302	675302	671502	671352	671305	
651302	676302	671602	671362	671306	
661302	677302	671702	671372	671307	
681302	678302	671802	671382	671308	
691302	679302	671902	671392	671309	

Tous les billets se terminant par		gagnent
1302		4 000,00 F
302		400,00 F
02		200,00 F
2		100,00 F

LOTO N° 13 TIRAGE DU MERCREDI 30 MARS 1988
14 24 31 35 37 40 — numéro complémentaire 18
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 6 ET SAMEDI 9 AVRIL 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

TAC O TAC TIRAGE DU MERCREDI 30 MARS 1988
88 — 26e

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .....79 F
Abonnés .....69 F
Communicat. diverses ...82 F
Renseignements : 42-47-95-03

L'été, il vaut mieux se découvrir au soleil qu'à sa banque.

Pour une belle saison, l'été est une belle saison. On gambade gaiement dans son jardin, on bronze béatement sur son balcon, on batifole avec des copains sur sa terrasse. Tout ça confortablement installé pour pas cher grâce à qui ? Si, si, si, dites-le. Grâce à IKEA, c'est ça.

Parce que chez IKEA, on sait que votre budget pour l'été est à peu près aussi court que votre mini et qu'en avril il vaut mieux ne pas le découvrir d'un fil. Alors regardez un peu comme cette année on vous a gâté. Côté meubles, accessoires et objets divers, le choix est plus grand que jamais, les couleurs plus belles les unes que les autres. Côté prix, c'est très, très petit.

Et comme on oublie toujours quelque chose, tous les prix sont garantis jusqu'à la fin de la saison, histoire de ne manquer de rien si vous vous apercevez qu'il vous manque quelque chose.

Au fait, vous pouvez aussi venir chez IKEA juste pour le plaisir de grignoter quelques spécialités suédoises, faire un tour de magasin pour voir un peu comme ça sans engagement, pourquoi pas les cuisines, ou tiens c'est une idée, les rangements, vu que l'été justement on pourrait mettre un peu d'ordre à l'intérieur puisqu'on vit à l'extérieur. Alors là, vous avez raison. Parce que ce n'est pas le prix que vous allez payer vos meubles d'été qui va vous empêcher d'acheter vos meubles de l'année.

Ça vous fera juste un peu plus de travail de monter tout ça. Mais quelles économies ! Et quelle considération de la part de votre banquier qui ne découvrira de vous que ce que vous voudrez bien lui laisser voir cet été...

Offre valable jusqu'au 10 avril 1988 dans la limite des stocks disponibles.

PEYRAT & ASSOCIES

IKEA®

Ils sont fous ces Suédois

MINITEL 36.15 IKEA

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE 21 PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA EVRY LISSES : 21 LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H - PARADIS D'ENFANTS.

IKEA LYON - ZAC DU CHAMP DU PONT - 69800 ST-PRIEST. TEL. 78.26.49.49 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS. IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Culture

CINÉMA

« Frantic », un film de Roman Polanski

La boîte de Pandore

Mystère et suspense dans un Paris hanté. Harrison Ford anti-héros, et une découverte, Emmanuelle Seigner. C'est le dernier Polanski.

Cela commence d'une façon somme toute banale. Un chirurgien américain, Richard Walker (Harrison Ford) et son épouse Sondra (Betty Buckley) arrivent à Paris. Il doit participer à un congrès de cardiologie. Fatigués par le voyage et le décalage horaire, ils sont à demi endormis dans le taxi qui les amène de l'aéroport, et qui est obligé de s'arrêter sur le périphérique à cause d'un pneu crevé.

On change donc de taxi, les Walker s'installent au Grand Hôtel Intercontinental, demandent un petit déjeuner, téléphonent à leurs enfants à New-York. Une petite contrariété : la valise de Sondra a été changée contre une autre semblable à l'aéroport. Mais ne suffit-il pas de réclamer ?

Polanski prend son temps pour nous présenter un couple de bourgeois au bord de l'âge mûr, bien installés dans la vie et qui s'aiment calmement. Début magistral parce qu'il crée dans l'esprit du spectateur une inquiétude latente. L'incident de la valise ne peut être interprété comme un indice. Il le deviendra.

Richard Walker entre dans la cabine de douche. La porte de la salle de bains reste ouverte sur la chambre. Sous la douche, Richard voit Sondra qui répond au téléphone et lui fait des signes. Il n'entend rien à cause du bruit de l'eau. Sondra, bientôt, sort du champ. On ne la reverra pas de sitôt. Mais Richard Walker ne s'inquiète pas. Et puis, peu à peu, le mystère s'installe, l'angoisse monte, la prise de conscience d'une situation anormale. Comment ? Pourquoi ? On ne va pas raconter.

Frantic est à la fois un film de genre et un film d'auteur où toute l'action, tous les comportements des personnages, tous les dangers, toutes les frayeurs passent par la mise en scène. Une mise en scène qu'on pourrait appeler subjective puisqu'elle traduit sans cesse le point de vue de Richard Walker, Américain retrouvant Paris, la ville qu'il aime, mais qui soudain devient différente, inquiétante, hostile comme un cauchemar.

Remarquable Harrison Ford

Richard parle très mal le français et le comprend à peine. Les gens de l'hôtel, la police, les fonctionnaires de l'ambassade américaine l'écoutent, l'aident mollement. Ils croient à une fugue de l'épouse, mais lui ne doute pas une minute de Sondra. Il entreprend une quête. La valise échangée va le mettre sur une piste. Le suspense n'est pas purement mécanique, si parfaitement construit soit-il. Il y a chez Polanski, depuis son premier film, une hantise de la fatalité.

La valise conduit à sa propriétaire Michelle (Emmanuelle Seigner), petite-fille de Louis Seigner, qui joue l'aventurière sans se soucier des pièges. C'est la boîte de Pandore. On l'ouvre et tous les maux en sortent. Le cauchemar envahit le quotidien, fait éclater les apparences. Les menaces se précisent, la mort rôde et finit par mordre.

Dans cette œuvre superbe, Harrison Ford est un remarquable anti-héros. Betty Buckley, présente ou absente, est une émouvante figure. Mais le personnage essentiel est celui de Michelle, destinée au sacrifice. Emmanuelle Seigner, que l'on découvre, a la beauté, l'énergie, la sensibilité rayonnante, les audaces et aussi la fragilité de la jeunesse et de l'innocence massacrées.

J. S.

« Retrouver Paris, en propriétaire »

nous déclare le réalisateur

C'est, au troisième étage d'un immeuble moderne de l'avenue Montaigne, un grand appartement calme et feutré. Roman Polanski fait servir du thé. Il est détendu quand il parle de l'angoisse qu'il « porte en lui depuis longtemps » et qui lui a inspiré le point de départ de Frantic.

« On aime quelqu'un, qui est sorti, qui tarde à revenir... Et si elle ne revenait pas ? A partir de quel moment faut-il vraiment s'inquiéter ? Et que faire alors ?

» Après *Pirates*, Warner Bros m'a demandé quel film je voulais faire. J'ai dit : un thriller à Paris. Et j'ai juste indiqué le sujet. Un Américain en voyage, avec sa femme. Elle disparaît de leur chambre d'hôtel et il part à sa recherche. C'était d'accord. J'avais envie de retrouver Paris un certain temps, d'habiter autrement qu'en passant, chez moi, dans cet appartement dont je suis propriétaire depuis treize ans. Je connais bien cette ville, je l'aime, et je n'avais jamais fait un film sur elle.

» *Le Locataire* se passait à Paris, c'est vrai, mais dans un immeuble plutôt du genre rétro. Cette fois, j'allais vraiment, après deux ans, m'installer à Paris, donner, dans un film américain, une vision qui ne serait pas conventionnelle. Pigalle, Montmartre, Saint-Germain-des-Prés, les Champs-Elysées... Dans les films américains, on ne montre ni les boulevards périphériques ni certains quartiers.

— En vingt-cinq ans, vous avez réalisé douze longs métrages dont huit avec Gérard Brach comme scénariste.

— Nous avons des affinités. Il s'est passé une chose curieuse après *le Locataire*. Gérard habitait un studio trop petit : il avait horreur de bouger, de sortir de chez lui. Enfin, il accepte de déménager. Et il se retrouve par hasard dans un appartement, rue de Bérite, où j'avais logé autrefois pendant un an, je ne m'en souvenais même plus. Nous travaillons ensemble depuis longtemps et je suis fidèle aux gens avec lesquels je me lie d'amitié.

» Sur *Frantic*, j'ai travaillé avec Gérard Brach comme sur nos films précédents. Je lui ai parlé du thème accepté par la Warner, il était partant. Et nous avons, comme d'habitude, commencé à discuter, à parler du film et d'autres choses. L'imagination s'éveille toute seule. Les événements du scénario viennent de la ligne du récit, ou d'une scène, ou d'un personnage à retenir. Ce qui ne veut pas dire que nous gardons tout. Lorsque quelque chose d'important émerge, Gérard le met sur le papier. Mais je l'encourage à ne pas écrire de façon trop littéraire. Il faut que ce soit visuel, et susceptible d'être modifié.

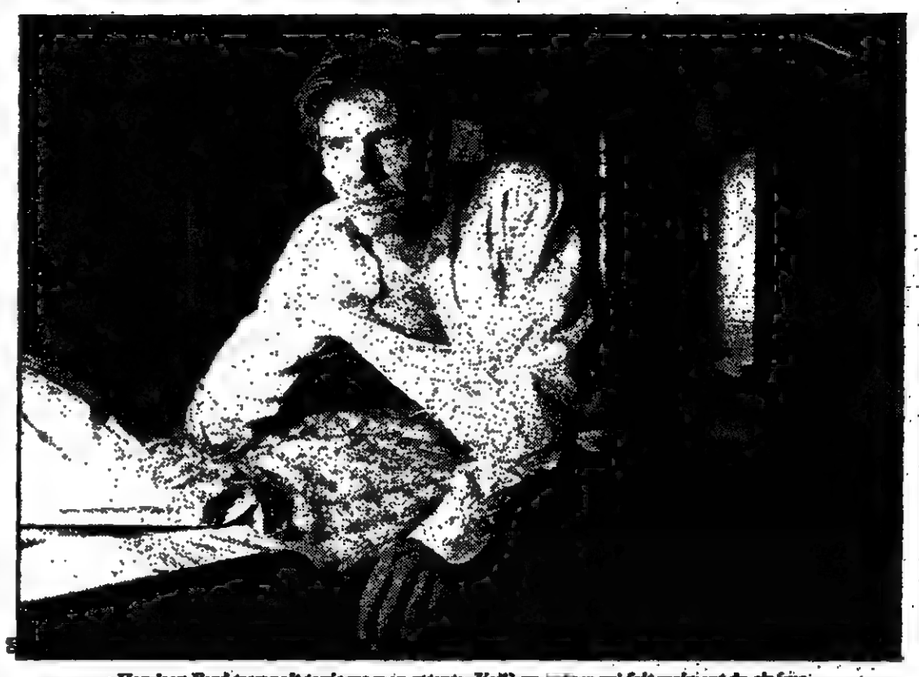

« Harrison Ford trompait toujours mon attente. Voilà un acteur qui fait vraiment du cinéma. C'est plus intense, plus étonnant. »

» Au départ, il n'y avait pas d'affaire d'espionnage. Nous avions pensé au trafic de drogue mais nous avons jugé que c'était un ressort dramatique usé. Nous voulions faire intervenir la fille de Sondra Walker, qui a seize ans, et puis nous avons pensé qu'il serait assez pervers de faire rencontrer à Richard Walker, le mari, une jeune Parisienne très libre, très attirante, par laquelle il serait sexuellement troublé, mais il ne se passerait rien entre eux. Tout le contraire de Gabriele Ferzetti et Monica Vitti dans *l'Avventura* d'Antonioni.

— Il y a dans *Frantic*, au-delà du sujet, une sorte de fantastique social qui vient des lieux traversés par les personnages. Comment avez-vous tourné ?

— En décors de studio, pour l'essentiel. J'ai souvent reconstitué, dans mes films, des mondes qui n'existent plus. Il me fallait un changement nécessaire pour revenir enfin dans le contemporain. Le hall du Grand Hôtel, le « Blue Parrot », réplique des « Bains-Douches », les toits et tous les intérieurs ont été édifiés au studio de Boulogne. La deuxième boîte de nuit, par contre, est « Chez Régine ».

» La scène de la poursuite en voiture a été tournée en plein trafic parisien, sans cascades. Personne ne risquait rien, nous étions accompagnés et protégés par des motards de la police mais on a bien l'impression d'angoisse, de danger. J'ai besoin de préparation avant de tourner. Il y a beaucoup d'éléments à contrôler. On ne peut pas se permettre d'improviser sur la technique ou sur les dialogues. C'est mauvais.

— Faites-vous beaucoup de prises ?

— Autant qu'il faut ! Parfois une ou deux, parfois une trentaine. Si j'ai une certaine image à faire partager aux spectateurs, un modèle de scène ou de plan dans la tête, j'essaie forcément de la réaliser. Cela ne vient pas toujours tout de suite. Lorsque Harrison Ford glisse du toit et se raccroche à l'antenne de télévision qui plie, j'ai eu ce que je voulais dès la seconde prise. Pour le plan de la valise qui s'ouvre et dont le contenu se déverse sur la pente du toit, il a suffi d'une prise. Mais pour la scène où le héros prend une douche au Grand Hôtel, pendant que sa femme reçoit une communication téléphonique qu'il n'entend pas, une vingtaine de prises ont été nécessaires.

» Je pense toujours à l'effet cinéma. Ce n'est pas de l'écriture ou de la peinture : il ne suffit pas d'un stylo et d'un pinceau. La plupart des techniciens étaient déjà avec moi à l'époque du *Locataire*. Il y a eu, sur le tournage, une espèce d'euphorie. On aurait dit que toute l'équipe vivait dans une transe d'inspiration.

— Votre rapport avec les acteurs ?

— Harrison Ford trompait toujours mon attente : au début, j'étais dérouté. Je voulais le corriger. Et puis j'ai compris ce qu'il faisait. Voilà un acteur qui fait vraiment du cinéma, qui n'imite pas la vie. C'est plus intense, plus étonnant...

» Pour Emmanuelle Seigner, j'ai joué sur son instinct, son innocence. Parfois, elle pensait que j'étais déçu, parce que je ne lui disais rien, je ne lui donnais pas de directives : je voulais garder la fraîcheur de ses propres idées. J'expliquais l'atmosphère de la scène et je la laissais composer toute seule, quitte à modifier certains détails. Son expression, quand elle sort le portefeuille du mort dans la voiture, est venue d'elle-même. Restait à la saisir. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Seizième Festival du film de Strasbourg

Le cinéma aux marches de l'Est

Strasbourg a aussi son festival, organisé par l'Institut international des droits de l'homme, et orienté cette année vers l'Europe centrale.

Le seizième Festival du film de Strasbourg a décerné, le mardi 29 mars, son grand prix au film yougoslave de Miroslav Mandic *En marchant sur l'eau (Zivot Radnika)*. Le jury, présidé par Nestor Almendros, a attribué deux autres prix au film de l'Allemand de l'Ouest Jan Shutte *le Repas du dragon (Drachenfutter)* et à Bela Tarr, cinéaste hongrois, pour *En perdition (Karhozat)*. La compétition a clairement défini son territoire et ses enjeux : l'Europe centrale. Françoise Gros, déléguée générale du festival, affirme : « *L'Europe culturelle ne peut se concevoir amputée. Strasbourg, en bordure ouest, ressemble plus à Cracovie ou à Prague qu'à Lyon ou Bordeaux.* »

En explorant ces territoires, le Festival du film de Strasbourg, organisé par l'Institut international des droits de l'homme, définit aussi sa continuité : ces cinématographies interrogent souvent douloureusement l'histoire, se posent comme un constat, s'imposent comme un état des lieux, « *ni complaisant ni attendri* », souligne encore Françoise Gros.

Ainsi, le film yougoslave primé, *En marchant sur l'eau*, Miroslav Mandic, assistant d'Emir Kusturica sur *Papa est en voyage d'affaires*, accompagne les désillusions d'un ouvrier bûcheron dont la vie, lentement, se fragmente. « *Ce qui peut arriver de pire à un homme, c'est de ne plus croire en rien* », dit le metteur en scène.

Le film hongrois de Bela Tarr signe un constat plus grave encore; son titre, *En perdition*, n'est qu'un pâle reflet du désespoir qu'il charrie. « *C'est le désespoir des gens de mon pays.* »

Le film de Jan Schutte, *Drachenfutter*, joue en noir et blanc sur les tons tragicomiques pour composer une fable amère sur l'expulsion des immigrés. Le film se passe à Hambourg « *mais ce pourrait être ailleurs* », a relevé le jury Alsace-Média/*La Vie*, présidé par l'ancien archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg, Mgr Pierre Bockel.

JEAN-MARIE BOEHM.

« Gandahar », de René Laloux

A travers le temps

Gandahar est une sorte de paradis destiné à disparaître. Le Métamorphe, cerveau à croissance continue, oublié au fond d'un océan après une expérience, en sera le maître dans mille ans et le transformera en un monde de métal. Une menace se manifeste avec la mort des Oiseaux-Miroirs, qui gardent les frontières. La reine Ambisextra et le Conseil féminin chargent le jeune Sylvain de découvrir d'où vient cette menace.

Passionné de science-fiction, René Laloux reprend, après *la Planète sauvage* et *les Maîtres du temps*, le thème du héros face aux transformations d'un univers spatial. C'est en Corée qu'il a réalisé ce nouveau long métrage d'animation, sorte d'objet rare par sa nature même. René Laloux avait travaillé avec Topor et Moebius.

Les dessins originaux sont, cette fois, de Philippe Caza, avec des formes et des couleurs très curieuses, alliant la fraîcheur à l'étrangeté de villes mythiques et de personnages qui ne sont pas tout à fait humains (sauf Sylvain et la jeune Airelle, assez fades par comparaison). Le voyage — initiatique — à travers le temps — présent, passé, futur, — est un peu compliqué mais on se laisse aller à la fascination des images, des découvertes, des rencontres avec le Métamorphe, des tableaux toujours surprenants de ces univers qui se juxtaposent et se heurtent. Cette fable de science-fiction remplace les vieux contes de fées. Elle fait rêver. Cela a son prix.

J. S.

« Miracle sur la 8e Rue », de Matthew Robbins

Jouets de Pâques

Les enfants sont en vacances le cinéma pense à eux avec les dessins animés et des films qui en imitent la mièvrerie.

Voici venues les vacances de Pâques avec leur habituel cortège de vents et de pluies. Les touristes en anorak battent la semelle, chantent en chœur dans les couloirs du métro pour se donner le courage de sortir, visitent le Louvre, admirent la tour Eiffel et autres monuments de l'intérieur des cars dont on a frileusement arrêté la climatisation. Et les petits citadins s'en vont au cinéma, lequel a pensé à eux.

Pas même lassés par les débilitants bonshommes bleus du petit écran, les moins de sept ans vont jusqu'à réclamer les Schtroumpfs en salle — s'ils réclament après sept ans, on peut commencer à s'inquiéter.

De toute façon, ce qui marche le mieux, ce sont les classiques. Walt Disney d'abord, et, cette année, revient le *Livre de la jungle*. Le succès est assuré pour la magie indienne, pour Mowgli et Bagheera,la panthère noire, même si les enfants ne lisent plus — ou rarement — les merveilleuses histoires de Kipling. Ils préfèrent les images, c'est bien connu.

Autre classique, Spielberg. Pas le metteur en scène de *l'Empire du soleil*, mais le producteur de films ciblés sur le public pré-adolescent. Il y a eu entre autres, les affreux jojos *Gremlins* (Joe Dante), et les sympathiques *Goonies*, explorateurs de vaisseaux fantômes pour sauver leur quartier de la spéculation immobilière...

La spéculation est encore l'ennemie dans la dernière production Spielberg, *Miracle sur le 8e Rue*, de Matthew Robbins. Des promoteurs sans scrupules veulent raser un vieil immeuble qui les gêne avec l'aide d'un méchant Porto-Ricain. Mais ce n'est pas un film raciste car, à la fin, il s'amendera, et on voit des Hispaniques très gentils, dont une future mère célibataire qui trouvera dans la personne d'un peintre à cheveux longs mais propres un père pour son enfant, plus un Noir ancien boxeur encore plus gentil.

Tous ces gens habitent l'immeuble visé plus un vieux couple blanc, mais gentil, surtout la femme, bien qu'elle n'ait plus toute sa tête depuis que son fils est mort dans un accident d'auto. Elle est la seule à croire immédiatement à l'existence de petites soucoupes volantes, pas plus grandes que des jouets, mais génialement bricoleuses, venues sur Terre pour se nourrir d'électricité. Sont-elles mignonnes avec leurs yeux ronds et leur attendrissante progéniture...

Finalement, il n'est pas certains que le film soit vraiment destiné aux enfants, qui ne croiront pas une seconde aux effets spéciaux réalisés sur des maquettes dont ils ne voudraient pas pour jouer, et qui, en réaction à tant de gentillesse, ne manqueront pas de se cogner dessus. *Miracle sur la 8e Rue* ne peut se voir qu'au second ou au troisième degré. Mais est-ce bien nécessaire ?

COLETTE GODARD.

COULISSES

Les XVIes Rencontres de Digne

Les XVIe Rencontres internationales de Digne se tiennent du 11 au 17 avril. Le but de la manifestation est d'offrir une image inhabituelle du cinéma, avec, cette année, une rétrospective Robert Mugge, cinéaste américain de trente-huit ans, qui filme, à mi-chemin entre documentaire et fiction, des pop stars. Robert Mugge sera présent, ainsi que Mohamed Khan, représentant de la nouvelle génération du cinéma égyptien, qui proposera cinq films.

Le Québécois Jean-Daniel Lafond viendra, avec le *Voyage au bout de la route*, projeté en première mondiale. Les Rencontres reconduisent le prix d'aide à la création, mis en place l'an dernier. Rens. : 1, boulevard Martin-Bret, 04000 Digne, tél. : 92-32-29-33.

Confrontation à Perpignan

Du 2 au 10 avril, l'Institut Jean-Vigo organise à Perpignan, en collaboration avec la cinémathèque de Toulouse, sa vingt-troisième Confrontation, Festival européen de critique historique du film. Après les Amériques latines, l'Afrique noire, la Belle Epoque, l'Espagne 1936-1986, l'Europe des années 20 est, cette année, le thème des débats : le ciné-roman des années folles, avec des films comme *le Coup de grâce*, de Schlondorff, *l'Œuf du serpent*, de Bergman, ou *Mélo*, de Resnais, mais aussi des œuvres rares comme *le Reporter rouge*, *l'Homme à l'hispano*, de Duvivier, *la Rue*, de Karl Grüne, *Prix de beauté*, avec Louise Brooks, *la Belle Nivernaise*, de Jean Epstein...

Les projections des matinées seront suivies de tables rondes et, tous les jours, à 19 heures, se tiendront des débats et séminaires comme celui proposé par Manfred Engelbert et ses étudiants de l'université de Göttingen sur le cinéma allemand. Le Prix de la critique historique sera attribué au cours de la Confrontation.

La fondation GAN et l'aide à la création cinématographique

La fondation GAN pour le cinéma, créée en mars 1987 et parrainée par la Cinémathèque française, réunit des moyens financiers et techniques pour la sauvegarde et la restauration du patrimoine, organise diverses manifestations et soutient les projets des réalisateurs de films. Pour 1987, après lecture d'une quinzaine de scénarios, bénéficiaires de l'avance sur recettes du CNC (la rédaction de *Télérama* et la division cinéma d'Agfa Gevaert participaient au comité), cinq projets ont reçu une aide de 100 000 F chacun, qui sera versée au réalisateur ou au producteur. Ce sont *Aventure de Catherine C.*, de Pierre Beuchot, *l'Autre Nuit*, de Jean-Pierre Limosin, *la Salle de bain*, de John M. Lvoff, *Peaux de vaches*, de Patricia Mazuy, *Fonds secrets*, d'Emilio Pacull.

La fondation GAN pour le cinéma a décidé de créer, pour 1988, une aide au deuxième film : cinq projets sur scénario dotés chacun de 150 000 F. Elle participe actuellement au lancement du film dartois de Gabriel Axe, *le Festin de Babette*, d'après la nouvelle de Karen Blixen.

★ 2, rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09. Tél. : 42-47-67-53 et 42-47-52-68.

Culture

MUSIQUES

Ouverture du douzième Printemps de Bourges

Fête annuelle de la chanson, le *Printemps de Bourges* présente, du 1er au 10 avril, sa douzième édition : 77 spectacles, 250 artistes et un millier de musiciens. Soit une programmation plus ramassée que l'année dernière, qui avait vu une véritable inflation avec 112 spectacles. On constatera cette année une implantation plus appropriée, un aménagement de nouvelles salles, une modernisation de l'accueil et de la billetterie.

En accordant au fil des années une place de plus en plus importante aux chanteurs, aux groupes inconnus ou trop peu connus, le Printemps de Bourges s'est acquis une réputation de découvreur de talents.

Aux dizaines et aux dizaines d'anonymes qui proposeront leurs créations cette année, s'ajoutera une journée « portes ouvertes » du Studio des variétés *(notre encadré)*.

Au nombre des têtes d'affiche figurent durant ces dix journées : Julien Clerc, Michel Jonasz, Indochine, Serge Gainsbourg, Charles Aznavour, Mint Juleps, Boy George, Def Leppard, Johnny Clegg, Savuka, Jimmy Cliff, Lluis Llach, Lloyd Cole and the Commotions, Stephan Eicher, Katia et Marielle Labèque, Mory Kante, Manu Dibango, Didier Lockwood...

Enfin, ce douzième Printemps marquera le retour sur scène – après trois ans de silence – de Frank Zappa, accompagné par onze musiciens. Outre quelques-unes de ses chansons-phares et quelques autres – toutes nouvelles, – Zappa interprétera le *Troisième concerto pour piano*, de Bela Bartok.

Etre producteur de rock aujourd'hui

Comme le producteur hollywoodien d'autrefois était chargé par l'*executive producer* de toutes les questions économiques et matérielles d'un film particulier, le producteur de variétés de jadis était l'émanation artistique d'un directeur-mécène. Depuis, la profession s'est métamorphosée. Le producteur des années 80 prévoit, conçoit, organise, exploite un spectacle, prend un risque entier, loue ou occupe une salle au pourcentage, fait circuler un chapiteau.

Premier handicap : le producteur n'a pas, comme au cinéma, un scénario à sa disposition. Après l'émotion d'une rencontre, il mise sur une personnalité. Ensuite, tout est à faire. Deuxième handicap : les investissements sont de plus en plus lourds (souvent plusieurs dizaines de millions de francs) ; les salles manquent en province ; les Anglo-Saxons jouent l'inflation pour leur rock-stars.

Chaque chaque production ressemble ainsi à un coup de dé. Jean-Claude Camus a récupéré avec les gains obtenus par le concert de Madonna en août dernier au parc de Sceaux (125 000 entrées payantes au lieu des 80 000 prévues) les pertes enregistrées par *la Valise en carton* au Casino de Paris. Claude Wild (Michel Jonasz, Alain Souchon, Véronique Sanson, Eddy Mitchell, Claude Nougaro) a équilibré sa saison 1987 avec les concerts de Lionel Richie et de Tina Turner. Ironie du sort : il arrive que les tournées les plus « sûres » soient un fiasco (les dernières prestations de David Bowie et de Dépêche Mode), obligeant les promoteurs français (Albert Koski, Thierry Suc) à déposer leur bilan.

Jusqu'au début des années 80, la profession de producteur, à côté de quelques techniciens solides, englobait des hommes de la vieille école. Ils continuaient à imaginer un spectacle avec trois projecteurs, des personnage d'opéra bouffe et des excentriques. Sous une *forme* ou une autre, ils parvenaient à monter quelques opérations, ne payaient ni taxes ni location de salle (ou de stade) et s'évanouissaient parfois brusquement dans la nature en laissant 20 millions de dédit.

Le métier, aujourd'hui, s'est organisé et s'est donné une moralité. Une vingtaine de producteurs viennent de se regrouper au sein d'un syndicat. Parmi ceux-ci : Jean-Claude Camus et Gilbert Coulier (Johnny Hallyday, Catherine Lara), Claude Wild, Robert Bialek et Claude Jarroir (Jeanne Mas), Daniel Colling (Guy Bedos, Kassav, Pierre Desproges, Jacques Higelin), Roland Hubert (Serge Lama), Hervé et Philippe Hubert (Francis Lalanne et André Lamy). Une réglementation de la licence de producteur (avec quittances des taxes fiscales, SACEM, GRISS et URSSAF) va régulariser la profession. Un fonds de garantie aidera les entreprises en difficulté.

Car le producteur est non seulement tributaire des choix faits par l'artiste, de la dimension de la salle, du temps nécessaire d'amortissement d'un concert, mais aussi du succès ou non d'une chanson à la radio.

Sans titre au Top 50, la demi-salle vide est de rigueur, quel que soit l'artiste : Catherine Lara, qui vient de se produire à l'Olympia juste avant la sortie de son album, aurait dû attendre octobre prochain. Résultat : 1 million de francs de perte pour Jean-Claude Camus, le producteur. Qui, heureusement, a obtenu des bénéfices avec les dix-sept concerts de Johnny Hallyday à Bercy et a été choisi comme l'organisateur des deux shows de Michael Jackson au Parc des Princes. Chiffre d'affaires prévu : 20 millions de francs.

CLAUDE FLÉOUTER.

Studio des variétés

L'état des lieux

Fondé il y a cinq ans sous l'impulsion du ministère de la culture et de la SACEM, le Studio des variétés, 28, rue Ballu, a un budget de fonctionnement de 5 millions de francs. Participent au financement, outre le ministère de la culture et de la communication, tous les organismes de l'industrie musicale, notamment la Fondation pour la création et la diffusion musicales sonores.

Les techniques de la scène et celles du disque sont à présent étudiées à égalité. Des spectacles sont organisés à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, dans des théâtres ou des salles de la banlieue parisienne ou des régions. Après deux ans, les élèves quittent la rue Ballu avec, en guise de carte de visite, une maquette de deux chansons enregistrées en studio.

La sélection des élèves s'opère à partir de cassettes (cinq cent soixante-quinze reçues l'année dernière) et d'auditions (cinquante et une en 1987). Une vingtaine de candidats sont finalement admis. Les quarante élèves actuels proviennent tout autant de Paris que des régions. La majorité est composée de filles et les vocations sont *a priori* différentes : auteur, mélodiste, interprète, metteur en scène (un ancien élève du Studio vient de signer deux spectacles en Belgique).

A la sortie de l'école, 40 % décrochent un contrat pour un 45 tours (cet hiver, l'un des anciens élèves, Jérôme Pijon, est même entré dans le Top 50), 40 % s'engagent dans l'aventure pleine d'embûches du spectacle vivant, soit comme individualités, soit comme choriste, quelques-une entrent dans la publicité, fabriquent des jingles musicaux ou des slogans.

★ Studio des variétés, 28, rue Ballu, 75009 Paris. Tél. : 42-81-11-21.

Les Pâques baroques d'Aix-les-Bains

Lumière dans les ténèbres

Dans la chapelle Saint-Swithun, de culte anglican, qui date de la splendeur thermale d'Aix-les-Bains, Paul Esswood, accompagné au luth par Jürgen Hübscher, a donné le 29 mars un remarquable récital.

A ceux qui considèrent encore le contre-ténor comme une voix blanche, un pâle substitut des castrats ou de la contralto féminine, Paul Esswood oppose l'image d'un ange de lumière avec cette voix si émouvante dans sa droiture et son humanité comme cette musique religieuse du dix-septième siècle anglais à laquelle il dédiait la soirée.

Des hymnes ailés de Thomas Campion et un extraordinaire *Miserere* trinitaire précédaient les grands ariosos de John Dowland, clairs-obscurs de ténèbres transpercées par les lumières de la foi et de l'espérance, puis les nobles déclamations de John Coprario auquel des textes désespérés arrachent parfois des accents violemment expressionnistes.

Enfin trois hymnes de Purcell, soulevés par une joie supraterrestre, faisaient ressortir le pas immense qui allait être franchi entre la fin du dix-septième et le dix-huitième siècle entre Purcell et Haendel, dont les deux airs de *Saül* en belles volutes sensuelles, savourant longuement chaque phrase, portaient les effluves du baroque venu d'Italie.

C'est le même répertoire sacré qu'exploraient mercredi les chanteurs de l'ensemble Chiaroscuro dirigé par Nigel Rogers avec l'ensemble Mosaïques de Christophe Coin dans la curieuse église néo-romane de Notre-Dame. On ne retrouvait pas toujours la même intensité dans ces œuvres à cinq voix solistes avec un accompagnement souvent très fourni, mais quelle élégance cependant dans les *Psaumes* de Pelham Humphrey, le *Super flumina Babylonis* de Matthew Locke où jaillit tout à coup l'esprit de Monteverdi et naturellement d'autres motets de Purcell, dont la merveilleuse *Ode* allégorique *pour la Mort de la Reine Mary* où deux voix de soprano s'entrelacent à l'infini. Et l'on admirait le grand phrasé, le souffle baroque communiqués à son ensemble de cordes par Christophe Coin dans *la Tempête de Locke* et *la Chaconne*, en sol mineur de Purcell.

Christophe Coin et Paul Esswood, nous les retrouvons avec le claveciniste Jan Jansen et le violoniste John Holloway à l'Académie baroque où, parallèlement au Festival, ils donnent à quatre vingts étudiants, français, suisses, italiens, allemands, des « master classes » (le terme anglomaniaque est à la mode : pourquoi ne pas dire « classes de maître » ou plus traditionnellement cours d'interprétation ?).

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le Festival d'Aix-les-Bains est largement aidé par les collectivités locales et par des mécènes tels que treize hôtels de la ville, le Crédit Mutuel, le Crédit Foncier, les Telecoms, Hitachi, le British Council et les British Airways, etc.

ARTS

Grève dans les musées nationaux

Cinq musées nationaux : le Louvre, Versailles, Fontainebleau, Sèvres et le musée Picasso sont restés fermés mercredi 30 mars en raison de la grève des agents de surveillance lancée à l'appel des syndicats CGT, CFDT et FO. Les gardiens (mille sept cents au total) entendent ainsi protester contre la récente décision de la direction des musées de France d'imposer une « obligation de service » – l'ouverture – les jours fériés.

Jusqu'alors, les musées n'ouvraient ces jours-là que si un nombre suffisant de volontaires le permettait. Les syndicats, qui ne sont pas hostiles à une ouverture « la plus large possible » les jours fériés, demandent l'embauche de quarante agents supplémentaires en soutenant que plus il y aura de personnel, plus il y aura de volontaires.

M. Chevrillon, directeur des musées de France, a indiqué que ce nouveau régime répondait à un besoin des visiteurs.

Les négociations avec les syndicats n'ont pas abouti, mais M. Chevrillon a indiqué que cette mesure serait néanmoins appliquée le jeudi de l'Ascension.

● **Précision.** – A la lecture du compte rendu de la représentation du « Freischütz », de Weber, au Châtelet (*le Monde* du 19 mars), les choristes français, qui participaient au nombre de cinquante à cette production, se sont indignés que leur contribution n'ait pas été signalée. Il avait été fait mention, en revanche, de la participation d'un chœur bulgare, la chorale d'hommes de Sofia, qui ne comptait que vingt membres. Signalant cette omission, le chœur du Théâtre musical de Paris-Châtelet rappelle que « *les chanteurs français souffrent cruellement, et à tous les niveaux, d'un manque de reconnaissance et de confiance* ». En effet.

Communication

Malgré l'opposition du président de la station

Télé-Monte-Carlo pourrait renouer avec M 6

Les actionnaires de Télé-Monte-Carlo devaient se réunir, le jeudi 31 mars, en assemblée générale pour examiner la situation de la chaîne. Une situation désastreuse sur le plan financier, précaire sur le plan stratégique, et susceptible d'entraîner un retournement des actionnaires monégasques, décidés, semble-t-il à revenir sur leur opposition à l'accord TMC-M 6 conclu et mort-né au mois de février.

TMC va chaque jour plus mal. L'année 1987 qui devait voir sa privatisation – en même temps que celle de son principal actionnaire RMC – n'a finalement connu qu'une aggravation de son passif (53 millions de francs), l'affaiblissement de son audience, réduite aujourd'hui à quelques dizaines de milliers de téléspectateurs, et une interrogation croissante sur son avenir et sa vocation. C'est cette question qui, depuis ces dernières semaines, divise actionnaires monégasques et français de la station et oppose M. Pierrick Borvo, directeur de RMC et administrateur délégué de TMC à M. Jean-Louis-Médecin, président de TMC et maire de Monaco.

Lassé de grever les comptes de RMC en finançant chaque mois le déficit de TMC (y compris la part due par la principauté, actionnaire à 40 %), M. Borvo avait, en effet, été séduit par l'offre de M 6 qui, moyennant une compensation financière, proposait la reprise de la quasi-totalité de ses programmes – et l'intégralité de sa publicité – sur l'antenne monégasque. Un accord en ce sens avait donc été conclu, qui devait prendre effet le 1er mars.

Mais c'était sans compter avec M. Médecin, convaincu que l'accord entraînerait la perte d'identité de TMC. Sur son influence, le conseil national de Monaco rendait donc un avis négatif sur l'accord en question et empêchait son application. L'affaire faisait grand bruit à Monaco, provoquant la colère du prince, lequel, pour des raisons financières, avait, semble-t-il, approuvé l'initiative M 6.

Vexée, furieuse, cette dernière, soutenue par le gouvernement français, se retirait. La SOFIRAD décidant alors de « couper les vivres » à la station monégasque. Restait donc à M. Médecin à trouver d'autres solutions. CBS lui en fournit un début. Alliée avec la chaîne musicale italienne Vidéomusic et la firme de production NBDC, la société d'édition de disques proposait à TMC une émission musicale quotidienne d'une heure et demie intitulée « Musique en chaîne » et diffusée deux fois dans la soirée (17 h 30-19 h et 22 h 30-24 h).

L'accord prévoyait de confier à CBS et ses associés, outre les frais de diffusion, la régie de la publicité nationale et régionale rattachée à l'émission, TMC conservait la publicité locale et devait recevoir un pourcentage sur les autres recettes publicitaires. Une façon pour CBS, NBDC et Vidéomusic (auquel pourrait se joindre prochainement la Compagnie générale des eaux) d'inaugurer en France le marché de la syndication de programmes, TV-Toulouse, bientôt TV-Lyon, étant prête à diffuser l'émission.

Mais, le jour où M. Médecin prévoyait de signer l'accord, un nouveau coup de théâtre survenait. Les partenaires apprenaient qu'un retournement de situation était en train de s'opérer en faveur de M 6. Une lettre du gouvernement monégasque envoyée à M. Borvo revenait sur l'opposition exprimée le 5 février dernier et court-circuitait ainsi le maire de Monaco.

Jeudi matin, jour de la réunion des actionnaires, le silence était de rigueur, mais du côté de RMC et de la SOFIRAD on ne cachait pas l'espoir d'un retournement, considéré comme « bienvenu ».

ANNICK COJEAN.

Vive concurrence dans la presse anglophone

La guerre des quotidiens canadiens

Les grands groupes de la presse canadienne se livrent depuis quelques semaines à de véritables parties de bras de fer pour gagner ou garder les faveurs des lecteurs dans les deux métropoles du pays, Toronto et Montréal.

MONTRÉAL
de notre correspondante

La première offensive a été lancée à Toronto, capitale des affaires, sur le terrain de l'information économique. Doyen respecté dans ce domaine, le *Financial Post*, hebdomadaire tirant à 200 000 exemplaires, est devenu quotidien début février. Avec près de vingt mille abonnés dès le départ et un bon coussin de contrats fermes des annonceurs publicitaires, le *Post* s'est attaqué au bastion du *Globe and Mail*, seul journal véritablement pan-canadien, dont l'important cahier économique est la bible quotidienne des hommes d'affaires depuis près de vingt ans.

Pour percer, le *Financial Post* a choisi un format tabloïd, plus maniable que les grandes pages du *Globe*, et s'est paré des couleurs que son rival n'a pas. Les deux concurrents proposant des produits de qualité, la bataille risque d'être longue et difficile, d'autant que chacun des groupes de presse a financièrement les reins très solides.

Le *Financial Post* est imprimé sur les presses de son principal propriétaire, la Toronto Sun Publishing Corporation, elle-même contrôlée par la société Maclean Hunter, un géant dont le chiffre d'affaires est de 1,3 milliard de dollars canadiens (1). Les deux autres propriétaires du *Post* sont aussi des « poids-lourds » dont la réputation n'est plus à faire : le *Financial Times*, célèbre quotidien londonien, détient 25 % des parts, et l'homme d'affaires torontois Conrad Black, qui a pris le contrôle du quotidien *Daily Telegraph* de Londres l'an passé, en possède 15 %.

Le *Globe and Mail* (tirage moyen de 318 000 exemplaires) appartient quant à lui au deuxième plus important groupe de presse du Canada. Avec quarante quotidiens, Thomson Newspapers imprime 1,1 milliard d'exemplaires par jour, et son chiffre d'affaires dépasse le milliard de dollars. Les deux protagonistes se sont donné trois mois avant de compter ouvertement les points.

Format tabloïd, couleur à la une : Pierre Peladeau, le magnat de la presse québécoise, a bâti son empire sur la formule choisie par le *Post* en l'appliquant dès 1964 au *Journal de Montréal*, fleuron de son groupe de presse et plus gros tirage de la province avec 310 000 exemplaires.

Il n'a pas changé grand-chose à ses recettes éprouvées en lançant, le 15 mars dernier, le *Montreal Daily News*. Même accent mis, en anglais cette fois, sur les faits divers, les nouvelles très locales et les sports pour un journal sans éditorial qui « *doit se lire en vingt minutes* ». Seul le graphisme allégé innove. On y a vu l'influence des stratèges du *Daily Mirror* de Londres, venus prodiguer leurs conseils à Montréal.

Pour tenter de détrôner *The Gazette*, seul quotidien de la minorité anglophone de la métropole depuis la disparition du *Montreal Star* en 1979, Pierre Peladeau s'est en effet allié au célèbre propriétaire du *Daily Mirror*, Robert Maxwell. L'insatiable milliardaire britannique prend ainsi pied au Canada, en se gardant bien de révéler le montant de cette première participation.

Tiré à 40 000 exemplaires, le *Montreal Daily News* vise le double d'ici deux ans. Pierre Peladeau est prêt à investir 25 millions de dollars durant les cinq prochaines années pour détourner une partie des quelque deux cent dix mille lecteurs de *The Gazette*. Il en a certes les moyens. Son groupe, Quebecor (quatre quotidiens, une vingtaine d'imprimeries, une quarantaine d'hebdomadaires régionaux), a réalisé l'an passé des bénéfices de 23 millions de dollars sur des ventes de 682 millions.

Mais *The Gazette* a largement de quoi riposter. Son propriétaire, Southam News, est le plus puissant groupe de presse du Canada avec quinze quotidiens, soit 1,5 million d'exemplaires par jour et un chiffre d'affaires qui atteint presque 1,5 milliard de dollars.

Avec l'arrivée de ce nouveau-venu et après l'échec du *Matin* l'an passé, au bout de huit semaines de parution, Montréal est redevenue l'une des trois seules villes d'Amérique du Nord (avec New-York et Chicago) à offrir cinq quotidiens. C'est peut-être beaucoup pour 2,8 millions d'habitants, dont les trois quarts sont francophones.

MARTINE JACOT.

(1) 1 dollar canadien vaut environ 4,5 francs.

Lancement d'une édition espagnole de « Gente Viaggi »

Association entre le géant italien Rusconi et l'espagnol Grupo 16

Le troisième groupe de presse d'Italie derrière Rizzoli-Corriere della Serra et Mondadori, le groupe Rusconi, qui contrôle cinq hebdomadaires et neuf mensuels de la péninsule, fera son entrée sur le marché espagnol en mai. Il vient, en effet, de s'associer avec l'un des plus importants groupes de presse espagnols, Grupo 16, qui édite notamment *Diario 16* et *Cambio 16*.

La nouvelle société, intitulée Cambio y Rusconi SA, détient un capital de départ de 5 millions de francs et prévoit un chiffre d'affaires pour 1988 de l'ordre de 15 millions de francs. Cambio y Rusconi SA prépare le lancement en mai d'une édition espagnole de *Gente Viaggi (Gens et Voyages)*, un mensuel touristique du groupe Rusconi, qui paraîtra en Espagne sous le titre *Gente y viajes 16*. Le tirage devrait être de 100 000 exemplaires comme celui de son homologue italien. La gestion de la société Cambio y Rusconi SA a été confiée aux Espagnols et la réalisation aux Italiens. Elle doit publier d'autres journaux en Espagne.

M. Alberto Rusconi, président du groupe de presse italien, a indiqué que « *l'Espagne avait été la première à concrétiser un accord, mais qu'il y aura d'autres associations dans d'autres pays* ».

Y.-M. L.

● **Victoire judiciaire pour M. Ruppert Murdoch.** – La cour d'appel de Columbia a jugé inconstitutionnelle la loi obligeant M. Ruppert Murdoch à se défaire rapidement de ses participations cumulées dans la presse et dans l'audiovisuel. Ce texte limitait les pouvoirs de la Commission fédérale des communications (FCC) et lui interdisait d'accorder des dérogations temporaires à la règle sur les concentrations. La justice a estimé que la loi « *visait M. Murdoch avec la précision d'un rayon laser* », et que « *les garanties d'un système politique pluraliste sont absentes lorsque la législation vise une partie des citoyens* ».

● **Grève dans les deux quotidiens nantais du groupe Hersant.** – Les deux quotidiens que contrôle le groupe Hersant à Nantes, *Presse-Océan* et *l'Eclair*, n'ont pas paru le mercredi 30 mars à la suite d'une grève déclenchée par la CGT. Après des négociations entre la direction et le syndicat, les deux titres devraient cependant être présents dans les kiosques le jeudi 31. Les employés des deux quotidiens avaient arrêté le travail à la suite d'un litige sur des jours de congé supplémentaires. Pour leur part, les ouvriers du Livre estiment que les deux journaux ne respectent pas l'accord-cadre sur la saisie informatique des articles et sur les conditions de travail. Mais, à l'issue des négociations qui ont duré toute la journée du 30 mars, direction et syndicat se sont refusés à toute déclaration.

● **Le Monde-Imprimerie.** – Aux termes du protocole d'accord conclu le 16 mars 1987 entre la SARL Le Monde et la société anonyme FEP, appartenant au groupe Hachette, pour définir les modalités de leur collaboration au sein de leur filiale commune, le Monde-impri- merie, il avait été décidé que le groupe Hachette renonçait au lancement de son projet de quotidien du matin (projet Omega), il aurait jusqu'au 31 mars 1988 pour présenter au *Monde* une formule de substitution. A la demande de la FEP, les deux parties sont convenues, le mercredi 30 mars, de repousser au 15 juin prochain l'expiration de ce délai.

● **Nouveau bureau pour les anciens du CFJ.** – L'Association des anciens élèves du CFJ (Centre de formation des journalistes) de Paris a renouvelé, le jeudi 24 mars, son bureau. Président : Jacqualine Durand (Editions mondiales) ; vice-présidents : Michel Castaing (*le Monde*), Chantal Meyze (*la Croix*), Jean-Michel Quatrepoint (*AGEFI*, TF 1) ; secrétaire générale : Zette Gomès (CFPJ) ; secrétaire général adjoint : François-René Cristiani (journaliste indépendant) ; trésorier général : Olivier Samain (Europe 1) ; trésorier général adjoint : Pierre Lebedel (*Cahiers de l'éducation nationale*) ; chargé de mission : Gérard Marcout (AFP).

هكذا من الاصل

مكذا من الاجل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Espace Kiron (43-73-50-25), 22 h.
EUX SEULS LE SAVENT. Th. Grand Hall Montorgueil (49-09-05-48), 20 h 30.
L'ARRÊT DE MORT. Espace Kiron (43-73-50-25), 20 h.
OUI MAIS NON. Th. Essaïon de Paris (42-78-46-42), 18 h 30.
LE MILIEU DE NULLE PART. Café de la Danse (43-57-05-35), 20 h 30.

◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.
ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30.
BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h. ◇ Bacchus : 20 h 30.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ *Le Milieu de nulle part* : 20 h 30.
CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vous... la galère !... : 21 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ Docteur Je sais tout : 14 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h.
DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-80). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.
ESPACE KIRON (43-73-50-25). L'Arrêt de mort : 20 h. Le Monologue de Molly Bloom : 22 h.
ESSAÏON DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30. Salle II. L'empereur panique : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Eux seuls le savent : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30. Double je : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). *La Métamorphose* : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La *Cantatrice chauve* : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.
LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Palais mascotte : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La *Demande en mariage, le Mariage forcé,* le Plaisir de rompre : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. ◇ La Ronde : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Zoo Story : 19 h. Pinpin peint Monroe : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). ◇ Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (42-66-26-94). *Show* André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80). ◇ George Dandin : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.
MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45.
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). ◇ *Buffon côté jardin* : 16 h, 14 h, 15 h et 18 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Tchekhov docteur Raguine : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ La Taupe : 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). ◇ Good la Choc : 20 h 45.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). ◇ Diorama : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.
THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'là du fric : 22 h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Écume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ *Les Bonnes* : 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). ◇ Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). Le Crocodile : 21 h.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ◇ Slastic : 18 h 30. ◇ Il faut passer par les nuages : 20 h 45.
THÉÂTRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). ◇ Comment est le printemps libas ? : 21 h.
THÉÂTRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Le Cid improvisé : 19 h. ◇ Chabrol joue intensément : 21 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.
THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smain : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : 20 h 30. *Le Chant profond du Yiddishland* : 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore *mieux l'après-midi* : 20 h 30.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Fou comme Fourcade : 22 h 15. Halte au cul ! : 23 h 30.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. ◇ Areu = MC 2 : 20 h 15. ◇ Guitry, quatre pièces en un acte : 21 h 30. ◇ Crise de foi : 22 h 30. Salle II. ◇ Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◇ Bernadette calme-toi : 21 h 30. ◇ Un ouvrage de dames : 22 h 30.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux *boudins* : *20 h 15. Mangeuses* d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). L'un dans l'autre : 19 h 30. Les Filles du sale Grec : 21 h 15.
CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). ◇ Nag'airs : 20 h 30.
EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.
LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.
LE GRENIER (43-80-68-01). ◇ *En cas* de bonheur : 22 h.
MON PETIT CAFÉ-THÉÂTRE (45-22-78-70). A fond la caisse : l'Impossible Mission, folie douce : 20 h 15.
PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◇ *La* Genèse de Putinkon : 20 h. ◇ Nos désirs font désordre : 21 h 30. ◇ Accusé de déception : 22 h 45.
TAC STUDIO (43-73-74-47). Mes histoires de cœur sont plus belles que vos histoires de cul : 20 h. ◇ Faut faire un style : 21 h.

Les concerts

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Docteur « je sais tout ». 14 h 30. Contes et chants du Moyen Age. Mise en scène de Gérard Destal avec Adamande, Katia Tcheremissinoff (danse), Alex de Valera (luth).

Jeudi 31 mars

Hassan Tabor, 20 h 30, jeu. (Santour). Musique traditionnelle persane.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (42-96-88-32). Stèles pour l'empereur de Chine, 20 h 30. D'après l'œuvre de Victor Segalen. *Musiques* de Debussy et Kremski. Avec des textes dits par Jean-Loup Philippe et des calligraphies exécutées sur scène. Avec Alain Kremski (piano).
ÉGLISE ALLEMANDE (entrée libre). G. Guillard-M. Verschaeve, 20 h 30, jeu. (orgue et baryton). Œuvres de Scheidt, Schütz, Paris des orgues.
ÉGLISE DES BILLETTES. Quatuor Leopold, 20 h 30, jeu. Avec Y. Le Gaillard (piano forte). « Les Sept dernières paroles du Christ en croix » de Haydn. Dans le cadre du VIIe Festival des instruments anciens.
La Psallette de Lorraine, 20 h 30, ven. Dirigé par Pierre Cao. « Les Motets » de Bach. Dans le cadre du VIIe Festival des instruments anciens.
MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Gianni Palazzo, 20 h 30. Récital de guitare, 1 h 30.
OPÉRA-COMIQUE, salle Favart (42-96-06-11). Josef Palenicek, 20 h. (piano), avec neuf solistes de l'Orchestre national de l'Opéra. Dans le cadre du cycle Janacek, « Concertino pour piano et six *instruments* », « *Dans les brumes* », « Capriccio pour piano et vents ».
SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). L'Ensemble d'Archets français. Jusqu'au 30 avril, 21 h. « Les Quatre Saisons », de Vivaldi, dirigé par Jean-François Gonzales. Avec Marie Yasuda (mer., jeu.), *Christophe Boulier* (à *partir* de ven.) au violon. Sinfonia nº 1 et 2. Concerto en la mineur pour deux violons. Avec Jean-*François Gonzales et Bruno Garlej* (ouverture des portes à 20 h).
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). La Walkyrie, 20 h 30, de Wagner, acte 3. L'Orchestre de Paris dirigé par Daniel Barenboïm. Avec Johanna Meier (soprano), Julia Varady (soprano), Siegmund Nimsgern (basse), Bernadette Antoine (soprano). Version concert, 1 h 30.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). *Luciano Pavarotti,* 20 h 30. Récital.

Région parisienne

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN HOUDREMONT) (48-38-58-08). ◇ Jeux d'écritures (Coup de cœur à La Courneuve) : 20 h 30.
NANTERRE (THÉÂTRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. ◇ le Conte d'hiver : 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◇ Le *Cabaret de l'œuf* brisé : 20 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

La *Couronne de fer* (v.f.), d'Alessandro Blasetti, 16 h ; la Mandragore (1930, v.o.s.t.f.), de Richard Oswald, 19 h ; le Gang des tueurs (1947, v.o.), de John Boulting, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-35-57)

La Brière (1924), de Léon Poirier, 15 h ; le Retour du fils prodigue (1966, v.o.s.t.f.), de Ewald Schorm, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Truhanes (1983, v.o.), de Miguel Hermoso, 14 h 30 ; Ditirambo (1967, v.o.), de Gonzalo Suarez, 17 h 30 ; El Crimen de *Cuenca (1979, v.o.),* de Pilar Miro, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

La Troisième République : Fin d'une époque : la Troisième République (1970) de D. Lander, Actualités Gaumont, Jean Jaurès (1959) de J. Lods, 14 h 30 ; Années folles : Entr'acte (1924) de René Clair, Bande annonce : Quartet, les Années folles (1960) de Mireа Alexandresco et Henry Torrent, 17 h ; Grande Guerre : Actualités Gaumont, 14-18 (1962) de Jean Aurel, 18 h ; Montparnasse : la Rue de la Gaîté (1963) de Drot, Quartet (1981) de James Ivory, 20 h ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, le P'tit Parigot (1926) de R. Le Somptier, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : *Utopia* Champollion, 5e (43-26-84-65).
LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
AVENTURES SUR LES ILES (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHOUANS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CINGLÉE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *Max Linder* Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
HIDDEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).
HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
JENATSCH (Suis.-Fr.) : *Latina,* 4e (42-78-47-86).
LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
KUNG FU MASTER (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FILMS NOUVEAUX

BRÈVES RENCONTRES. Film soviétique de Kira Mouratova, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
FRANTIC. Film américain de Roman Polanski, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FRÉQUENCE MEURTRE. Film français d'Elisabeth Rappeneau : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
GANDAHAR. Film français de René Laloux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS. Film américain de Christopher Crowe, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé *Marignan-Concorde,* 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *UGC Convention,* 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MIRACLE SUR LA 8e RUE (A., v.o.) : *Forum Orient Express,* 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC* Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA PASSERELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).
ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Les grandes reprises

MARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; v.f. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BOUM AMÉRICAINE (Isr., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
FUNNY FACE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
LES HONNEURS DE LA GUERRE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES LIAISONS DANGEREUSES 1960 (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MAD MAX 1 (**) (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MOI, CHRISTIANE F...13 ANS, DROGUÉE ET PROSTITUÉE (*) (All., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Marignan), 8e (43-59-31-97).
OPÉRATION TONNERRE (Brit., v.f.) : Club, 9e ().
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PREDATOR (*) (A., v.f.) : Hollywood *Boulevard,* 9e (47-70-10-41).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Le Monde sur minitel
PRESIDENTIELLE :
Tous les sondages pour comprendre
IPSOS
36.15 TAPEZ LEMONDE
36.16 TAPEZ LMINFO

ISLAM
Un numéro de référence à ne pas manquer
100 pages, 30 francs
Un numéro spécial du mensuel
NOTRE HISTOIRE
Les grandes questions de l' histoire et de l' actualité de l'Islam par les meilleurs spécialistes.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ◻ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 31 mars

TF 1

20.40 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair, Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Invité : François Mitterrand. **22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 23.05 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Sommaire : *Les Lolitas du Top 50*; Catherine Bigelow; Le harem de Prince; La maison de production Infinity; Wendy et Liza : ex-musiciens de Prince; Angeline : le symbole de Los Angeles; Les filles du Rap. **23.35 Journal et la Bourse. 23.50 Magazine : Minuit sport 0.50 Documentaire : Moi l'Afrique.**

A 2

20.35 Cinéma : A nous quatre, cardinal ◻ Film français d'André Hunebelle (1973). Avec les Charlots, Jean Valmont, Yvan Tanguy, Bernard Haller, Daniel Ceccaldi. **22.15 Magazine : Résistances.** De Noël Mamère. Thème : « *L'épine des Caraïbes* ». Avec des reportages sur Cuba, Haïti, la Guadeloupe, la Dominique, la Guyane et la Jamaïque. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

▶ **20.30 Cinéma : 2001, l'odyssée de l'espace** ■ Film américain de Stanley Kubrick (1968). Avec Keir Dullea, Gary Lockwood, William Sylvester, Daniel Richter. **22.50 Dessin animé : Tex Avery. 23.00 Journal. 23.20 Magazine : Océaniques.** Les sept voyageurs du réel : Jean-Jacques, de Jean Gaumy. **0.10 Musiques, musique.** *Madrigal*, opus 37, de Fauré, par la Maîtrise de Radio-France, direction Michel Lasserre de Rozel, avec G. Delvallée, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : The Fan ◻ *Film américain d'Edward Bianchi* (1981). Avec Lauren Bacall, James Garner, Maureen Stapleton. *22.00 Flash d'informations.* **22.05 Cinéma : Purple Rain** ■ Film musical américain d'Albert Magnoli (1984). Avec Prince, Apollonia Kotero, Morris Day, Olga Karlatos (v.o.). **23.55 Cinéma : Vendredi 13, Chapitre 5** ◻ Film américain de Danny Steinmann (1985). Avec John Shepard, Melanie Kinnaman, Shavar Ross. **1.20 Téléfilm : Perdus dans la ville.** De Michael Pressman, avec Richard Thomas, Mary Crosby, Joey Sagal.

LA 5

20.30 Cinéma : le Secret de la planète des singes ◻ Film américain de Ted Post *(1970)*. Avec *Charlton Heston*, Kim Hunter, Victor Buono, Linda Harrison. **22.10 Série : Capitaine Furillo. 23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.55 Série : Kojak** (rediff.). **0.55 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.05 Aria de rêve. 2.35 Nuit exceptionnelle.** Présentée par Jean-Claude Bourret.

M 6

20.50 Série : Devlin connection. *Clandine.* **21.40 Magazine : M 6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Dominique Sanda; *Hommage à Divine*. Interview d'Elvire Popesco par Jacques Siclier. **22.05 Six minutes d'informations. 22.15 Série : Hawaii, police d'Etat.** Tante Martha. **23.05 Série : Starsky et Hutch.** Quel métier! **23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Evariste Galois ou les inventions du diable, de Geneviève Bray (2e partie). **21.30 Profils perdus.** Lanza del Vasto. **22.40 Nuits magnétiques.** *Frères et sœurs.* **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Marcelin Pleynet. **0.50 Musique : Coda.** *Les petits labels n'ont pas peur des gros.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église évangélique allemande) : Œuvres de Scheidt, Schutz, par Georges Guillard, orgue, et Michel Verschaeve, baryton. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Passion selon saint Jean, pour solistes, chœur mixte et ensemble instrumental et le Chœur de la Radio suédoise, dir. Gustaf Sjockvist. **0.30 Autour de minuit.**

Vendredi 1er avril

TF 1

13.45 Feuilleton : Dallas. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Le retour de Maya Casabianca. Avec Jean-Yves Salmon, Malek. **15.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** *3e épisode : Quand l'inspecteur s'en mêle.* **16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. Avec Bruno Grimaldi, Bill Baxter. **16.45 Club Dorothée vacances.** A 17.00 Punky Brester; à 17.25 Spielvan. **18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le Bébête show. 20.00 Journal.** *20.30 Météo et Tapis vert.* **20.40 Variétés : *Les uns et les autres.*** Emission présentée par Patrick Sabatier. Spécial les enfants des uns et des autres. Avec Eddy Mitchell, Philippe Lavil, André Lamy, Bonnie Tyler, Johnny Clegg, A Canto des garçons, François Feldman, Suzanne Vega, Jonna de Rosnay, Charles Aznavour. **22.35 Magazine : Ushuaïa.** Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. Sommaire : *Dans la gueule du serpent; Sarimanok; Le grand cirque;* Saut en élastique; Concerto pour une trapéziste; Quelques minutes de bonheur. **23.45 Journal et la Bourse. 23.55 Série : Les envahisseurs.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Si j'étais vous. 15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : *Si j'étais vous (suite).* **15.25 Magazine : Fête comme chez vous.** Avec Dissidenten, Martha Davis, Manu Dibango, Jean-Pierre Darras. **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Jean-Louis Aubert, Michel Jonasz, Julien Clerc, Romain Didier. **16.45 Récré A 2.** Mimi Cracra; Barbapapa; Bogus; Galaxy Rangers; Bleu comme une orange; Les Gnoux. **17.20 Série : Au fil des jours. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton :** *Alf* (3e épisode). **20.00 Journal et météo. 20.35 Feuilleton : Un château au soleil** (6e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les lectures de l'abbé Pierre », sont invités : Jean-Luc Porquet *(la Débine)*, Jean-François Six *(le Guide des solidarités, la Vie du Père Chevrier, la Vie de Thérèse de Lisieux)*, Pierre Thuillier (membre du comité de rédaction de La Recherche, auteur de *D'Archimède à Einstein, les faces cachées de l'invention scientifique* et de *les Passions du savoir*, essai sur les dimensions culturelles de la science) et Sophie Bouchy (l'une des trois cents élèves de lycées publics et privés de Dijon ayant conçu le texte du *Procès de Jésus*). **22.50 Journal.** ▶ **23.10 Ciné-club : le Journal d'un curé de campagne** ■■ Film français de Robert Bresson (1951). Avec Claude Laydu, Jean Riveyre, André Guibert, Nicole Ladmiral.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Océaniques.** La bibliothèque idéale (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré; *La main verte; Télécœur; Faites-vous des amis;* Province chic, province choc; De hue à... zèbre; Le jeu de la séduction; Invitée : Pauline Lafont. **16.30 Jeu : Cherchez la France.** Présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.** A louer (2e partie). **17.30 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Muppet babies. 18.00 Feuilleton : Graine d'ortie.** D'Yves Allégret. Avec Georges Chamarat, Yves Coudray, Douchka, P. Maguelon (3e épisode). **18.25 Magazine : Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.30 Feuilleton : Le mystère de l'île au trésor** (10e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, *actualités régionales.* **19.53 Dessin animé : Diplodo.** La maladie de la faim. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.25 INC.** Le crédit. **20.30 Série : Marlowe, détective privé.** Le pyjama jaune, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les crocs de la mer. *Le porosus, un crocodile marin qui peut mesurer jusqu'à 7 mètres.* **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Les grands jours du siècle.** Ghandi : 30 janvier 1948, la fin d'un empire. **23.30 Musicales.** Portrait de Violaine Vanoyeke; Extrait de Tableaux d'une exposition, de Moussorgski. **0.25 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Hold-up ■ Film d'Alexandre Arcady (1985). Avec Jean-Paul Belmondo, Guy Marchand, Kim Cattrall, Jean-Pierre Marielle. **16.05 Cinéma : Trois jours à vivre** ■ Film français de Gilles Grangier (1957). Avec Daniel Gélin, Jeanne Moreau, Lino Ventura. **17.30 Cabou cadin.** *Bravestarr; Goldie.* **18.15** *Flash d'informations.* **18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Rosy Varte, Emmanuel Pinda, Hugues Aufray. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Gérald d'Aboville. **20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : le Septième Juré** ■ Film français de Georges Lautner (1962). Avec Bernard Blier, Danièle Delorme, Francis Blanche. **22.55 Flash d'informations. 23.00 Téléfilm : Un flic dans la Mafia. 0.40 Cinéma : Banana Joe** ◻ Film italien de Steno (1982). Avec Bud Spencer, Marina Langner. **2.15 Cinéma : Vol au-dessus d'un nid de coucou** ■■■ Film américain de Milos Forman (1975). Avec Jack Nicholson, Louise Fletcher, Will Sampson (v.o.). **4.20 Cinéma : Vendredi 13, chapitre 5** ◻ Film américain de Dany Steinmann (1985). Avec John Shepart. **5.50 Les superstars du catch.**

LA 5

13.35 Série : Kojak. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : *Le monde enchanté de Lalabel.* **17.45 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : L'étoile inconnue.** De Jeffrey Bloom. Avec James Spader, Belinda Bauer, Pete Kowanko. *Trois adolescents portent secours à une jeune fille dotée d'étranges pouvoirs...* **22.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.00 Magazine : Bains de minuit. 0.30 Concert : La passion selon saint Jean.** De Bach, par l'orchestre de Bernard Thomas, l'ensemble vocal Contrepoint, dir. Ollivier Schnebelli, avec les solistes : Ian Honeyman (ténor), Lawrence Albert (basse), Akira Kamata (baryton), Eve Pia Manceau (soprano), Alexandra Papadjiakou (mezzo).

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Série : Les têtes brûlées (rediff.). **15.15 Documentaire : Connaissance du milieu.** L'eider à duvet. **15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra! 17.05 Série : Daktari.** Jody infirmière. **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** La belle équipe. **19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Père et impairs.** La grève. **20.30 Série :** *Le Saint. Le génie.* **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Une visite. **22.10 Série : Addams Family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.10 Magazine : Médiator** (rediff.). **0.40 Boulevard.** Actualité de la musique rock. **De 1.40 à 9.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Souvenirs de la première de Pelléas et Mélisande, en 1902. **21.30 Musique : Black and blue.** Au-delà du compact. **22.40 Nuits magnétiques.** Frères et sœurs. **0.05 Du jour au lendemain.** *0.50 Musique : Coda. Les petits* labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Leipzig) : Passion selon saint Matthieu, BWV 244, de Bach, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig et le Thomanerchor de Leipzig, dir. Hans Joachim Rotzsch; sol. : Christine Hampe, soprano, Jochen Kowalski, contre-ténor, Michael Rabsilber, ténor, Georg Christoph Biller, basse, Gothold Schwarz, basse. **23.05 Premières loges.** Extraits de Elijah, oratorio, op. 70, et de Paulus, oratorio, op. 36, de Mendelssohn; extrait du Christ au mont des Oliviers, oratorio, op. 85, de Beethoven. **23.30 Club de la musique ancienne.** Concert donné le 28 mars 1988 à Aix-les-Bains : Œuvres de Purcell, Lawes, Humfrey, par les Traverner Players. **0.30 Archives.** Concerto pour piano et orchestre en ut majeur, op. 26, de Prokofiev.

Audience TV du 30 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40.0	Santa-Barbara 15.3	Actual. région. 6.8	Actual. région. 4.7	Nulle part 2.1	Porte magique 8.4	Ile fantastique 2.6
19 h 45	48.4	Roue fortune 20.6	Magny 23.7	Actual. région. 5.8	Nulle part 5.3	Boul. Bouvard 4.2	Ile fantastique 6.6
20 h 16	56.3	Journal 21.1	Journal 14.7	La classe 8.3	Nulle part 3.2	Journal 3.7	Espion modèle 4.7
20 h 55	56.8	Sacrée soirée 21.6	Opér. Cosinus 15.6	Neuve Ronneau 5.3	Ciné soirée 2.6	L'engrenage 7.4	Dynastie 3.7
22 h 08	51.6	Sacrée soirée 21.1	Opér. Cosinus 18.9	Océaniques 2.6	Jeune Don Juan 3.2	L'engrenage 4.7	Libre et change 1.6
22 h 44	34.7	Les maçons... 14.2	Prof. comique 5.3	Océaniques 3.7	Première auge 2.6	Loi Los Angeles 7.9	Libre et change 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 31 mars à 0 h TU et le dimanche 3 avril à 21 h TU.

Au cours des trois prochains jours, le temps va rester médiocre sur la France. La dépression centrée sur le nord de l'Angleterre samedi matin traversera la France au cours des journées de samedi et dimanche, s'accompagnant de pluies et d'averses fréquentes.

Sur le pourtour méditerranéen, le vent de secteur Sud qui s'établira à partir de samedi après-midi, amènera des pluies abondantes.

Vendredi : Avril, ne nous découvrons pas d'un *fil*.

En effet, les températures matinales seront fraîches avec des minimum sous abri de 0 à 2 degrés C, sauf sur la Bretagne et le Nord-Pas-de-Calais où une couverture nuageuse maintiendra 3 à 6 degrés C et sur les côtes avec 4 à 6 degrés C. Le ciel du matin sera le plus souvent très nuageux avec : des pluies faibles en Bretagne, quelques averses locales sur les Alpes, ailleurs des brumes et des brouillards. Mistral et Tramontane faibliront l'après-midi seulement.

Au cours de la journée, les nuages de la perturbation suivante progresseront vers *l'intérieur. Ainsi, en soirée*, le ciel sera très nuageux du Nord à l'Ile-de-France au Poitou et au Bordelais, couvert avec des pluies de la Normandie à la Bretagne et aux Pays de Loire.

Cette perturbation sera précédée d'éclaircies, devenant belles l'après-midi. Le temps sera même très ensoleillé sur le pourtour méditerranéen. Mais la Corse aura encore beaucoup de nuages.

Les températures maximales seront de 9 à 13 degrés C en moitié Nord, 13 à 17 degrés C au Sud.

Samedi 2 avril : sur le pourtour méditerranéen il fera beau le matin mais l'après-midi le ciel deviendra très nuageux et il pleuvra tandis que le vent de secteur Sud-Est deviendra assez fort.

De l'Aquitaine au Massif-Central au Nord des Alpes et au Nord-Est le temps sera brumeux le matin puis le ciel deviendra nuageux avec des pluies.

Des Charentes et des pays de Loire au Centre au bassin parisien et au Nord après les pluies dans la matinée quelques éclaircies se développeront l'après-midi.

Sur la Bretagne et la Normandie il y aura des averses le matin et des pluies le soir.

Les températures minimales seront de 5 à 8 degrés en général mais atteindront 10 à 12 près de la méditerranée.

Les maximales de 11 à 13 degrés s'élèveront jusqu'à 15 à 16 près de la Méditerranée.

Dimanche 3 avril : sur les régions méditerranéennes le temps sera mauvais avec des pluies qui seront abondantes sur les versants Sud des montagnes. Le vent de Sud-Est restera assez fort.

Sur le reste de la France les conditions resteront médiocres. Le matin le temps sera brumeux et des pluies tomberont principalement sur la moitié Est tandis que sur la Bretagne les précipitations se produiront plutôt sous forme d'averses. L'après-midi des éclaircies apparaîtront du Sud-Ouest au Centre et au Pays de Loire mais les pluies du Nord et de l'Est commenceront à s'étendre vers la Normandie.

SITUATION LE 31 MARS 1988 A 0 HEURE TU

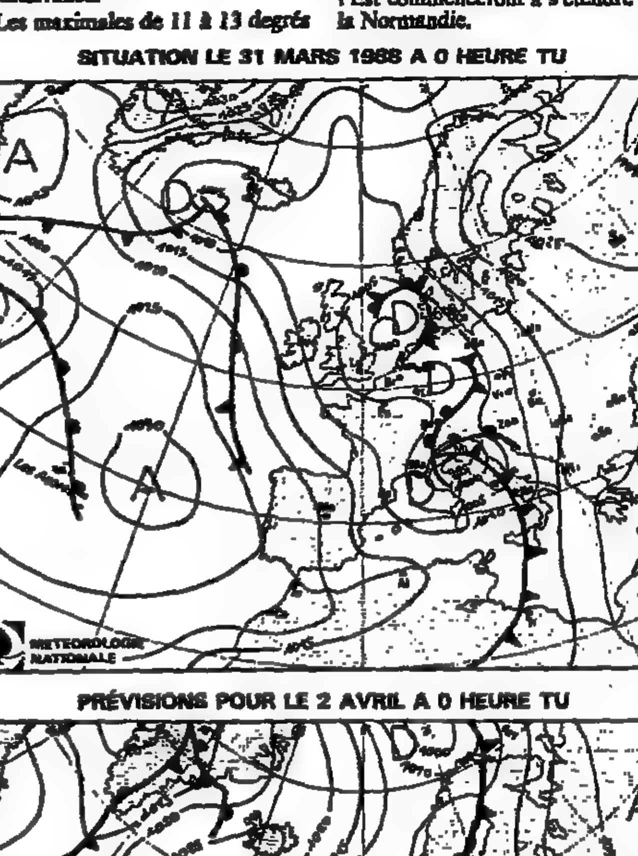

PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL A 0 HEURE TU

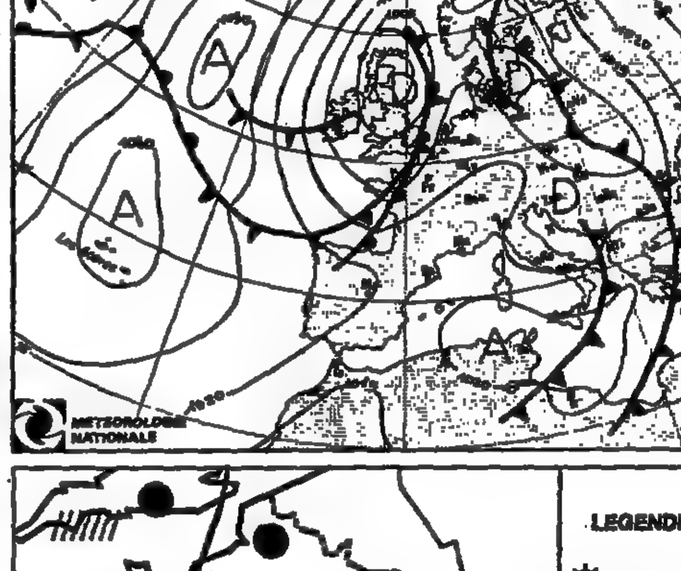

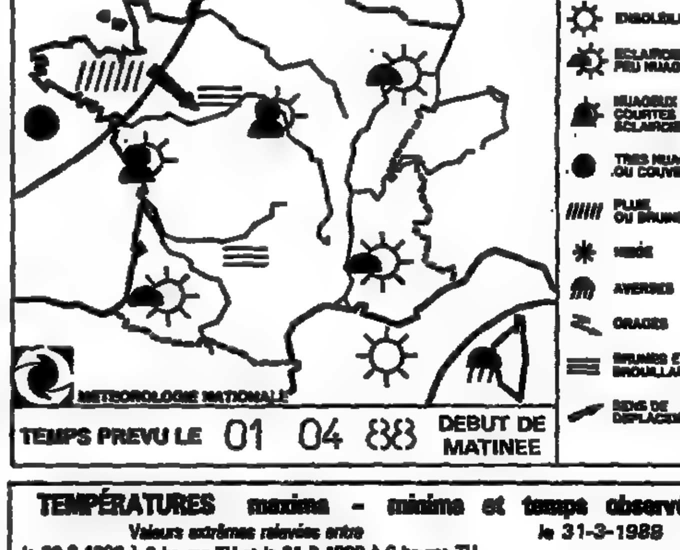

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-3-1988 à 6 heures TU et le 31-3-1988 à 6 heures TU — le 31-3-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	19	9	N
BIARRITZ	11	8	A
BORDEAUX	13	5	A
BOURGES	10	2	C
BREST	10	5	A
CAEN	10	5	A
CHERBOURG	9	6	A
CLERMONT-FERR.	10	4	A
DIJON	6	3	C
GRENOBLE St-M-H	7	4	P
LILLE	10	2	B
LIMOGES	9	2	B
LYON	7	5	O
MARSEILLE-MAR.	8	6	N
NANCY	10	3	C
NANTES	12	4	A
NICE	10	8	P
PARIS-MONTS.	11	4	C
PAU	10	5	A
PERPIGNAN	14	7	N
RENNES	11	4	A
ST-ÉTIENNE	9	2	P
STRASBOURG	11	6	C
TOURS	11	4	C
TOULOUSE	12	5	A
POINTE-A-PITRE	28	21	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	19	7	N
AMSTERDAM	12	3	C
ATHÈNES	17	8	D
BANGKOK	37	26	N
BARCELONE	18	7	D
BELGRADE	16	8	N
BERLIN	13	4	C
BRUXELLES	12	3	N
LE CAIRE	22	13	D
COPENHAGUE	9	5	C
DAKAR	28	21	D
DELHI	34	17	D
DJERBA	29	15	D
GENÈVE	5	3	P
HONGKONG	17	14	C
ISTANBUL	12	7	D
JÉRUSALEM	13	5	N
LISBONNE	15	11	A
LONDRES	10	3	C
LOS ANGELES	26	12	D
LUXEMBOURG	10	2	C
MADRID	14	6	D
MARRAKECH	28	9	D
MEXICO	27	10	A
MILAN	9	7	P
MONTRÉAL	16	3	C
MOSCOU	7	4	D
NAIROBI	27	17	D
NEW-YORK	15	5	D
OSLO	2	2	P
PALMA-DE-MAL.	17	10	D
PÉKIN	15	6	C
RIO-DE-JANEIRO	28	23	D
ROME	15	12	N
SINGAPOUR	32	25	A
STOCKHOLM	3	1	C
SYDNEY	23	16	C
TOKYO	9	2	P
TUNIS	26	9	D
VARSOVIE	11	3	N
VENISE	11	7	C
VIENNE	17	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4712

HORIZONTALEMENT

I. Finit toujours par avoir une main sur le ventre. – II. Ne résista pas à de nombreux coups de gueule. Laisse supposer l'existence d'une certaine discipline. – III. Est utile à certains travaux. Aimait la sauce. – IV. Est quelque peu éloignée des côtes. Etait souvent très proche des côtes. – V. Victime d'une mort prématurée. Ce n'est pas la poire qu'il coupa en deux. – VI. Avec lui, on ne saurait affirmer qu'on n'a pas le temps de dire ouf! – VII. Pousse sur des fraises. Dans le dos de ceux qui mettent la main à des pieds. – VIII. Intéresse les danois. A éviter si l'on veut faire durer le plaisir. – IX. Fit empirer le *mal*. Préposition. – X. Etait aimé, même s'il faisait suer bien du monde. Elément d'un langage familier. – XI. Plus facile à supporter parce que devenu moins lourd. Fait entendre de doux murmures.

VERTICALEMENT

1. Grâce à lui, il est possible de tenir le volant sans avoir le permis de conduire. – 2. Les aiguilles qu'on peut y trouver ne sauraient servir à tricoter. De l'eau qui va presque à Fontaine. – 3. Note. Composant d'un faisceau. N'est pas chaud pour les frais. – 4. Est condamné à aller au feu. Pronom. Crée pour récréer. – 5. Faisait la bise. Grande lumière. – 6. Fait moisir. Moyen de production. – 7. Ce n'est pas au nez qu'elle nous pend. – 8. Petit nom pour un « maître-chanteur ». Est payé afin de régler un compte. – 9. Peuvent permettre de voir les choses de haut.

Solution du problème n° 4711

Horizontalement

I. Douleurs. – II. Ingambe. – III. Puits. – IV. Non. Renié. – V. Elèves. – VI. Esquif. – VII. Assur. – VIII. Routée. Ni. – IX. Aine. Sous. – X. Ise. Nié. – XI. Serviette.

Verticalement

1. Diane. Frais. – 2. On. Oît. Oise. – 3. Ugine. Auner. – 4. La. Veste. – 5. Empressé. AI. – 6. Ubucsques. – 7. Rein. Ur. Ont. – 8. Titi. Nuit. – 9. Osé. Frisée.

GUY BROUTY.

هكذا من الاصل

Associations

Les intellectuels aux commandes

A l'intérieur des associations, qui devraient ouvrir la voie à plus d'égalité, on retrouve les jeux de pouvoir et les structures hiérarchiques de la société française.

IL aura fallu plus de quatre ans à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour exploiter le volet « Associations » de la vaste enquête « Contacts » menée de mai 1982 à mai 1983 en collaboration avec l'Institut national d'études démographiques (INED) sur un échantillon national de 5 900 ménages. Mais l'attente en valait la peine car les résultats analysés par M. François Héran, chargé de recherche à l'INED, dans la publication de l'INSEE, *Economie et Statistiques*, de mars 1988, viennent à bout d'un certain nombre d'idées préconçues : tant pis pour les idéalistes et tous ceux qui pensaient que le domaine associatif était le terreau d'une société égalitaire. On y découvre, en effet, que plus on monte dans la pyramide socio-culturelle, plus on a de chances d'adhérer à une ou plusieurs associations et d'accéder à des postes de responsabilité et que, une fois encore, ce sont les hommes qui sont les maîtres du jeu (parmi eux, les enseignants se taillent la part du lion)...

D'une façon générale les hommes adhèrent plus facilement que les femmes à une association et multiplient plus volontiers le nombre de leurs adhésions (64 % d'hommes parmi les personnes inscrites à trois associations, 72 % pour cinq et plus). Cette prépondérance *masculine* s'accentue lorsque l'on monte dans la hiérarchie des associations. Même *lorsqu'il arrive que les hommes ne* soient pas plus nombreux à la base (associations de parents *d'élèves ou du troisième âge)*, ils occupent majoritairement les postes de responsabilité (seules *les associations religieuses échappent à la règle)*. Et cette tendance, explique François Héran, *n'est pas prêt de disparaître.*

Elle s'observe notamment dans le domaine sportif, parmi les jeunes générations. Certaines évolutions peuvent toutefois laisser espérer un rétrécissement des écarts. Ainsi, dans le milieu syndical, les femmes de trente à quarante ans, travaillant dans le secteur public, se syndiquent plus fréquemment que leurs aînées, tandis que les hommes ont tendance à se désengager. De même, les cercles de type américain comme le Rotary ou les Lion's clubs, autrefois strictement réservés aux hommes, admettent désormais parmi meurs membres des femmes cadres.

Adieu donc l'image de l'asso*ciation où les femmes voient leurs* qualités d'organisatrices et de responsables enfin reconnues... *L'égalité reste également à faire* dans les associations comme en politique et dans les entreprises !

Unique en son genre, cette enquête de l'INSEE donne enfin une image précise du monde associatif et de ses membres. Elle montre qu'environ un homme sur deux et deux femmes sur trois adhèrent à au moins une association, soit à peu près vingt millions de personnes. C'est surtout autour de la quarantaine, *« une fois la famille constituée et les carrières professionnelles stabilisées »* que l'on s'inscrit à une ou plusieurs associations (chez les hommes cet enthousiasme associatif se renouvelle plus tard, lors de la retraite), et l'on préfère nettement les organisations de type « services » (clubs sportifs, associations culturelles ou du troisième âge) qui ne proposent le plus souvent qu'une gestion d'équipements collectifs. *« S'associer, disait Tocqueville, c'est réunir en faisceau les volontés individuelles pour défendre une conviction commune. Mais*, constate M. Héran, *les associations qui touchent le plus vaste public sont fort éloignées de cette définition volontariste »*.

Adhésions multiples

Tout de suite après ces associations de services, on trouve celles qui défendent des intérêts particuliers comme les associations de parents d'élèves, les syndicats ou organisations professionnelles. Et enfin, très loin derrière, arrivent en lanterne rouge les mouvements qui soutiennent les causes générales (humanitaires, consuméristes, politiques...). On préfère s'associer pour des intérêts liés à *sa situation personnelle* ou à celle de ses proches plutôt que de défendre une cause générale *« un peu comme si cette cause, en étant celle de tous, risque aussi de n'être celle de personne »*, commente François Héran. Cette constatation est d'autant plus surprenante que c'est dans cette dernière catégorie d'associations que l'on a vu fleurir pendant les années 70 un grand nombre de mouvements, *clubs et comités. Il* apparaît en fait que, au lieu de susciter de nouvelles adhésions, ceux-ci ont accentué le phénomène d'adhésions multiples en attirant des personnes déjà inscrites dans des organisations analogues.

La France connaît un nombre important de *multi-adhésions*. Il existe par exemple un million de personnes adhérant à au moins quatre *associations. Mais* la différence sociale très marquée entre les « uni » et « multi-adhérents » est ce qu'il y a de *plus surprenant*. Outre la domination masculine, on remarque dans la deuxième catégorie une part croissante spectaculaire des cadres et « professions intellectuelles supérieures » lorsque l'on accumule le nombre d'inscriptions aux associations tandis que celle des employés et des ouvriers ne cesse de se dégrader. *« La pyramide des degrés de pluri-adhésions est aussi une pyramide sociale... la sélection sociale du monde associatif ne se mesure pas tant par l'accès au monde des associations qu'au nombre d'attaches qu'on peut y avoir. »*

Parmi les cadres et les professions intellectuelles supérieures, les professeurs occupent une place prépondérante. Est-ce dû à une aisance dans le maniement du langage et une disponibilité plus grande? M. Héran se pose la question.

Les professeurs hommes affirment surtout leur propension au militantisme dans les syndicats du secteur public, les associations de parents d'élèves, les partis politiques, les mouvements humanitaires, les clubs sportifs, les associations de consommateurs et les groupes religieux, tandis que les femmes, elles, arrivent en tête des taux d'adhésion dans les associations de *résidents*, les amicales d'anciens élèves et régionales et cèdent le pas aux institutrices dans les domaines politique, syndical et consumériste.

Les ingénieurs et cadres techniques préfèrent les *« réseaux à usage interne défendus par un droit d'entrée où ne sont admis que les détenteurs d'un titre ou d'un poste »* du type association d'anciens élèves de grandes écoles. Les professions libérales s'investissent volontiers dans les clubs à l'américaine mais aussi dans les groupes religieux ou humanitaires.

Cette cassure sociale entre les « unis » et les « multi-adhérents » n'est pas sans importance, on s'en doute, sur la vie interne des associations. Elle fraie la voie à une division sociale des tâches en suscitant notamment des formes d'attachement différenciées : plus dévouées et soumises, explique M. Héran, chez les adhérents exclusifs qui n'ont pas une grande pratique associative, plus distante ou avertie chez les autres.

Il en résulte inévitablement que les classes supérieures obtiennent les plus fortes probabilités d'occuper les postes de dirigeants. Ne pouvant cumuler un grand nombre de mandats de ce genre, ils abandonnent aux classes moyennes ou même à des ouvriers qualifiés (dans les syndicats et certaines organisations professionnelles) certaines responsabilités. Mais c'est pour occuper des fonctions de représentation. Ils se partagent alors le pouvoir pour mieux garder leur influence sur l'extérieur.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le poids des hommes

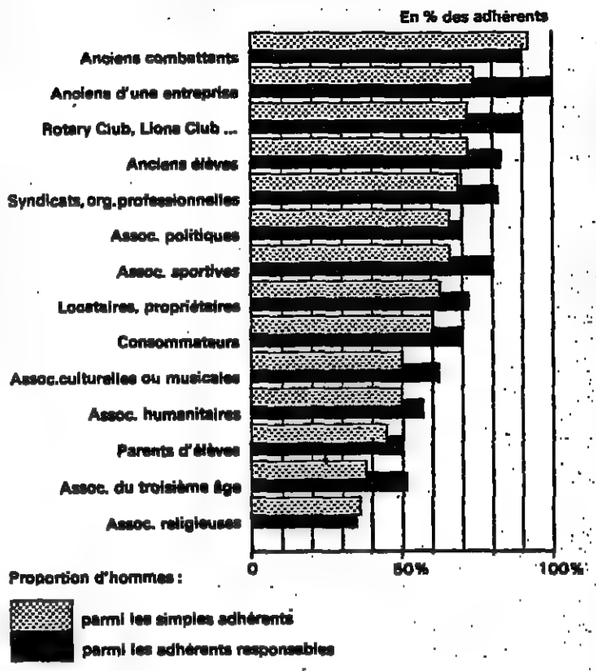

Masse et minorité : un large éventail

Catégorie d'association	Nombre d'adhésions (en milliers)	Répartition des adhésions (en %)	Nombre d'adhérents (en milliers)
Sportives	9 350	27,6	8 280
Syndicats ou organisations professionnelles	4 430	13,1	3 990
Culturelles ou musicales	3 040	9,0	2 780
Anciens combattants, «classes»	2 330	6,9	2 190
Parents d'élèves	2 320	6,9	2 230
Humanitaires	2 230	6,6	1 900
Troisième âge	2 100	6,2	2 040
Locataires, résidents	1 930	5,7	1 870
Religieuses	1 610	4,7	1 550
Anciens élèves	1 030	3,0	1 000
Politiques	800	2,4	800
Anciens d'une entreprise	500	1,5	490
Originaires d'une même région	340	1,0	330
Consommateurs	340	1,0	330
Rotary club, Lions club, etc.	250	0,7	250
Divers	1 260	3,7	1 230
Ensemble	33 860	100,0	28 030

1. *Personnes adhérent à au moins une association de cette catégorie. En raison des adhésions simultanées à plusieurs associations, le chiffre figurant au bas de la colonne est inférieur au total des adhérents ; le calcul des pourcentages n'aurait donc pas de signification.*

Un profil social de plus en plus sélectif

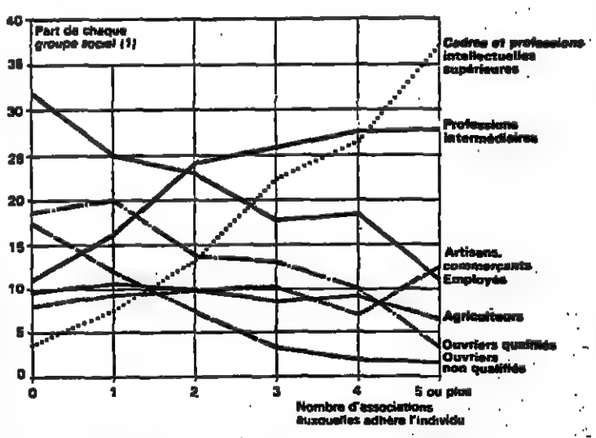

SOURCE : ENQUÊTE «CONTACTS», INSEE/INED

(Publicité)

AFTA
Formation thème n° 2
FISCALITÉ DES ASSOCIATIONS
25 avril 1988
9 h 15-17 h 30
Salle des Jardins de Valois
FIDAL, 18 bis, rue de Villiers
92 LEVALLOIS-PERRET
Me Louise-Michel
Participation : 2 100 F TTC
Déjeuner : 180 F TTC
Inscription : AFTA
41, avenue de l'Opéra.
75002 PARIS.
Tél. : 42-98-02-26

INFORMATIQUE et ASSOCIATIONS
SPM ORGANICO INFORMATIQUE
76 - 78 rue d'Hautpoul 75019 Paris
☎ 42.06.56.80.
Etiquettes routes, Développements de logiciels spécifiques, Formation, Maintenance, Assistance. TOUS LES PROGICIELS DU MARCHÉ TOUTES LES SOLUTIONS A VOS BESOINS
LIGA Gestion adhérents, abonnés, mailing, convocations, statistiques...
DIXI Dépouillement d'enquêtes
PAO Composez votre revue à moindre coût et en un temps record
Revendeur agréé Bull

fonda
sa lettre d'information
outil d'information indispensable à tout responsable associatif
2 numéros spéciaux associations et communication
• n° 50 - associations et télématique, radios locales, audiovisuel oct. 87 - 48 f
• n° 53 - associations et médias mars 88 - 50 f
abonnement 8 numéros par an
tarif 400 f
tarif réduit (pour les adhérents) 220 f
envoyez vos coordonnées et votre règlement.
fonda
fondation pour la vie associative
18, rue de varenne - 75007 paris
tél. (1) 45.49.06.58

INVESTIR, C'EST ENTREPRENDRE AVEC LE CRÉDIT COOPÉRATIF

Investir, c'est financer
des équipements mobiliers et immobiliers :
▪par des prêts à moyen (2-7 ans) et long terme (8-15 ans)
– à taux fixe ou taux variable,
– bonifiés par l'Etat,
– en Ecu,
– en crédit flash (procédure simplifiée, montant limité, taux réduit),
– prêts conventionnés pour installations électriques,
▪en crédit-bail.
Investir, c'est s'appuyer
sur des fonds spécifiques de garantie mutuelle liant le Crédit coopératif aux associations :
▪sanitaires et sociales (UNIOPSS, UNAPEI, FNARS),
▪culturelles et de communication avec la C.D.C. et la Fondation de France,
▪de tourisme social (Ligue de l'Enseignement, Renouveau, LVT..) et tous les autres sociétaires ("Innovation et Développement").
Ces fonds complètent ou se substituent aux garanties habituelles.
Investir, c'est bénéficier
des services d'ingénierie du mécénat et financière :
▪fonds propres, émissions d'obligations associatives, titres associatifs...
Investir, c'est assurer
le bon financement du cycle d'exploitation par des crédits court terme adaptés :
▪relais de TVA, relais sur subventions, Loi Dailly.
Investir, c'est faire confiance au Crédit coopératif
comme l'on déjà fait 6000 associations gestionnaires qui totalisent un encours de 3 milliards de francs de crédits.
Crédit Coopératif
banque des associations
Département des organismes sociaux
33, rue des Trois-Fontanot - BP 211 - 92002 Nanterre cedex
sur Minitel : "Crédit coopératif Magazine" 36 14 COOPA

(Publicité)

La beauté sous toutes ses formes

ETRE belle est devenu relativement facile grâce aux procédés modernes. Dans cette page, des solutions nouvelles venues sur le marché de la beauté.

Les unes et les autres garantissent à votre visage, à votre corps, une nouvelle allure, une nouvelle fraîcheur, un nouveau charme. Un charme un peu menteur, et qui s'évanouira le soir !

Mais qu'importe, pour quelques heures, la réalité, pourvu que la fiction soit belle. Car enfin, comme disait Sacha Guitry, *« la beauté, c'est une expression, un geste, une grâce, une façon d'être, c'est un sourire que l'on donne, et c'est le sourire rendu »*. Si vous savez sourire, on peut tout croire de vous, et tout ce que vous ferez et direz sera beau.

● **ARRÊTEZ DE VOUS OXYDER**

Attention aux radicaux libres, ces phénomènes naturels qui se forment à partir de l'oxygène que nous respirons. C'est dire que l'organisme s'oxyde tout comme le fer rouille ou le beurre rancit ! Terrifiant, non ? La lutte contre ce vieillissement consiste à apporter à l'organisme, tout d'abord des enzymes, puis des vitamines et des oligo-éléments. Où les trouver ? Dans les gélules « Eradical » mises au point par les laboratoires Phytodif.

● **MAIGRIR EN MANGEANT LA MER**

Sans pour autant boire la tasse ! Aujourd'hui, il y a Distilad'algue, des ampoules à base d'algues, au goût de citron, spécialement étudiées pour l'amaigrissement. Cette cure stimule la glande thyroïde, cette chaudière de l'organisme. Plus elle est stimulée, moins votre corps a tendance à stocker les graisses ! Donc, tout logiquement, vous maigrissez de 2 à 3 kilos par cure de 10 jours, soit 170 F. En pharmacies et boutiques diététiques. Mis au point par les laboratoires Hedephar.

● **DEUX SOINS TONIQUES**

Pour le visage, une cure revitalisante et oxygénante ainsi qu'un cocktail de fraîcheur, grâce à différents gels spécifiques. Pour le corps, voici un massage toniplastie. Il est raffermissant et tonifiant et à base de, devinez quoi ? d'huiles essentielles, bien sûr ! Que ferait-on sans elles ? On vieillirait plus vite, pardi ! Pour peaufiner ce massage, on propose aussi un gommage corporel suivi d'une douche spécifique. 260 F le visage et 490 F les deux traitements pour le corps. Decleor Beauté. Tél. 45-48-30-30.

● **LE JUSTE ÉQUILIBRE**

« ... Là où tout n'est que luxe, calme et volupté », voilà une phrase qui convient bien à l'institut Florence Brossier qui, dans un vaste espace de beauté de 600 m² sur trois niveaux, vous propose, entre autres, un relais diététique avec terrasse et jardin, des UVA haute pression, une salle de gym avec sauna et hammam... Et, bien sûr, les fameux soins du corps basés sur la balnéothérapie ainsi que les soins du visage à partir de techniques de pointe. C'est chic comme tout ! Florence Brossier, 50, avenue Foch 75116 Paris.

● **FIDÈLE A LA FORMULE AHE**

La nouvelle gamme de produits de soins Kanebo ne faillit pas à la règle : « Kanebo Exclusive Bio », et se base, comme tous les produits de cette marque, sur la formule AHE : Activation, Hydratation, Equilibre. Les Exclusives Bio s'adressent aux peaux sèches, puisque très riches en substances actives biologiques, qui sont de grandes bienfaitrices de la peau. Sept nouveaux produits sont désormais sur le marché, allant de 195 F le masque à 320 F la crème concentrée.

● **AVOIR LE DOS LARGE ? C'EST FINI !**

Pas dodo parce que mal au dos ? Mais ça ne vas pas, non ? Très joli pour la rime, certes, mais il ne s'agit pas d'une plaisanterie, il s'agit d'une vérité, car voici « La boutique du dos » et, ici, la colonne vertébrale, c'est du sérieux ! Tout est prévu, l'oreiller qui détend, le fauteuil qui relaxe et, surtout, le Quartzo, un mystérieux appareil qui soulage en 120 secondes !

● **UN SOUPÇON DE CAVIAR**

Ingrid Millet, vous connaissez ? Eh bien ce n'est pas seulement les célèbres produits de soins de beauté à base de caviar... c'est aussi un institut proposant deux formules star ! La première est un soin spécial homme : délicieux massage, nettoyage en douceur, masque au collagène, soins des mains et, enfin, shampooing approprié à vos cheveux. 1 h 15 la séance pour 380 F. Pour vous madame : une séance de 1 h 30 pour un grand soin du corps afin d'être parfaite avant d'aller au soleil. 750 F. 54, rue du Faubourg-saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 42-66-66-20.

● **« LE SOIN DE SOI »**

Trébel, « Le soin de soi », a pour philosophie la pensée suivante : « La peau est le reflet de la beauté et de la santé. » Ce qui a donné naissance à deux nouvelles armes. La première est externe, la réflexothérapie : il s'agit d'un massage aux huiles essentielles qui détend et libère les énergies ! L'autre, par voie interne, consiste en des compléments alimentaires aux plantes et à ces fameuses huiles essentielles. Tél. 45-62-08-10. Régine FERRERE.

● **CAMAFLEXEZ-VOUS !**

Adieu perruque, bye-bye postiches, bonjour « Camaflex » (en passe de devenir un nom commun) et bonjour les cheveux accessoirisés ! Si votre tête n'est pas à votre goût, il suffit, aujourd'hui, de s'adresser à « Camaflex ». Le grand coiffeur parisien Alain Divert a créé cette marque, des coiffures de styles très différents, à base de cheveux artificiels, si sophistiquées qu'on les croirait vraies ! Dans les grands magasins.

● **DEVENEZ SUPERMAN ET WONDERWOMAN**

Le Dr Haas, qui est la nutritionniste des plus grandes stars, telles que Yvan Lendl, Jimmy Connors, etc., en se fondant sur ses propres recherches, a découvert que la substance naturelle « octacosanol » peut améliorer les endurances et les performances, aussi bien dans la vie de tous les jours que dans la compétition, et ce, de spectaculaire façon ! Ce produit s'appelle Endurol ; il est donc à haute teneur en octacosanol.

● **CLINIQUE AU MASCULIN**

Clinique lance quatorze produits de soins pour homme ! Allant d'un « face scrub » absolument génial à trois différentes lotions, nettoyantes, apaisantes, adoucissantes... (craquantes quoi !) en passant par le shampooing, très doux. Tous ces produits ont été soumis à des tests d'allergie et sont 100 % non parfumés. Alors, pour ceux qui auraient encore tendance à bouder les produits pour homme, pas de problème, d'autant mieux que le design gris et argent est d'une élégance discrète.

● **CARITA SPÉCIAL MAINS**

Chez Carita, les soins de beauté sont célèbres depuis « bientôt toujours » comme le chante Charles Trenet ! Dernièrement s'est ouvert un service spécialement consacré aux mains, avec toute une armée de techniciennes et de manucures. Parce que les mains ont besoin d'amour tout autant que votre âme, donnez-leur la jeunesse avec un pansement de soie ! Manucure avec pose de vernis : 92 F, french manucure ou bains vitaminés : 150 F, manucure spéciale hommes : 92 F. Carita, 11, Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 42-68-05-74.

HISTOIRE D'HOMME

BEAU ET MALE

L'homme pense à lui (« ça n'est pas nouveau ! »), il pense aussi à sa peau (« ça », il ne voulait pas que cela se sache). Les temps ont changé : il était temps !

L'homme, tel... une suffragette, découvre, clame, revendique son identité face au miroir de sa salle de bains. Il ose enfin afficher tout haut ce qu'il faisait tout bas, lorsqu'il lui arrivait de subtiliser la crème de sa compagne, son masque, voire son produit de gommage.

La virilité désormais ne craint plus rien, elle a changé de critères et ses héros de « look ». Il est de bon ton aujourd'hui d'être « clean », net de la tête aux pieds.

Réussir, c'est avant tout être bien dans sa peau.

« Confort, souplesse, performance », ces mots n'appartiennent plus exclusivement au vocabulaire automobile, il les exige maintenant pour son épiderme, tant le succès passe, dans tous les domaines, par la grande forme et le bien-être, chaque jour.

PARLONS CLAIR

Ce langage de pro, simple, clair, celui qui promet sans conter, c'est celui de « Clinique Formule Homme » : un système de soins qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années, avec des produits non parfumés, soumis à des tests d'allergie, mis au point par des hommes, des dermatologues, pour lui permettre de paraître à son meilleur avantage.

Alors, sans être un obsédé de l'hygiène, voici les trois points sensibles de la toilette, les impératifs de la forme assurée :

LA BARBE !

Se raser ? La barbe ! L'homme y consacre environ 125 jours complets de sa vie. Autant les prendre du bon poil, et utiliser le produit qui garantit confort, souplesse et sécurité.

Les dermatologues l'affirment : la formule d'une crème à raser offre les lubrifiants qu'une mousse n'a pas. « **Cream Shave** » de Clinique adhère parfaitement à la peau, la lame glisse de plus près, coupe plus ras, plus efficacement. Elle contient en plus un composant cicatrisant pour combattre coupures et égratignures.

Un conseil : pour redresser les poils de barbe, désincarner les rebelles, éliminer rugosités et obstacles sous la lame : il faut exfolier avec Scruffing Lotion (Lotion gommante) qui dissout les cellules mortes superflues, et Face Scrub (Pâte désincrustante) qui débarrasse aussi des points noirs.

AU FEU !

La peau qui brûle sous le feu du rasoir, c'est insupportable. L'homme fait alors n'importe quoi pour ne plus souffrir : il s'asperge d'after shave pour arrêter le mal et le voici qui souffre de plus belle ! « M Lotion » de Clinique, non parfumé, lui passera instantanément du baume à la barbe. Ce remarquable fluide non gras, apaise et cicatrise, adoucit et hydrate, pour assurer un grand confort.

LA SÉDUCTION AU SOMMET

L'homme couve avec dévotion et angoisse sa chevelure, il s'affige quand elle le trahit ou le déserte. Mais la traite-t-il bien ? Des cheveux sains, qu'ils soient denses ou rares, passent par un shampooing qui respecte parfaitement le cuir chevelu et ses sécrétions naturelles. Clinique propose deux formules soin : « **Clean Scalp Shampoo** » pour un traitement régulier et « **Special Herb Shampoo** » antipelliculaire, ainsi que d'autres produits performants pour discipliner les épis rebelles et modeler la chevelure.

Alors, prêt pour la grande forme ?

« Clinique Formule Homme » : un système de soins simples, sûrs, sur mesure, efficaces. Notre conseillère vous attend pour vous apprendre les nouveaux gestes du confort, vous suggérer d'autres idées toniques et vous donner des astuces pour paraître hâlé avant tout le monde. A vous d'en profiter !

Les bonnes adresses au 42-66-92-12.

Institut INGRID MILLET
54, rue du Fg-Saint-Honoré
Paris (8e)
Tél. 42-66-66-20
Soins haute définition
Visage et corps
Soins homme
Esthéticiennes, kinésithérapeutes
pédicure médicale

ENDUROL
L'ACIDE AMINÉ DU SPORTIF
Testé par des sportifs internationaux en tennis, ski, course...
L'Endurol, par sa teneur en octacosanol, devient la vitamine vedette du sport. Elle augmente l'endurance, le tonus musculaire et à des effets positifs sur le métabolisme de base, l'utilisation de l'oxygène, le cœur et le poids.
Vente en pharmacie

PARCE QUE CHAQUE FEMME EST DIFFÉRENTE
EPILPLUS
chez soi, l'épilation « qualité institut »
● Epilation instantanée : bandes prêtes à être appliquées.
● Roll-on : rouleau applicateur de cire avec thermostat.
● One touch : épilation définitive par électrolyse.
DANS LES GRANDS MAGASINS
Camaflex

DISTILAD'ALGUE
Toutes les propriétés des algues pour être « mince et en forme ». Particulièrement indiqué dans les régimes hypocaloriques et en cas d'asthénie ou de convalescence.
Riches en iode et en oligoéléments.
C'EST DU TONUS EN PLUS
Vente en pharmacie

Trébel
Centre d'Esthétique « Le Soin de Soi »
BONS-A LA CARTE
Méthode Régine Ferrère
« Le soin de soi »
« Mincir dans une vague de plaisir »
SOINS POUR HOMME
Epilation à la cire nouvelle à chaque client
60, rue de Miromesnil, PARIS-8e
Tél. 45-62-08-10

Enveloppement avec des algues fraîches.
INSTITUT FLORENCE BROSSIER
LE JUSTE ÉQUILIBRE

RETROUVER forme et vitalité sans efforts, ni contraintes, c'est possible. L'Institut Florence Brossier utilise toutes les techniques de pointe de la balnéothérapie pour une remise en forme complète et en douceur.
Bien-être des bains bouillonnants, massages des jets sous-marins, coup de fouet tonique de la grande douche, enveloppements avec des algues fraîches qui permettent de perdre jusqu'à 500 grammes par séance !
Une équipe professionnelle et efficace dispense des soins adaptés à chaque cas. Beauté du corps mais aussi du visage avec des soins haute performance (application de cellules fraîches, injection de collagène, etc...) sous surveillance médicale.
Les hommes ne sont pas oubliés à l'Institut : les cures, les soins du visage, sauna, hammam, salle de musculation, efficeront fatigue et stress.
L'Institut Florence Brossier ? c'est le juste équilibre forme/beauté.

LU DANS LA PRESSE :
« ... Tous les services pour assurer un juste équilibre corporel ... »
FRANCE SOIR (25/2/88)
« ... Plus que des soins en Institut, c'est une véritable cure de balnéothérapie très dépaysante que propose le tout nouvel institut Florence Brossier ... »
FIGARO (2/2/88)

INSTITUT FLORENCE BROSSIER
58, avenue Foch – 75116 Paris
Tél. : 45.01.29.00

Kanebo
Toute une gamme de produits de beauté japonais à base de fibroïne de soie.
Beauté plaisir.
Beauté perfection.
Pour connaître les distributeurs.
Tél. : 45-62-45-22

DECLEOR
L'APPROCHE FONDAMENTALE DE LA BEAUTÉ
Les soins DECLEOR sont les gestes quotidiens d'une femme active qui permettent de garder l'équilibre d'une peau saine

Points de vente :
Parfumeries et grands magasins
DECLEOR
376, rue Saint-Honoré
75001 Paris.
Tél. : 42-86-84-82

ERADICAL
La réponse scientifique aux problèmes du vieillissement de la peau.
LE SELENIUM
est l'oligo-élément qui lutte contre nos radicaux libres, responsables du vieillissement de nos cellules.
VENDU EN PHARMACIE.

CARITA
PARIS
PROGRAMME BEAUTÉ AVANT-SOLEIL
Soins du corps – Épilations – Bronzage
11, rue du Fg-Saint-Honoré Paris 8e 42-65-79-00

Il soulage vos douleurs
Lorsque vous souffrez, hâtez-vous de venir à la Boutique du Dos pour faire tester sur vous le Quartzo... Il est d'une efficacité remarquable puisqu'il suffit de deux minutes de passage sur la zone sensible. Créé par un médecin attaché de rhumatologie et d'un centre anti-douleur, il a été testé et expertisé en milieu hospitalier.
Protégez votre colonne vertébrale. Mal du siècle, le « mal du dos » peut être combattu efficacement à condition d'utiliser literie, sièges et accessoires qui ont été conçus pour maintenir votre colonne vertébrale et que l'on ne trouve qu'à la Boutique du Dos, la seule boutique spécialisée, connue et appréciée de tous ceux qui ont des problèmes de... dos.
Très « cool » entre ses bras, il faut que les Anglais s'y mettent pour enfin donner de l'élégance à ce type de fauteuil de relaxation. Un mécanisme, d'une exquise douceur, déploie la partie jusque-là invisible et amène votre corps à la position idéale pour lire, regarder la télé, s'assoupir sans jamais avoir mal au dos.
Offrez-vous l'oreiller qui soulage. Pour ceux qui souffrent du cou, d'arthrose cervicale, la solution pour un réveil agréable, c'est de dormir sur Anatomia, le célèbre oreiller anatomique. Il s'en vend 20.000 par an en France. Les médecins le recommandent.

QUARTZO
Garantie 2 ans par échange standard. Prix au magasin 790 F ou 810 F par correspondance.
Brevet d'un médecin français. Fonctionne par quartz sans pile ni branchement.
LA BOUTIQUE DU DOS
20, rue de Maubeuge, PARIS-9e. Métro Cadet. 42-80-43-28
9, rue Gubernatis à NICE et 89, rue Léon-Gambetta à LILLE

Ça vient de sortir

La royaume des parfums

Dans la jolie boutique de Caron dont le pignon est avenue Montaigne, on a envie de tout ! De la « poudre fine » de 1936 rééditée dans un nouveau conditionnement. Plus précisément dans des boîtiers laqués de noir et cerclés d'or avec une « rivière de nuit » sculptée sur le couvercle. C'est superbe. Vous serez séduite, madame, par le dernier né des parfums haute couture portant le nom « Montaigne ». Et vous, monsieur, vous serez conquis par le « 3e homme », ne serait-ce que pour son beau flacon. 50, avenue Montaigne, 75008 Paris.

Un derby tout blanc

J.-M. Weston est ce chausseur français que tout le monde pense être anglais ! C'est ainsi que quelques snobs qui ne jurent que par les chaussures british se font avoir comme des bleus. Tiens donc, on sait aussi habiller les pieds en France ? Et comment ! Voici les derby blancs que tout le monde attendait. « Macumba », c'est leur nom. Ils sont réalisés uniquement sur demande (of course) en peausserie de box à 1 560 F ou en buffle à 1 700 F. 114, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

Fini le silence

Les amateurs de silence ne vont pas être contents de ce nouveau lecteur radio-cassette stéréo. Il est à l'image de ces gros engins que les Américains adorent porter sur l'épaule, le volume au max ! Bref, voici donc un nouvel « Harlem stéréo » avec trois chargeurs ! Ce qui permet, vous l'avez compris, une écoute continue de trois cassettes ! 1 390 F dans les boutiques Micro-Plus « Élysée 26 », 26, avenue des Champs-Élysées, Paris, et « Chaussée-d'Antin », 64, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

La ligne de luxe

C'est exactement là où Benjamin Franklin a signé le traité d'alliance franco-américain en 1778 que se trouve aujourd'hui Phedra, une maison spécialisée dans le linge de luxe. Ce linge est brodé main ou « guidé main ». Les éponges sont si moelleuses et si douces qu'on a envie de prendre un bain à toute heure ! Les nappes sont tellement belles qu'on ne se lève plus de table ! Pour un travail de cette qualité les prix sont compétitifs mais, tout de même, les éponges (en sept pièces) coûtent 2 000 F. 1, rue Royale, 75008 Paris.

La faïence nouvelle est arrivée

Parmi les nouveautés signées « Faïencerie de Gien », on découvre deux lignes qui fleurent bon la campagne. L'une : « la Ronde des fruits », une nature vivante des quatre saisons. 80 F l'assiette. L'autre, via Arles, rend hommage à la Provence à l'aide de coups de pinceau formant des dessins éclatants. Voici encore un service à café aux lignes résolument modernes et, pour finir, trois cendriers en hommage à Le Corbusier. 125 F et 150 F. 39, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

Accessoires de rêve

Si on veut que les rêves deviennent réalité, c'est à Isabel Canovas qu'il faut s'adresser. Voici le top des tops en matière d'accessoires ! La collection de printemps est traversée par un vent chaud, venu d'Espagne. Mais... l'espagne de Velasquez pensée pour la Callas. Voici du noir et encore du noir, de l'or, du sang, de l'ambre et du fuschia. Voici des fleurs : le chapeau-fleur, l'éventail-fleur, le bracelet-fleur. C'est l'invention au service de la sophistication. Vous craquerez sans remord ! 16, avenue Montaigne, 75008 Paris.

G. P.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Economie

SOMMAIRE

■ Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Carl Hahn, président de Volkswagen, se montre réservé quant à l'ouverture des frontières européennes en 1993 aux constructeurs japonais d'automobiles *(lire page 29)*.

■ Surprise dans les milieux financiers : la Chambre syndicale des agents de change n'examinera pas la dernière OPA de Schneider sur Télémécanique avant le 27 mai *(lire ci-contre)*.

■ Dans un accord bilatéral avec les Etats-Unis, Tokyo accepte que les firmes américaines participent aux grands projets de travaux publics japonais. La Communauté européenne reste à l'écart de cette ouverture importante *(lire ci-dessous)*.

■ Succès d'une opération de conversion de la dette brésilienne : les banques étrangères ont été intéressées par des adjudications portant sur des projets précis *(lire ci-dessous)*.

L'accord nippo-américain sur les grands chantiers

La CEE dénonce une nouvelle entorse aux règles du libre-échange

En réglant avec les Japonais leur vieux contentieux sur l'ouverture du marché nippon des travaux publics, les Américains ont, une fois de plus, relancé un débat qui empoisonne régulièrement les relations commerciales internationales depuis plus de deux ans. Les accords bilatéraux, présentés par Washington comme le seul moyen de forcer le Japon à abandonner certaines pratiques protectionnistes, sont-ils compatibles avec l'approche multilatérale, défendue officiellement par chacun au nom de la défense du libre-échange ? La réponse européenne, immédiate cette fois-ci encore, est non.

L'attitude américaine a, bien sûr, sa part de logique. Politiquement, le gouvernement Reagan est pressé de prouver aux parlementaires qu'il sait défendre les intérêts de l'industrie. Le Congrès met en effet la dernière main à une législation commerciale complexe et controversée où les amendements à caractère protectionniste s'accompagne d'une volonté évidente de restreindre la marge de manœuvre de l'exécutif dans les négociations commerciales. En annonçant un accord permettant aux entreprises américaines de participer aux appels d'offres pour quatorze projets de travaux publics, pour un montant global de 17 milliards de dollars, M. Clayton Yeutter, le représentant de la Maison Blanche pour le commerce, a pu avoir le sentiment de faire ainsi coup double.

Les Japonais, qui traînaient les pieds depuis deux ans, ont finalement cédé aux pressions de leur puissant allié et partenaire. L'ultimatum fixé au mercredi 30 mars a permis de doubler le nombre de projets ouverts aux soumissions américaines. Les Européens voient toutefois dans cet accord, dont le caractère strictement bilatéral a été confirmé « *pour le moment* » par les dirigeants nippons, comme un nouveau risque de traitement préférentiel en faveur des Etats-Unis.

L'analyse de Washington selon laquelle ce type d'entente permet d'ouvrir une brèche à tous les pays intéressés par le marché nippon leur semble pour le moins suspecte. Le porte-parole de la délégation de la Commission européenne à Tokyo, M. Michael Lake n'a rien dit d'autre lorsqu'il a stigmatisé un accord dont la CEE n'a qu'à pâtir. Alors même qu'elle vient de publier une directive d'inspiration très libre-échangiste garantissant l'égalité de traitement lors des appels d'offres pour des marchés publics en Europe lors de l'instauration du grand marché de 1992.

L'accord sur les semi-conducteurs

Il faut reconnaître que les Douze ne disposent pas des moyens de persuasion politique des Américains face au Japon. Leur attitude commune à l'égard de l'empire du Soleil-Levant a trop souvent été limitée par les réticences de certains — notamment les Allemands — à adopter une politique ouvertement offensive. Au moins peuvent-ils s'appuyer sur un précédent, celui de l'accord nippo-américain passé durant l'été 1986 sur les semi-conducteurs et que le GATT (1) vient de déclarer illégal. Cet accord, avait provoqué des critiques aux Etats-Unis même. L'ouverture arrachée au Japon avait été jugée insuffisante, les termes de l'accord avaient été partiellement contournés au grand dam de Washington et son but majeur, limiter les prix de dumping japonais sur les « puces » avait provoqué l'inquiétude des utilisateurs américains confrontés à un renchérissement de leurs achats.

Quelque peu échaudés, avant même que le GATT ne dénonce cette entente, les Etats-Unis semblent vouloir être prudents aujourd'hui. Il n'est pas certain que la menace d'embargo sur les marchés des travaux publics agitée à l'encontre des sociétés japonaises par les parlementaires américains soit abandonnée avant que, dans les faits, certaines entreprises américaines ne passent le cap des premiers appels d'offres au Japon.

Mais ces préoccupations sont loin d'être celles des Européens, qui se sentent une fois de plus exclus de fait d'un marché potentiel extrêmement porteur, 60 milliards de dollars en dix ans. Ils entendent — mais y parviendront-ils ? — faire entendre la voix de la raison du libre-échange et de l'entente multilatérale aux deux plus puissants partenaires commerciaux du monde. Ceux-là mêmes qui se présentent dans les forums internationaux comme les plus fervents défenseurs de ce même libre-échange.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Succès de l'opération de conversion de la dette brésilienne

La première adjudication de titres de la dette extérieure brésilienne s'est révélée un succès. L'opération, lancée le mardi 29 mars, comportait deux volets.

L'un permettant de convertir des créances, moyennant décote, pour financer des investissements dans des projets de développement en Amazonie, dans le Nord-Est, l'Etat d'Espirito Santo et le nord de l'Etat du Minas Gerais, l'un des plus pauvres du pays, a recueilli 83 millions de dollars d'offres avec une décote de 9 % seulement.

L'autre, plus attirant pour les banques créancières puisqu'il était destiné à des projets dans le sud du Brésil, nettement plus prospère, a réuni 106 millions de dollars accompagnés d'une décote de 27 %.

Parmi les 104 banques candidates à l'opération, une poignée, dont la Morgan américaine, qui avait monté sans grand succès l'opération de conversion de dette du Mexique, il y a un mois, se sont montrées particulièrement dynamiques. Les autres n'ont échangé que des montants modestes. Mais au total, les banquiers ont reconnu que les adjudications, en portant sur des montants limités et fondés sur des projets précis, constituaient une preuve encourageante du nouveau réalisme des dirigeants brésiliens.

Ces nouvelles tentatives visant à alléger la dette des pays du tiers monde n'empêchent pas les débiteurs de poursuivre parallèlement un processus plus classique. C'est ainsi que le Mexique a reçu, le mercredi 30 mars, 1,1 milliard de dollars correspondant au dernier versement de l'« argent frais » prévu par les banques commerciales créancières pour 1986-1987. A l'origine, 7,7 milliards de dollars avaient été envisagés, ramenés à 5,5 milliards en raison du redressement de la balance des paiements mexicaine. Ces efforts d'accompagnement d'une meilleure gestion des pays endettés, notamment latino-américains, ne vont pas sans poser des difficultés aux banques qui ont tardé à effectuer des provisions pour créances douteuses.

Tel est le cas des banques japonaises, dont les provisions sont estimées en moyenne à 5 %, alors que les instituts de crédit britanniques et américains ont porté les leurs à 25 ou 30 %, les européennes allant pour leur part jusqu'à 70 % et plus, dans le cas des suisses notamment. Pour mieux s'aligner sur les niveaux internationaux, le ministère des finances japonais a confirmé, le mercredi 30 mars, que les banques pourraient porter leurs provisions pour créances douteuses à 10 % durant l'exercice fiscal commençant le 1er avril 1987. Mais il a exclu l'hypothèse d'un relèvement des allègement fiscaux, maintenus à 1 % de ces provisions, à la grande déception des banques nipponnes.

Après les déclarations du chancelier de l'Échiquier

La livre au plus haut depuis dix-huit mois

En affirmant, le mercredi 30 mars, devant un comité influent de la Chambre des communes, à Londres, qu'« *une politique de stabilité des taux de change n'est en aucun cas contraire à la lutte contre l'inflation* », M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Échiquier britannique, a provoqué une vive hausse de la livre sterling. Celle-ci a approché, mercredi à New-York, 3,12 deutschemarks et 1,88 dollar, son niveau le plus haut depuis dix-huit mois.

Depuis plusieurs jours sur les marchés des changes, les opérateurs s'interrogent sur la politique des taux de change et des taux d'intérêt des autorités britanniques. Après l'intervention de M. Robin Leigh-Pemberton, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, lundi 28 mars, et celle de M. Nigel Lawson, mercredi 30 mars, il semble désormais qu'un compromis ait été trouvé — à l'issue d'une réunion qui s'est tenue à Londres vendredi dernier 25 mars — entre le premier ministre, le Trésor et la Banque centrale.

Le gouvernement britannique continue à retenir comme priorité de sa politique la lutte contre l'inflation. Les autorités semblent ainsi exclure désormais à court terme une baisse des taux d'intérêt. Le taux de base des grandes banques est, depuis la baisse d'un demi-point du 18 mars, de 8,5 %. Ce niveau élevé des taux d'intérêt rend la livre sterling intéressante pour les investisseurs internationaux. La Grande-Bretagne aurait-elle décidé d'abandonner sa politique de stabilité des taux de change ?

M. Lawson a, semble-t-il, obtenu du premier ministre, Mme Margareth Thatcher, une concession : si elles ne défendront plus strictement des parités, notamment vis-à-vis du deutschemark, les autorités monétaires britanniques se fixeront néanmoins un but général de stabilité et chercheront à éviter une trop grande volatilité. « *Des taux de change stables sont un rempart contre l'inflation* » a expliqué M. Lawson devant le *Treasury and Civil Service Committee* de la Chambre des communes.

Comptes extérieurs

En ce qui concerne les comptes extérieurs anglais, M. Lawson a indiqué que le Trésor prévoyait pour 1988 un déficit de la balance des paiements courants de 4 milliards de livres (plus de 40 milliards de francs). « *Il n'y a pas de loi obligeant à un équilibre de la balance des paiements courants chaque année* » a-t-il faire remarquer, ajoutant que le déficit attendu ne devrait poser aucun problème de financement. Pour les deux premiers mois de l'année, le déficit cumulé a déjà atteint 1,5 milliard de livres.

Sur le marché des changes, plutôt calme à la veille du long week-end de Pâques, le dollar était faible mercredi, obligeant la Banque du Japon et la réserve fédérale à intervenir. Il baissait jeudi 31 mars dans la matinée sur les places asiatiques et européennes.

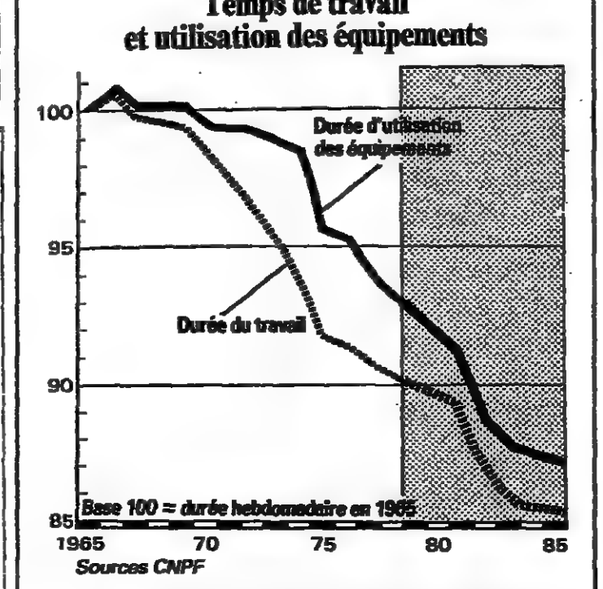

La durée d'utilisation des équipements dans l'industrie a baissé en corrélation avec la durée du travail. De 1979 à 1985, cette réduction a été proche de 1 % par an. L'efficacité de l'appareil productif n'a cessé de diminuer, la réduction du temps de travail n'ayant pu être compensée par une réorganisation appropriée de la production (source : publication du CNPF « Cartes sur table »).

Acteurs économiques et financiers, soyez les premiers à savoir

EMF
ENTREPRISES ET MARCHÉS FINANCIERS

Le Second Marché et le Krach : Premier Bilan

En cinq ans, le Second Marché est devenu une réalité incontournable : près de 300 sociétés cotées, capitalisant 110 Mds de F environ. Mais depuis octobre 1987, entreprises, investisseurs et autorités de tutelle redéfinissent leurs stratégies.

Une convention est organisée par la banque J.P. Elkann et l'agence Média Finance pour débattre de ces évolutions.

Contact : Corinne Zribi ou Yves Saint-Sauby au 45 61 96 66

LUNDI 18 AVRIL - PAVILLON GABRIEL - PARIS

BILLET

L'OPA inopportune

Au moment même où M. Chirac affirme dans un entretien à *l'Expansion* que « *le rôle de l'Etat ne doit pas être de se substituer aux décisions des chefs d'entreprise mais plutôt de leur garantir un environnement économique, social, juridique, fiscal aussi stable et permanent que possible* » et que « *les OPA (offres publiques d'achat) sont une bonne chose, leur développement étant un signe de santé de nos entreprises et de notre marché financier* », la Chambre syndicale des agents de change « gèle » l'offre publique d'achat (OPA) lancée par Schneider sur Télémécanique. Pour tous les opérateurs du marché, cette décision a été prise sous la pression de M. Balladur.

Par un avis en date du 30 mars, la Chambre syndicale a fait savoir qu'elle différait *sine die* l'examen de la recevabilité des nouvelles conditions proposées par le groupe de M. Pinseau-Valencienne. Dans la bataille qui l'oppose à Framatome pour la prise de contrôle de Télémécanique, celui-ci avait surenchéri le 22 mars en offrant de racheter 100 % du capital de l'entreprise à 5 400 francs par action. Concrètement, la Chambre syndicale prorroge donc jusqu'au 27 mai les deux offres antérieures : celle de Framatome du 16 mars sur la totalité du capital à 4 500 francs et celle de Schneider du 26 février sur 45 % du capital à 5 500 francs l'action.

On comprend que M. Balladur ait voulu se défausser d'une opération financière qui rencontre l'hostilité des salariés et la réserve de l'opinion publique, choquée par son caractère sauvage. Mais le gouvernement aura bien du mal à justifier le gel de l'opération. Quand la Chambre syndicale motive sa décision par « *les contestations portées devant les tribunaux et non encore résolues quant aux conditions d'émission et de cession des titres Télémécanique émis à la suite de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 1987* », on se demande pourquoi cet argument ne vaut que pour la dernière surenchère de Schneider et non pour les précédentes offres, celles de Schneider comme de Framatome. Force est de constater que le contexte préélectoral n'y est pas étranger, comme le suggère le date de renvoi au 27 mai.

Mais force est aussi de constater que, du coup, le gouvernement fait fi de ses principes. Au nom de sa philosophie libérale, M. Balladur devrait s'interdire toute ingérence dans les OPA, symbole même du développement libre tant souhaité du marché financier. Et ce d'autant plus que l'agrément des pouvoirs publics sur ces opérations n'est plus nécessaire, M. Bérégovoy l'ayant supprimé quand il était ministre de l'économie.

D'autre part, en laissant s'éternniser ce dossier pendant plus de trois mois — l'affaire Télémécanique a démarré le 4 février, — le gouvernement manifeste-t-il sa préoccupation toujours réaffirmée pour la bonne marche des entreprises ? Est-ce, enfin, en bloquant la dernière offre de Schneider qu'il exprime sa sollicitude envers les petits porteurs qu'il a « chouchoutés » pendant deux ans, notamment dans le cadre de la privatisation ? N'est-il pas en train en effet de les priver de leur droit le plus élémentaire d'actionnaire, qui est de vendre au plus offrant ?

Ce « gel » est d'autant plus paradoxal que M. Balladur, ému par la vague d'OPA en France, avait pressé, il y a une quinzaine de jours, les autorités boursières de lui remettre au plus vite des propositions pour améliorer la pratique de telles opérations. Un empressement aussi « préélectoral » que l'est l'attentisme recommandé aujourd'hui par la Chambre syndicale...

CLAIRE BLANDIN.

SOCIAL

Une étude de l'UNEDIC

Plus d'un million de chômeurs ne sont pas indemnisés

A la fin de juin 1987, 1 131 300 demandeurs d'emploi sur les 2 794 600 recensés à la même époque, soit 40,5 %, ne recevaient aucune indemnité : c'est ce qu'indique une étude réalisée récemment par l'UNEDIC, qui suit régulièrement, de trimestre en trimestre, le dosser des chômeurs non indemnisés, depuis la polémique de l'été 1984 sur les « nouveaux pauvres ». Depuis juin 1986, le nombre et la proportion de non-indemnisés ont encore un peu augmenté.

Cependant, ce « stock » de plus de un million de chômeurs non indemnisés est très hétérogène. L'UNEDIC distingue une demi-douzaine de catégories, selon les raisons de l'absence d'indemnisation. 235 900 (21,7 %) n'ont pas demandé d'allocation. Les plus nombreux (404 900, soit 37,3 %) en ont demandé une, mais ont vu leur demande rejetée parce qu'ils ne remplissaient pas les conditions, notamment parce qu'ils n'avaient pas travaillé assez longtemps pour avoir droit à l'assurance-chômage (un quart des rejets) et, pour les plus jeunes (121,3 %), parce qu'ils n'avaient pas de diplôme leur permettant de bénéficier d'une allocation d'insertion (régime « de solidarité » financé par l'Etat). Enfin, 27 000 (2,6 %) avaient vu leur dossier classé sans suite.

En revanche, 101 700 (9,4 %) avaient vu leur dossier accepté mais se trouvaient en période de « carence » en attendant de toucher une allocation, notamment parmi les jeunes sortis du système scolaire. 41 900 (3,8 %) se trouvaient momentanément privés d'indemnisation (passant d'un régime à un autre). Mais 273 500 (25,2 %) avaient épuisé leurs droits à indemnité : ils forment la catégorie la plus préoccupante.

L'étude met en évidence plusieurs phénomènes :

— La plupart (703 500, soit 62,2 %) des demandeurs d'emploi non indemnisés sont des femmes (alors que les hommes sont majoritaires parmi les indemnisés). Leur nombre a augmenté de 10 % en un an, contre 5,3 % pour les hommes. La proportion est particulièrement forte chez les chômeurs ayant vu leur dossier rejeté ou ayant épuisé leurs droits à indemnisation (66 %) ;

— En revanche, le nombre des moins de 25 ans a diminué de 5 000 (0,2 point) d'une année à l'autre, alors que celui des 25-49 ans s'accroissait de 15,8 % et celui des plus de 50 ans de 12 % : autre illustration du « transfert » du chômage des jeunes vers les plus âgés consécutif aux différentes mesures d'aide à l'embauche des jeunes. Conséquence : les moins de 25 ans ne représentaient plus que 38 % des non-indemnisés, contre 42 % en juin 1986. Les possibilités d'indemnisation des jeunes n'ayant pas été modifiées, la majorité d'entre eux (54,5 %) ne recevaient toujours rien en juin 1987.

Enfin, la durée de chômage des non-indemnisés s'allonge : leur durée moyenne d'inscription à l'ANPE est passée de 366 jours à la fin de juin 1986 à 411 jours à la fin mars 1987, et à 437 jours à la fin juin. L'aggravation est plus forte que chez les chômeurs indemnisés. Encore, cette moyenne est-elle réduite par l'arrivée de nouveaux chômeurs non indemnisés ; l'étude relève que la proportion des chômeurs les plus anciens (inscrits depuis plus de six mois) est passée de 55,3 % à 58,4 % du « stock ».

Situations hétérogènes

Parmi les catégories de demandeurs d'emploi non indemnisés, dont le poids s'est accru entre juin 1986 et juin 1987, figure notamment celles des chômeurs dont la demande a été rejetée (+ 12,4 %) et ceux ayant épuisé leurs droits (+ 6,5 %). Seuls les jeunes y ont échappé, grâce, là encore, au plan de M. Séguin : ils représentent une part moindre de ces catégories.

Commentant cette étude, le ministère des affaires sociales souligne l'hétérogénéité des situations et observe que « *les demandeurs d'emploi non indemnisés ne sont pas nécessairement ancrés dans le chômage* » : en effet, fait-il valoir, six mois plus tard, au 31 décembre 1987, près de la moitié des demandeurs n'étaient plus inscrits à l'ANPE. « *Parmi eux, un tiers a trouvé un emploi, un cinquième est entré en formation et un quart ne recherche plus d'emploi.* » On peut s'interroger sur l'optimisme de cette analyse. Mais on ne peut que partager la conclusion : « *Les chiffres diffusés par l'UNEDIC suffiraient à démontrer l'intérêt des actions de « traitement social du chômage.* »

GUY HERZLICH.

Économie

Un entretien avec le président de Volkswagen

Il est impossible d'ouvrir complètement les portes de l'Europe aux Japonais

L'Etat fédéral ouest-allemand a vendu la participation de 16 % qu'il détenait encore dans le capital du groupe automobile Volkswagen, premier constructeur européen. Cette privatisation intervient après trois années riches en événements pour la firme de Wolfsburg : rachat du constructeur nationalisé Seat à l'Etat espagnol, fusion de ses activités automobiles en Amérique latine avec l'américain Ford, accord de montage de véhicules Toyota dans l'une de ses unités de production allemandes, fermeture de son usine américaine... Sur cette stratégie tous azimuts justifiée par la montée de la concurrence asiatique, le PDG de Volkswagen, Carl Hahn, s'explique dans l'entretien qu'il nous a accordé.

« Les Japonais réalisent déjà 11 % des ventes automobiles européennes. Les constructeurs français et italiens ne veulent pas que la constitution du grand marché européen de 1993 se fasse à leur profit. Quelle est votre position ?

– Je suis d'accord avec mes confrères français et italiens. Je n'adhère pas à la politique classique des Allemands qui est de dire qu'en 1993 toutes les frontières seront supprimées. Il est impossible d'ouvrir les portes complètement du jour au lendemain alors qu'au même moment, grâce au démarrage de leurs usines aux Etats-Unis, les Japonais disposeront de capacités de production excédentaires. Il serait dangereux pour les Européens de ne pas organiser une période de transition. Il faut également en profiter pour pénétrer le marché japonais, qui, par sa taille et sa croissance, n'est pas sans intérêt pour les produits européens.

– Vous êtes d'accord pour exiger que les Japonais ouvrent leur marché au moins à la hauteur de la moitié de leur pénétration en Europe ?

– C'est une formule à laquelle je souscris.

– A propos des usines de montage des Japonais en Europe et du contenu local des fabrications, composants européens et valeur ajoutée sur place, qu'il convient de leur imposer, vous souscrivez aussi à des chiffres de l'ordre de 80 % ?

– De 60 à 80 %.

– Dans l'accord avec Toyota, sur le montage de petits utilitaires dans votre usine de Hanovre, pourquoi avoir accepté un taux plus faible ?

– C'est une opération utile. Cela nous fournira un produit périphérique pour notre gamme de production. C'est également une expérience intéressante de travailler avec les Japonais.

– Est-ce cohérent, dans une stratégie industrielle, de dire que c'est simplement un produit périphérique ? La logique ne veut-elle pas que ce ne soit qu'un début ?

– Pour notre marché principal, celui des voitures particulières, nous couvrons toute la gamme avec nos propres produits, depuis les petites voitures bon marché jusqu'aux voitures de 200 chevaux. Nous n'avons pas besoin de faire d'accords.

– N'avez-vous pas ouvert une brèche terrible avec cet accord ?

– Il est normal d'utiliser les capacités des autres. Si l'on pratique un certain protectionnisme en Europe, on ne peut pas empêcher le développement des capacités européennes par les Japonais. On a observé la même chose aux Etats-Unis. Quant à nous, nous utilisons bien des capacités de Nissan au Japon. Pourquoi ne pas faire ce « jeu en retour » en Europe ?

« Ne plus travailler comme par le passé »

– Vous pratiquez une collaboration tous azimuts. Avec Ford au Brésil, avec l'américain Paccar pour la distribution de poids lourds aux Etats-Unis, avec Nissan au Japon pour la production et la commercialisation d'une voiture particulière, la Santana, désormais avec Toyota en Europe pour un petit utilitaire. Ne risquez-vous pas d'être perdant à tant vous disperser ?

– Je ne crois pas. Nous n'avons pas peur. Nous faisons cela dans un esprit positif. C'est très normal à la fin de ce siècle de ne plus travailler comme par le passé, d'une façon très « nationale ». Cela profite à chacune des parties. Prenez l'exemple de notre collaboration avec Paccar. Elle nous a permis en 1987 d'exporter un millier de camions depuis notre usine brésilienne vers les Etats-Unis. Cette année, nous devrions en exporter mille cinq cents. En contrepartie, en fournissant à Paccar, spécialiste des gros poids lourds, des camions de puissance moyenne, nous protégeons son réseau de constructeurs japonais qui cherchent des agents.

– Votre collaboration avec Nissan n'est pas très fructueuse...

– C'est vrai. Mais elle nous donne quand même une capacité de production et un appui commercial pour un produit – la Passat, rebaptisée Santana – dont le développement était limité au Japon. Quand nous la remplacerons par la nouvelle Passat, nous sommes sûrs que nos ventes seront plus intéressantes. L'année dernière, avec nos deux circuits de distribution, celui de Nissan et celui plus classique de la société Yanase, qui importe et distribue les Volkswagen et les Audi, nous avons augmenté nos ventes de 40 % avec plus de 30 000 véhicules. Sur le début de 1988, nous connaissons une croissance de 30 %, et nous négocions actuellement avec Yanase pour créer une société commune au Japon à 50-50.

– Vous n'envisagez aucune collaboration avec des Sud-Coréens ?

– Les trois constructeurs sud-coréens sont déjà pris. C'est trop tard.

– Les Européens auront toujours une guerre de retard...

– En ce qui nous concerne, ce n'est pas vrai. Dans les affaires avec Nissan, Toyota ou Ford, nous avons été assez offensifs, je crois. Nous sommes également bien établis en Chine. A longue échéance, ce pays nous fournira une base importante de production et d'exportation. Dans les années 2010, l'industrie automobile chinoise sera de taille à jouer un rôle sur le marché international.

– C'est votre parade contre la concurrence japonaise ?

– Nous avons aussi, à assez longue échéance, le COMECON. La RDA construit une usine de moteurs Volkswagen. Nous avons des contacts avec d'autres pays de l'Est. Nous croyons qu'il y a dans cette direction des marchés futurs pour les Européens.

– Est-ce que les Japonais ne font pas le même raisonnement que vous ?

– Si. Mais cette fois-ci, nous sommes les premiers...

– Avec la baisse du dollar, ne craignez-vous pas la concurrence américaine en Europe ?

– Il faut distinguer trois catégories de constructeurs américains. Premièrement, Ford et General Motors, qui sont déjà en Europe, où ils sont de « bons citoyens ». Deuxièmement, un américain qui veut pénétrer le marché européen comme importateur – c'est Chrysler – avec des objectifs limités. Troisièmement, les Japonais aux Etats-Unis. Ce sont des constructeurs américains à part entière. Ils ont complètement modifié la géographie automobile de ce pays. Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, l'Amérique devient de nouveau un exportateur de voitures avec des marques japonaises, vers le Japon et l'Europe. En 1990, nous devons nous attendre à voir arriver sur le marché européen des voitures japonaises qui ne viendront pas seulement du Japon, mais aussi des Etats-Unis. C'est une stratégie très intelligente des Japonais, qui vient ainsi en aide à l'économie américaine et qui va aggraver la concurrence déjà vive en Europe. Ce sera le paradis des consommateurs, pour lesquels la provenance géographique n'a aucune importance.

Propos recueillis par
CLAIRE BLANDIN.

L'homme du redressement

Agé de soixante-deux ans, M. Carl Hahn a pris la présidence du groupe Volkswagen en 1981. Economiste de formation, M. Hahn a d'abord travaillé chez Fiat avant d'entrer chez Volkswagen en 1959 où il a été successivement responsable des exportations, des ventes et membre du directoire. Il souhaitait devenir président dès 1972, mais déçu dans ses ambitions, il quitte la société de Wolfsbourg et devient président de la firme pneumatique Continental Cummi Werke AG de Hanovre. Son arrivée à la présidence de Volkswagen s'est accompagnée d'un redressement de l'activité du constructeur ouest-allemand.

TRANSPORTS

● **Huitième préavis de grève à Air Inter du 5 au 8 avril.** – Les trois syndicats de pilotes (SNPL, SPAC) et mécaniciens navigants (SNOMAC) d'Air Inter ont annoncé, le 30 mars, le dépôt d'un huitième préavis de grève matinale pour la période allant du mardi 5 au vendredi 8 avril. Ces syndicats – qui réclament toujours l'organisation d'une période d'expérimentation d'exploitation de l'Airbus A-320 en équipage à trois – ont donc décidé de poursuivre la « guerre d'usure » qu'ils mènent contre le président de leur compagnie, M. Pierre Eelsen, une fois passée la trêve du week-end pascal. La compagnie aérienne a fait savoir que les perturbations provoquées par ce mouvement sont mineures : grâce aux affrètements et aux équipages non grévistes, une dizaine de vols matinaux seulement sont affectés par des retards.

● **Le Point-Mulhouse : la liquidation judiciaire prononcée.** – La première chambre civile du tribunal de grande instance de Mulhouse (Haut-Rhin) a prononcé, le 30 mars, la liquidation judiciaire de l'association de voyages Le Point Mulhouse, après avoir constaté qu'« aucune offre définitive de reprise n'avait été faite ». La veille, le tribunal avait été informé par l'administrateur judiciaire du désistement des Villages-Vacances-Familles (VVF), une association ayant le statut de la « loi de 1901 », filiale de la Caisse des dépôts et consignations, et de Nouvelles Frontières, le premier voyagiste français.

PRIX 2000 SG DE LA CRÉATIVITÉ INDUSTRIELLE.
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RÉCOMPENSE LE TALENT.

Votre talent, c'est de transformer un projet d'innovation technologique en réalisation concrète et d'apporter une réponse à l'évolution des besoins du marché. Notre talent, à la Société Générale, c'est d'encourager le vôtre. C'est pourquoi nous avons créé les Prix 2000 SG qui récompensent le talent dans trois secteurs différents.

Voici les trois secteurs retenus pour 1988 :

– Texte, image et son électroniques

– Santé et sécurité

– Mise en valeur du patrimoine culturel.

Quatre prix seront attribués pour un total de 750 000 Francs :

– Un prix pour chacun des trois secteurs

– Un prix pour un jeune de moins de trente ans.

Demandez immédiatement un dossier de participation à votre agence Société Générale (date limite de retour de votre dossier : le 31 mai 1988).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CONJUGUONS NOS TALENTS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cofimeg

Compte de l'exercice 1987

Le Conseil d'Administration, réuni le 22 mars 1988 sous la présidence de M. Jean Weil, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Les recettes ont enregistré, par rapport à celles de l'exercice précédent, une progression de 9,5 %, en raison notamment du placement des fonds de l'augmentation de capital de l'été 1986 et des premiers loyers des nouveaux immeubles acquis dès 1987.

Après déduction des charges, le résultat courant s'élève à 129,7 millions de francs, contre 113,1 en 1986, et compte tenu des plus-values exceptionnelles, le bénéfice net comptable s'établit à 134 millions de francs contre 120.

Ceci permettra au Conseil de proposer à la prochaine Assemblée générale ordinaire des actionnaires la distribution, au titre du dividende, d'une somme de 129,5 millions de francs, au augmentation de 12,6 millions sur l'année précédente. Cette somme correspond à un dividende de 18 F par action, alors que celui de l'exercice 1986 avait été de 17,50 F par action ancienne et 8,75 F par action nouvelle.

La réunion de l'Assemblée générale ordinaire est fixée au 25 mai à 10 h 30, à la Maison des Centraux – 8 rue Jean Goujon – Paris 8ème.

COMPAGNIE LEBON

Le conseil d'administration de la Compagnie Lebon s'est réuni le 22 mars 1988, sous la présidence de Roger Paluel-Marmont, et a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui font ressortir un bénéfice de 75 115 184 F contre 51 698 942 F en 1986. Ces résultats comprennent 13 468 774 F de résultat exceptionnel contre 7 144 114 F en 1986.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 1er juin prochain la distribution d'un dividende global de 51 F par action contre 45 F l'année dernière.

En raison des modifications intervenues récemment dans la répartition du capital social, MM. Nicolas Lebon, Jean Roux de Bezieux et la société UNIFA ont donné leur démission. Par ailleurs, le conseil a coopté MM. Paul Paoli et Jean-Pierre Le Cam, respectivement président et administrateur directeur général de la CFAO, sous réserve de l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire.

GFF — GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

Le Conseil d'administration de Groupement foncier français, réuni le 28 mars sous la présidence de M. Bertrand Balaresque, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires le 30 mai prochain

Le total des produits d'exploitation a atteint 199,5 MF, (+ 72 %), cette progression résultant à peu près également du développement des activités d'administration et de gestion des immeubles et des activités de construction et de transactions.

Le chiffre de constructions nouvelles lancées dans l'exercice a atteint 2 458 MF, contre 2 171 MF l'an dernier.

Le bénéfice, après impôt et participation du personnel, s'établit à 36,9 MF, contre 14,7 MF en 1986.

Une assemblée Générale extraordinaire est convoquée le même jour que l'assemblée ordinaire pour décider des divers aménagements statutaires préalables à l'introduction des actions du Groupement Foncier Français sur le second marché, envisagée pour le mois de septembre prochain.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 mars 1988 sous la présidence de M. Michel Caldaguès pour arrêter les comptes de l'exercice 1987 et prendre connaissance de l'activité de la société.

Après dotations aux comptes d'amortissements et de provisions de 24 309 000 F, l'exercice dégage un bénéfice de 252 235 000 F, dont 64 122 000 F de plus-values de cession, contre 188 569 000 F, dont 13 190 000 F en 1986.

Le résultat courant enregistre d'une année sur l'autre une progression de 6,6 % par action, après augmentation de capital.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoqués pour le 24 juin 1988, la distribution d'un dividende de 26,30 F par action contre 25 F en 1986.

Comme les années passées, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire d'offrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement de leur dividende sous forme d'actions de la société.

Poursuivant la politique de rajeunissement de son patrimoine, la société a procédé fin janvier 1988 à la vente en bloc des quatre-vingt-huit appartements qu'elle avait réalisés à Seynod, près d'Annecy, en 1966. Cette cession vient ainsi s'ajouter à celles de Pau et de Fontenay-aux-Roses effectuées récemment, en novembre 1987.

Parallèlement, il a été fait l'acquisition d'un immeuble de bureaux situé à Paris-1er, 16, rue Duphot, près de la place de la Madeleine. En cours de rénovation, cet immeuble de 1 405 m² sera livré avant la fin de l'année.

Par ailleurs, le conseil d'administration a examiné différentes modifications statutaires à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire pour tenir compte de nouvelles dispositions du droit des sociétés.

MMB

Le Conseil d'administration s'est réuni le 24 mars 1988, sous la présidence de M. Philippe CAMUS afin, entre autres, d'examiner les comptes annuels pour 1987.

Les résultats sociaux sont les suivants (MF) :

	Exercice 1987 (12 mois)	Exercice 1985/86 (14 mois)
Résultat d'exploitation	(10,6)	(7,0)
Résultat financier	(37,6)	(15,2)
Résultat courant avant impôts	27	8,2
Résultat exceptionnel	(1,0)	33,6
Impôts sur les bénéfices	–	(4,7)
Bénéfice net	26	37,1

On notera, pour 1987 :

– d'une part que le résultat courant avant impôts est d'un niveau supérieur au triple de celui qu'il avait atteint pour l'exercice précédent ;

– d'autre part que le résultat net ne comporte pratiquement pas d'éléments exceptionnels alors que celui de l'exercice précédent, plus élevé, était constitué pour une part importante d'une très forte plus-value sur cession d'actif.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Annuelle de distribuer un dividende supérieur de moitié à celui de l'exercice précédent, passant donc à 6 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3 F.

Les comptes consolidés ne sont pas encore arrêtés : les résultats correspondants seront communiqués dès qu'ils auront été établis. D'ores et déjà, il est indiqué que leur niveau sera supérieur à celui de l'exercice précédent.

Le Monde sur minitel
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
au *Monde* et à ses publications
36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO

هكذا من الاصل

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

Valeo Branche Embrayages
INGENIEURS GRANDES ECOLES
ECP, Mines, AM, IDN, INSA — Amiens — réf. 2001 MR

MERINOS
DIRECTEUR USINE — Rouen — réf. 12 A 932-8 MR

• Société dynamique 600 personnes
RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES SOCIALES 250/300.000 — Paris — réf. 12 A 984-8 MR

• Groupe industriel français 1600 personnes
JURISTE D'ENTREPRISE — Paris — réf. 12 A 985-8 MR

• Fédération professionnelle branche industrielle
JEUNES CHARGES DE MISSION — Paris — réf. 12 C 882-8 MR

• VAL
JEUNE INGENIEUR ou JEUNE OFFICIER DE MARINE — Lille — réf. 12 A 947-8 MR

• Biens d'équipement pour la maison
DIRECTEUR COMMERCIAL — Paris — réf. 12 B 779-7 MR

Wolberg Kappes **JEUNE DIRECTEUR AUDIT** — Paris — réf. 12 A 983-8 MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLI-PANEL

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIÈRES (18.000 clients) organise un stage pour recruter CONSEILLERS CIAUX H.F. Formation assurée. Rémunér. très motivante. Tél. ce jour : 45-53-20-00.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire bil. documentaliste, ch. poste avec compact, dépl. à l'étranger acceptés. Libre dans un mois. 43-56-82-81 le soir.

J.F. 37 ans, 16 ans exp. prof. dont 9 ans prof. d'enseig. techn., actuel. secrét. de direct., b. maît. angl., ch. en vue réorientation carrière poste à respons. secteur formation/ relations publiques/ communication. Dépl. et éventuels stages accept., 42-01-47-92.

CORRESPONDANCIÈRE ciale, tml. allemand langue maternelle, anglais, français, cherche emploi. M. SUMARA, 16, rue Raymond Losserand, 75014.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

SAAB
ROSNY-SOUS-BOIS 45-28-41-72
Un stock disponible.
900 I 5 portes. 9.000 I.
9.000 turbo luxe + de direction. 9.000 turbo luxe + d'occasion.
9.000 I 87.
900 turbo 16 S 86.
BMW 520 I 84.

Audi 200 Turbo Mars 85, gris métal., int. velours bleu, ABS, alarme, climat., ant. électr. 82.000 km. 98.000 F. Tél. : 46-64-19-80 (bur), 48-30-50-91 (dom).

L'IMMOBILIER

appartements ventes

8e arrdt

EXCEPTIONNEL
MADELEINE
(près), dble liv. 2 chbres, tt cft, 8e ét., asc., terrasse, poutres, rél. nf beaucoup de caractère. 46-34-13-18.

14e arrdt

AVENUE DU MAINE
(près) 2 p. tout confort, réf. neuf, poutres, cheminée. 46-34-13-18.

16e arrdt

VICTOR-HUGO
Coquet living dble, kitchen., bains, 4e ét., asc., calme, soleil. 780.000. PROGEDIM, 45-75-68-07.

17e arrdt

RUE DE L'ÉTOILE
Imm. ancien de caract., adorable 2 p., 46 m² donnant s/rue calme et cour jardin, très bon état, ch. ind., cave, soleil, 970 000. EXCELLENT PLACEM. FRANCE CONSEIL 48-28-00-75.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9, 12e, avec ou sans travx. PAIE CPT chez not. 48-73-48-07 même le soir.

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

[illegible] GOBELINS ds imm. neuf de luxe, jam. occupés. Parkg compris + ch. stud. 24 à 28 m² 3 700 F, 2 p. 55 m² 6 700 F à 7 600 F. 3 p. 71 m² + terrasse 37 m² 8 700 F, 3 p. 84 m² 8 260 F et 9 500 F. 4 p. 127 m² 12 000 F et 12 [illegible] F, box comp. + ch. Possib. box ou prkg sup. POG 45-87-71-00.

Région parisienne

A LOUER
L'HAY-LES-ROSES 94
Appt 3 p. r.-de-ch. surélevé, 6 marches, très ensoleillé, dans résidence, avec verdure. Entrée, salle de bains, w.-c., cuisine avec placards sur mesure (peinture, moquette, parquet neufs), porte blindée, park. (par pte d'Orléans ou d'Italie 15 min). 3.250 F mensuel. Tél. : 45-27-38-10. Rens. charges entre 600 et 700 F.

LE CHESNAY (78)
3 p. 74 m², 3e ét. 4.431 F TTC
3 p. 78 m², 6e ét. 4.480 F TTC
Chauffage individuel.
Visites et rens. sur R.V. au 39-54-47-29.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, belles récept., avec minimum 3 chambres.
T. (1) 45-62-78-99.

villas

GUÉRANDE (44). A 2 km du centre de La Baule, villa contemporaine s/1 800 m² de terrain, comprenant r.-de-c. : séj. de 35 m², 3 chbres, cuis., s. de bains, w.-c. Etage : grenier aménageable. 890 000 F. A voir : Immobilière 2000, 40, av. du Général-de-Gaulle, LA BAULE (16) 40-24-05-32.

maisons de campagne

URGENT - MUTATION
1 heures de Paris
4 km CHATEAU-THIERRY
communications faciles train (direct Paris)
particulier vend
MAISON RURALE
Tout confort, chauffage fuel, séjour, cheminée, 3 chambres + gde cuisine, cabinet toilette + salle bains, 2 w.-c., cellier, salle de jeux, charpente neuve, très bonne isolation, grand garage 2 voitures + dépendances. Jardin 800 m² entièr. clos, arbres fruitiers + terrain. Px 550.000 F à débattre. Tél. à partir de 19 h 30 au 23-70-83-55. Visible durant week-end.

pavillons

LUCE 10' gare de CHARTRES (28). Part. vd dans zone pav. calme tranquille PAVILLON comp. entrée, s. à m., gde terrasse, 2 ch., cuis. chêne massif, ent. éq. + électromén. compl., s. de bns, w.-c. Au ss-sol : 1 ch., cuis. d'été, chauff. + empl. voit., chf. cent max., s/terr. clos pays. + fruit. 1 000 m², 630 000 F. Tél. h. bur. 42-60-57-87 p. 91.

A 2 km du golf de BUSSY-ST-GEORGES à vendre sur 780 m² pavillon traditionnel, 144 m² habitable + garage. Séjour 50 m² (poutres apparentes + cheminée), cuisine équipée, s. de bains et s. d'eau, 2 w.-c., 3 chambres + mezzanine donnant sur le séjour. Prix : 1.050.000 F. Tél. : 64-02-26-91 après 19 h.

terrains

Part. vd 20 km Cannes ouest terrain construct. 8.200 m², calme, nature, zone prot. dans dom. gardé. 55.000 F. (1) 48-08-67-04.

Particulier vend
TERRAIN A BATIR
DANS L'YONNE 978 m² 20 m façade, eau, tout-à-l'égout, EDF. PRIX RAISONNABLE. Tél. : 60-15-71-65.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, rue La Boétie, particularisera votre dossier viager. Estimation gratuite. 49 a. d'expérience. Garantie financière 3 000 000.

bureaux

Locations

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION CCIALE 8e BURX, SECRÉT., TÉLEX, TÉLÉCOPIE, TRAIT. TEXTES.
AGECO - 42-94-95-28.

fonds de commerce

Ventes

Côtes NORMANDES bien situé, s/concurr. vds fonds comm. chaudron. et naval, avec tt le mat. d'exploit. Aff. à dévelop., 220 000 F. 33-90-77-34, 33-51-68-45.

JURA SUD
Vend hôtel-bar-restaurant « Logis de France », 8 ch. + appt 4/5 p. Fonds et murs, prix 1 300 000 F. Tél. : 84-42-71-63.

LOCATIONS DE VACANCES

Le Monde
« SPÉCIAL PARTICULIER »
FORFAIT 5 LIGNES
2 parutions — 700 F TTC

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, appartement, maison ou villa.

Vous désirez louer votre bien pour les vacances, *le Monde* vous propose d'insérer votre annonce le mercredi daté jeudi et le vendredi daté samedi de la même semaine.

Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, service MKD, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures précédant la première parution.

La ligne se compose de 25 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION
téléphonez à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141 ou 4137.

Économie

AFFAIRES

La restructuration du téléphone italien

Un rapprochement STET-Olivetti selon « la Stampa »

La restructuration du téléphone italien comporterait un second volet industriel, selon *la Stampa*. Il s'agirait d'un rapprochement pour la fabrication de centraux entre Olivetti et le groupe public STET.

En situation très confuse, les télécommunications italiennes souffrent, au niveau de l'exploitation, d'une structure éclatée en différentes entités publiques et, pour la fabrication des matériels, d'un manque de technologie et d'une taille *insuffisante* à l'échelle européenne. M. Prodi, PDG de l'IRI, le holding public qui exerce la tutelle du secteur et coiffe la STET, envisage donc de regrouper toutes les sociétés d'exploitation autour de la STET pour créer l'équivalent de France-Télécom ou de la Deutschebundespost (*le Monde* daté 27-28 mars).

Mais, selon la *Stampa*, ce projet se doublerait d'une entrée de la STET *dans* le capital du groupe Olivetti (on parle de 12 %). Il s'agirait, en clair, d'adopter les technologies de l'américain ATT, en remplacement de l'accord actuel avec l'autre américain GTE, dont la filiale italienne a été rachetée par Siemens. ATT possède 25 % du groupe de M. De Benedetti. Ce dernier pourrait, en outre, regrouper la fabrication des centraux privés sous sa coupe, en y apportant de l'argent. Mais d'autres qu'Olivetti sont candidats : Alcatel, Siemens et Ericsson.

Le président de British Aerospace critique la structure du consortium Airbus

La société aéronautique britannique British Aerospace (BAe), qui a été autorisée à racheter le groupe automobile Rover (*le Monde* du 31 mars), a annoncé une perte (avant impôts) de 159 millions de livres, soit 1,66 milliard de francs pour l'exercice 1987. Ce chiffre s'explique par la constitution d'une *provision* exceptionnelle de 320 millions de livres décidée par la compagnie, à la fois pour prendre en compte la baisse du dollar, et des pertes dans les programmes civils, notamment ceux des avions Airbus.

Président de BAe, M. Roland Smith, qui présentait les comptes de la société, le 30 mars, a émis des critiques sur le mode de fonctionnement du consortium Airbus, qui regroupe, sous forme d'un *GIE* (groupement d'intérêt économique), *quatre sociétés aéronautiques* européennes. « *Il faut que le fonctionnement du consortium soit plus efficace* », a-t-il déclaré. Les Britanniques pencheraient pour une structure de société anonyme où les responsabilités et le management sont mieux identifiés que dans un GIE.

Volvo rachète le britannique Leyland Bus

Le groupe suédois Volvo (*automobiles, poids lourds, bus*) a annoncé le 30 mars avoir repris 100 % du capital de la firme britannique Leyland Bus, pour un montant non révélé. Cette transaction, qui a pris effet dès son annonce, porte notamment sur les deux usines de *fabrication de Leyland Bus en* Grande-Bretagne. Déjà premier exportateur de bus en Europe, Volvo espère conforter ainsi sa position de leader et rayonner dans les pays du Commonwealth, où Leyland est bien implanté.

Contraction de l'excédent commercial ouest-allemand

L'excédent commercial ouest-allemand a représenté 8,5 milliards de marks (29 milliards de francs) en janvier, contre 13 milliards en décembre et 7,2 milliards en janvier 1987, annonce l'Office statistique fédéral de Wiesbaden. Pour sa part, la balance des paiements courants enregistre un solde positif de 4,8 milliards de marks selon des chiffres provisoires. Il était de 9 milliards un an auparavant.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
sans visa

REPÈRES

Investissements

Conseil de promotion des investissements japonais aux Etats-Unis

La Fédération des organisations économiques japonaises, le Keidanren, a annoncé, le mercredi 30 mars, la création d'un Conseil pour la promotion de l'investissement aux Etats-Unis. De tels investissements, *qui ont totalisé 10 milliards de dollars* durant l'année fiscale 1986 terminée en avril 1987, placent le Japon au troisième rang après la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Ils devraient contribuer à réduire le déséquilibre commercial entre les deux pays mais provoquent parfois inquiétude et irritation aux Etats-Unis. Aussi le Keidanren rassemblera, dans le nouveau Conseil, cent soixante grandes entreprises qui ont investi ou vont le faire sur le marché américain. Dirigé par le président du groupe Sony, M. Akio Morita, ce Conseil cherchera *« par son rôle de forum d'informations »* à aider les entreprises nipponnes et leurs employés *« à s'intégrer en douceur à la riche et diverse société américaine »*, précise le communiqué.

Commandes industrielles

Nouvelle baisse de 0,8 % aux Etats-Unis

Les commandes de produits manufacturés passées en février aux entreprises américaines ont baissé de 0,8 % après *avoir enregistré une* contraction de 0,6 % en janvier, annonce le département du commerce. le recul de février est le plus important depuis la chute de 1,4 % en août 1987. Mais les analystes ne sont pas préoccupés et continuent de penser que, tirée par des exportations rendues dynamiques par la baisse *du dollar, l'industrie manufacturière* devrait connaître une bonne année 1988. Les commandes de biens durables ont malgré tout baissé de 1,1 % et celles de biens non durables de 0,4 %. Les commandes de matériel militaire, toujours volatiles, ont pour leur part chuté de 8,2 % en février.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BEGHIN-SAY

Réuni le 28 mars 1988 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes, le Conseil d'Administration a approuvé le comptes sociaux relatifs à l'exercice 1987.

Après un impôt de 262 millions de francs et une dotation à la réserve de participation de 4,4 millions de francs, le résultat net s'élève à 1 487,93 millions de francs contre 306,75 millions en 1986.

Cette progression résulte :

– d'une part, d'une amélioration très sensible des performances de la branche « sucre » dont le résultat d'exploitation passe de 374 millions de francs à 789 millions de francs.

– d'autre part, de l'incidence du résultat exceptionnel dont le montant passe de 154 millions de francs à 1 123 millions de francs, le solde des opérations sur titres (Kaysersberg, Montedison) et de l'apport des immobilisations incorporelles à Kaysersberg atteignant 1 053,8 millions de francs.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 27 juin à 11 heures à Paris (Palais des Congrès), la distribution d'un dividende global de 30 francs dont 20 francs et 10 francs d'avoir fiscal.

Le Conseil a également décidé de convoquer, aux mêmes jour et lieu que l'Assemblée Générale Ordinaire, une Assemblée Générale Extraordinaire afin de mettre les statuts de la Société en conformité avec les nouvelles dispositions légales.

Par ailleurs, le Conseil s'est félicité de l'évolution des structures de Beghin-Say dont le rôle du pôle de développement du groupe Ferruzzi dans le domaine agro-industriel s'est encore affirmé lors de la récente prise de contrôle par Beghin-Say de *Italiana Olii Risi*.

M. Jean-Marc Vernes a ensuite informé le Conseil de la cession de la totalité des actions Saint-Louis détenues par Beghin-Say ainsi que de l'évolution du projet d'acquisition de l'activité « Corps gras » de Lesieur.

(Publicité)

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

Avis au public

Travaux de construction d'un viaduc sur la Charente

Le préfet de la Charente-Maritime a prescrit par arrêté du 22 mars 1988 les enquêtes préalables à :

– la déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'un viaduc sur la *Charente au sud de Rochefort-sur-Mer*, de la réalisation des voies d'accès et des échangeurs, valant pour l'enquête prévue par la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;

– la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols des communes de Rochefort et Echillais.

L'enquête se déroulera du 18 avril au 17 mai 1988 inclus.

La commission d'enquête, désignée par le tribunal administratif de Poitiers, est constituée par :

– M. Henri Micaud, ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées, demeurant à Angoulême ;

– M. Bernard Pauliac, ingénieur divisionnaire honoraire des TPE, demeurant à La Rochelle.

– *M. Camille Piédeux, architecte DPLG, demeurant à Taponnat (Charente).*

Elle élira domicile à la sous-préfecture de Rochefort.

Un dossier principal et un registre d'enquête seront déposés à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer pour être tenus à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h pendant toute la durée de l'enquête.

Un dossier et un registre subsidiaire seront également déposés aux mêmes fins :

– à la mairie de Rochefort, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;

– à la mairie d'Echillais, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Un membre de la commission d'enquête recevra les observations du public :

– à la mairie de Rochefort les :
lundi 18 avril 1988, de 9 h à 12 h,
mercredi 4 mai 1988, de 14 h à 17 h,
mardi 17 mai 1988, de 14 h à 17 h.

– à la mairie d'Echillais les :
lundi 18 avril 1988, de 14 h à 17 h,
mercredi 4 mai 1988, de 9 h à 12 h,
mardi 17 mai 1988, de 9 h à 12 h.

Ces observations pourront également être adressées directement par écrit à :

Monsieur le Président de la commission d'enquête relative à la construction d'un viaduc sur la Charente, sous-préfecture de Rochefort, 17300 Rochefort.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront déposés à la préfecture de la Charente-Maritime, à la sous-préfecture de Rochefort, dans les mairies de Rochefort et Echillais, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

LE PRÉFET,
Michel GILLARD.

Cheikh Si Hamza **BOUBAKEUR**
Recteur honoraire de la Mosquée de Paris

Traité moderne de théologie islamique

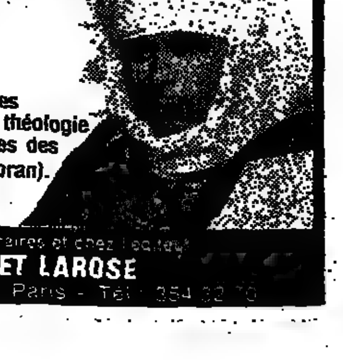

Contenu doctrinal, ramifications, Ecoles orthodoxes et hétérodoxes, soufisme, théologie comparée, concordances et divergences des *Ecritures révélées (Thora, Evangile, Coran).* Avenir de l'Islam dans le monde.
488 pages : 239 F

En vente chez tous les bons libraires et chez l'éditeur
MAISONNEUVE ET LAROSE
15, rue Victor-Cousin 75005 Paris - Tél. : 354 32 70

Schneider a déposé le 23 mars 1988 une surenchère dont l'examen a été différé par la Chambre Syndicale.
L'offre déposée le 26 février 1988 reste en vigueur.

ACTIONNAIRES DE TÉLÉMÉCANIQUE, VOUS SAVEZ COMPTER.

COMPTEZ AVEC NOUS

Offre de Schneider.

- 5 500 F par action.
- Offre ferme et déclarée recevable par la Chambre Syndicale des Agents de Change.
- 710 000 actions.
- Garantie bancaire.
- Clôture de l'offre : 27 mai 1988.

et

- Schneider s'est engagé à accepter toute action présentée jusqu'à 710 000 actions.
- Au-delà de ce chiffre, le taux de réduction éventuel ne peut qu'être faible.

car: Schneider n'apporte pas à son OPA les 352 000 actions qu'il détient déjà.

car: Deux décisions de justice ont prononcé le séquestre de 145 000 actions détenues par Cofitel.

car: Le Fonds Commun de Placement "Actions-Télémécanique" et des salariés-actionnaires ont déclaré qu'ils n'apporteraient pas environ 100 000 actions aux offres en cours.

car: Schneider conserve la possibilité d'accepter tout ou partie des actions au-delà des 710 000 demandées.

Offre de Framatome.

- 4 500 F par action.
- Offre ferme et déclarée recevable par la Chambre Syndicale des Agents de Change.
- 100% des actions (1 626 000 actions environ).
- Garantie bancaire.
- Clôture de l'offre : 27 mai 1988.

et

- Framatome conserve la possibilité de renoncer si moins de 610 000 actions lui sont présentées.

COMPTEZ SUR NOUS NOUS COMPTONS SUR VOUS

L'offre de Schneider est la meilleure pour les actionnaires et les salariés de Télémécanique. Elle l'est aussi pour l'industrie française.

SCHNEIDER

Offre Publique d'Alliance Merlin Gerin Télémécanique

Une note d'information (visa COB n° 8851 du 12/2/88) est tenue gratuitement à la disposition du public auprès des banques Paribas, Banque de Gestion Privée-SIB et Société Générale.

هكذا من الاصل

Marchés financiers

Le Conseil des Bourses de valeurs succède à la chambre syndicale

L'acte de naissance du Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a *été officiellement* enregistré, le mercredi 30 mars. La liste des membres appelés à siéger à ce conseil a été présentée par l'ancien syndic, M. Xavier Dupont, chargé de l'*intérim jusqu'à l'installation* du nouvel organisme.

Malgré le vent de *rébellion*, qui s'était levé dans la corporation, notamment à propos du mode de scrutin et du choix des sociétés de Bourses retenues pour représenter la profession, ces membres ont été élus. Il s'agit de : Mme Monique Bourven (société de Bourse Yves Soulié), et de MM. François Bacot (Bacot-Allain), Claude Bouvet (Courcoux-Bouvet), René de la Serre (Jacques Wolff, Gilbert Goirand et Cie, rachetée par le CCF), Roger Michaux (R. et J.-P. Michaux SA), Pascal oddo (Oddo et Cie), Georges Py (Tuffier-Ravier, PY-Pierre), Claude Reinhart (du Bouzet SA), Régis Rousselle (Meeschaert-Rousselle SA).

De leur côté, les personnels des bourses françaises ont élu leur représentant à ce conseil, à savoir M. Philippe Roger. Enfin, le ministère de l'économie a désigné le représentant des sociétés cotées mais n'a pas encore révélé son identité. Le nouveau conseil des Bourses devait se réunir jeudi *31 mars pour élire son président.* M. Xavier Dupont (Société de Bourse Dupont-Denant), qui avait récemment fait connaître sa volonté de se succéder à *lui-même, était seul* candidat.

Ce conseil, dont la création avait été décidée dans le cadre de la réforme des marchés financiers, a pour vocation la réglementation et la discipline des marchés. *Il lui* revient également d'admettre de nouvelles valeurs à la cote et de nouveaux adhérents.

Les deux autres organismes, qui, avec le Conseil des Bourses de valeurs, succèdent à la défunte chambre syndicale ont été officiellement rendus opérationnels. *Il s'agit* d'abord de l'Association des sociétés de Bourse. Cet organisme représentatif de la profession a, lui aussi, élu ses membres. Ce sont, pour Paris, MM. Pierre Lacarrière, Jean Louis Kervern, François Goy, Régis Rousselle et Jean-Jacques Perquet ; et pour la province M. Jacques Douilhet.

Le second organisme est la société des bourses françaises, qui sera chargée de la gestion des bourses. Créée par *la loi* du 22 janvier *1988, elle* recevra courant avril tous les actifs de la compagnie des agents de change, qui disparaît elle aussi. L'apport net est estimé à 1,2 milliard de francs. Le montant des actifs atteint 17,2 milliards de francs et le passif (*emprunts,...*) est de 15,9 milliards. Ses membres n'ont pas encore été élus, mais ce n'est plus qu'une question de jours.

A. D.

Une lettre de M. Brunier

Après les pertes de la Banque de l'entreprise sur le Matif

A la suite de notre article intitulé « La Banque de l'entreprise a subi de lourdes pertes sur le Matif » (le Monde *du 24 mars), nous avons reçu une lettre de M. Jacques Brunier, président de la Fédération nationale du bâtiment, contestant :*

L'hypothèse, formulée à deux reprises, selon laquelle la démission de M. Yves Le Guay de la présidence de la Banque de l'entreprise serait *en large partie* due à « la » volonté des organisations professionnelles du bâtiment et des travaux publics, principaux actionnaires de la Banque, d'écarter un homme *insuffisamment soumis.* »

Cette allégation sans fondement constitue pour M. Le Guay et pour les organisations professionnelles du BTP un grave préjudice de nature à porter atteinte à leur honneur et à leur réputation.

Les raisons qui ont conduit M. Le Guay à présenter sa démission du conseil de la Banque de l'entreprise ne relèvent bien entendu que de la seule logique économique : sa décision est exclusivement liée aux importantes difficultés financières traversées par l'*établissement* qu'il dirigeait.

Par ailleurs, M. Yves Le Guay a annoncé, à la fin de la semaine dernière, sa démission de la présidence de la Banque du bâtiment et des travaux publics (BTP)

M. Balladur propose la suppression de l'impôt de Bourse

Dans un entretien publié par le quotidien économique *la Tribune de l'Expansion* du 31 mars, M. Edouard Balladur, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, estime que « *la suppression de l'impôt de Bourse doit être aussi rapide que possible* », afin de permettre « *à la place de Paris de devenir la première place d'Europe continentale* ». Le ministre d'Etat rappelle que cet impôt a rapporté, en 1987, 3,5 milliards de francs au budget.

Evoquant les « affaires » récentes qui ont secoué la place de Paris, M. Balladur indique qu'il a demandé « *que l'on prépare un projet de loi qui organise un meilleur contrôle de la profession des remisiers-gérants de portefeuille dont les membres sont à l'origine de ces incidents* ».

« Mondes en devenir »

FINANCES PUBLIQUES CAMEROUNAISES

LEKENE BONFACK

Préface de René CHIROUX

13,5 x 20 cm - 492 p. - 139 F

Berger-Levrault

5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Gérard Billaud le 23 mars 1988, a examiné l'activité de la société et arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Les chiffres caractéristiques de l'exercice, qui témoignent tant du développement favorable de l'activité que du résultat, peuvent être résumés ainsi :

	1986	1987	%
	(milliers de francs)		
Engagements nouveaux	471 000	568 000	+21
dont :			
– Crédit-bail	387 000	478 000	+23,7
– Location simple	84 000	90 000	+ 7
Engagements bruts locaux	2 869 000	3 265 000	+13,8
dont :			
– Crédit-bail	2 174 000	2 480 000	+14
– Location simple	695 000	785 000	+13
Recettes locatives	366 000	385 000	+ 5,2
Bénéfices de l'exercice	90 622	104 749	+15,6

Ils peuvent être complétés par les observations suivantes :

– Le montant brut cumulé des engagements hors taxes d'origine dépasse le seuil des 3 milliards, puisqu'il s'établit à 3 265 millions de francs.

– Le résultat financier net s'établit à 132 millions de francs après notamment amortissement de la totalité des frais d'émission (5 200 000 F) de l'emprunt obligataire à bons de souscription d'actions émis en juin 1987, et enregistrement de 16 300 000 F de plus-values de cessions anticipées.

Ce résultat a permis de doter la réserve latente, qui correspond au supplément d'amortissement fiscal par rapport à l'amortissement financier, d'une somme de 27 500 000 F portant son montant cumulé au 31 décembre 1987 à 186 millions de francs, soit 113,60 F par action.

Par ailleurs, le patrimoine exploité en location simple, composé pour sa quasi-totalité d'immeubles situés à Paris intra muros, et comptabilisé au bilan pour une *valeur nette de 584 millions de francs, a fait l'objet d'une expertise par* la filiale spécialisée du Crédit foncier de France et la Société des centres commerciaux. Il a été estimé à 1 090 millions de francs correspondant à 664 F par action. La valeur de ce *patrimoine approche donc, à elle seule, le montant de la capitalisation boursière* de la société.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le mercredi 25 mai 1988, la distribution d'un dividende de 50 F par action, en progression de 4,2 % par rapport au montant du dividende de l'exercice 1986 (48 F).

NEW-YORK, 30 mars ↓

Rechute

La Bourse de New-York a, mercredi, été victime d'un accès de faiblesse en cours de séance, qui lui a fait perdre tous ses gains initiaux. En fin de journée, l'indice Dow Jones cédait 20,22 points à 1 978,12 dans un marché modérément actif, le volume des titres traités s'étant élevé à 151,81 millions. On dénombrait 569 valeurs en hausse contre 920 en baisse. A la veille d'un long week-end, le Vendredi saint étant chômé à Wall Street, les investisseurs sont devenus nerveux. Ils craignent une fois de plus une hausse des taux d'intérêt alors que la solidité du dollar demeure bien précaire. En effet, la devise américaine a également reviré à la baisse mercredi en cours de séance. Les *ventes ont* particulièrement affecté les valeurs technologiques, les investisseurs redoutant *que les commandes en ordinateurs* ne baissent sensiblement dans quelques mois. Digital Equipment, qui avait, vendredi dernier, *inscrit son* plus bas cours depuis un an, a encore perdu un point un quart à 105 3/8. IBM a *cédé 2 1/4 à 105 7/8 après* la vente d'un bloc de 150 000 titres.

J. C. Penney, qui a relevé son dividende trimestriel à 50 cents contre 37 précédemment, a gagné 1 dollar à 43 1/4. Texaco a également enregistré une hausse après que Kohlberg Kravis Roberts and Co ait annoncé son intention d'acquérir 15 % de Texaco. Le titre a gagné plus de 3 dollars à 48 dollars.

VALEURS	Cours du 29 mars	Cours du 30 mars
Alcoa	42 1/2	42 7/8
Allegis (ex-UAL)	83	83 1/2
A.T.T.	27	26 1/2
Boeing	47 1/8	48 3/4
Chase Manhattan Bank	25 1/4	25
Du Pont de Nemours	81 1/4	79 1/2
Eastman Kodak	41 3/8	40 3/4
Exxon	42 3/8	41 7/8
Ford	42 3/8	45 5/8
General Electric	41	40 1/4
General Motors	71 1/8	70 5/8
Goodyear	63 1/8	62 3/4
I.B.M.	106 1/8	104 7/8
I.T.T.	45 1/2	44 5/8
Mobil Oil	43 1/4	43
Pfizer	56 1/8	55 5/8
Schlumberger	34 7/8	34 3/8
Texaco	48	48 1/8
Union Carbide	23 5/8	23 3/4
U.S.X.	30 1/8	29
Westinghouse	50 3/8	50 1/8
Xerox Corp.	53 3/4	53 1/4

LONDRES, 30 mars ↓

Effritement

La tendance a été très hésitante, mercredi, à l'approche des fêtes de Pâques dans un marché terne qui attendait notamment les déclarations du chancelier de l'Echiquier concernant la livre sterling. Dans la matinée, des rumeurs faisaient état d'une nouvelle intervention de la Banque d'Angleterre pour contenir la hausse de la monnaie britannique. En hausse en début de journée, après la bonne performance de Wall Street mardi, les indices ont, par la suite, fléchi sous le poids des prises de bénéfice. L'indice Financial Times a terminé en baisse de 7,5 points à 1 398,1. L'indice Footsie affichait un recul de 8,2 points à 1 756,9. Quelque 434 millions d'actions ont été échangées.

Après l'annonce d'une perte avant impôts de 159 millions de livres, British Aerospace a fini la *séance en nette baisse*, cédant 8 pence à 404. La banque d'affaires Standard Chartered a, par contre, gagné 10 pence à 453 grâce à l'annonce du maintien d'un dividende, en dépit d'une perte de 274 millions de livres en 1987. Le groupe du magnat de la presse Robert Maxwell a cédé du terrain malgré l'annonce d'un doublement des bénéfices l'an dernier. Baisse des *mines d'or et hausse de certains* fonds d'Etat.

PARIS, 30 mars ↓

Tassement

Pas terrible la séance de mercredi rue *Vivienne. Pourtant le départ avait* été prometteur. En début de matinée, le marché progressait de 0,7 % environ. Mais progressivement, toute l'avance gagnée était reperdue. A l'ouverture de la séance principale, la Bourse avait déjà pris un peu de recul (– 0,15 %) pour continuer à s'alourdir ensuite. A la clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse de 0,63 %.

La Bourse a surtout souffert du *manque* d'affaires. La veille déjà, le volume des transactions sur les valeurs françaises était tombé à 632 millions de francs. A vingt-quatre heures du long week-end de Pâques, l'activité, pour autant qu'on pouvait en juger aux dires de spécialistes, *s'est encore réduite. Affirmer dans* ces conditions que Paris se désolidarise des autres places, toutes plutôt en meilleure forme, n'a guère de sens. Certes, le facteur politique n'est pas mince. Mais l'absence de nombreux investisseurs a bien plus pesé dans la balance. Les seconds des grands capitaines de placement ont pour consigne, sauf urgence, de rester l'arme au pied. Les professionnels se sont donc employés *à expédier les* affaires courantes.

Comme l'on s'y attendait un peu, la Chambre syndicale a, pour des raisons politiques évidentes, décidé de *geler la dernière* OPA de Schneider sur Télémécanique (5 400 F par action pour la totalité du capital), sans doute jusqu'après le 8 mai.

Elle s'appuie pour ce faire sur « les contestations, portées devant les tribunaux et non encore résolues, quant aux conditions d'émission et de cession *de titres Télémécanique émis à la* suite de l'AGE du 17 juin. » Après quoi, les deux précédentes OPA de Schneider et de Framatome sont prorogées jusqu'au 27 mai. Chez Schneider, l'on se dit très surpris de cette décision inattendue. « Y a du Balladur là-dessous », disait un fondé. Bonne *tenue du marché obligataire, mais* aussi avec des courants d'affaires réduits. La clientèle cherche, sans en trouver, du « papier » court et « in fine ». Progrès du MATIF.

TOKYO, 31 mars ↓

Prises de bénéfice

Après avoir gagné près de 1 000 points en trois séances, la Bourse de Tokyo a, jeudi, subi des prises de bénéfice, encouragées par l'instabilité du dollar et le recul de Wall Street mercredi. L'indice Nikkei perdait en fin de séance 59,81 points à 26 260,26 dans *un marché* un peu moins actif que la veille. En effet, 1,4 milliard d'actions ont changé de mains contre 1,8 *milliard mercredi. Cette pause du marché* était jugée tout à fait normale, par les professionnels qui estimaient que « le marché [était] entré ces derniers jours dans une phase de surchauffe exagérée ». Le dollar a également manifesté des signes de faiblesse, terminant la séance du matin à 125,08 yens contre 125,43 la veille. Les valeurs de haute technologie ont fait l'objet de prises de bénéfice, en particulier Toshiba, Hitachi et Fujitsu. Les titres pharmaceutiques ont progressé, ainsi que ceux du secteur sidérurgique. Sumitomo Metal *était notamment* recherché par les investisseurs étrangers.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Akai	600	580
Bridgestone	1 410	1 400
Canon	1 180	1 150
Fuji Bank	3 480	3 500
Honda Motors	1 720	1 690
Matsushita Electric	2 700	2 670
Mitsubishi Heavy	868	865
Sony Corp.	5 240	5 230
Toyota Motors	2 380	2 390

FAITS ET RÉSULTATS

● **Deutschebank : chute des résultats.** – *La Deutschebank, le* premier groupe bancaire ouest-allemand, a annoncé, le mercredi 30 mars à Francfort, des résultats en forte baisse en 1987. Le bénéfice net de la banque a été l'an dernier de 669,5 millions de deutschemarks (2,3 milliards de francs), *en diminution de 37,3 %* par rapport au bénéfice déclaré en 1986. Le krach boursier et la revalorisation du deutschemark sont les principales causes invoquées par les dirigeants pour expliquer ce résultat. Les fonds propres de la banque sont de 10,8 milliards de deutschemarks, représentant 4 % du total du bilan du groupe. La Deutschebank a, par ailleurs, annoncé son intention de se lancer dans le secteur de l'assurance et de poursuivre son développement *international, notamment en* France.

● **La Générale occidentale renonce à ses activités pétrolières.** – La Générale occidentale a mis, le mercredi 30 mars, un point final à ses activités pétrolières au terme d'un accord avec Basic Ressources International, une société pétrolière implantée au Guatemala. La Générale occidentale va *convertir la part de 35,6 %* qu'elle détient dans le capital de Basic Ressources International en un nombre *égal d'actions* préférentielles sans droit de vote, remboursables à partir du 31 décembre *1993*, au prix de 0,75 dollar l'action. Générale occidentale détient 65 273 081 actions de la firme en question.

● **Progression du bénéfice de Total CFP.** – Total CFP (Compagnie française des pétroles) a réalisé en 1987 un bénéfice net de 1,38 *milliard* de francs, en progression de 36,42 % sur celui de l'année précédente. Le conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende de 20 F par action (comme en 1986), auquel s'ajoute un avoir fiscal de 10 F. Au total, 725 millions de *francs seront ainsi distribués.* Total CFP a, en outre, constitué une provision de 550 millions de francs au titre de CRD Total (Compagnie de raffinage et de distribution), qui a enregistré, en 1987, un résultat négatif de 599 millions de francs. Les dividendes reçus par les filiales en 1987 s'élèvent à 1,38 milliard de francs, contre 1,013 milliard de francs en 1986.

● **La CEE condamne Tenneco à rembourser une aide française.** – La Commission européenne a estimé, le mardi 29 mars, qu'une aide accordée en 1985 par le gouvernement français à la firme britannique Tenneco (machinisme agricole) pour l'inciter à ne pas fermer ses usines en France était contraire au droit de la concurrence à *l'intérieur du* Marché commun. Selon la CEE, Paris a « *affecté les décisions sur les localisations des investissements et les fermetures de sites industriels* [...], *empêché une réduction des capacités en France* [...] *et introduit, de ce fait, une distorsion de concurrence dans le Marché commun* ». La Commission a ordonné au gouvernement français de récupérer auprès de Tenneco l'aide allouée, qui représentait un montant de 40 millions de francs et un prêt spécial de 135 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	252	228 50	Le gd livre du mois	218 70	210
Arnault & Associés	368 50	368 50	Loca Investissement	261	261 d
Asystel	299	290	Locamic	152 20	154 50
B.A.C.	430	430	Marin Immobilier	297	....
B. Demachy & Assoc.	375	375	Metallurg. Minière	100	103
B.I.C.M.	620	620	Métrologie Internat.	280	282
B.I.P.	446	442	Microservice	132	133
Bolloré Technologies	700	700	M.M.B.M.	397	397
Buitoni	740	....	Molex	210	210
Câbles de Lyon	1040	1040	Navale-Delmas	501	490
Calberson	698	622	Olivetti-Logabax	164 80	171 50
Canal Plus	436	436	Om. Gest.Fin.	288	285
Cardif	1100	1144 d	Presbourg (C. In. & Fin.)	98 80	98 80
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	247	247	Razel	692	690
C.A.T.C.	125 20	125 20	St-Gobain Emballage	1146	1140
C.D.M.E.	800	800	St-Honoré Matignon	148	154 d
C. Equip. Elect.	284	283	S.C.G.P.M.	147 80	127
C.E.G.I.D.	471	475	Segin	241	245
C.E.G.E.P.	165	157	Sema-Metra	575	....
C.E.P.-Communication	1052	1075	S.E.P.	1025	1069
C.G.I. Informatique	539	520	S.E.P.R.	1029	1113
Ciments d'Origny	430 50	430	Sligos	1101	1130
C.N.I.M.	271	260	S.M.T.Goupil	215	210
Concept	220	211 20	Sodexho	855	859
Conforama	480	480	Sopra	226 50	217 50
Creeks	310	302	TF 1	165	187
Dafsa	135 80	130 50	Unilog	105	106
Dauphin	3260	3200	Union Financ. de Fr.	393	393
Devanlay	1033	992 o	Valeurs de France	307	307
Deville	640	640			
Dmitri-Labbé	840	830			
Editions Belfond	121	117			
Expans. Investiss.	20 20	20			
Finacor	416	418			
Gaimont	522	530			
Guy Degrenne	870	835			
I.C.C.	230	235			
IDIA	157	158 50			
I.G.F.	146	154			
IN2	99 40	....			
Int. Metal Service	180	180			
La Commande Electro.	209	202			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 30 mars 1988

Nombre de contrats : 6 312

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	30	35	–	4
Lafarge-Coppée	1 000	93	–	0,01	23
Michelin	140	31,50	34	–	3,20
Midi	1 100	125	195	–	50
Paribas	280	23	–	0,01	14,20
Peugeot	840	78	125	–	36
Saint-Gobain	460	1,50	–	0,21	21
Thomson-CSF	120	31	35	–	2

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 mars 1988

Nombre de contrats : 31 999

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	100,70	99,80	99,15
Précédent	100,40	99,55	98,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,72	2,02	0,98	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,63 F ↓

Le dollar a rechuté, le jeudi 31 mars, sur toutes les places financières internationales. *Il a* notamment coté 5,6275 F (contre 5,6565 F la veille). Les cambistes attribuent cette baisse aux incertitudes monétaires à la veille du long week-end de Pâques. Vendredi saint, presque toutes les places seront fermées, exception faite de Tokyo, Milan et Bruxelles. A Paris, des cours seront établis entre banques.

FRANCFORT	30 mars	31 mars
Dollar (en DM)	1,6689	1,6590
TOKYO	30 mars	31 mars
Dollar (en yens)	125,43	124,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 mars)	7 9/16-7 11/16 %
New-York (30 mars)	6 9/16-6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	29 mars	30 mars
Valeurs françaises	101,2	100,9
Valeurs étrangères	106,4	107,2

Cie des agents de change (*Base 100 : 31 déc. 1981*)

	29 mars	30 mars
Indice général	285,3	287,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 mars	30 mars
Industrielles	1 998,34	1 978,11

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	29 mars	30 mars
Industrielles	1 405,6	1 398,1
Mines d'or	238,2	237,2
Fonds d'Etat	90,39	90,72

TOKYO

	30 mars	31 mars
Nikkei Dow Jones	26 320,07	26 260,26
Indice général	2 153,66	2 147,90

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6275	5,6290	+ 41	+ 56	+ 100	+ 125	+ 290	+ 380
$ can.	4,5713	4,5774	– 39	– 12	– 55	– 13	– 132	– 24
Yen (100)	4,5529	4,5590	+ 134	+ 154	+ 288	+ 320	+ 881	+ 987
DM	3,3915	3,3925	+ 117	+ 137	+ 260	+ 286	+ 787	+ 864
Florin	3,0175	3,0200	+ 91	+ 104	+ 203	+ 221	+ 608	+ 669
FB (100)	16,1837	16,1990	+ 193	+ 282	+ 409	+ 631	+1 450	+1 896
FS	4,0950	4,1040	+ 207	+ 228	+ 449	+ 477	+1 235	+1 329
L (1 000)	4,5750	4,5810	– 150	– 101	– 278	– 214	– 684	– 560
£	10,5305	10,5410	– 78	– 34	– 124	– 55	– 307	– 181

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 1/16	6 13/16	7	7 1/8
DM	3 1/16	3 5/16	3	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 7/16	3 9/16
Florin	3 3/4	4 1/4	3 15/16	3 1/16	3 15/16	3 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6	6 1/4	6	6 5/16	6 3/16	6 1/2
F.S.	1 3/4	2 1/4	1 1/2	1 5/8	1 5/8	1 3/4	2 1/8	2 1/4
L (1 000)	9 7/8	10 7/8	10 1/2	10 7/8	10 7/8	11 1/4	11	11 3/8
£	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 5/8	8 9/16	8 11/16	8 3/4	8 7/8
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 30 MARS

Cours relevés à 18 h 03

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1586	4,5 % 1973	....	....	....	....
....	C.N.E. 3 %	3860	3860	3858	- 0 05
1024	B.N.P. T.P.	1030	1045	1045	+ 1 46
1038	C.C.F. T.P.	1062	1083	1083	+ 2 96
1050	Créd. Lyon. T.P.	1057	1057	1057	....
1265	Renault T.P.	1244	1243	1241	- 0 24
1480	Rhone-Poul. T.P.	1483	1480	1480	- 0 20
1238	St-Gobain T.P.	1235	1235	1237	+ 0 16
1176	Thomson T.P.	1180	1176	1176	- 0 34
355	Accor	341	345	339	- 0 59
460	Air Liquide	455	460	455	....
1790	Alcatel	1770	1740	1745	- 1 41
1120	Als. Superm.	1130	1130	1130	....
205	A.L.S.P.I.	209 50	210	209	- 0 24
230	Alsthom ★	223	221	219 90	- 1 39
2010	Arjom. Prioux	1975	1975	1976	+ 0 05
385	Aussedat-Rey	393	400	404	+ 2 80
750	Aux. Entrepr. ★	720	729	726	+ 0 83
670	Av. Dassault ★	670	665	665	- 0 75
315	BAFP	297	295	295	- 0 67
280	Bail-Equipem. ★	275	269 70	270	- 1 82
870	Bail Investis.	840	842	850	+ 1 19
225	B.N.P. C.I.	224	228	228	+ 1 79
416	Cie Bancaire ★	411	415	402 80	- 2
320	Bazar H.-V.	304	299	302	- 0 66
376	Béghin-Say ★	366	369	374 50	+ 2 32
720	Berger (Ma)	720	730	730	+ 1 39
605	Bic ★	605	610	600	- 0 83
1020	B.I.S.	984	985	981	- 0 30
2020	Bongrain S.A.	1965	1890	1875	- 4 58
750	Bouygues ★	774	774	760	- 1 81
65	B.P. France ★	64 90	64	62 50	- 3 70
3910	B.S.N. ★	3898	3826	3850	- 1 23
1650	Cap Gem. S. ★	1690	1665	1669	- 1 24
1310	Carnaud	1269	1235	1245	- 1 89
2080	Carrefour ★	2088	2070	2074	- 0 67
111	Casino	109	108 50	110 90	+ 1 74
98	Casino A.D.P.	97 30	98	98 20	- 1 13
985	C.C.M.C.	980	990	990	+ 1 02
680	Cetelem	685	688	680	- 0 73
485	Cerus	477	473	469	- 1 68
1180	C.F.A.O. ★	1150	1130	1126	- 2 09
225	C.G.E.	210	220	210 10	+ 0 05
820	C.G.I.P. ★	780	780	779	- 0 13
800	Chargeurs S.A ★	746	760	740	- 0 80
810	Ciments franç. ★	791	780	780	- 1 39
410	Club Méditerr. ★	407	409	404 10	- 0 71
183	Codetel ★	180	180	180	....
285	Cofimeg	287 10	287 10	288	+ 0 31
1730	Coles	1665	1675	1675	+ 0 60
171	Compt. Entrepr.	170	170	168	- 1 18
580	Compt. Mod. ★	555	560	569	+ 2 52
890	Créd. Foncier	875	875	871	- 0 46
380	Crédit F. Imm. ★	380	383	385	+ 1 32
111	C.C.F.	107 50	108 50	108 50	+ 0 93
460	Créd. Lyon. (CI)	448	445	445	- 0 89

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
800	Crédit Nat. ★	774	779	763	- 1 42
200	Crouzet ★	190	192	191 50	+ 0 79
2000	Damart S.A.	1875	1855	1853	- 1 17
315	Darty ★	310	320	310	....
245	Darty (DP)	230	230 50	233	+ 1 30
1470	De Dietrich	1404	1438	1410	+ 0 43
191	Dév. R.N.C. (Li)	191 50	191	191	- 0 26
440	D.M.C.	404	419	409	+ 1 24
290	Drouot Assur.	285	285	285	....
1520	Docks France ★	1450	1433	1430	- 1 38
525	Dumez ★	485 10	486	494	+ 1 83
975	Eaux (Gén.)	959	953	951	- 0 83
960	Ecco ★	941	952	960	+ 2 02
695	Electrofinanc. ★	634	649	616	- 2 84
....	El. S. Dassault	380	387 50	390 10	+ 2 66
270	Elf-Aquitaine	267	267	270	+ 1 12
225	— (certific.)	233 90	230	230 50	- 1 45
590	Epeda-B-Faure	540	534	537	- 0 56
2280	Essilor	1985	1985	1988	+ 0 20
1480	Essilor inc. (DP)	1343	1336	1328	- 1 12
310	Esso S.A.F. ★	299	303 50	302	+ 1
1180	Eurafrance	1150	1182	1170	+ 1 74
915	Eurocom ★	875	877	865	- 1 14
2400	Euromarché	2345	2380	2360	+ 0 64
450	Europe n° 1 ★	400	410	405	+ 1 25
34	Eurotunnel ★	33 75	33 85	33 85	+ 0 30
800	Exor ★	805	820	820	+ 1 86
700	Facom	731	745	740	+ 1 23
970	Fichet-bauche	935	935	939	+ 0 43
210	Finextel ★	208	208 60	208	....
75	Fives-Lille ★	75 10	75 10	80	+ 6 52
1010	Fromageries Bel	960	1013	962	- 0 83
790	Gal. Lafayette ★	691	710	721	+ 4 34
230	Gascogne	230	225	225	- 2 17
1220	Gaz et Eaux	1150	1111	1148	- 0 09
340	Géophysique ★	340	338	350	+ 2 94
470	Gerland	465	468	468	+ 0 65
460	GTM-Entrepose	426	420	414	- 2 82
515	Guyenne-Gas. ★	490	490 20	490	....
1720	Hachette ★	1680	1698	1650	- 1 79
516	Havas ★	517	515	515	- 0 38
415	Hénin (La)	406	405	410	+ 0 99
1040	Hutchinson ★	989	989	960	- 2 93
....	Imétal	149 70	150 60	150 60	+ 0 60
....	Imm. Plaine-M.	316	320	310	- 1 90
1020	Ingénico	972	983	981	+ 0 93
3100	Inst. Mérieux	2950	2999	2940	- 0 34
515	Interbail ★	514	520	513	- 0 19
900	Intertechnique	946	950	945	- 0 11
885	J. Lefebvre	869	870	852	- 1 95
1040	Lab. Bellon	990	1001	1010	+ 2 02
1120	Lafarge-Coppée	1094	1098	1095	+ 0 09
1130	Lebon ★	1055	1040	1030	- 2 37
2310	Legrand ★	2350	2327	2340	- 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1870	Legrand (DP) ★	1860	1866	1925	+ 3 49
630	Leroy-Somer ★	488	501	495	+ 1 43
1800	Lesieur	1755	1808	1800	+ 2 56
740	Locabail Immob.	758	757	757	- 0 13
400	Localrance ★	390	394	395	+ 1 28
880	Locindus	865	900	870	+ 0 58
340	Luchaire	235	240	230	- 2 13
1750	L.V.M.H. ★	1779	1770	1779	....
1190	Lyonn. Eaux ★	1099	1099	1088	- 1
48	Mais. Phénix	46 10	47	45 05	- 2 28
305	Majorette (Ly)	310	310	310	....
240	Mar. Wendel ★	232	235	241	+ 3 88
141	Matra	138 80	140	140 20	+ 0 94
1580	Merlin-Gerin ★	1570	1699	1551	- 1 21
179	Michelin	187	175	187 50	+ 0 30
1300	Midi (Cie)	1240	1263	1239	- 0 08
184	Midland Bk SA ★	178 50	180	178 90	+ 0 22
495	Min. Salsig. (Ma)	496	490	490	- 1 21
34	M.M. Penarroya	34 80	34 80	34 50	- 0 86
52	Moulinex	52 85	53 05	53 30	+ 0 85
840	Navig. Mixtes	813	805	806	- 0 86
79	Nord-Est ★	79 90	80	78 25	- 2 07
320	Nordon (Ny)	325	300	300	- 7 69
360	Nouvelles Gal.	320 50	323 10	328 80	+ 2 59
875	Occid. (Gén.) ★	670	675	655	- 2 24
910	Omn.F.Paris	900	900	900	....
206	Olida-Caby	216	218 50	218 50	+ 1 16
....	Opfi-Paribas	282	288 50	285	+ 1 06
2750	Oréal (L')	2726	2758	2705	- 0 77
305	Paribas	302 50	302 50	301 60	- 0 30
365	Pars-Réesc. ★	330	325	322	- 2 42
825	Pechelbronn ★	817	817	812	- 0 61
290	Penhoet	280 40	281	276	- 1 57
680	Pernod-Ricard ★	680	671	670	- 1 47
930	Peugeot S.A.	917	930	919	+ 0 22
435	Poliet	414 90	418	418	+ 0 75
615	P.M. Labinal	588	560	561	- 4 59
2580	Presses Cité ★	2541	2580	2542	+ 0 04
1080	Prétabail Sic.	1100	1125	1121	+ 1 91
560	Primagaz	572	570	558	- 2 45
395	Printemps ★	380 50	383	379	- 0 39
1280	Promodès	1225	1225	1176	- 4
845	Radiotechn.	790	775	777	- 1 65
....	Raff. Dist. Total	67	70 70	72	+ 7 46
2300	Redoute (La) ★	2069	2021	2024	- 2 17
325	Robur financière	312	312	312	....
795	Roussel-Uclaf	734	735	735	+ 0 14
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3155	3110	3110	- 1 43
185	Sade	186 10	187	187	+ 0 54
1380	Sagem ★	1387	1379	1390	+ 0 22
410	Saint-Gobain	402	401 50	401	- 0 25
1030	St-Louis	990	988	988	- 0 20
1080	Salomon	1099	1100	1100	+ 0 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
605	Salvepar	570	567	567	- 0 53
640	Sanofi ★	545	540	538	- 1 28
485	S.A.T. ★	485	488	485	....
....	Saulz.-Dol. (i)	142	150	152	+ 7 04
1030	Sauxquet (Ny)	1024	1000	1000	- 2 34
260	Schneider ★	239	248	239 20	+ 0 08
38	S.C.O.A.	36 80	36 70	36 70	- 0 27
595	S.C.R.E.G.	590	595	586	- 0 68
665	Seb ★	640	645	630	- 1 56
425	Sefimeg ★	411 40	413 50	411	- 0 10
1440	S.F.I.M.	1380	1370	1380	....
28	S.G.E.	27 40	27 50	27	- 1 46
500	Signaux ★	489 80	491	490	+ 0 04
690	Silic	680	661	680	....
635	Simco-U.P.H. ★	519	515	516	- 0 58
305	Simnor (Li)	305	305	305	....
735	Skis Rossignol	708	715	700	- 1 13
670	Sliminco	685	681	680	- 0 73
285	Société Générale	275	273	273	- 0 73
167	Sodecco	170	172	172	+ 1 18
169	Sodero (Na)	165	163	163	- 1 21
2010	Sodexho ★	1965	1960	1960	- 0 25
94	Sogenal (Ny)	96	95	95	- 1 04
285	Sogerap	249	250	240	- 3 61
1980	Somm-Allib. ★	1868	1885	1873	+ 0 27
575	Source Perrier	552	550	550	- 0 36
640	Sovac ★	580	580	574	- 1 03
325	Spie-Batignol.	324	321 50	320	- 1 23
430	Strafor ★	415 20	419	420	+ 1 16
230	Suez	230	230 10	230 10	+ 0 04
385	Synthélabo ★	368	367	367	- 0 27
670	Talcs Luzenac	680	680	680	....
6000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
159	Thomson-C.S.F.	150 50	152	151 50	+ 0 66
336	Total (CFP) ★	325 50	330	330	+ 1 38
70	— (certific.)	68 20	69 60	70	+ 2 64
980	T.R.T. ★	980	1009	1000	+ 2 04
380	U.F.B.	364	366	370	+ 1 65
785	U.I.C. ★	776	761	759	- 2 19
530	U.I.F. ★	525	520	514	- 2 10
880	U.I.S.	870	862	861	- 1 03
185	U.C.B. ★	183 10	186	187	+ 2 13
725	Unibail	690	670	690	....
410	Valéo	401	409	408	+ 1 75
69	Vallourec	68 90	72 80	73	+ 5 95
320	Via Banque	314	306	316	+ 0 64
605	Elf-Gabon	590	600	600	+ 1 69
111	Amax Inc.	111 50	112 70	112 70	+ 1 08
148	Amer. Express	138	136 50	136 50	- 1 09
161	Amer. Teleph.	154 50	152 30	152 30	- 1 42
104	Anglo Amer. C.	102 20	102	102	- 0 20
535	Amgold	515	512	512	- 0 58
855	BASF (Akt)	820	822	820	....
930	Bayer	889	890	890	+ 0 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
106	Buffelsfont.	106	106 50	106 50	+ 0 47
147	Chase Manh.	139	141	140 50	+ 1 08
61	De Beers	60 60	62 30	62 30	+ 2 81
1460	Deutsche Bank	1381	1385	1385	+ 0 29
860	Dresdner Bank	812	810	810	- 0 25
67	Driefontein Cal	68 50	67 60	67 35	- 1 68
485	Du Pont-Nem.	451 30	459	451	- 0 07
240	Eastman Kodak	230 30	233	233	+ 1 17
32	East Rand	34 30	33 10	33 20	- 3 21
230	Electrolux	211	220 60	220 60	+ 4 55
220	Ericsson	220 50	228	227 50	+ 3 17
245	Exxon Corp.	240	238 50	238 50	- 0 63
250	Ford Motors	237 10	237	237	- 0 04
61	Freegold	63 60	63 60	63 60	....
97	Gencor	95	95 50	95 50	+ 0 53
250	Gén. Electr.	231 80	232 10	228	- 1 64
1320	Gén. Belgique	1250	1250	1261	+ 0 88
415	Gen. Motors	391	399 20	399	+ 2 05
97	Goldfields	95	93 20	93 20	- 1 89
52	*GdMetropolitan*	*50 10*	49 80	49 80	*- 0 60*
48	Harmony	49 05	48 10	48 05	- 2 04
63	Hitachi	63 95	64 80	64 20	+ 0 39
910	Hoechst Akt.	884	881	881	- 0 34
110	Imp. Chemical	106 30	108	108	+ 1 60
645	IBM	610	603	605	- 0 82
270	ITT	252	258 50	257	+ 1 98
186	Ito-Yokado	191 50	193	192 20	+ 0 37
121	Matsushita	119 30	122	123 30	+ 3 35
925	Merck	910	904	904	- 0 66
360	Minnesota M.	330 50	330	330	- 0 15
280	Mobil Corp.	244 50	242	242	- 1 02
184	Morgan J.P.	188 50	193	193	+ 2 39
35600	Nestlé	34350	34450	34400	+ 0 15
176	Norsk Hydro	168	173 40	173 40	+ 3 21
166	Ofsi	151 30	151 50	151 50	+ 0 13
1820	Petrofina	1785	1770	1769	- 0 90
535	Philip Morris	510	515	519	+ 1 76
90	Philips	84	85 25	85 25	+ 1 49
74	Placer Dome	73 40	72 40	72 40	- 1 36
340	Quilmès	328	318	319	- 2 74
480	Randfontein	475	466	466	- 1 89
685	Royal Dutch	663	671	671	+ 1 21
35	Rio Tinto Zinc	36 75	36 20	36 70	- 0 14
53	St Helena Co	52 80	52	52	- 1 52
205	Schlumberger	195	196 30	200	+ 2 56
114	Shell transp.	110 20	111 90	111 90	+ 1 54
1350	Siemens A.G.	1215	1217	1215	....
240	Sony	235	234 50	237	+ 0 85
205	T.D.K.	203 50	202 50	204	+ 0 25
35	Toshiba Corp.	35 90	36 90	36 90	+ 2 79
350	Unilever	329	334 90	334 90	+ 1 79
240	Unit. Techn.	223	225	225	+ 0 90
530	Vaal Reefs	539	542	542	+ 0 56
325	Volvo	318 50	321 50	321 50	+ 0 94
225	West Deep	228	223	223	- 2 19
330	Xerox Corp.	309	305 50	305 50	- 1 13
1 38	Zambia Corp.	1 40	1 42	1 45	+ 3 57

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 37	7 526
9,80 % 78/93	100 85	7 042
10,80 % 79/94	108 78	8 167
13,25 % 80/90	108 35	10 933
13,80 % 81/99	104 40	2 895
16,20 % 82/90	112 68	3 462
16 % juin 82	114 50	12 940
14,60 % fév. 83	114 25	1 556
13,40 % déc. 83	117 55	3 698
12,20 % oct. 84	111 15	5 833
11 % fév. 85	110 31	1 172
10,26 % mars 86	104 05	0 534
ORT 12,75 % 83	1867	..
OAT 10 % 2000	103 20	8 443
OAT 9,90 % 1997	105 85	2 948
OAT 9,80 % 1996	102 51	1 633
Ch. France 3 %	153	
CNB Bques janv. 82	102 40	2 480
CNB Paribas	102 36	2 480
CNB Suez	102 36	2 480
CNI janv. 82	102 37	2 480
PTT 11,20 % 85	107	3 486
CFF 10,30 % 86	101 30	1 798
CNE 11,50 % 85	108 05	8 540
CNT 9 % 86	98 40	7 845
CRH 10,90 % déc. 85	106 10	2 469
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2000	200
Métrologie I. 6 % 8/7	78 90	7 890

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	1474	1470
A.G.F. (St Cent.)	575	575
Applic. Hydraul.	800	815
Arbel	327	340
Astorg	180	180
Avenir Publicité	530	530
Bain C. Monaco	180	180
Banque Hypoth. Eur.	282	286
Béghin-Say (C.I.)	310	321
B.G.I.	760	756
Blanzy-Ouest	525	525
B.N.P. Intercontin.	208	199 70
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	739	739
B.T.P.	128	128
Cali	615	612
Cambodge	628	603
C.A.M.E.	112	115
Campenon Bern.	160	158 90
Carbone-Lorraine	430	412 90
C.E.G.Frig.	420	419
Centen. Blanzy	1611	1625
Cerimat (Ny)	198	198
Cembati	109 30	105 10
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	149 10	148
C.I.C. (Financ. de)	185	185
C.I. Maritime	672	700
Ciments (B)	630	630
Clause	580	....
Cofradel (Ly)	983	980
Cogifi	335	340
Comiphos	318 50	310
Cie Industrielle	2180	2205
Comp. Lyon-Alem.	294 90	300
Concorde (La)	770	770
C.M.P.	14 75	14 15
Créd. Gén. Ind.	550	551
Cr. Universel (Cie)	575	574
Créditel	139	138
Darblay S.A.	551	552
Delalande S.A.	1000	1000
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1530	1535
Didot-Bottin	768	770
Eaux Bass. Vichy	1051	959 o
Eaux Vittel	1952	2000
E.C.I.A.	549	550
Economats Centre	290	290
Electro-Banque	294	290
Eli-Antargaz	575	....
E.L.M. Leblanc	590	590
Ensil-Bretagne	220	224
Entrepôts Paris	485	485
Epargne (B)	2719	2719
Europ. Accumul.	35 50	35
Europe Soudure Indust.	80	83 20 d
Esmit	1635	1610
Finalens	170	170
FIPP	341 20	402 40
Fnac	540	545
Foncière (Cie)	425	428
Fonc. Lyonnaise	450	432
Foncina	420	435
Forinter	1060	1080
Fougerolle	240	235
France I.A.R.D.	282 70	242
France (La)	4600	3942
From. Paul Renard	529	529
GAN	771	771
Gaumont	340	340
Gévelot	482	499 70
Gr. Fin. Constr.	396 50	405
Gds Moul. Paris	275	304
Groupe Victoire	451	441
G. Transp. Ind.	392	384
Immindo S.A.	408	406
Immivest	274	275
Immobail	395	381
Immobanque	875	880
Immob. Marseille	6740	6480
Immofice	444	441
Invest. (Sté Cent.)	789	794
Jaeger	92 20	94 80
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	193	193
Lille-Bonnières	510	515
Loca-Expansion	268	268
Locafinancière	330	328
Locatel	756	757
Louvre (Sté)	1152	1130
Lucia	708	738
Lyonnaise Immob. (Cie)	....	....
Machines Bull	136	125 o
Magasins Uniprix	128	128
Magnant S.A.	110	112 50
Maritimes Part.	231	238
Métal Déployé	400	401
Mors	49	51
Navig. (Nat. de)	48	49
OPB Paribas	180	190
Optorg	253	243
Oréal (L') C.I.	1700	1711
Origny-Desvroise	1104	1100
Palais Nouveauté	458	421
Parfinance	164	164
Paribas-CIP	365	323 50 o
Paris France	180	187 o
Paris-Orléans	250	250
Partnaire	234	233
Patern. Risq. Div.	1150	....
Pathé-Cinéma	339 90	330
Pechiney (cert. inv.)	215	206 40
Piles Wonder	749	751
Piper-Heidsieck	903	920
P.L.M.	86	88 50
Poclain	33 10	....
Porcher	380	380
Promodès	980	990
Providence S.A.	1190	1100
Publicis	2100	2184
Rhône-Poul. (c. inv.)	300	301
Ricqlès-Zan	201	209
Rochefortaise S.A.	540	543
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	400	400
Rouillère	190	190
Rougier et Fils	80	80
Sacer	461 50	461
SAFAA	260	257
Safic-Alcan	780	780
SAFT	1210	1215
Saga	186	187 50
St-Gobain C.I.	535	514
Salins du Midi	460	470
Santa-Fé	112	112
Satam	75	73
Savoisienne (M)	248 70	232 80 o
SCAC	428	428
Semelle Maubeuge	310	310
S.E.P. (M)	160	160
Skil	176 80	176
Sicotel	282	289
Sinvim	232	232 30
Siph (Plant. Hévéas)	348	348
Sté Générale-CIP	205	200
Sofal financière	1612	1620
Soficol	835	835
Soffo	520	510
Soficomi	706	710
S.O.F.I.P. (M)	125	134 50 d
Sofragi	800	805
Soudure Autog.	339	336 80
Souabail	620	620
S.P.I.	600	500
Suez (Fin. de)-CIP	175	175
Stami	760	745
Taittinger	1705	1750
Testut-Aquitaine	304	248 o
Tour Eiffel	345	340
Ufiner S.M.D.	515	515
U.A.P.	286	286
U.T.A.	867	850
Veuve Clicquot	2800	3010
Vicat	1104	1100
Vinipix	1010	1015
Virax	110	110
Waterman S.A.	641	646
Brass. du Maroc	185	150 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	900	810
Akzo	320	....
Alcan Alum.	150	151 60
Algemeine Bank	114 10	118
American Brands	245 10	250
Am. Petrofina	355	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	125 20	....
Banco de Santander	285	287
Bco Pop Espanol	413 80	420
Banque Ottomane	1870	1890
B. Régl. Internat.	48000	49900
Br. Lambert	468	489
Canadian-Pacific	103 90	105 70
Cir	26 60	27 20
Commerzbank	710	730
Dart. and Kraft	297	....
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	461	469
Gén. Belgique	1250	1261
Gevaert	1190	1190
Glaxo	102 10	106 50
Goodyear	338 50	349
Grace and Co	133	139
Honeywell Inc.	370	....
I.C. Industries	183	186
Johannesburg	760	780
Kubota	31	31
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	40 50	41
Minorat-Ressourc.	74 10	....
Nadorf	1801	1790
Noranda	108	104 70
Olivetti	27	27
Pakhoed Holding	215	218
Pfizer Inc.	301	310
Procter Gamble	455	443 50
Ricoh Cy Ltd	52 80	....
Rolinco	247	248 20
Robeco	284 50	285 80
Rodamco	452	453
Saipem	9	9
Shell fr. (port.)	106	....
S.K.F. Aktiebolag	212	....
Steel Cy of Can.	108	109
Squibb	382	372
Tenneco	235 10	....
Thorn EMI	62	60 50
Toray indust. inc	35 20	....
Vieille Montagne	873	901
Wagons-Lits	775	760
West Rand	13 40	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	300 d
Calciphos	132	138
Cochery	183	....
Cogedhar	153	153
C. Occid. Forestière	180	....
Copurex	340	340
Dubois Ins. (Cosm.)	530	510
Gechot	56	56
Hoogovens	250	....
Metrometrica (bons)	10 80	....
Nicolas	700	715
Révillon	330	....
Rorento N.V.	173 70	172 60
Serv. Equip. Véh.	56 30	....
S.P.R.	306	....
Sté Lecteurs du Monde	730	720
Ufimer	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 30/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	704 62	687 43
Actilion	194 55	189 34
Actions France	387 29	373 29
Action Invest.	316 49	301 18
Actions sélectionnées	509 51	491 08
Aedificandi	580 22	559 25
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1000 65	976 24
A.G.F. 5000	483 98	472 18
A.G.F. ECU	1099 68	1098 79
A.G.F. Interfonds	428 80	418 34
A.G.F. Invest.	99 31	96 89
A.G.F. OBLIG.	1106 11	1100 61
A.G.F. Sécurité	10855 43	10855 43
Agfimo	555 96	542 40
Afiall	224 90	216 77
A.L.T.O.	194 70	187 86
Amei-Gan	4841 61	4822 06
America-Valor	864 03	833 92
Amplitude	482 09	469 05
Arbitrages court terme	5348 32	5336 63
Argonautes	342 85	332 06
Associc	1123 82	1123 82
Atout Futur	247 01	238 89
Aurecic	1409 27	1389 22
Axa Europe	116 36	111 08
Axa Investissements	101 29	96 87
Bred Associations	2536 60	2529 01
Bred International	79 14	77 59
Capital Plus	1758 16	1758 16
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterme	105 42	102 36
Convertimmo	331 42	318 67
Cortal court terme	1305 80	1305 80
Cortal Invest. trim.	1065 87	1045 48
Credinter	478 48	464 55
Drouot-France	537 22	512 86
Drouot-Investiss.	872 98	833 39
Drouot-Sécurité	248 33	237 07
Drouot-Sélection	138 41	132 13
Ecocic	1143 91	1127
Ecureuil Privatisations	318 41	308 14
Energie	225 82	215 58
Epacic	2805 37	2802 47
Epacourt Sicav	4269 81	4259 16
Epargne Associations	25567 26	25518 97
Epargne-Capital	7777 32	7700 32
Epargne-Crois.	1372 15	1335 43
Epargne-Industr.	64 36	61 44
Epargne-Inter	588 98	563 75c
Epargne-J	52408 36	52408 36
Epargne Long-Terme	169 57	165 03
Epargne Monde	1033 87	1006 20
Epargne Première	12283 09	12283 09
Epargne-Oblig.	198 57	183 26c
Epargne-Quatre	1051 82	1051 82
Epargne-Unie	1085 15	1055 57
Epargne-Valeur	373 26	363 27c
Euroblig	1255 86	1253 15
Epalin	1052 88	1042 47
Eurinvest Croissance	1104 55	1054 46
Eurinvest Rendement	1105 13	1055 02
Eurocic	8825 17	8793 27
Eurodyn	947 06	915 92
Euro-Gan	4114 46	3927 89
Finord Placement	83658 16	83388 06
Finord Valorisation	13824 78	13553 72
Fonsicav (div. par 10)	11246 71	11246 71
Fonciel	236 09	225 38
France-Gan	5005 45	4778 47
France-Garantie	292 33	281 75
France-Investiss.	368 76	352 04
France-Net	127 82	126 56
France-Obligations	463 17	449 68
Francic	325 85	316 36
Francic Pierre	91 69	89 02
Francic Régions	909 45	882 95
Fructi-Associations	27 81	27 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	26 09	25 45
Fructicapi	317 33	312 64
Fructicourt	109833 90	109833 58
Fructidor	243 04	228 45
Fructifrance	627 98	612 67
Fructimo	229 50	223 90
Fructivar	85401 10	85189 13
Fructi ECU	580 03	551 75c
Fructi-Première	11625 37	11453 57
Futurobliq	1089 54	1052 75
Gestilion	60050 23	59910 45
Gestion Sécuricourt	11043 11	10933 77
Gestion Associations	143 13	139 98
Gestion Mobilière	597 83	580 98
Haussmann Associat.	1256 35	1256 35
Haussmann court terme	1246 65	1246 65
Haussmann Epargne	1446 79	1446 79
Haussmann Europe	1977 94	1906 46
Haussmann France	787 87	769 63
Haussmann Oblicrois.	1341 98	1281 11
Haussmann Obligation	1485 80	1432 10
Horizon	1028 31	998 36
Interoblig.	12149 01	11681 74
Interselect France	372 86	362
Invest. net	14483 36	14464 43
Invest.-Obligataire	17807 13	17851 43
Japacic	176 75	171 00
Jeune Epargne	238 41	232 82
Laffitte-Amérique	237 02	226 27
Laffitte Europe	233 30	222 72
Laffitte-Expansion	246 57	235 39
Laffitte-France	265 82	253 77
Laffitte-Immobilière	218 28	208 38
Laffitte-Japon	364 26	338 19
Laffitte-Oblig.	144 67	138 11
Laffitte-Rend.	213 18	203 51
Laffitte-Tokyo	353 38	337 34
Lion-Associations	11149 85	11149 85
Lion court terme	114134 38	114134 38
Lion-Institutionnels	22401 45	22345 58
Lionplus	718 53	711 42
Livret Bourse Investis.	384 82	373 61
Livret portefeuille	598 17	580 75
Méditerranée	149 18	142 42
Minerex	26888 54	26886 54 ●
Mondiale Investissem.	404 08	385 76
Monecic	5788 06	5788 06
Monédor	53325 46	53325 46
Moné J.	53945 27	53945 27
Mutuelle Unie Sél.	138 59	132 31
Natio-Assoc.	8481 53	8468 59
Natio-Epargne	14148 06	14008 97
Natio-Court terme	208174	208174
Natio-Immobilier	902 70	878 54
Natio-Inter.	1208	1176 64
Natio-Obligations	530 44	516 24
Natio-Patrimoine	1262 79	1228 99
Natio-Placements	63614 41	63614 41
Natio-Revenus	1043 60	1033 27
Natio-Sécurité	11222 79	11222 79
Natio-Valeurs	570 42	555 15c
Nippon-Gan	5259 25	5020 78
Nord-Sud Dévelop.	1240 26	1237 77
Normet IF	12733 97	12484 28
Obl. Association	......	......
Oblicic Régions	1085 34	1080 30
Obligations Convert.	389 30	371 65
Oblifon	1074 90	1064 26
Optimavalor	171 81	167 62
Oracion	1108 97	1073 47
Orvalor	5517 77	5318 33
Paribas Croissance	552 82	530 28
Paribas Epargne	18259 37	18226 92
Paribas France	79 50	77 18
Paribas Oblimonde	980 24	965 75
Paribas Opportunités	98 83	95 95
Paribas Patrimoine	486 90	476 64

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	95 07	94 13
Patrimoine-Valor	1085 96	1065 89
Patrimoine-Retraite	1695 73	1682 48
Pervalor	532 55	517 04
Phénix Placements	260 09	258 80
Pierre Investiss.	645 79	616 51
Placement A	784 61	784 61
Placement crt-terme	74650 94	74650 94
Placement J	57584 72	57584 72
Placement Premier	56229 32	56229 32
Placements Rendement	10800 87	10800 87
Placements Sécurité	108528 47	108528 47
Plénitude	105 86	103 14
Première Obligations	10963 08	10941 20
Prévoyance Ecureuil	105 31	102 48
Prl/Associations	21810 79	21810 79
Province Investiss.	413 46	394 71
Quartz	107 07	104 43 ●
Quatre-quarts Retraite	101	101
Rentacic	161 58	158 17
Revenus Trimestriels	5539 41	5484 56
Revenu Vert	1153 87	1152 82
Rivoli Plus	1108 99	1058 70
St-Honoré Assoc.	13729 22	13680 92
St-Honoré Bio-aliment.	686 48	666 81
St-Honoré Pacifique	*503 18*	480 36
St-Honoré P.M.E.	405 28	396 91
St-Honoré Réel	11792 61	11746 53
St-Honoré Rendement	11886 28	11837 10
St-Honoré Services	448 87	431 61
St-Honoré Technol.	682 72	651 76
St-Honoré Valor	12480 76	12480 76
Sécuricic	11405 30	11383 91
Sécuri Taux	10090 15	10090 15
Sélection Croissance	459 32	446 94
Sicaden (Caden BP)	724 88	714 17
Sicav-Associations	1458 24	1456 05
S.F.I. fr. et étr.	580 86	563 84
Sicav 5000	289 58	281 83
S.I. Est	1161 31	1108 65
Silvafrance	460 77	448 44
Silvarg	364 93	355 16c
Silvarente	211 49	209 38
Silvestar	395 37	384 79
S.N.I.	1115 13	1082 66
Sogepargne	351 35	338 65
Sogevar	943 71	900 92
Sogenter	1257 18	1200 17
Soleil Investissement	460 78	439 89
Stratégie Actions	961 96	924 96
Stratégie Rendement	1097 85	1063 39
Technocic	1073	1041 75
Techno-Gan	5815 80	5361 24
Thilion	5232 85	5181 04
U.A.P. Investiss.	377 38	363 74
Uni-Associations	111 07	111 07
Unifrance	386 07	372 12
Unifoncier	1085 95	1046 70 ●
Uni-Garantie	1292 43	1287 06
Uni-Régions	2320 98	2237 09
Unirente	2251 30	2177 27
Univer	180 74	180 74
Univers-Actions	990 91	958 33 ●
Univers-Obligations	1527 09	1476 98
Valorem	464 79	453 45
Valorg	1644 71	1643 17
Valrest	83186 68	83144 11

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 648	5 656	5 450	5 850
ECU	7 028	7 030	....	....
Allemagne (100 DM)	339 120	339	328 500	348
Belgique (100 F)	16 205	16 193	15 850	16 700
Pays Bas (100 fl.)	301 900	301 900	293	313
Danemark (100 krd)	88 500	88 340	85	92
Norvège (100 k)	90 110	90	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 525	10 529	10 150	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 240	4 242	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 577	4 578	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 450	410 280	398	418
Suède (100 krs)	95 860	95 760	92 500	99
Autriche (100 sch)	48 270	48 243	46 850	49 850
Espagne (100 pes.)	5 078	5 079	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 138	4 139	....	....
Canada ($ can 1)	4 566	4 578	4 360	4 750
Japon (100 yens)	4 526	4 515	4 380	4 800

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/3
Or fin (kilo en barre)	82500	82500
Or fin (en lingot)	82750	82200
Pièce française (20 fr)	513	512
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	547	546
Pièce latine (20 fr)	478	472
Souverain	600	603
Pièce de 20 dollars	3020	2990
Pièce de 10 dollars	1440	1450
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	3136	3100
Pièce de 10 florins	489	491
Or Londres	464 70	454
Or Zurich	465 50	454
Or Hongkong	466 56	465 15
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ● : prix précédent — ★ : marché continu

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 Etats-Unis : la chambre des représentants adopte une aide humanitaire pour la Contra.
5 La crise du syndicalisme socialiste espagnol.
6 La tension dans les territoires occupés.
– Le conflit du Golfe.

POLITIQUE

7 Les difficultés de l'état-major de campagne de M. Mitterrand.
8 Les barristes estiment que leur candidat peut encore se « pompidoliser ».
– A Digne : M. Fiterman sur les traces de Victor Hugo.
– Les obsèques d'Edgar Faure.

SOCIÉTÉ

12 Un projet de prison contesté en Eure-et-Loir.
20 Education : désectorisation à la prochaine rentrée scolaire.

DÉBATS

2 L'apartheid au quotidien, par Georges Sarre.

CULTURE

22 *Frantic*, un film de Roman Polanski.
23 Ouverture du douzième Printemps de Bourges.
– Communication : vers un *nouvel accord TMC-TV 6* ; la guerre des quotidiens canadiens.

ÉCONOMIE

28 L'accord nippo-américain sur les grands chantiers.
29 Un entretien avec le président de Volkswagen.
30 La restructuration du téléphone italien.
32-33 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 30
Carnet 20
Météorologie 25
Mots croisés 25
Loto, Loterie nationale 20
Radio-télévision 25
Spectacles 24

MINITEL

● *J – 24 : le journal de la campagne* ..... ELEC
● *Tous les sondages* ..... TELO
● *Jouez avec le Monde* ..... JEUX

Actualité. International. Bourse. Abonnements. Campus. Télématique.
3615 Taper LEMONDE

Aux Antilles

M. Chirac pique une vive colère contre ceux qui l'accusent de «racisme»

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyé spécial

Dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 mars, des mains anonymes avaient détourné les milliers d'affiches de la bataille murale que se livrent aux Antilles Raymond Barre et Jacques Chirac. Sur le visage du premier, on avait tracé la lettre « V » à la peinture rouge. D'immenses « V » dégoulinants, en souvenir d'un feuilleton, « Les visiteurs », qui a connu un vif succès à la Martinique ces derniers mois.

Après quelques heures de réflexion, les renseignements généraux ont imputé cette action à un groupuscule nationaliste – le Conseil national des comités populaires (CNCP) – et proposé une interprétation très antillaise : les « visiteurs » sont ces personnages venus d'ailleurs pour assurer le bonheur ici-bas. Des faiseurs de promesses, donc, de passage à la Martinique, pour répandre la bonne parole... C'était drôle, bon enfant, à l'image des affiches de Raymond Barre montré aux Martiniquais portant une petite fille créole dans les bras. Avec cette légende : « *Un Français d'outre-mer à l'Elysée* ».

Mais, pour Jacques Chirac, le coup était plus rude. Les habitants de Fort-de-France ont retrouvé mercredi matin les portraits du premier ministre agrémentés d'une bulle fort méchante : « *Je comprends les racistes* », répétait de rue en rue le personnage souriant des affiches (1). Cette fois, les renseignements généraux ont sans hésité attribué le détournement au Parti progressiste martiniquais (PPM) d'Aimé Césaire, qui soutient la candidature de François Mitterrand.

Aussi, à peine débarqué de l'avion qui l'amenait de Guyane, M. Chirac a-t-il laissé libre cours à sa colère. Une vive colère. Un coup de sang chiraquien. Le premier sans doute de sa campagne présidentielle, du moins en public. Toute la soirée, malgré la fatigue d'un incroyable périple de voyage de DOM en DOM autour de la planète, le candidat du RPR a eu peine à parler d'autre chose que de cette « *campagne méprisable* », de « *ce mensonge absurde* ».

Devant les caméras de RFO puis pendant son meeting dans un hall de sports, il s'en est pris à ces maudites petites bulles qui faisaient référence, en un raccourci impropre, à ses propos de Marseille. « *On peut me reprocher beaucoup de choses*, a-t-il d'abord affirmé, *mais il y a une chose que personne, je dis bien personne, ne m'a jamais reproché, c'est de ne pas être antiraciste* ».

La fureur brouillait les phrases du premier ministre. Oubliés le ton posé, la parfaite diction de ces dernières semaines. Jacques Chirac avait à cœur de répondre en assenant des coups à l'affront qui lui était fait. Délaissant toute prudence insulaire, il a directement mis en cause Aimé Césaire, député de la Martinique, respecté même par ses adversaires et qu'on se risque rarement à interpeller ainsi à Fort-de-France.

« Au fond de mes tripes »

Pour le premier ministre, c'en était trop. Trop injuste. Même Léopold Senghor, leur « *ami commun, très intime* » à Aimé Césaire et à lui-même, « *était outré de telles affirmations* ». Comme, sous l'humiliation, l'occasion était pourtant trop belle, Jacques Chirac a tout de même détecté François Mitterrand et le Parti socialiste derrière Aimé Césaire et le PPM.

Retournant l'accusation de racisme contre son rival présidentiel, il s'est interrogé sur l'attitude de « *ceux qui, comme Aimé Césaire, avait votée la proportionnelle, contribuant à faire entrer au Parlement un groupe important du Front national* ». *N'était-ce pas du racisme ?* « a demandé Jacques Chirac, *que de réduire l'accès des jeunes Antillais aux TUC* (travaux d'utilité collective) ? *Pas du racisme que de limiter la « mobilité » des habitants des DOM-TOM vers la métropole ? L'expression d'un racisme insidieux qui a toujours été la marque du PPM, de la gauche et de l'extrême-gauche ?* »

Dans l'injustice qui l'accablait sur les murs de Fort-de-France, le candidat et premier ministre, ruisselant de sueur sous les lumières des projecteurs, a ainsi élargi son propos non sans quelque art de l'amalgame, en un long réquisitoire au ton plus mordant que ces dernières semaines. A l'en croire, les racistes, c'était bien les autres. Brandissant les « *propositions pour la France* » du Parti socialiste, il a fait remarquer à *son auditoire que « pas un mot, pas un seul »* de ce programme n'était consacré à l'outre-mer. « *L'outre-mer n'est même pas cité : n'est-ce pas là également une forme de racisme ?* »

M. Chirac aurait voulu faire passer cette brochure, déjà connue, pour le document promis par le candidat François Mitterrand qu'il ne s'y serait pas pris autrement. L'argument d'intolérance, trop utilisé, a fini au fil du meeting par perdre un peu de sa force.

Mercredi soir, Jacques Chirac a été plus convaincant lorsqu'il a délaissé la campagne électorale pour régler les comptes plus intimes avec les auteurs anonymes des petites bulles. Par exemple, lorsqu'il a encore affirmé que, « *de tous les hommes politiques* », il *était « probablement celui qui avait lutté avec le plus de vigueur contre toutes les formes de racisme* ». « *Car je ressentais cela au fond de mes tripes, de mon cœur et de mon esprit.* » Ce n'était plus alors logique de candidat. Plutôt l'amère supplique d'un homme défendant quelque chose de plus profond et de plus personnel.

Etonnée, prise de court, la salle de ses sympathisants l'a écouté avec plus de respect que d'enthousiasme. Sa colère était telle que Jacques Chirac, aux premières heures de son séjour à la Martinique, a prêté au fond peu d'attention aux doudous en madras qui lui offraient des fleurs, à l'orchestre malavoi qui lui servait de vedette américaine et à l'accueil très antillais qui lui avait été réservé. Comme le notait un observateur, les petites bulles avaient « *fait déborder Chirac* ».

PHILIPPE BOGGIO.

(1) M. Chirac a déclaré, le 10 mars à Marseille, que s'il « *ne peut admettre* [les réactions racistes] *d'un certain nombre de nos concitoyens*, [il] *peut les comprendre.* »

Nouvelles protestations du PS contre RFO

Le Parti socialiste vient d'écrire au président de la CNCL pour protester contre le caractère partisan des informations télévisées diffusées par les différentes stations de Radio-France outre-mer (RFO). Le PS demande « *une nouvelle fois* » à la CNCL de rappeler au PDG de RFO, M. Jean-Claude Michaud, les obligations du service public, d'autant plus que RFO est en situation de monopole (*le Monde* du 10 mars).

A l'appui de cette protestation, le PS prend l'exemple du journal du 25 mars à RFO Martinique. Un reportage consacré au comité de soutien à M. François Mitterrand (qui précède de peu une longue interview de M. Jacques Chirac) semble en effet au PS « *une manipulation de l'information* ». Le reportage en question parle, à propos du comité de soutien, d'une « *prestation mal préparée et vite expédiée* », et relève les absents à la conférence de presse.

Dans son commentaire, le journaliste de RFO évoque un « *bilan d'autosatisfaction* » et des « *conquêtes sociales sanctifiées* » par les socialistes, qui n'ont « *aucun programme, comme à l'accoutumée* ». Et le reportage de conclure : « *A l'horizon de 1992, est-ce vraiment ce qu'attendent les électeurs ?* »

M. C. I.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 mars

Lourd

Déçue par la rechute de Wall Street, la Bourse de Paris s'est alourdie jeudi dans la matinée. A 11 h 15, l'indicateur instantané accusait une baisse d'environ 1 %. Recul de Sagem, Fives, Géophysique, GTM, Casino, Sommer, Leroy-Somer, BIS, CPR, Générale occidentale, Havas. Hausse de Luchaire, Midi Avions Dassault, Promodès, Bellon Locafrance, Nord-Est.

Le numéro du « Monde » daté 31 mars 1988 a été tiré à 480 398 exemplaires

A B C D E G H

Après l'assassinat de Dulcie September

L'ambassadeur d'Afrique du Sud a été convoqué à l'Elysée

L'ambassadeur d'Afrique du Sud en France, M. Hendrick Geldenhuys, a été convoqué, le jeudi matin 31 mars, à l'Elysée, où M. Jean Audibert, conseiller du président de la République pour les affaires africaines et malgaches, lui a fait part de la « *préoccupation* » de M. Mitterrand après l'assassinat mardi, à Paris, de Dulcie September, la représentante de l'ANC en France.

M. Audibert n'a pas accusé l'Afrique du Sud d'être responsable de ce meurtre, l'enquête n'ayant encore produit aucun indice, mais s'est inquiété tout particulièrement des informations faisant état d'une offensive des services secrets sud-africains contre les militants anti-apartheid en exil.

Peu après l'assassinat de Dulcie September, l'Elysée avait publié un communiqué annonçant que le président de la République « *fera auprès de l'ambassade sud-africaine les représentations nécessaires* ».

(lire nos informations page 4.)

Sur le vif

3615 Moi

Vous savez ce qu'on a fait hier, nous deux Tatu, oui Michel, c'est un virtuose du minitel, on s'est baladés, par écran interposé, dans les permanences des candidats. Grâce à qui ? A mon Mimi. Il m'a envoyé un énorme gâteau au chocolat où c'était marqué : 3615 Tonton. On se le tape et on tombe sur une Marianne aux anges : il se re-présen-te *(sic)*, je me sens mieux.

Puis l'annonce d'une réunion, ils appellent ça une agora, pour... l'avant-veille. Après quoi, petites remarques rigolotes sur Montand, super star ou étoile filante. Sur VGE, il n'en finit pas de VGT. Sur Balladur et Pasqua, l'un thésaurise, l'autre terrorise. Ensuite, coup de clairon : pom pom pom pom ! Les Français parlent à Tonton. Qu'est-ce qu'ils lui disent ? Des horreurs ! Les potes à mon Jacquot lui tapotent des costards à mon Mimi. Un échantillon : Tonton, t'as tort, pourquoi t'entêtes-tu ? Tu t'uses et tu te tues.

Côté pour-vous-oui-c'est-Chirac, il n'y a rien que des jeux, des quizz, des tests. Où est-ce qu'il a fait son service militaire, ce chéri ? A quel âge il a fondé le RPR ? Qu'est-ce qu'il préfère, le foie gras, la tête de veau ou le petit salé ? Est-ce qu'il dort autant, plus, ou moins que Napoléon ? Moi, j'ai eu tout bon. Ce que j'y ai gagné ? Rien. Enfin, si, une assurance : c'est lui qui écoute, c'est lui qui construit, mon Jacquot. A d'autres le doute, à d'autres le mépris, à d'autres les promesses en forme de roses fanées.

Si on se pointe au cours du professeur Babarre, faut prendre des notes. Tout est classé, répertorié par thèmes, par dossiers. Example : la famille. Introduction : elle traverse une crise. 1° Recul de la nuptialité. 2° Croissance du divorce. 3° Augmentation des naissances hors mariage. Conclusion : elle connaît une mutation, la famille ! Ça vous en bouche un coin, hein ?

Bon, allez, soyons sérieux, s'agit plus de rigoler. J'ouvre un service-minitel. Je peux vous renseigner. Vous planotez le 3615 Clo-Clo, vous prenez un pseudonyme (le vote, c'est secret), et je vous dirai dans le creux de l'oreille, pardon dans le blanc des yeux, lequel de nos princes vous allez mettre sur le trône de l'Elysée.

CLAUDE SARRAUTE.

Après une double greffe cœur-rein

Les professeurs Cabrol et Cachera se disputent une «première»

Quelle a été la première équipe chirurgicale française à tenter avec succès une greffe simultanée du cœur et d'un rein sur un même malade ? La question aurait un caractère anecdotique si elle n'était depuis quelques jours à l'origine d'une curieuse et vive polémique opposant les professeurs Jean-Paul Cachera (hôpital Henri-Mondor, Créteil) et Christian Cabrol (groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, Paris), deux des meilleurs spécialistes dans ce domaine.

L'affaire a commencé avec l'annonce faite par le professeur Cachera d'une « première » réalisée dans son service. Il s'agissait d'une greffe simultanée du cœur et d'un rein pratiquée dans la nuit du 24 au 25 février dernier sur la personne de M. André Balland, quarante-sept ans. Atteint d'insuffisance rénale sévère et soumis à des séances très fréquentes de rein artificiel, M. Balland était, depuis plusieurs années, en attente d'une greffe de rein quand il fut victime, il y a quelques semaines, d'une affection cardiaque irréversible. Sa seule chance de survie résidait alors dans la réalisation d'une double greffe du cœur et d'un rein. Cette intervention difficile, et rarement pratiquée à travers le monde, fut réalisée avec succès à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil par les professeurs Jean-Paul Cachera et Clément Abbou. Un succès complet puisque M. Balland devait quitter l'hôpital et regagner son domicile le jeudi 31 mars.

« Mensonge »

Présentée à la presse comme une « *première française et vraisemblablement européenne* » par le professeur Cachera, la double greffe réalisée à Créteil fait aujourd'hui l'objet d'une polémique. « *Il ne s'agit nullement d'une première européenne, encore moins d'une première française*, nous a déclaré le professeur Cabrol. *J'ai moi-même pratiqué deux interventions du même type avec succès. La première le 17 octobre 1984, la seconde le 18 janvier dernier, en collaboration avec le professeur Kreis de l'hôpital Necker à Paris. Présenter l'intervention de Créteil comme une première, c'est ni plus ni moins un mensonge.* »

Informé des déclarations du professeur Cabrol, le professeur Cachera maintient ses affirmations. « *Il n'est nullement fait mention, dans la littérature internationale, de double greffe cœur-rein réalisée en France. Ces interventions sont rarissimes. On en compte moins d'une dizaine à travers le monde, et il est très rare d'obtenir de bons résultats dans ce domaine. Je considère donc que nous avons bel et bien réalisé une première. Je pense en outre que si l'équipe de la Pitié-Salpêtrière avait obtenu de bons résultats, elle n'aurait pas manqué de le faire savoir, à la presse notamment.* »

« *Je n'ai pas publié mes résultats parce que je ne l'ai pas jugé utile*, rétorque le professeur Cabrol. *Pour difficile qu'elle soit, une double greffe cœur-rein ne constitue quand même pas un événement considérable.* »

Le conflit entre ces deux spécialistes – qui s'accusent mutuellement de vouloir « médiatiser » à tout prix leur succès – illustre la compétition très vive qu'entretiennent en France comme à l'étranger les équipes chirurgicales spécialisées dans le domaine cardio-vasculaire. Elle doit par ailleurs être rapprochée de la toute récente affaire de l'« Institut du cœur » que souhaitait créer, avec l'aide de Francis Bouygues et l'accord de la direction générale de l'assistance publique de Paris, le professeur Cabrol dans les locaux du groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière (*le Monde* du 16 mars).

Le soutien qu'apportent publiquement et conjointement dans le cadre de la campagne présidentielle les professeurs Cachera et Cabrol à M. Jacques Chirac, n'aura pas suffi à désamorcer le conflit qui oppose les deux hommes.

JEAN-YVES NAU.

Trois nominations d'ambassadeurs

Le ministère des affaires étrangères a annoncé mardi 29 mars la nomination de M. Pierre Ariola comme ambassadeur au Qatar en remplacement de M. Fernand Brejon de Lavergnée, celle de M. Pierre Lafrance comme ambassadeur en Mauritanie en remplacement de M. Jean Bellivier, et celle de M. Daniel Guilhou comme ambassadeur de France à Costa-Rica en remplacement de M. Pierre Sazarin.

M. Pierre Ariola au Qatar

[Né en 1937, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Ariola a été en poste à Tunis (1974-1977), à Singapour (1980-1983) et à Yaoundé (1983-1986). Il était consul général de France à Marrakech depuis 1986.]

M. Pierre Lafrance en Mauritanie

[Né en 1932, diplomé de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Pierre Lafrance a été en poste à Constantine et Batna (1965-1966), à Tripoli (1966-1969), à Téhéran (1969-1972), à Kaboul (1972-1975), au Koweït (1975-1977) et à Djeddah (1977-1979). Il a été premier conseiller chargé d'affaires à Téhéran de janvier 1985 jusqu'à la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran en 1987.]

M. Daniel Guilhou à Costa-Rica

[Né en 1926, M. Guilhou a été en poste à Tokyo (1958-1960), à Santiago du Chili (1960-1962 et 1978-1981), à Madrid (1967-1969), au Saint-Siège (1969-1971), à Costa-Rica (1971-1975), à Dar-es-Salam (1975-1978) et à Lagos (1981-1984). Il était consul général à Rome depuis 1984.]

En Guyane

Contre le « sectarisme »

CAYENNE
de notre correspondant

Avant de se rendre aux Antilles et après sa visite à la Réunion, M. Chirac a fait étape en Guyane, où il a été accueilli par trois mille cinq cents militants RPR et sympathisants. Devant eux, il a dénoncé « *le risque de nouvelles divisions entre un prétendu peuple de droite et un prétendu peuple de gauche* », c'est-à-dire la menace d'un nouvel affaiblissement pour la France. Il a mis en garde les Guyanais contre un nouveau septennat « *de sectarisme, de favoritisme et de clientélisme* ».

« *Je n'ai pas pour habitude de vendre du rêve et de promettre des chimères* », a déclaré le premier ministre-candidat, en défendant le bilan de son gouvernement pour l'outre-mer et en présentant un « *plan exceptionnel de remise à niveau de la Guyane avec l'aide de l'Europe* ». M. Chirac a souhaité la réussite des négociations engagées avec les nouvelles autorités du Suriname afin de permettre le retour des dix mille réfugiés surinamiens hébergés dans les communes de l'ouest de la Guyane. Il a insisté sur les garanties de sécurité et l'aide des organisations internationales qui sont contenues dans ces négociations.

E. F.

● **Un avion militaire s'écrase dans un village en RFA.** – Un avion militaire s'est écrasé, peu avant 10 heures, le jeudi 31 mars, dans la matinée, sur Forkst, un village au nord de Karlsruhe. Plusieurs maisons sont en feu et on ignorait jeudi, en fin de matinée, le nombre des victimes et la nationalité de l'avion n'étaient pas encore déterminée.

● **Appel à la signature du traité sur la réduction des arsenaux stratégiques.** – Les ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie ont lancé un « *appel aux pays de l'OTAN* », le mercredi 30 mars, pour que soit signé, avant la fin du mois de juin, le traité entre les Etats-Unis et l'URSS sur la réduction des arsenaux stratégiques nucléaires. Cet appel a été adopté à l'issue d'une réunion d'une journée à Sofia (Bulgarie), qui a essentiellement porté sur le désarmement conventionnel en Europe. – *(AFP.)*

● **Le président du conseil régional de Haute-Normandie blessé dans un accident de la route.** – M. Roger Fossé, soixante-huit ans, député (RPR) de Seine-Maritime et président du conseil régional de Haute-Normandie, a été grièvement blessé dans un accident de la route, dans la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 mars. Sa voiture s'est déportée dans un virage de la nationale 29 près de Saint-Victor-l'Abbaye (Seine-Maritime), et a percuté un poteau électrique.

M. Fossé, qui était seul dans sa voiture, a été transporté à l'hôpital Charles-Nicolle de Rouen. Ses jours ne seraient pas en danger.

(Publicité)

L'Affaire des 400 Volvo

Pour ceux qui sont amateurs de "coups" en matière d'automobile, pour ceux qui sont à l'affût de l'affaire rare, voici une information précieuse. Volvo lâche sur le marché, dans toute la France, quelque 400 voitures (principalement des "340", mais aussi des "360") et ceci dans des conditions assez exceptionnelles. Jugez-en plutôt : ce sont des véhicules récents, utilisés précédemment à la location – des modèles 87 pour la plupart – vérifiés avec soin et qui bénéficient d'une garantie d'un an "Occasion Sécurité"... qui sont vendus à un prix parfois inférieur à leur valeur argus !

Quand on sait qu'une Volvo de moins d'un an est une denrée plutôt rare (étant donné la solidité et la longévité de ces voitures, leurs propriétaires en changent moins souvent que la moyenne), on peut être tenté d'en savoir plus sur cette opération... Il suffit pour cela de prendre son téléphone et d'appeler le 45.33.80.80.